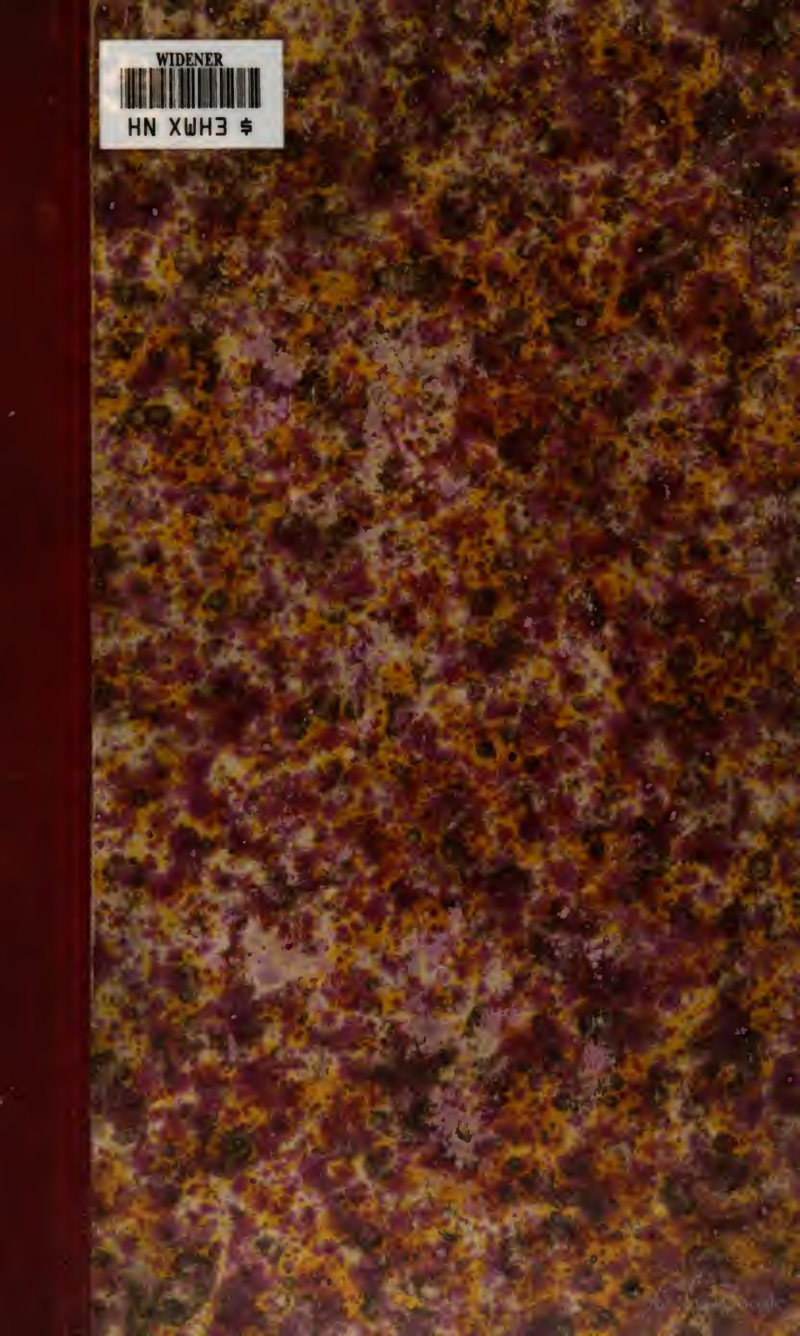
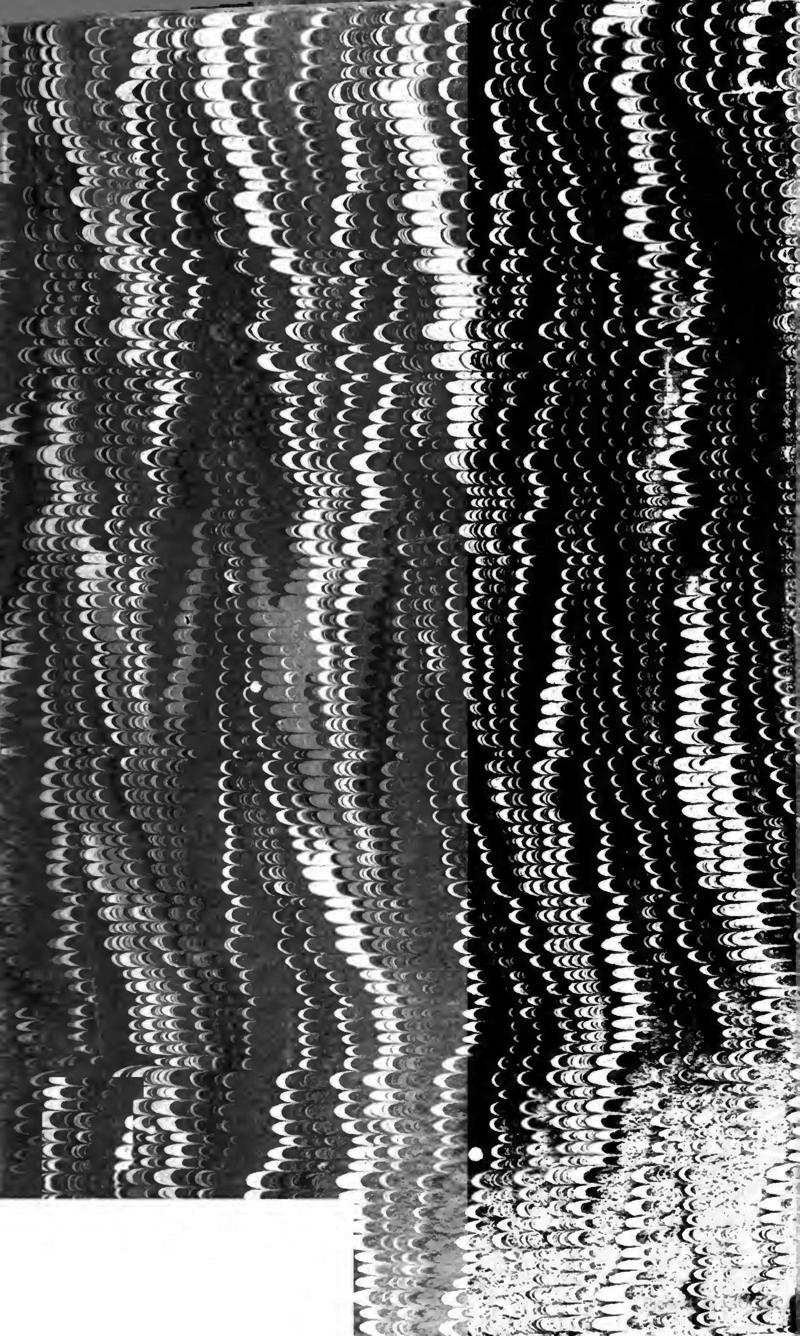

WIDENER
HN XWH3 $


Fr 7074 69



HISTOIRE DE PORNIC.

A Monsieur Lherbette, professeur
d'éloquence à l'université
hommage d'affection et de reconnaissance

Caron

HISTOIRE

DE PORNIC

ACCOMPAGNÉE D'UN PLAN DE LA VILLE;

PAR

F.-J. CAROU,

Juge de Paix,

Membre correspondant de la Société Académique de la Loire-Inférieure

---

Facta patrum, series longissima rerum.

VIRG., *Œneid.*, lib. I.



PARIS
J.-B. DUMOULIN
Libraire
QUAI DES AUGUSTINS, 13

NANTES
A^nd GUÉRAUD ET Cie
Imprimerie-Librairie
DU PASSAGE BOUCHAUD

1859

PRÉFACE.

C'est peut-être un titre un peu ambitieux que celui d'*histoire* donné à la petite ville de Pornic, où les hommes et les événemens ont toujours passé inaperçus, sans jamais jeter au dehors aucun éclat; mais n'y a-t-il donc de personnages historiques que ceux qui ont joué des rôles brillans sur la grande scène du monde? ou les faits ne sont-ils dignes de l'histoire, que quand ils se sont accomplis sur un vaste théâtre? Ne peut-il pas se rencontrer, dans les rangs inférieurs de la société, des hommes remarquables par leur génie, leur esprit, leurs talens, leur héroïsme, auxquels il n'a manqué, pour devenir célèbres, que d'avoir été tirés de l'obscu-

rité où ils ont vécu? et ne peut-il pas aussi se passer dans l'étroite enceinte d'une bourgade, des événemens tout aussi curieux, tout aussi intéressans que ceux qui se produisent au sein des cités les plus populeuses?

Il m'a donc paru qu'il n'y avait aucune inconvenance de langage à décorer du nom d'*histoire* le récit des faits et gestes de nos pères; mais je sens le besoin d'aller au-devant d'un autre reproche qu'on pourra me faire, afin de m'en défendre à l'avance et d'en répudier la responsabilité.

Quand on écrit l'histoire d'un peuple ou d'une province, il est facile de suivre, sans interruption, la série des faits qui en constituent la trame, parce que ces faits, répétés par les cent bouches de la Renommée, trouvent toujours une foule de gens qui les recueillent et en perpétuent le souvenir, soit dans des écrits publics, soit dans des mémoires particuliers; mais il n'en est pas de même d'une petite ville où les événemens s'accomplissent, pour ainsi dire, en famille, et n'ont pour témoins que les habitans contemporains, qui en tiennent rarement

note, et se bornent à les transmettre, par la tradition, aux générations suivantes : mais cette tradition s'efface peu à peu, et bientôt il n'en reste plus de trace. Les événemens anciens ne peuvent donc être connus que quand ils ont été relatés dans des écrits authentiques; mais la plupart de ces écrits ne sont pas même parvenus jusqu'à nous : il n'y en a qu'un petit nombre qui aient échappé aux ravages du tems et des révolutions. On n'y trouve que des faits épars, isolés, qui n'ont entre eux aucune liaison, et qui sont souvent séparés les uns des autres par de longues lacunes, que tout l'art des transitions serait impuissant à combler ; et, dès lors, est-ce la faute de l'auteur si le récit de ces faits est incohérent, sans suite, et présente tout le décousu d'un recueil d'anecdotes? Mais cet inconvénient va du moins toujours en s'affaiblissant, à mesure que l'on se rapproche de l'époque contemporaine ; et il finit par disparaître entièrement, dès qu'on est arrivé vers la moitié du XVIII[e] siècle.

A partir de cette époque, l'*Histoire de Pornic* offrira, je pense, un tableau fidèle et complet de tous

les événemens, plus ou moins remarquables, dont cette petite ville a été le théâtre : et ceux-là sont même les plus intéressans, parce qu'ils nous touchent de plus près; mais, afin de les faire entrer tous dans mon cadre, j'ai dû souvent suppléer à l'absence ou à l'insuffisance des documens officiels, à l'aide de la notoriété d'une tradition encore récente et de mes souvenirs personnels.

J'ai puisé aussi de précieux renseignemens dans la Statistique de la Loire-Inférieure par M. Chevas. C'est une compilation un peu aride, mais qui m'a épargné de longues et difficiles recherches.

J'ai eu une autre bonne fortune. Feu M. Noël Hoiry, ancien capitaine de navire, avait bien voulu mettre à ma disposition un volumineux manuscrit, dans lequel il avait copié *in extenso* plusieurs pièces officielles inédites, et où il avait, en outre, consigné une foule de faits curieux et intéressans qu'il avait péniblement découverts à travers des masses d'écrits enfouis dans nos archives, ou appartenant à des particuliers; car M. Hoiry était un rude travailleur, et il avait toute la patience d'un bénédictin.

Grâce à tous ces matériaux, il m'a donc été facile d'écrire l'*Histoire de Pornic;* et si je ne suis pas resté trop au-dessous de ma tâche, j'ose espérer qu'on trouvera dans cette histoire des pages assez intéressantes, et quelques-unes même assez dramatiques, pour me justifier de l'avoir publiée.



HISTOIRE DE PORNIC.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Étymologie du mot Pornic. — Antiquité de la ville et du château. — Examen de la question de savoir si le château était entouré par les eaux de la mer.

Jusqu'en 1789, le nom de notre ville s'était toujours terminé par un *d*. Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'on a substitué le *c* au *d*, et que de *Pornid* on a fait *Pornic*. J'ignore le motif de cette substitution, qu'il faut attribuer peut-être à ce besoin d'innovations, qui commençait déjà à s'emparer des esprits, et qui n'était encore que le prélude de changemens plus sérieux et plus radicaux.

L'étymologie du nom primitif avait donné lieu à deux systèmes. Suivant l'un, *Pornid* dérivait de *Portus-nidus*, port semblable à un *nid;* suivant l'autre, de *Portus-nitidus*, port brillant, clair, propre : mais cette dernière interprétation me semble forcée, car le port de Pornic n'est ni plus propre ni plus clair que la plupart des autres ports de la Bretagne et de la Vendée. Puis, c'eût été fausser le sens de l'adjectif *nitidus*, que de le réduire en français à la syllabe *nit*; car *nit* n'est pas plus la racine de *nitidus* que de *nitor, nitraria, nitium*, etc. Il aurait donc tout au moins fallu, pour rester fidèle à l'orthographe de cet adjectif, qu'on en conservât le *t*, et qu'on écrivît *Pornit*. Mais, outre que cette abréviation eût difficilement fait deviner les lettres qui devaient la compléter, il est certain qu'on ne trouve le nom *Pornit* écrit nulle part de cette manière, dans les actes publics, manuscrits ou imprimés, qui sont parvenus jusqu'à nous. Partout et toujours, il se termine par un *d :* et cette terminaison s'accorde parfaitement et sans contraction avec le sens du mot latin *nidus;* car elle est l'expression figurée de notre port, qui, encaissé entre deux coteaux, est comme un *nid*, où les marins qui fréquentent la baie de Bourgneuf, viennent chercher un refuge et un abri. Il me paraît donc certain que

Pornid n'est que la traduction littérale de *Portus-nidus*, et que par conséquent c'est là sa véritable étymologie.

L'origine de notre ville présente un problème plus difficile, ou plutôt insoluble; car elle se perd dans la nuit des tems. On ne peut donc se livrer à cet égard qu'à des conjectures plus ou moins hasardées.

Le plus ancien document où il soit fait mention de Pornic, est la donation faite par le prince de Bécon et son fils, au profit des moines de Redon, d'un terrain situé dans *la ville* de Pornid. Or, si dès cette époque on la qualifiait de *ville,* il y a lieu de présumer qu'elle existait déjà depuis longtemps; car il a dû s'écouler plusieurs siècles peut-être, avant que les habitations construites à Pornic s'y fussent assez multipliées, pour lui donner le droit d'être appelée *ville.*

S'il est impossible de découvrir la date de sa fondation, on peut du moins supposer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle est la plus ancienne de toutes les villes et bourgades situées sur le littoral de la baie de Bourgneuf, parce que son port, le plus sûr et le plus commode de tous, a dû y attirer de préférence les premiers habitans de nos côtes. En effet, dans ces tems reculés, où l'agriculture était

encore dans l'enfance et où les hommes ne vivaient, pour ainsi dire, que du produit de leur chasse ou de leur pêche, ils ont dû rechercher d'abord les lieux qui leur offraient cette double ressource avec le plus d'abondance. Or, sur nos rivages, dépouillés de bois et de forêts, il ne restait d'autre moyen d'existence que la pêche, et il est par conséquent très-présumable que les premiers habitans de nos côtes ont dû se fixer à Pornic, où ils trouvaient de plus grandes facilités que partout ailleurs, pour se livrer tout à la fois à la pêche des coquillages sur les rochers et des poissons en pleine mer.

L'époque de la construction de notre château est également obscure et incertaine : mais il me paraît probable qu'elle est postérieure à celle de la ville elle-même ; car le château n'était pas une habitation de plaisance, c'était une forteresse bâtie à l'entrée du port, pour en défendre les approches contre les navires ennemis. Or, si la ville n'eût pas déjà existé, on n'aurait pas eu besoin d'une forteresse pour la protéger.

Il n'y aurait qu'un savant archéologue qui pût déterminer, par le style et le caractère des constructions du château à quelle époque il appartient ; mais ce qui est du moins certain, c'est qu'il existait avant le XI[e] siècle, ainsi que le prouve l'acte de donation que je citais tout à l'heure.

On s'est aussi demandé s'il était, à son origine, entouré par les eaux de la mer? Ceux qui soutiennent l'affirmative se fondent sur deux motifs; ils allèguent : 1° que le pont a des arches, et que ces arches eussent été inutiles si elles n'eussent pas dû servir au passage des eaux; 2° que tous les anciens châteaux étaient entourés de douves qui en constituaient la principale défense, et qu'il serait au moins fort étrange que celui de Pornic fût à peu près le seul auquel cette protection eût manqué.

Le motif tiré de l'existence des arches ne prouve absolument rien. Il n'y a, entre la basse ville et la côte, de communication possible que par le terrain qui est au pied des murs du château : or, ce terrain est traversé dans toute sa largeur par le pont; il fallait donc pratiquer, sous ce pont, des arches pour le passage des hommes, des animaux et des voitures.

Le second motif n'est pas mieux fondé. S'il s'agissait d'un château construit sur les rivages de la Méditerranée, on comprendrait qu'on eût pu l'entourer de douves, parce que cette mer n'ayant point de flux et de reflux, et conservant toujours à peu près son même niveau, rien n'est plus facile que de faire entrer les eaux de cette mer dans des douves et de les y retenir. Mais il n'en est pas de même

du port de Pornic, qui se remplit et se vide deux fois par jour. Ici, les douves destinées à recevoir ces eaux, n'auraient pu les retenir qu'au moyen d'une forte digue ou chaussée, munie de portes s'ouvrant et se fermant à volonté. Or, si cette digue gigantesque, qui n'aurait pu être construite qu'entre le rocher de la Croix des Huguenots et le coteau de la Malouine, eût jamais existé, comment se ferait-il qu'on n'en trouve pas aujourd'hui le moindre vestige? Comment se ferait-il que le rocher des Huguenots, auquel elle aurait dû se relier et dans lequel elle aurait dû même entrer profondément, soit resté dans son état abrupt, et qu'il ne porte aucune empreinte du travail qu'il aurait fallu exécuter sur sa surface? Comment se ferait-il enfin qu'on n'ait jamais découvert aucun débris des gros murs et des énormes pilotis, qui auraient dû être enfoncés à travers le sable, à une immense profondeur, pour soutenir une digue qui devait être presque aussi colossale que celle de la Rochelle?

Il serait donc déjà également difficile d'admettre et l'existence de cette digue, et son entière destruction. Mais ce qui prouve encore mieux qu'elle n'a jamais existé, c'est qu'elle eût été complétement inutile. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la position du château.

Le sol qui entoure ses murs au couchant et au nord, présente un plan incliné dont le sommet atteint, sous les arches du pont, une hauteur d'environ quatre mètres. Or, pour que les eaux de la mer eussent pu monter anciennement jusqu'aux arches et circuler autour du château, il faudrait supposer de deux choses l'une : ou que le lit du port se fût abaissé de quatre mètres; ou, s'il est resté dans son état primitif, que le terrain qui s'étend de la plage aux arches, se fût graduellement élevé de quatre mètres, au moyen des remblais qu'on y aurait successivement déposés : mais ces deux hypothèses sont également fausses et insoutenables.

Deux mots suffiront pour réfuter la dernière. Sous tout le terrain qui entoure le château, on trouve, à moins de trente ou quarante centimètres de profondeur, le roc sous-jacent. Ce roc existait donc depuis la création du monde; et, par conséquent, le terrain qui le recouvre a toujours eu la même déclivité et la même élévation.

Reste l'hypothèse consistant à supposer que le lit du port se serait abaissé de quatre mètres; mais cette hypothèse est encore plus absurde que l'autre, car si ce lit eût été anciennement plus élevé de quatre mètres qu'il ne l'est aujourd'hui, ses eaux se seraient répandues dans toutes les vallées qui sont

situées à l'est de la ville, et elles auraient inondé toutes les contrées voisines, dans une étendue de quatre ou cinq lieues : or, on ne trouve aucune trace, aucun vestige de ces inondations, qui auraient frappé de stérilité et rendu inhabitables tous les terrains, qu'elles auraient submergés. Puis, pour que le sol sur lequel repose le lit de notre port se fût abaissé de quatre mètres, il faudrait supposer que cet énorme affaissement a été produit par un tremblement de terre ou tout autre cataclysme ; mais alors, comment s'expliquerait-on que le château fût resté seul debout à sa place? Comment aurait-il pu résister à une secousse qui aurait ébranlé jusque dans ses fondemens le sol qui l'entourait? On ne peut donc pas logiquement admettre que le lit du port se soit enfoncé de quatre mètres au-dessous de son ancien niveau. Il n'a pas varié; ou s'il a subi quelque changement, il a dû plutôt s'élever que s'abaisser, par suite de l'accumulation graduelle des vases et du sable qu'y déposent les courans.

Il me paraît donc certain que jamais les eaux de la mer n'ont entouré le château ; et ce qui en compléterait au besoin la démonstration, c'est que, d'une part, on ne trouve au pied de ses murs aucune trace de douves, et que, de l'autre, il eût été impossible d'en creuser dans les rochers qui couronnent

la base de la façade du château du côté du port. Mais alors, à quoi eût servi que les eaux de la mer protégeassent les trois autres façades, si celle qui était précisément la plus exposée aux attaques de l'ennemi, restait seule sans défense et toujours accessible?

CHAPITRE II.

Premiers seigneurs de Pornic dont il soit fait mention. — Épreuve du feu. — Construction de la chapelle Saint-André. — Différend survenu entre les moines et les curés de Pornic. — Construction de l'église paroissiale. — Usage bizarre.

C'est par l'acte de donation que j'ai cité au chapitre précédent, et qui porte la date de 1050, qu'on a appris qu'à cette époque, la seigneurie de Pornic appartenait à Glevihen, prince de Bécon. Il paraîtrait même que son fils, Droalius, seigneur d'Herbauges, en était copropriétaire avec lui, puisque tous deux ont concouru à l'acte, et qu'il y est dit qu'ils donnent aux moines de Redon un terrain situé dans *leur ville* de Pornic.

M. Chevas croit, et je suis de son avis, que le terrain qui faisait l'objet de cette donation, est celui qu'on appelle le Bourg aux Moines ; car on ne lui a probablement donné ce nom que parce qu'il avait

été cédé par les moines aux premiers habitans de ce quartier.

En 1083, la seigneurie de Pornic passa, on ne sait à quel titre, à Justin, de Sainte-Croix de Retz. On trouve la preuve de cette possession dans une donation faite par ce seigneur de tout ce qu'il possédait à Chémeré, au profit de saint Serge et de saint Bach d'Angers. Or, ces deux moines reconnaissans s'étant engagés à célébrer son anniversaire et à y ajouter un psaume, Justin fut si touché d'un si grand honneur, qu'il leur accorda, en sus de sa première libéralité, la moitié de la dîme de tous les revenus de *sa ville* de Pornic ; c'est-à-dire, ajoutait-il, la moitié de tout ce que je prélève sur les marchandises arrivant par bateaux et soumises aux droits. Il fallait donc que la seigneurie de Pornic lui appartînt, pour qu'il pût ainsi disposer de ses revenus.

En 1090, cette seigneurie avait encore changé de mains. Elle appartenait alors à Graffion, fils de Guéric, et vassal de Garsire de Retz, seigneur de Machecoul.

Il paraît que Graffion, bien que vassal lui-même d'un autre seigneur, avait une juridiction très-étendue; car les moines de Saint-Florent-le-Vieux, ayant eu une contestation avec Norman, seigneur

de Saint-Viaud, au sujet de terres qu'ils possédaient en cette paroisse, vinrent, avec leur adversaire, au château de Pornic, où Graffion tenait sa cour, pour subir, en sa présence, l'épreuve du feu, suivant l'absurde et barbare usage de cette époque; mais heureusement une difficulté de forme força d'ajourner l'épreuve. Il fallait qu'elle fût précédée de la messe, et, soit que l'aumônier fût absent, soit pour tout autre motif, elle ne put pas être célébrée. On convint donc, d'un commun accord, de renvoyer l'affaire au jour que désignerait Norman; mais il paraît que ce seigneur ne se croyait pas bien sûr de son droit, ou qu'il se souciait médiocrement de le faire dépendre d'un tel genre de preuve, puisqu'il ne l'a plus provoqué.

En 1112, les moines de Redon cédèrent aux moines de Saint-Serge d'Angers le terrain, situé en la ville de Pornic, qui leur avait été donné par le prince de Bécon et son fils. Sur ce terrain existait déjà une chapelle dédiée à Saint-André, et qu'y avaient fait construire les moines de Redon.

Cette chapelle est, après le château, le plus ancien monument de Pornic. Elle a dû être construite en 1050 et 1083; car on parle, à cette dernière date, de son autel, sur lequel fut déposé, probablement pour le rendre plus sacré, l'acte de donation

d'un pré, situé près de Pornic, fait au profit des moines de Redon.

La chapelle de Saint-André existait encore au commencement de ce siècle ; mais il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige, si ce n'est un pan de mur dans lequel on voit encore les pierres de taille qui formaient les contours de la porte principale.

Les moines de Saint-Serge d'Angers, devenus propriétaires de cette chapelle, par suite de la cession que leur en avaient faite les moines de Redon, la firent reconstruire en 1113, et prétendirent y attacher des prérogatives incompatibles avec les droits et les priviléges de l'église paroissiale. Ils voulaient baptiser les enfans, visiter et communier les malades, partager avec le curé les honoraires des funérailles, dire leurs messes conventuelles, les dimanches et les fêtes, avant celles de la paroisse, et faire enfin des processions publiques. Mais les curés de Pornic ne se résignèrent point à souffrir ces envahissemens sur leurs droits. Ils s'en plaignirent à Brice, alors évêque de Nantes, qui leur donna gain de cause. Il défendit aux moines d'empiéter à l'avenir sur les fonctions curiales, et il ne leur permit de faire des processions publiques que le jour de la dédicace de leur chapelle et celui où ils célébraient la fête de l'apôtre sous le vocable duquel elle était placée.

Ce fut probablement pour les consoler ou les venger de leur échec, que l'archevêque de Tours, faisant une tournée dans le diocèse de Nantes, en l'absence de Brice, leur fit présent d'une eau mêlée de vin et de cendre, appelée *grégorienne*, et qu'il leur permit de s'en servir pour bénir eux-mêmes leur chapelle : privilége qui dut singulièrement flatter leur vanité, car il n'y avait que les évêques qui eussent le droit de faire usage de cette eau.

Quant à notre église paroissiale, il n'existe aucun document qui nous fasse connaître à quelle époque elle a été bâtie ; mais il est au moins certain que sa construction est antérieure à 1113, puisque c'est à cette date que s'éleva, entre les moines et les curés de Pornic, le différend dont je viens de rendre compte. Il y a donc tout lieu de présumer qu'elle remonte à la dernière moitié du xe siècle.

Les curés de cette église étaient assujettis à un usage fort bizarre, dont on ne connaît ni le but ni l'origine. Ils étaient tenus de donner un pain et un pot de vin aux femmes qui venaient se purifier après leurs couches. Cette singulière redevance leur avait été imposée, on ne sait à quel titre, par l'abbé de Sainte-Marie. Mais, en 1608, René Blézeau, alors curé de Pornic, refusa de l'acquitter. Il alla même plus loin : il réclama en justice la restitution

des paiemens antérieurement faits. On ignore si cette dernière prétention fut accueillie ; mais ce qui est du moins certain, c'est que la redevance fut supprimée et abolie pour l'avenir.

CHAPITRE III.

Lacune historique. — Legs fait par un duc de Bretagne à Eon Carou. — Reconstruction de l'église. — Donation du château. — Révocation de cette donation. — Vente du château par le fameux Gilles de Retz. — Procès et guerre à ce sujet. — Retour à ses anciens maîtres. — Les Calvinistes de Pornic. — Leur conversion.

Ici se présente une lacune de près de deux siècles, et qu'il est impossible de combler, parce que tous les documens qui se rapportaient à cette longue période ont disparu. Je suis donc forcé de passer, sans transition, du XIIe siècle au XIVe.

Le premier acte que l'on trouve au commencement de celui-ci, est le testament de Jean II, duc de Bretagne, et qui porte la date de 1304. Ce testament contenait un legs particulier, ainsi conçu : « A Eon Carou, pour son service, LX^s^ (1) qui fust « à garder les grands chevaux (2) ».

---

(1) Environ 500 francs de notre monnaie.

(2) On appelait anciennement *grands chevaux* ceux dont on se servait dans les joutes et les carrousels.

M. Chevas, à qui j'emprunte ce fait, dit, en parlant du légataire, que c'est un nom bien connu à Pornic. C'est sans doute au mien qu'il a voulu faire allusion; ce qui supposerait qu'il me croit un des descendans de cet Eon Carou. Je n'en sais rien, car je ne connais pas la généalogie de mes nobles ancêtres; mais si le chef de ma race était *un gardeur de grands chevaux*, il est clair qu'il ne tenait pas précisément le premier rang parmi les hauts dignitaires de la cour du duc de Bretagne. Je n'aurais donc pas le droit d'être trop fier de mon illustre origine : mais j'avoue que je n'en rougirais pas non plus; car je prise autant un homme qui, dans un obscur et humble emploi, a su conquérir l'estime et la reconnaissance de son souverain, que celui qui n'a dû ses hautes dignités qu'au hasard de sa naissance ou aux basses flatteries d'un courtisan.

En 1370, Gilles de Laval, seigneur du duché de Retz, fit reconstruire l'église de Pornic, et il la plaça sous l'invocation de saint Gilles, son patron. Cette église existe donc depuis bientôt cinq siècles; mais on peut dire d'elle, avec juste raison, qu'elle a fait son tems. Elle n'est plus en rapport ni avec l'accroissement de la population, ni avec les progrès de l'art architectural. C'est un édifice lourd, disgra-

cieux, sans style, sans symétrie entre ses parties. Sa grande nef, au lieu de s'appuyer sur deux nefs latérales, n'en a qu'une seule. Son clocher, au lieu d'être dans l'axe de la longueur, est rejeté, comme un hors-d'œuvre, sur l'un des côtés de l'église, avec laquelle il ne se relie qu'au moyen d'un large coude, qui s'enfonce sous la cage de son escalier.

Cette église, qui forme un contraste choquant avec l'élégante chapelle de l'hospice, et même avec plusieurs maisons de la ville dont les propriétaires sont plus splendidement logés que le Dieu des chrétiens, accuserait le mauvais goût ou l'indifférence des habitans, s'ils ne faisaient pas de généreux efforts pour la remplacer par un autre monument plus digne de notre ville et de notre époque; mais, hélas ! il ne suffit pas de reconnaître l'urgence et la nécessité d'une telle entreprise : il faudrait, pour la mener à bonne fin, plus d'écus que n'en contiennent nos bourses, ou bien qu'un nouveau Gilles de Laval nous vînt encore en aide.

En 1381, Jeanne de Retz, surnommée *la Folle,* donna à Jean IV, duc de Bretagne, ses châtellenies de Machecoul, Prigny et Pornic. L'année suivante, elle l'autorisa à en prendre possession; mais elle ne tarda pas à se repentir de s'être dépouillée de ses biens au profit du duc, et elle lui fit un procès. Le

différend fut soumis à l'arbitrage du duc de Bourgogne et du comte de Flandre, qui donnèrent gain de cause à Jeanne la Folle : par leur sentence, rendue le 24 avril 1399, ils prononcèrent la nullité de la donation, et condamnèrent le duc à restituer les biens et droits qu'elle comprenait, et, de plus, à payer seize mille livres, à titre d'indemnité des fruits perçus pendant l'indue jouissance.

En exécution de cette sentence, Gilles d'Elbiest, capitaine de Nantes, fut chargé de remettre Jeanne de Retz en possession de son château de Pornic.

Il paraît qu'il était dans la destinée de ce château d'appartenir successivement à deux fous; car, après la mort de Jeanne, il passa aux mains de Gilles de Retz, qui était encore plus fou qu'elle. Ce seigneur, qui faisait argent de tout, et le prodiguait sans mesure, pour satisfaire ses nombreux et bizarres caprices, vendit en 1437, à Jean V, duc de Bretagne, le château de Pornic, avec diverses autres propriétés, pour la modique somme de trois mille huit cent cinquante livres.

Jean V, informé que Gilles de Retz avait été interdit par arrêt du parlement de Paris, et qu'il lui avait été formellement défendu de vendre ou d'acheter, n'était pas tranquille sur le sort de son acquisition. Il chargea son fils puîné, Pierre de

Bretagne, de se rendre à Niort, où se trouvait alors le roi Charles VII, pour tâcher d'en obtenir la ratification des ventes consenties à son profit par Gilles de Retz; mais le roi, qui connaissait l'état d'interdiction de ce seigneur et ses extravagantes prodigalités, refusa la ratification qu'on lui demandait, et fit notifier à l'envoyé du duc l'arrêt du parlement de Paris. De leur côté, les parens de Gilles firent la même notification au duc lui-même, et ils adressèrent, en outre, une requête au parlement de Rennes, pour le supplier de rendre un arrêt conforme à celui de Paris.

Jean V, qui avait peu de confiance dans son droit, ne voulut point s'engager dans une lutte judiciaire : il eut recours à son épée, *ultima ratio regum*. Il s'empara de toutes les places que Gilles possédait dans ses États, et il en confia la défense à des capitaines dont il connaissait la valeur et la fidélité : il mit le château de Pornic sous la garde de Gilbert Vulgast, qui s'engagea par écrit à le lui conserver.

Les parens de Gilles étaient apparemment de hauts et puissants seigneurs, puisque, usant à leur tour de représailles, ils osèrent s'emparer des châteaux que le duc possédait sur le territoire français, et qu'ils y mirent des garnisons. Mais, soit qu'ils

ne fussent pas assez forts pour reprendre, à main armée, le château de Pornic, soit qu'ils eussent porté la guerre sur un autre théâtre, toujours est-il que Jean V resta en possession de ce château jusqu'à sa mort, arrivée le 29 août 1442. Ses successeurs, François I[er], Pierre II et Arthur III, ont continué de le posséder jusqu'en 1459, époque à laquelle il rentra dans les mains des ducs de Retz, ses anciens et légitimes propriétaires; mais on ignore pourquoi et à quel titre il leur fut restitué. Tout ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve la preuve de cette restitution dans un aveu rendu le 7 juin 1459, par lequel les vassaux de la châtellenie de Pornic reconnaissent qu'elle appartient, avec tous ses droits et franchises, à René de Machecoul, sire de Retz.

Deux ans auparavant, c'est-à-dire en 1457, Arthur III, qui possédait alors cette châtellenie, avait créé à Pornic une foire, dont il avait fixé le jour au 15 juin, et qui se tient encore aujourd'hui à la même époque; il avait, en outre, permis aux habitans d'y établir un marché hebdomadaire, dont il leur avait laissé le droit de choisir eux-mêmes le jour, mais à condition que ce jour-là il ne se tînt aucun autre marché dans un rayon de six lieues autour de Pornic.

Après la mort de René de Machecoul, le château de Pornic échut à Jeanne de Retz, épouse de François de Chavigny. Elle le transmit à son fils, André de Chavigny, qui le posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1502.

André ne laissait point d'enfans. Sa succession donna lieu à de nombreux procès entre ses héritiers collatéraux; mais l'un d'eux, Georges Tournemine, plus puissant que les autres, ou ayant peut-être des droits plus légitimes, obtint gain de cause, et fut mis en possession de la châtellenie de Pornic. Après sa mort, cette châtellenie échut à Françoise Tournemine, sa fille, mariée en troisièmes noces avec Claude d'Annebaud.

Nos annales présentent encore ici une lacune qu'il est impossible de combler. Nous y voyons bien que le château de Pornic a appartenu aux ducs de Villeroy jusqu'en 1770, époque à laquelle ils le vendirent, avec le château de Prigny, au marquis de Brie-Serrant; mais elles ne nous apprennent pas quand et à quel titre les ducs de Villeroy en étaient devenus propriétaires.

En 1562, l'hérésie de Calvin fut apportée à Pornic, et elle y fit rapidement d'assez nombreux prosélytes; car l'attrait toujours si puissant de la nouveauté, et le moyen si commode qu'offrait le calvi-

nisme de gagner le ciel, sans avoir besoin de rien faire pour le mériter, devait nécessairement séduire bien des esprits; mais, bien que deux cultes rivaux, s'exerçant en face l'un de l'autre dans l'étroite enceinte d'une petite ville, dussent avoir divisé les familles et engendré bien des haines, rien n'indique que ces dissentimens religieux aient amené, entre les habitans, aucune de ces collisions sanglantes, qui presque partout ailleurs décimaient et déshonoraient les deux partis. On se bornait à se maudire, à se damner réciproquement, à se quereller peut-être; mais on n'allait pas plus loin.

Grâce au caractère pacifique de la population, les calvinistes de Pornic pouvaient donc exercer assez librement leur culte; mais, après le massacre de la Saint-Barthélemy, ils se trouvèrent exposés à un bien grand danger : ils furent menacés de subir le même sort que leurs coreligionnaires de la Capitale. Louis de Bourbon, qui était alors gouverneur de la Bretagne, voulant se montrer le digne émule de Charles IX et de sa mère, donna l'ordre d'exterminer tous les huguenots (1) qui habitaient sa pro-

(1) On a fait plusieurs versions pour expliquer le nom de *huguenots,* donné aux calvinistes; voici celle qui me semble la plus vraisemblable : dans une conférence en latin qui eut lieu entre eux et le cardinal de Lorraine, leur orateur commença son discours par ces

vince. Cet ordre barbare fut transmis, le 26 août 1572, au maire et aux trois échevins de Nantes; mais ces courageux citoyens refusèrent de le faire exécuter. L'un de ces trois échevins se nommait Aimé-Adam Tartifume ; et, soit qu'il fût plus connu que ses collègues, soit, comme le croit M. Chevas, qu'il possédât des propriétés dans notre ville, les calvinistes de Pornic donnèrent par reconnaissance à la rue qu'ils habitaient le nom de *Tartifume*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

La funeste et impolitique révocation de l'édit de Nantes vint encore, en 1685, réveiller le fanatisme religieux, et livrer les sectes dissidentes à de nouvelles persécutions; mais elles n'atteignirent point les huguenots de Pornic, qui ne furent ni troublés ni inquiétés dans l'exercice de leur culte. On se borna à employer à leur égard les armes de la persuasion, les seules dont on devrait toujours faire usage en pareil cas; car les conversions qui s'opèrent à coups de sabre, sont en général fort peu sincères.

Il y avait à cette époque à Pornic un curé, nommé Fouon. C'était un prêtre pieux, éclairé,

---

mots : *Huc nos;* mais il ne put retrouver la fin de sa phrase, et resta court. Or, ce serait à l'occasion de ce malencontreux *lapsus linguæ,* que de *huc nos* on aurait fait, par contraction, huguenots.

plein de zèle, mais doué d'un esprit sage et conciliant. Il s'appliqua à ramener doucement dans le giron de l'Église ses brebis égarées. Le ciel bénit et couronna ses efforts : tous les calvinistes de Pornic abjurèrent leur hérésie, et revinrent à la foi de leurs pères.

Cet heureux événement, qui comblait de joie tous les habitans, donna lieu à de grandes réjouissances. Elles se terminèrent par une procession publique, à la suite de laquelle les nouveaux convertis allèrent planter eux-mêmes, sur le rocher qui entoure la base de la grosse tour du château, une croix en pierre de grès, qu'on nomma alors, et qu'on appelle encore aujourd'hui, *la Croix des Huguenots;* mais ce signe commémoratif de leur retour au catholicisme présente une singularité dont il est difficile de deviner le motif ou le but. Le pied de la croix, au lieu d'être vertical, est fortement incliné vers le midi. Or, ce n'est ni le vent ni le tems qui ont pu le faire dévier de la ligne perpendiculaire; car on peut se convaincre que le trou dans lequel il est enfoncé ne s'est pas élargi, et qu'il le remplit tout entier. Son inclinaison n'est donc pas accidentelle : elle lui a été donnée à dessein. Mais dans quel but? Était-ce un emblème de la chute prochaine du calvinisme? Était-ce un

hommage rendu à la vraie croix? Rien ne nous l'apprend, et le champ reste ouvert à toutes les conjectures.

Le pape, informé que c'était au zèle, à la persévérance et aux conseils éclairés du curé Fouon qu'était due la conversion des calvinistes de Pornic, voulut lui en prouver sa reconnaissance. Il lui envoya une cassette qui renfermait un fragment du crâne de sainte Chrédience, avec une bulle attestant l'authenticité de cette relique. En 1711, M. Poulain, qui avait succédé à M. Fouon, fit solennellement l'ouverture de la cassette : il en retira la précieuse relique, et il l'exposa à la vénération des fidèles; mais, à partir de cette époque, elle n'a plus reparu, ou, du moins, il n'en est plus fait mention. Il est probable qu'elle aura été anéantie pendant l'orage révolutionnaire, ou que, pour la soustraire à la fureur des iconoclastes, on l'aura cachée dans quelque lieu secret, où on la découvrira peut-être plus tard.

CHAPITRE IV.

Siége du château de Pornic par Henri IV. — Réfutation. — Date de la chaussée. — Discussion au sujet d'une pierre trouvée dans ses murs. — Date de la construction de la halle. — Son prétoire. — Sa tour pyramidale. — Transition.

Je vois, dans les notes de M. Hoiry, qu'en 1589, Henri IV assiégea le château de Pornic, et qu'il ne put s'en emparer. Je ne sais où M. Hoiry a puisé ce fait : je désirerais bien qu'il fût vrai, car ce serait un grand honneur pour notre pays d'avoir triomphé du plus vaillant prince de l'Europe; mais c'est une gloire que nous n'avons pas, je crois, le droit de revendiquer.

Il n'y a pas de rois dont l'histoire soit plus populaire et mieux connue que celle de Henri IV. On a recueilli jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux particularités les plus insignifiantes de sa vie politique et privée. Comment donc se ferait-il que

pas un seul de ses historiens n'eût parlé du siége du château de Pornic, et du honteux échec qu'il y aurait subi? Il y a quelque chose de plus décisif encore : c'est que c'est précisément dans l'année où l'on place ce prétendu siége, que mourut Catherine de Médicis, que Henri III fut assassiné, et que Henri IV, appelé à lui succéder, ne put monter sur le trône qu'après avoir combattu et vaincu la Ligue, qui voulait l'en exclure. Or, comprendrait-on qu'au milieu de tous ces grands événemens, qui devaient absorber toutes ses pensées, et qui rendaient impérieusement nécessaire sa présence sur les lieux où se jouait sa couronne, Henri IV aurait pu songer à aller attaquer un château situé à l'extrémité de la France, sur les bords de l'Océan, et dont la position excentrique ne pouvait ni servir de base à ses opérations militaires, ni avoir aucune influence sur la province de Bretagne, dont il est séparé par la Loire? Une telle entreprise, accomplie dans de telles circonstances, eût été un véritable trait de folie; et le Béarnais était trop fin, trop prudent et trop habile, pour qu'on puisse l'en supposer capable.

Je trouve aussi, dans les notes de M. Hoiry, cet autre fait, que, lors de la démolition des moulins à eau, construits sur la chaussée de Pornic, on dé-

couvrit une pierre enfouie dans l'épaisseur d'un mur, et sur laquelle on lisait distinctement le millésime de 1105 : d'où M. Hoiry conclut que c'est à cette date que remonte l'établissement des moulins ; mais cette conséquence ne me paraît pas logiquement acceptable.

D'abord, on ne comprendrait pas qu'on eût caché dans un mur, où personne ne pouvait la voir, une pierre qui aurait été destinée à indiquer l'âge soit de l'usine, soit de la chaussée sur laquelle elle était bâtie.

D'un autre côté, on ne voit point figurer cette chaussée sur le plan de Pornic, dressé en 1600 : ce qui semble prouver qu'à cette époque, elle n'existait pas encore; car ce plan représente, dans ses plus minutieux détails, tous les édifices, toutes les maisons qui composaient alors la ville, et il serait bien étrange que l'auteur eût omis ou dédaigné d'y faire figurer la chaussée, qui en était le monument sinon le plus beau, du moins le plus nécessaire.

On peut donc présumer, avec assez de vraisemblance, que la pierre dont il s'agit provenait de la démolition de quelque vieil édifice, et que, devenue inutile, elle aura été employée, pêle-mêle avec les autres matériaux de même espèce, dans la construc-

tion des moulins; mais s'il est vrai, comme tout l'annonce, que la chaussée ne compte à peine que deux cents ans d'existence, il faut avouer que les anciens seigneurs de Pornic n'étaient guère riches, ou qu'ils prenaient bien peu de soucis des besoins et des intérêts de leurs vassaux, pour les avoir laissés, pendant plusieurs siècles, sans aucune communication avec toute la contrée qui est au midi du port et du canal.

La même incertitude n'existe pas sur l'âge de la halle. La date de sa construction est gravée sur la façade du pilier qui regarde la rue du Calvaire. Elle porte le millésime de 1609. Il est probable que c'est à peu près vers la même époque qu'a dû être construite la chaussée, puisque ces deux monumens ne figurent point sur le plan de 1600. Ce qui donne quelque poids à cette conjecture, c'est que la halle, qui n'avait et ne pouvait avoir d'autre destination que la tenue des foires et des marchés, n'eût pas atteint son but, si l'on n'eût pas établi une voie charretière entre la ville et les villages qui sont situés au midi du canal; car, sans la chaussée, il eût été impossible ou du moins très-difficile aux habitans de ces villages de conduire leurs bestiaux et de transporter leurs denrées aux foires et marchés de Pornic.

C'est au duc de Villeroy, alors seigneur du duché de Retz, qu'on est redevable de la construction de la halle, et probablement de la chaussée, qui en était le complément nécessaire. Sur la toiture de cette halle, s'élevait une tour pyramidale en pierre, surmontée d'une croix. Cette tour, qui surchargeait trop l'édifice, fut démolie; elle a été reconstruite avec les mêmes pierres, et dans la même forme, sur la route de Bourgneuf, vis-à-vis le bois d'Étréau, où on la voit encore aujourd'hui.

La halle renfermait, du côté du midi, une vaste chambre, élevée d'environ quatre mètres au-dessus du sol. C'était dans cette chambre, appelée *Prétoire,* nom qu'elle conserve encore, que se rendait la justice. Il n'en reste plus que le plancher et les cloisons bourrées de foin, suivant l'usage de cette époque. Mais j'ai vu, dans ma jeunesse, les énormes bancs en bois de chêne sur lesquels siégeaient les juges, et où ils devaient être un peu moins à l'aise que les chanceliers de l'Échiquier sur leurs sacs de laine.

C'est au commencement du VIIIe siècle que fut fondé l'hospice civil de Pornic. Cet établissement a traversé, depuis son origine jusqu'à nos jours, bien des phases diverses. Il m'a paru plus convenable de les raconter toutes successivement et sans

interruption, plutôt que de les scinder par des faits qui, leur étant étrangers, en détruiraient la liaison et en affaibliraient l'intérêt. Ce chapitre sera par conséquent fort long, et fastidieux peut-être, à cause des nombreux détails dans lesquels il me faudra entrer; mais les personnes à qui ces détails sembleraient peu intéressans, pourront les passer et arriver d'un bond au chapitre VI.

CHAPITRE V.

Histoire spéciale de l'hospice de Pornic.

Sur le terrain qu'occupent aujourd'hui les bâtimens de cet hospice, existait autrefois un vieux manoir, flanqué de quatre tourelles, et qu'on appelait *Mont-Plaisir*, nom heureux, que justifiaient l'élévation et la beauté du site, et que, pour ce double motif, on aurait dû lui conserver.

Ce manoir, dont les propriétaires originaires sont inconnus, fut acheté, en 1621, par Jean de Bruc, procureur général des États de Bretagne. Il avait épousé Marie Veniero, fille de Francisco Veniero, noble vénitien, marié à Jeanne de la Touche (1).

---

(1) Jeanne de la Touche avait un oncle, nommé François de la Touche, qui habitait probablement la maison qui porte encore aujourd'hui son nom, et qui l'avait communiqué à la rue sur laquelle elle est située. Il est regrettable qu'on ait enlevé à cette rue ce nom historique, et consacré par un long usage, pour lui substituer le nom impropre de *route de Paimbœuf*.

Du mariage de Jean de Bruc et de Marie Veniero sont issus quatre enfans. L'un d'eux, René de Bruc, qui s'est rendu célèbre par ses poésies, hérita du vieux manoir, et il prit, à cette occasion, le titre de marquis de Mont-Plaisir, titre que ses descendans ont continué de porter jusqu'en 1810, époque à laquelle s'éteignit sa postérité directe dans la personne de Marie-Modeste-Charlotte de Bruc de Mont-Plaisir, décédée femme ou veuve de Jules-Gaspard Aymard, duc de Clermont-Tonnerre, dont elle n'a pas eu d'enfant. Mais il y avait déjà près d'un siècle que la propriété dont elle portait le nom avait été vendue à Gabriel Paynot, sieur du Marais, et avocat au Parlement. L'on va voir tout à l'heure qu'elle ne pouvait pas tomber en des mains plus bienfaisantes et plus généreuses.

Un édit de 1662 avait enjoint aux villes et aux gros bourgs de fonder des hôpitaux pour y recevoir les malades pauvres. En exécution de cet édit, les paroisses de Pornic, Sainte-Marie, Saint-Michel, du Clion et de Chémeré, se réunirent, pour construire un hôpital à frais communs ; mais elles ne purent réaliser la somme nécessaire pour faire face à une aussi grande dépense, et le projet fut abandonné.

Cinquante ans plus tard, ce projet fut repris

par Gabriel Paynot, qui se chargea seul de l'exécuter.

Il s'agissait, d'abord, de trouver un terrain qui pût réunir toutes les conditions propres à ce genre d'établissement. Or, nul autre ne pouvait être mieux approprié à une telle destination que le domaine de Mont-Plaisir. Son immense enceinte, la haute élévation de sa surface, sa légère inclinaison vers le midi, ses points de vue admirables, ses horizons sans bornes, son air toujours vif et pur, tout semblait indiquer que c'était la nature elle-même qui avait formé ce domaine, pour en faire la demeure des malades. Mais, plus ce séjour était délicieux, plus il devait en coûter à son propriétaire de s'en séparer; et cependant Gabriel Paynot ne recula pas devant ce grand sacrifice: il abandonna généreusement à la ville son beau domaine du Mont-Plaisir, pour y fonder un hospice.

Mais il ne suffisait pas de posséder un vaste terrain; il fallait, pour l'approprier à sa nouvelle destination, y construire des bâtimens, des salles, une chapelle, un cimetière. Il fallait, en outre, et par-dessus tout, assurer à l'établissement naissant des revenus suffisans pour le faire vivre et fonctionner. Or, toutes ces dépenses eussent excédé de beaucoup les ressources de la ville; et ce fut

encore Gabriel Paynot qui se chargea d'y pourvoir. Il ajouta au don du terrain de Mont-Plaisir celui de sa propriété du Marais, et, de plus, seize mille livres en argent, somme considérable à cette époque. Grâce donc à toutes ces généreuses libéralités, l'hôpital fut construit, et se trouva doté d'un revenu de douze à treize cents livres, qui représentaient plus de trois mille francs de notre monnaie.

Gabriel Paynot n'avait pas une philanthropie étroite et égoïste : il ne voulut pas que l'asile, qu'il ouvrait aux pauvres de Pornic, fût fermé à ceux des paroisses voisines. Il imposa l'obligation d'y recevoir les malades indigens des paroisses de Sainte-Marie, Saint-Michel, du Clion et de Chauvé. Il n'en a exclu que la paroisse de la Plaine, probablement pour la punir d'avoir refusé de s'associer, en 1662, au projet avorté de la fondation d'un hôpital à Pornic.

Ce généreux bienfaiteur de l'humanité souffrante avait assurément acquis les droits les plus incontestables à la reconnaissance de ses concitoyens; mais il ne paraît pas qu'ils aient songé à la lui témoigner par quelques signes extérieurs ; car ils n'ont placé, dans l'édifice qu'il avait fondé, ni son buste, ni son portrait, pas même une simple ins-

cription rappelant le souvenir de ses bienfaits. Une occasion s'est présentée, de nos jours, de réparer leur oubli et de payer à sa mémoire le juste tribut d'hommages qu'elle mérite. Malheureusement, l'on n'en a profité qu'à demi. On a ouvert récemment une rue nouvelle à travers le vaste enclos du Mont-Plaisir. Un étroit escalier en sautoir, perpendiculaire à cette rue, suit la déclivité du terrain jusqu'à la basse ville. Or, c'est à cet obscur escalier qu'on a donné le nom de *Gabriel Paynot*, tandis qu'il eût été, ce me semble, plus convenable d'attribuer ce nom vénéré à la belle et large rue qui traverse, dans toute sa longueur, la propriété dont il s'était si généreusement dépouillé en faveur des pauvres.

Louis XV rendit à Gabriel Paynot un hommage plus digne. Instruit que c'était à ce généreux citoyen qu'était due la fondation de l'hôpital de Pornic, il s'en déclara le protecteur par lettres patentes du mois de juillet 1721, et il permit que ses armes fussent placées sur la porte principale de cet établissement, où elle sont restées jusqu'à la révolution de 93. Il ne se borna pas à cette glorieuse, mais stérile manifestation de l'intérêt qu'il portait à notre hôpital. Huit ans plus tard, en 1729, il rendit une ordonnance, par laquelle il attribuait

à cet établissement le quart des amendes auxquelles seraient condamnés les habitans des cinq paroisses qui avaient le droit d'y faire admettre leurs pauvres.

La même année, eut lieu la bénédiction de la chapelle. Cette cérémonie se fit par messire Aubin, curé du bourg des Moutiers, délégué à cet effet par l'évêque de Nantes.

L'hôpital fut administré, à son origine, par le procureur fiscal de Pornic, les curés des cinq paroisses qui y avaient droit, et trois des principaux bourgeois de chacune de ces paroisses, élus par le suffrage de leurs concitoyens. Mais, pour dédommager tous ces administrateurs des soins et des pertes de tems que leur imposait le service de cet établissement, ils furent déclarés exempts de toute contribution aux charges publiques. L'hôpital fut lui-même également affranchi de toute levée de deniers, pour la guerre, le guet et les fortifications.

On ne tarda pas à reconnaître que le personnel des administrateurs était beaucoup trop nombreux. Le service en souffrait plus qu'il n'y gagnait, parce qu'il était rare que tant d'hommes s'entendissent entre eux, et que leurs perpétuelles divisions paralysaient, ne faisaient même que trop souvent

échouer les mesures les plus sages et les plus utiles. Le nombre des administrateurs fut donc considérablement réduit; et, ce qui valait mieux encore, on fit venir de Nantes une sœur hospitalière, nommée Le Roy, à laquelle on confia la direction à peu près exclusive de l'hôpital : et alors le service se fit avec beaucoup plus d'ordre et de régularité.

Déjà les revenus de cet établissement avaient beaucoup augmenté. Ils n'étaient, à l'origine, que de 12 à 1300 livres, et ils s'étaient progressivement élevés jusqu'à 1600 livres.

En 1739, la veuve Donatien Le Ray, demeurant en la paroisse de la Plaine, fit don à l'hôpital d'une somme de mille livres. Ce don fut accepté, parce qu'il était fait sans condition; mais on refusa un autre don de pareille somme de mille livres et de trois lits garnis, offerts, en 1748, par une autre femme de la Plaine, dont le nom est resté inconnu, parce que la donatrice y mettait pour condition que les malades de sa paroisse fussent reçus à l'hôpital. Or, c'eût été contrevenir à l'intention du fondateur, qui les en avait formellement exclus. Mais, cent ans plus tard, on montra un peu moins de respect pour cette intention, dans une circonstance toute semblable. Alors, il est vrai, il s'agis-

sait d'une somme vingt-trois fois plus considérable ; et devant cette raison sans réplique tous les scrupules se turent.

Vers 1750, les administrateurs s'engagèrent imprudemment dans un procès qui aurait pu compromettre l'avenir de l'établissement confié à leurs soins. Se fondant sur l'édit de Louis XV qui avait affranchi l'hôpital de toute contribution aux charges publiques, ils prétendirent que cette exemption devait également s'appliquer aux droits seigneuriaux, dus à Henri de Chevigné, seigneur du Bois-Massé, dans le fief duquel était situé le domaine du Mont-Plaisir. Ils avaient en conséquence obstinément refusé d'acquitter ces droits, qui, en s'accumulant, pendant une longue suite d'années, s'élevaient à la somme énorme de 6,255 livres. Henri de Chevigné, fatigué de leur longue résistance, se décida enfin à leur intenter un procès, et il l'aurait infailliblement gagné ; mais, avant de recourir à ce moyen extrême, il voulut faire encore une dernière tentative de conciliation. Il se présenta un jour devant les administrateurs, réunis à l'hôpital. Il leur représenta que Louis XV avait bien pu affranchir cet établissement de toutes les charges dues à l'État ; mais qu'il n'avait eu ni le droit ni la volonté de le soustraire à ses redevances

particulières envers le seigneur du fief, parce que ces redevances, prenant leur source dans le régime féodal, qui régissait alors la France, constituaient au profit du seigneur du fief un droit acquis, auquel l'édit n'avait pu porter aucune atteinte. Les administrateurs, forcés de reconnaître qu'ils avaient fait une fausse interprétation de cet édit, avouèrent franchement leur erreur; mais ils implorèrent la pitié de Henri de Chevigné en faveur des pauvres malades, qui resteraient privés de tout secours, si toutes les ressources de l'hôpital étaient absorbées par la somme qu'il leur réclamait. Ses adversaires durent s'applaudir d'avoir fait appel à son humanité; car il ne se contenta pas de réduire la dette : il l'abolit tout entière, et l'hôpital fut sauvé. On verra plus tard comment il fut récompensé de cette noble et généreuse action.

En 1752, M. Bouyer, capitaine de navire, légua mille livres à l'hôpital, à condition que, tous les jeudis de chaque semaine, il serait dit une messe et donné un salut, pour le repos de son âme.

En 1764, la veuve Jarnioux, de la paroisse de Sainte-Marie, légua aussi au même établissement pareille somme de mille livres; mais elle ne lui imposa aucune charge onéreuse.

Grâce à toutes ces libéralités connues, et à plu-

sieurs autres restées secrètes; grâce aussi au bon ordre et à l'économie qui régnaient dans les dépenses, l'hôpital se trouvait dans une situation financière excellente. Non-seulement il était en mesure de pourvoir à tous les besoins du service, mais il possédait, en outre, une réserve de huit mille livres, que ses administrateurs prêtèrent en 1766 aux frères bénédictins de Saint-Jacques à Nantes; mais soit qu'on leur eût accordé un trop long terme, soit qu'on eût négligé d'exiger le remboursement à l'expiration du délai convenu, toujours est-il que cette créance subsistait encore en 1791. Malheureusement, à cette époque, les droits les plus sacrés n'étaient plus respectés; et les huit mille livres allèrent s'engloutir dans le gouffre révolutionnaire, avec les biens des moines, qui en faisaient toute la garantie.

De 1766 à 1792, on ne trouve, dans les archives de l'hôpital, que des délibérations sur des comptes rendus, sur des renouvellemens de baux, et autres détails d'administration, qui n'auraient aujourd'hui aucun intérêt; mais, à partir de cette dernière époque, cet établissement entre dans une ère nouvelle, où les catastrophes vont désormais succéder rapidement à sa prospérité toujours croissante.

L'hôpital était habituellement desservi par trois

sœurs; mais, en 1792, il n'en restait plus que deux, dont l'une, nommée Guichet, était de Pornic. Ces deux sœurs, élevées dans les plus purs principes de la doctrine catholique, refusèrent d'assister aux messes de M. Mouillard, alors curé de la paroisse, parce qu'il avait prêté serment à la constitution civile du clergé, et que, par conséquent, il était considéré comme prêtre schismatique.

Les administrateurs, déjà fortement imbus des idées nouvelles, virent dans le refus des deux sœurs un crime de lèse-nation, et, sans respect pour les droits sacrés de la conscience, ils les chassèrent de l'hôpital, et les remplacèrent par la *citoyenne* Chamaillard.

La brutale expulsion de ces deux saintes filles enlevait aux pauvres malades leurs anges gardiens, pour les confier aux soins mercenaires d'une femme qui n'avait aucune expérience, aucune connaissance pratique des devoirs de sa charge, devoirs pénibles et qu'on ne remplit jamais, à prix d'argent, avec ce zèle, ce dévouement, cette abnégation sans bornes, que la religion seule peut inspirer, parce qu'elle seule peut en payer le prix.

L'année suivante, on eut à déplorer un malheur d'un autre genre et beaucoup plus difficilement réparable. Les Vendéens, s'étant emparés de Pornic,

ne respectèrent pas plus l'asile des pauvres, que la demeure des riches. Ils brûlèrent le cellier et le pressoir de l'hôpital, pillèrent la lingerie, et en emportèrent une telle quantité de draps, de nappes, de serviettes, que, d'après l'inventaire qui en fut dressé après leur départ, la perte fut évaluée à onze cents francs.

Cet odieux brigandage, qui s'accordait assez mal avec les préceptes de la religion, dont ils se disaient les défenseurs, avait complétement désorganisé le service des malades; mais, ce qui est plus odieux encore, c'est que l'œuvre de destruction, si cruellement commencée par les Vendéens, fut achevée et consommée par ceux-là mêmes qui auraient dû en être les réparateurs.

A son origine, l'hôpital possédait huit lits, et environ treize cents livres de revenus. En l'an II de la République, il comptait vingt-quatre lits, et ses revenus s'élevaient à trois mille quatre cent quatre-vingt-huit francs, c'est-à-dire qu'ils avaient presque triplé dans l'espace de soixante-treize ans. Tel était l'état florissant de cet établissement, lorsque les hommes qui gouvernaient alors la France, promulguèrent, le 23 messidor an II, une loi qui ordonnait la confiscation et la vente, au profit de la nation, des biens immeubles d'un grand

nombre d'hospices. Celui de Pornic fut compris dans cette mesure sacrilége, qui s'attaquait à la propriété des pauvres, la plus respectable de toutes. On dépouilla donc l'hôpital, en vertu de cette loi impie, de tous ses biens immeubles, de ses rentes et de ses autres droits réels. On ne lui laissa que l'enclos improductif de Mont-Plaisir, avec les bâtiments qu'il renfermait, et, de plus, quelques terrains, situés dans des communes éloignées, parce que probablement on ne savait pas qu'ils en dépendissent.

Voilà comment ces hommes, qui se proclamaient les amis du peuple, les protecteurs et les vengeurs de ses droits méconnus, savaient concilier leurs actes avec leur langage! Mais telle a toujours été en France la puissance des mots, qu'il suffit d'affirmer qu'on agit au nom et dans l'intérêt du peuple, pour justifier ou faire excuser les plus grands crimes.

Trois ans plus tard, les idées d'humanité et de justice, si longtems violées et outragées, commencèrent à reprendre leur empire. On reconnut que la spoliation du patrimoine des pauvres avait été une mesure aussi inique que barbare; et une loi du 14 vendémiaire an V ordonna d'attribuer aux hospices tous les biens confisqués sur les émigrés,

et qui n'étaient pas encore vendus. C'était réparer une injustice par une autre injustice; car les nobles n'avaient fui sur la terre étrangère que pour soustraire leur tête à la guillotine, et cet exil forcé n'avait pas pu donner à ceux qui l'avaient rendu nécessaire le droit de s'emparer de leurs biens: mais on était encore à cette époque sous l'influence des préjugés révolutionnaires, qui avaient habitué la nation à considérer les nobles comme étant hors de la loi commune, et comme n'appartenant plus à la grande famille des Français. En exécution donc de la loi du 14 vendémiaire, une commission fut chargée d'estimer la valeur des pertes éprouvées par l'hospice de Pornic. Elle les évalua à la somme de 40,680 francs; et, pour l'en indemniser, on lui donna trois métairies et un pré, qui avaient été confisqués sur Chevigné de Bois-Cholet, l'un des héritiers de cet Henri de Chevigné du Bois-Massé qui avait si généreusement déchargé l'hospice d'une dette de plus de six mille livres. Ainsi, par une singulière dérision du sort, c'était avec les propriétés de son bienfaiteur, que l'hospice remplaçait celles qu'on lui avait volées, et qu'il s'enrichissait aux dépens d'une famille qui l'avait préservé lui-même de sa ruine; mais cette flagrante iniquité n'eut heureusement qu'une durée passa-

gère. Dès l'année suivante, Bonaparte, alors premier consul, fit restituer aux émigrés tous ceux de leurs biens qu'on avait attribués aux hospices.

Cette mesure était tout à la fois juste et politique ; mais elle enlevait à notre hospice ses dernières ressources. Il fallut en renvoyer les malades, et fermer de nouveau ses salles ; mais les autres parties de cet établissement furent affectées au logement des curés de la paroisse, dont le presbytère avait été vendu.

Cet état de choses subsista jusqu'en 1807, où Napoléon, devenu empereur, alloua, par un décret en date du 9 mars, à l'hospice de Pornic, une somme de 20,990 francs, pour l'indemniser de ses pertes. La réparation était incomplète et tardive ; mais elle améliorait du moins beaucoup la situation de cet établissement. A l'aide de ce secours et du produit de quelques immeubles, échappés au naufrage, ses revenus s'élevèrent à la somme de 1360 francs ; mais comme ces revenus étaient néanmoins insuffisans pour réorganiser le service des malades, un arrêté du préfet de la Loire-Inférieure en ordonna la répartition entre les cinq communes intéressées, à la charge de les distribuer aux pauvres de leurs communes respectives.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1838 ;

mais, à cette époque, Pornic avait pour maire M. Guichet. C'était un ancien capitaine de navire. Il avait le caractère violent et irascible, les formes rudes et repoussantes; mais il était doué d'une grande énergie et d'une volonté de fer, qui ne reculait devant aucun obstacle. Il entreprit de rendre l'hospice à sa destination primitive, et il eut la gloire d'y réussir. Il lui fallut soutenir une lutte longue et opiniâtre contre les maires des quatre autres communes, qui se liguèrent entre eux, pour combattre son projet à outrance, parce qu'ils trouvaient bien mieux leur compte à recevoir leur part des revenus de l'hospice, qu'à recouvrer le droit, trop souvent illusoire, d'y envoyer leurs malades; mais M. Guichet opposa à tous leurs efforts son indomptable énergie, et il triompha enfin de tous les obstacles qu'on lui suscitait. Il fut autorisé par l'administration supérieure à remettre l'hospice en activité, et à le rouvrir aux malades.

C'était un beau succès, mais qui risquait de rester stérile; car il ne suffisait pas d'avoir fait décider en principe la restauration de l'hospice : il fallait de l'argent, pour pourvoir aux dépenses de premier établissement; car tout était à refaire sur nouveaux frais. La lingerie avait été pillée; les

meubles étaient vieux et usés; les lits à quenouille étaient vermoulus.

M. Guichet ne se laissa point décourager par toutes ces difficultés. A force de sollicitations, il obtint du préfet un secours de 1740 francs. Il fit vendre aux enchères tous les tristes débris de l'ancien mobilier; et, à l'aide de ces faibles ressources, il parvint à reconstituer un ameublement convenable. Puis, après avoir fait évacuer le logement occupé par le curé, et institué une commission administrative, il fit venir de la communauté de Torfou deux sœurs hospitalières, auxquelles il confia la direction du service intérieur.

Grâce à toutes ces sages mesures, l'hospice sortit enfin du long repos où il sommeillait depuis près d'un demi-siècle, et renaquit à la vie; mais ses commencemens furent pénibles et laborieux. Ses ressources, trop restreintes, n'étaient pas, à beaucoup près, en rapport avec les besoins du service; mais les deux sœurs hospitalières y suppléèrent, à l'aide de mille expédiens ingénieux. Faisant de fréquens appels à la pitié des riches en faveur de leurs pauvres malades, s'occupant de tout, surveillant tout, dirigeant tout avec un ordre admirable et une rare habileté, ces deux saintes

filles ont su trouver le secret de pourvoir, avec des moyens insuffisans, à toutes les exigences, à toutes les nécessités de l'établissement confié à leurs soins. Voilà plus de vingt ans qu'elles usent leurs forces, leur santé et leur vie à ce rude labeur, sans jamais prendre un instant de repos; mais si leur profonde humilité leur interdit tout sentiment d'orgueil, qu'il me soit du moins permis de me faire ici l'interprète de la reconnaissance publique, en reportant sur elles la gloire et l'honneur de l'état florissant où est aujourd'hui parvenu notre hospice.

La chapelle de cet établissement était beaucoup trop exiguë. Elle ne contenait à peine que 30 à 40 personnes; mais, pour l'agrandir, il fallait encore de l'argent, et l'on n'en avait pas. Les sœurs firent des quêtes à domicile; des bazars furent organisés; un léger secours fut accordé par le Gouvernement; et, au moyen de toutes ces ressources, on put reconstruire une nouvelle chapelle sur de plus larges bases.

M. Jean-Baptiste Fouquet, ancien capitaine de navire, voulut contribuer à cette bonne œuvre : il y affecta une somme de mille francs, mais à condition qu'elle fût employée tout entière à la confection de l'autel, et que, pendant cinquante ans, il

serait dit, le jour de sa fête patronale, une messe basse pour le repos de son âme.

Cette charge, imposée à l'hospice par un homme qui s'était toujours montré assez indifférent en matière de religion, causa quelque surprise; mais elle n'avait rien que de fort naturel : car il est assez ordinaire de voir les vieillards revenir à la religion, quand leurs passions éteintes ne les abusent plus, et qu'ils peuvent alors mesurer de sang-froid tous les dangers de l'impiété.

M. Fouquet avait peu d'esprit; mais il était doué d'un grand courage. Pendant la guerre civile de 93, il s'était toujours montré l'un des plus braves, et s'était fait remarquer par quelques actions d'éclat; mais comme il aimait un peu trop à vanter ses exploits, on l'avait surnommé par dérision le *général La Fayette,* sobriquet qu'il prenait au sérieux, et qu'il était fier de porter, parce qu'il se croyait réellement digne d'être comparé à celui que l'on a appelé le Héros des deux Mondes, et qui, à mon avis, ne l'était ni de l'un ni de l'autre.

M. Fouquet, qui était allé finir ses jours à Nantes, et qui paraissait avoir pris l'hospice de Pornic en une affection toute particulière, l'institua son légataire universel. Ce legs se composait d'un riche mobilier, et d'une vigne, appelée le

Fief-Codet. Le mobilier fut vendu, et produisit une somme de 10,679 francs. La vigne fut réservée pour les besoins de l'hospice.

C'est en reconnaissance de ces généreuses libéralités envers cet établissement, qu'on lui a fait l'honneur de donner son nom à l'escalier qui contourne la maison qu'il habitait.

La nouvelle chapelle est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne; mais on lui a donné une direction différente. L'autel, qui était au couchant, a été placé au nord. Sa façade principale regarde le midi. Elle est séparée de la rue par un large escalier de huit marches, et par un terre-plein, flanqué de deux piliers. Une belle porte à deux battans s'ouvre sur cette façade, et on a pratiqué, sur le frontispice, une grotte à fond bleu, dans laquelle on a mis la statue de Notre-Dame de Bon-Secours, ayant la main droite levée et étendue vers le port, comme pour le bénir.

L'ensemble de cet édifice est simple, mais élégant et de bon goût. Il présente un contraste fâcheux avec l'église paroissiale, qui a l'aspect d'une grange.

En 1848, l'abbé Le Roux, alors aumônier de l'hospice, fit don à la chapelle d'une relique de sainte Anne, qui en est la patronne. Cette précieuse

relique, enchâssée dans le piédestal sur lequel est placée la statue de la sainte, est enfermée dans un petit compartiment ogival en cuivre doré.

L'année suivante, mourut M. François-Alexis Bocandé. Il avait fait, à la date du 2 décembre 1848, un testament mystique, dans lequel se trouvait un legs, au profit de l'hospice, d'un capital suffisant pour acheter onze cents francs de rentes sur l'État; mais à la charge d'y placer six lits de plus, dont deux pour les malades de Pornic, deux pour ceux du Clion, et les deux autres pour ceux de la Plaine.

Cette dernière disposition allait directement contre le but et l'intention, clairement manifestée, du fondateur de l'hospice, M. Gabriel Paynot; mais on n'y eut, cette fois, aucun égard, et le legs fut accepté sans modification : il eût peut-être mieux cependant valu le refuser; car il fallait construire une nouvelle salle, pour placer les six nouveaux lits, et imposer à l'hospice, pour leur entretien, un surcroît de dépense annuelle au moins égal, sinon même supérieur, au produit de la rente. Mais ce qui a probablement déterminé à accepter ce legs onéreux, c'est qu'il eût fallu tôt ou tard augmenter le nombre des salles, pour les mettre en rapport avec les besoins d'une population qui

tend sans cesse à s'accroître; et l'on a pensé que puisque ces frais étaient nécessaires et inévitables, mieux valait encore en grever le présent, pour en décharger l'avenir, afin d'en recueillir plus promptement les fruits.

Le bâtiment nouveau, qui est déjà en cours de construction, et presque aux deux tiers achevé, se composera d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, formant trois corps de logis d'égale grandeur; mais celui du centre sera plus avancé et plus élevé que les deux autres.

Ce superbe édifice, auquel on a donné un caractère presque monumental, peut, dès à présent, recevoir, dans ses vastes salles, un nombre de lits presque double de celui que pouvait contenir l'ancien hospice. Il sera donc possible d'y admettre des malades payans; et cet impôt, mis sur les riches au profit des pauvres, sera une source de nouveaux revenus. On peut aussi espérer que l'aspect grandiose de ce beau monument, en attirant plus les regards, rappellera mieux sa destination, et stimulera plus vivement la pitié en faveur des malheureux qu'il renferme.

En 1854, Mlle Victoire du Tressay de la Sicaudais légua à l'hospice une somme de sept mille francs, pour y fonder une école exclusivement affectée

à l'éducation des enfans pauvres de Pornic et des environs. L'intention était louable et généreuse; mais les moyens n'étaient pas proportionnés au but : car il est évident qu'avec sept mille francs, on ne pouvait pas construire une maison d'école, la meubler et y entretenir à perpétuité une institutrice. Mais Mlle de la Sicaudais, qui, à l'exemple du divin Maître, avait passé sur la terre en faisant le bien, était restée stationnaire dans ses idées, comme dans ses habitudes. Ayant en horreur toutes les innovations, tout ce qu'on appelle progrès, elle n'avait d'amour et de respect que pour les traditions du passé, dont elle avait religieusement conservé les mœurs et les usages, et qui faisaient la règle invariable de sa conduite. Or, comme autrefois une somme de sept mille francs eût été plus que suffisante pour la fondation d'une maison d'école, elle avait pensé qu'elle devait également suffire aujourd'hui. On comprit sa généreuse erreur; et, tant par respect pour sa mémoire, que pour ne pas priver les pauvres des bienfaits d'une éducation gratuite, on accepta son legs, quelque onéreux qu'il fût.

La même année, l'hospice reçut un autre legs, beaucoup plus avantageux, et qui aurait même assuré à cet établissement l'avenir le plus pros-

père, s'il n'eût été réduit. Par son testament, en date du 17 juin 1854, Mlle Marie Bonnet légua à l'hospice de Pornic : 1° la propriété du clos de vigne de la Bretonnière, qui avait appartenu à cet établissement, et qui avait été acheté, pendant la Révolution, par M. Poisson, son aïeul maternel ; 2° la nue-propriété de la métairie du Bois-Redoux, en la commune de Sainte-Marie ; 3° enfin la nue-propriété de tous les effets mobiliers garnissant la maison qu'elle occupait. L'usufruit de ces deux derniers articles était légué à Rosalie Driet, servante de la testatrice.

L'hospice a été chargé par le même testament, comme condition des avantages qu'il lui confère, de faire dire à perpétuité : 1° une messe tous les mois, pour le repos de l'âme de la testatrice ; 2° une autre messe, également tous les mois, à l'intention de sa servante, à compter du décès de cette dernière.

Mlle Marie Bonnet laissait pour héritiers deux cousins germains, qui étaient dans une position voisine de l'indigence. Ils protestèrent contre le testament qui les dépouillait, et, sur leur réclamation, un décret impérial du 23 avril 1856 réduisit à moitié les legs faits au profit de l'hospice. A la suite de cette décision, est intervenue entre les héritiers, la commission administrative et l'usu-

fruitière, une transaction, approuvée par l'autorité supérieure, et aux termes de laquelle le mobilier est resté, en pleine propriété, à Rosalie Driet, et la métairie du Bois-Redoux a été vendue au profit commun des trois intéressés. La part afférente à l'hospice dans le produit de cette vente s'est élevée à la somme de 13,444 francs.

Pour compléter la notice historique de cet établissement, il ne me reste plus à parler que de la salle d'asile, construite sur l'emplacement de l'ancien cimetière, dont les ossemens des morts avaient été préalablement transportés dans le cimetière communal; mais cette création nouvelle, plus onéreuse que productive, a eu lieu aux frais de la commune. L'hospice n'a fourni que le terrain, qui même lui sera rendu, dans le cas où la salle d'asile viendrait à perdre sa destination.

Telles sont les phases diverses que l'hospice a traversées depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il serait aujourd'hui très-riche, s'il n'eût pas été dépouillé de ses biens, qui formaient le patrimoine des pauvres, la plus sacrée et la plus inviolable de toutes les propriétés; mais cette indigne spoliation, en lui enlevant presque tous ses revenus, le force aujourd'hui d'affecter ses capitaux à des frais de constructions qui les absorberont tout entiers. Or,

comment, avec les faibles ressources qui lui restent, pourra-t-il se soutenir et pourvoir à toutes les exigences d'un service plus étendu et d'un personnel plus nombreux? Il faudrait que des âmes généreuses, touchées de la situation critique où se trouve cet asile de la misère et de la souffrance, s'empressassent de lui venir en aide. Il n'y a pas d'œuvre de bienfaisance qui soit plus méritoire que celle-là; car quel plus noble usage pourrait-on faire de ses richesses, que de les employer à soulager les maux des déshérités de la fortune?

CHAPITRE VI.

Transition. — Anciennes fortifications. — Construction du Calvaire. — Retour des prisonniers. — Ouragan. — Ses effets. — Construction du fort de la Noveillard. — Établissement à Pornic d'une capitainerie générale. — Visite du duc d'Aiguillon. — Réparations de l'église. — Prisonniers rendus à la liberté.

Je vais maintenant reprendre le cours interrompu de mon récit, au point où je l'ai quitté.

Pornic était anciennement entouré de fortifications en terre, qui commençaient à la place du Marchix, contournaient la ville au nord, et venaient aboutir à la place d'armes du château, appelée aujourd'hui la Terrasse. La partie qui regarde le port, était protégée par un immense rocher abrupt, dans les flancs duquel on a taillé trois escaliers, pour établir des communications plus directes et plus faciles entre la haute et la basse ville.

Ce vieux rempart en terre n'est pas encore entièrement détruit. Il en reste des vestiges très-

reconnaissables, depuis la place du Marchix jusqu'à la butte, appelée la *Motte;* mais ces vestiges tendent de plus en plus à disparaître, moins toutefois sous l'action du temps que sous celle de l'homme, qui les convertit peu à peu en maisons et en jardins.

On entreprit, en 1680, d'ériger un calvaire sur le point central des anciennes fortifications. Ce travail se fit à la corvée. Le terrain fut exhaussé de quatre ou cinq mètres. On en élargit considérablement la base, du côté de la ville, tant pour lui donner plus de solidité, que pour en faciliter l'accès, au moyen d'une pente très-allongée, munie de deux escaliers, l'un au pied, l'autre au sommet, avec un terre-plein intermédiaire. Le monument se termine par un plateau orbiculaire, entouré de murs d'appui, et au centre duquel est plantée la croix. De ce plateau, qui domine toute la ville, la vue s'étend au loin sur la mer et la campagne.

Malgré le soin qu'on avait pris de consolider les énormes masses de terre qui entouraient et supportaient le calvaire, il paraît qu'elles s'étaient éboulées, puisqu'en 1748 il fallut recommencer les travaux sur nouveaux frais. Une circonstance inattendue favorisa cette entreprise. Il y eut cette année-là à Pornic une mission, qui y avait attiré

plus de quatre mille personnes. On profita de l'occasion pour faire une quête, qui fut très-abondante, et dont le produit fut employé à la reconstruction du calvaire. On éleva au centre du plateau un massif carré en maçonnerie, dans le milieu duquel fut implanté et scellé le pied de la nouvelle croix. Sur la façade de ce massif, qui regarde la ville, on pratiqua une grotte, dans laquelle on plaça, et où l'on voit encore aujourd'hui, la statue de la sainte Vierge et celle de l'Enfant Jésus, sculptées dans un bloc de granit. C'était l'œuvre d'un cordonnier, nommé Crespin, comme son patron; mais ce cordonnier, qui se croyait un Phidias, n'a que trop justifié le reproche adressé à l'un de ses confrères d'Athènes par le célèbre Apelles : *Ne sutor ultra crepidam.* Il serait, en effet, difficile d'imaginer rien de plus grossièrement sculpté, de plus ridiculement grotesque, que cet étrange groupe, où la mère est représentée sous les traits d'une femme décrépite, et l'enfant avec une barbe plus longue et plus épaisse que celle d'un sapeur de la Vieille Garde. On ne pouvait pas donner un démenti plus brutal aux grâces et à la suavité des formes des vierges de Raphaël; mais je ne comprends vraiment pas comment on a pu tolérer jusqu'à nos jours une pareille caricature, plus faite pour inspi-

rer le mépris que le respect des personnages qu'elle a la prétention de représenter.

En 1749, la France, alors en guerre avec l'Angleterre, conclut un traité de paix, par suite duquel tous les prisonniers des deux nations furent rendus à la liberté. Parmi les prisonniers faits par les Anglais, se trouvaient un grand nombre de marins de Pornic. Leur retour dans la ville natale donna lieu à de grandes réjouissances, auxquelles prit part la population tout entière.

Dans la nuit du 14 au 15 mars 1750, un épouvantable ouragan fondit sur Pornic. Les rues étaient littéralement jonchées de pierres, de briques, d'ardoises, que le vent emportait et lançait de tous côtés. C'était comme une pluie de projectiles, qui semblaient tomber du ciel. Les désastres causés par ce terrible ouragan furent immense. Une commission, chargée d'en faire l'estimation, les évalua à la somme de quinze mille livres.

M. Chevas raconte, à ce sujet, sur la foi d'une tradition populaire, qu'un coup de vent d'ouest, plus violent encore que tous les autres, s'abattit sur le clocher, arracha les mortaises qui retenaient les tenons : qu'alors la flèche, n'étant plus soutenue, s'était inclinée vers l'est, et menaçait de tomber; mais que pendant qu'on s'occupait à la redresser,

un autre coup de vent, soufflant en sens contraire, la ramena dans sa position verticale. Je ne sais si le fait est vrai; mais il est, du moins, peu vraisemblable, car la flèche du clocher est longue, effilée, octogone, et chacun de ses pans n'a guère plus de 8 à 10 centimètres de surface. Comment donc serait-il possible qu'un coup de vent eût pu soulever et remettre d'aplomb cette masse énorme, sur laquelle il avait si peu de prise?

En 1756, on construisit le fort de la Noveillard, et on l'arma de trois pièces de canon de douze. Plus tard, elles furent enlevées et remplacées par une seule pièce de dix-huit. C'était, je crois, une mauvaise mesure; car l'entrée du port étant protégée par un banc de sable qui rejette le chenal sous la côte, il faut nécessairement suivre ce chenal et passer à portée de pistolet du fort, pour entrer dans Pornic. On n'avait donc pas besoin de l'armer d'un canon de gros calibre pour tirer à longue distance sur l'ennemi; trois pièces de douze, tirant à bout portant, présentaient, ce me semble, un meilleur système de défense. Mais ce système valait encore mieux que celui qu'on lui a substitué depuis quelques années : l'unique canon qui nous restait, nous a été enlevé, et l'on a fait du fort un jardin potager. L'on a pensé apparemment que tout

cet appareil de guerre n'était plus qu'un luxe inutile, et l'on nous a mis à la merci de nos bons amis les Anglais, qui pourront s'emparer, sans coup férir, de notre port et de notre ville, quand la fantaisie leur en prendra; mais ce qui doit nous rassurer, c'est qu'ils sont trop loyaux, comme chacun sait, pour venir nous attaquer à l'improviste. Ils auront la courtoisie de nous prévenir au moins six mois d'avance, afin de nous laisser le tems de préparer à loisir nos moyens de les combattre.

Les anciens gouverneurs de la Bretagne s'étaient montrés un peu moins confians dans la foi britannique, qui leur paraissait assez ressembler à la foi punique. Ils avaient ordonné d'armer toutes nos côtes, et ils avaient organisé des corps spéciaux, qui étaient uniquement chargés de veiller à leur garde. Notre port fut compris dans ce vaste système de défense; et sa position fut même jugée tellement importante, qu'on en fit le siége d'une capitainerie générale. Elle se composait d'un capitaine général, d'un major, d'un aide-major, et de dix compagnies, fortes chacune de cinquante hommes : mais ce qui semble aussi bizarre qu'inexplicable, c'est que les paroisses désignées pour fournir ces compagnies, furent celles de Saint-Père-en-Retz, Bourgneuf, Chémeré, Saint-Hilaire-de-Chaléon, Machecoul et

Paulx, toutes plus ou moins éloignées du littoral de la mer; tandis que les paroisses de Sainte-Marie, du Clion, de la Plaine et de Saint-Michel, dont la mer baigne les rivages, furent affranchies du service des côtes. La seule raison qu'on puisse donner de cette singulière anomalie, c'est que les habitans de ces dernières paroisses étaient trop personnellement intéressés à protéger leurs familles et leurs propriétés contre les attaques des Anglais, pour qu'on eût besoin de leur en imposer l'obligation, tandis qu'on n'eût guère pu compter sur le zèle des habitans des paroisses lointaines, pour la défense de nos côtes, si on ne les eût forcés d'y concourir.

En 1762, notre ville eut l'insigne honneur de recevoir dans ses murs le duc d'Aiguillon, alors gouverneur de Bretagne. On ne dit pas quel fut le motif qui l'attira à Pornic; mais il est assez probable que c'était pour visiter la capitainerie générale, et inspecter l'état de nos armemens.

C'est dans cette même année, que notre église fut lambrissée, et que furent réparés la grande porte et l'escalier, qui tombaient de vétusté. Ces dépenses ne coûtèrent rien à la Fabrique. Mme Gareau, née Bouyer, les avait mises, par son testament, à la charge de ses héritiers.

L'année 1767 fut marquée par un événement aussi heureux qu'inattendu. Plusieurs marins de Pornic, faits prisonniers par les corsaires barbaresques, et qui couraient le risque de périr dans un dur esclavage, furent rendus à la liberté, en vertu d'un traité de paix conclu par la France avec l'empereur de Maroc.

CHAPITRE VII.

Singulière découverte faite dans un tombeau. — Hiver rigoureux. — Cherté du pain. — Secours aux malheureux. — Construction du grand escalier. — Remplacement par un autre. — Nom de l'auteur du premier, donné au nouveau.

Jusqu'en 1782, nos annales n'offrent plus aucun fait intéressant; mais, en cette année, arriva un petit événement qui piqua vivement la curiosité publique.

Le carrelage de l'église étant usé, on l'avait levé et refait à neuf. Un jeune enfant trouva, parmi les débris des vieux carreaux, une pièce d'or de 24 livres. Il la porta à ses parens, qui étaient pauvres, mais honnêtes. Ils ne voulurent point la garder, et ils la remirent à M. Galipaud, alors curé de Pornic. Celui-ci reconnaissant à son inspection qu'elle avait dû séjourner longtems dans la terre, et présumant qu'elle avait été ramenée à la sur-

face pendant l'opération du recarrelage, il lui vint à l'idée qu'elle n'y était pas seule, et qu'il devait y en avoir d'autres restées enfouies dans le sol. Il le fit, en conséquence, fouiller à une certaine profondeur, et on y trouva une grande quantité de pièces de 24 livres, éparses autour de la tête de M[lle] Beaulon des Roussières, qui, suivant l'usage abusif de cette époque, avait été inhumée dans l'église. On se rappela alors que cette jeune personne, qui avait une magnifique chevelure, dont elle était très-fière, avait formellement défendu qu'on la coupât après sa mort; elle avait même recommandé qu'on n'y touchât pas, et l'on n'avait vu, dans toutes ces précautions, que le bizarre caprice d'une coquetterie posthume: mais il paraît qu'elle n'avait eu d'autre but, que d'emporter avec elle dans la tombe toutes ses pièces d'or, et qu'elle les avait, à cet effet, cachées dans les replis de ses longs cheveux. Or, lorsque les liens qui les retenaient, furent rompus par l'humidité, les pièces s'en étaient échappées et s'étaient répandues sur le sol.

Toutes ces pièces furent soigneusement recueillies et portées à ses parens, qui refusèrent de les recevoir; et elles servirent, avec leur approbation, à acquitter d'assez grandes dépenses que l'on

avait faites, cette année-là, pour orner le tabernacle et restaurer le chœur.

L'année suivante, l'hiver fut très-rigoureux, et le pain fort cher. Un habitant, dont le nom est resté inconnu, touché de compassion pour tous ceux que la faim et le froid exposaient à de cruelles souffrances, avait laissé en mourant à M. Galipaud, alors curé de Pornic, une somme considérable, qui devait être employée à les soulager; mais M. Galipaud, au lieu de leur distribuer cette somme à titre d'aumône, pensa qu'il valait mieux la leur faire gagner par un travail salarié. Ce n'était pas suivre à la lettre les intentions du bienfaiteur, mais c'était arriver au même but par une voie plus digne et plus honorable; car l'argent qu'on reçoit pour prix de son travail n'humilie pas, et procure le même soulagement.

Il s'agissait de trouver un genre de travail qui pût occuper tous les bras oisifs de la classe ouvrière, et qui eût en même tems un grand intérêt d'utilité publique. M. Galipaud a su résoudre ce double problème avec autant de bon sens que d'à-propos.

Comme je l'ai déjà dit, un immense rocher abrupt, haut de près de 40 pieds, s'étendait de la place du Marchix au château. On s'était bien frayé,

çà et là, quelques petits sentiers, qui serpentaient sur les flancs de ce rocher; mais ces voies de communication entre la haute et la basse ville étaient difficiles et dangereuses. Or, pour remédier à ces graves inconvéniens, M. Galipaud eut l'heureuse idée de faire tailler, dans cet énorme rocher, un large escalier en spirale, qui, partant de la place du Marchix, venait aboutir à la rue de la Marine. Cet escalier se composait de 67 marches, et il était flanqué d'un aqueduc, à ciel ouvert, qui déversait les eaux de la place dans un profond ravin, qu'on appelait *le Paradis aux ânes*, parce qu'il y croissait une énorme quantité de chardons, dont ces animaux sont très-friands.

On doit assurément bénir la mémoire de M. Galipaud, pour avoir doté notre ville d'une voie de communication qui lui manquait, et qui était si nécessaire ; mais c'est à tort que M. Chevas lui fait honneur d'avoir vendu ou engagé ses biens, pour payer les frais de cette colossale entreprise. Elle ne lui coûta rien : la dépense en fut acquittée tout entière avec l'argent qu'un bienfaiteur anonyme avait déposé entre ses mains. Ce qui, d'ailleurs, suffirait pour lever tous les doutes à ce sujet, c'est qu'en 1791 , M. Galipaud adressa à la municipalité un état de ses revenus, et déclara qu'il

avait dépensé tout son patrimoine pour améliorer sa cure. Il ne l'avait donc pas employé à construire l'escalier.

Cet escalier gigantesque, qui faisait l'admiration des étrangers, n'est plus aujourd'hui reconnaissable. Il a été comme enseveli sous un autre escalier d'une forme toute différente. Celui qui le remplace se compose de six escaliers ayant chacun sept à huit marches en pierres de taille, et séparés les uns des autres par de longs paliers macadamisés. Il est, sans contredit, bien plus élégant et beaucoup plus commode que l'ancien, dont les marches étaient usées et inégales ; mais ce dernier avait un aspect plus grandiose et plus monumental. Quoi qu'il en soit, et bien que l'œuvre de M. Galipaud n'existe plus, on lui a fait l'honneur de donner son nom au nouvel escalier. C'était un honneur qu'il méritait, et qui a été sanctionné par la reconnaissance publique.

CHAPITRE VIII.

Projet d'un canal entre Pornic et Nantes. — Phases diverses que ce projet a subies. — Causes qui l'ont fait échouer. — Transition. — Nomenclature des droits et priviléges des anciens seigneurs de Pornic.

En 1786, le marquis de Brie-Serrant, qui avait succédé, on ne sait à quel titre, aux ducs de Villeroy, s'occupait d'un projet dont la réalisation aurait élevé notre ville au rang des principaux ports de Bretagne. Ce projet consistait à faire creuser un canal navigable entre Pornic et Nantes. Il adressa à cet effet au Gouvernement un plan topographique des lieux, et un mémoire très-développé, dans lequel il démontrait, avec une grande puissance de logique, et en s'appuyant sur des calculs irrécusables, les immenses avantages que le commerce de la France en général, et celui de Nantes en particulier, retireraient de l'exécution de ce canal.

Le Gouvernement accueillit ce projet avec une grande faveur. Il chargea un ingénieur et un capitaine de vaisseau de se transporter sur les lieux, d'étudier le terrain, et de lui rendre compte du résultat de leurs opérations; mais, soit que les commissaires fussent incapables de remplir la mission qui leur était confiée, soit qu'ils n'en comprissent pas assez l'importance, ils exagérèrent tellement les dépenses et les difficultés de l'entreprise, que le Gouvernement y renonça.

Le marquis de Brie-Serrant ne se rebuta pas. Il demanda la nomination de nouveaux commissaires, moins prévenus ou plus compétens; mais la Révolution, qui survint peu de tems après, et les grands événemens qui la suivirent et agitèrent la France, pendant près d'un demi-siècle, firent oublier ou perdre de vue son projet.

Il ne fut repris que sous le gouvernement de Louis-Philippe. On le soumit à de nouvelles études, et l'on y fit quelques modifications, qui avaient pour but d'en rendre l'exécution plus facile et moins dispendieuse. Puis, on rédigea un nouveau mémoire, que l'on adressa, avec l'ancien plan, au brave amiral Le Ray, notre compatriote, et alors notre député, dont on était toujours sûr d'obtenir l'appui, toutes les fois qu'il s'agissait d'une œuvre

qui intéressait la gloire ou la prospérité du pays. Sa haute position, l'estime générale dont il jouissait, la franchise et la loyauté de son caractère, l'aménité de ses formes : tout donnait droit d'espérer que ses généreux efforts seraient couronnés d'un plein succès; mais ils vinrent se briser devant une opposition aussi inexplicable qu'inattendue.

La ville de Nantes devait être naturellement consultée sur un projet qui l'intéressait directement, et dont elle devait, plus qu'aucune autre, recueillir les bénéfices; mais elle le repoussa, ou refusa, du moins, de lui prêter son concours, et il n'en fallut pas davantage pour le faire échouer: car comment aurait-on pu exécuter, malgré elle, un canal dont elle niait l'utilité, et qui ne pouvait être entrepris que dans son intérêt?

Son opposition avait pour cause une illusion, qui l'aveuglait. Elle s'était, à cette époque, engouée du projet d'un bassin à flot à Saint-Nazaire; elle s'était imaginé que ce bassin allait ouvrir à son commerce d'inépuisables sources de prospérité, qui la rendraient la ville la plus florissante de France. C'était une erreur, dont elle commence déjà, je crois, à se désabuser : car son fleuve, avec ses basses eaux pendant l'été, ses glaces pendant l'hiver, et ses bancs de sable se déplaçant et se reformant sans

cesse, rendra toujours sa navigation lente et difficile; et il ne pourra jamais soutenir la redoutable concurrence du chemin de fer. Or, anéantir la navigation fluviale, c'est anéantir le port de Nantes, ses chantiers, son commerce maritime, et toutes les industries qui s'y rattachent. Tôt ou tard donc, et par la seule force des choses, Saint-Nazaire deviendra le siége de tout le mouvement commercial de la Loire. C'est là que se feront les chargemens et les déchargemens des navires; que s'élèveront des chantiers de construction, des usines, des manufactures; c'est là que viendront s'établir les armateurs, les négocians, les industriels de toutes les catégories : car tout ce qui vit de spéculation est toujours attiré, comme par un courant électrique, vers les lieux où le commerce est le plus actif, et où se concentre le mouvement des affaires. On peut donc prédire que, dans un avenir plus ou moins éloigné, Saint-Nazaire absorbera Nantes, comme déjà il absorbe Paimbœuf.

Il en eût été tout autrement si, à la place du bassin de Saint-Nazaire, on eût fait un canal navigable entre Pornic et Nantes. Cette belle et grande ville eût conservé alors toute sa prépondérance; car le canal, qui serait venu déboucher dans la Loire, au-dessous du Pellerin, n'eût pas annulé ce fleuve,

dont les navires eussent été forcés d'emprunter les eaux, pour continuer leurs voyages jusqu'à Nantes; et comme, en ce cas, le parcours entre cette ville et le canal n'eût plus été que de quelques kilomètres, on aurait eu beaucoup moins de travaux à faire, pour débarrasser son lit des bancs de sable qui l'encombrent, et en empêcher la reformation. Le canal de Pornic eût donc sauvé Nantes, et il en eût fait la rivale du Havre, tandis qu'elle court le risque de n'être bientôt que la succursale de Saint-Nazaire.

Ici se terminent les faits antérieurs à la Révolution; mais avant d'aborder la nouvelle ère qui va s'ouvrir pour la France, et qui a été remplie de tant de crimes, de tant de bouleversemens, de tant de malheurs publics et privés, qu'il me soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur cet ancien régime, si décrié, si vilipendé de nos jours, mais qui, malgré ses incontestables abus, valait encore mieux que l'affreux gouvernement qui lui a succédé.

Les seigneurs de Pornic avaient haute, moyenne et basse justice. Leur juridiction s'étendait sur les paroisses de Sainte-Marie, la Plaine, Saint-Michel, le Clion, Arthon, Chauvé, Vue, Rouans, Chémeré, Saint-Breven, Corsept et Saint-Viaud.

Ils possédaient quatre moulins à eau, situés sur l'ancienne chaussée de Pornic. Les habitans étaient tenus d'y faire moudre leur blé, et ils en devaient la seizième partie pour droit de mouture.

Les seigneurs possédaient, en outre, trois fours à ban dans la ville, où l'on était également tenu de faire cuire son pain, moyennant un droit appelé *quart-frein,* et qui consistait dans un sou par boisseau de pâte cuite.

Ils avaient le droit d'acheter, dans les foires et marchés qui se tenaient à Pornic, toutes les marchandises qui leur convenaient, en ne les payant qu'au prix le plus bas où elles étaient descendues. Ils percevaient, en outre, à titre de droit de *minage,* c'est-à-dire de mesurage, la quarante-huitième partie des blés exposés en vente.

Ils avaient encore le droit de *trépas,* vieux mot qui signifiait *passer outre.* Ce droit était dû pour tout animal étranger qui était introduit sur le territoire du duché. Il consistait dans une redevance de vingt deniers pour un cheval, de dix pour un bœuf ou une vache, et de cinq pour tout autre animal.

Deux autres droits étaient aussi dus aux seigneurs : l'un, appelé *étanche à vin,* se percevait sur le produit de la récolte des vignes; l'autre,

nommé *billot*, était dû par les cabaretiers sur le prix de la vente en détail : mais la quotité de ces droits ne m'est pas connue.

Tous les navires qui entraient dans le port, à l'exception de ceux qui appartenaient à la province de Bretagne, étaient taxés, savoir: ceux au-dessous de dix tonneaux, trois sous quatre deniers; ceux de dix à vingt tonneaux, cinq sous; ceux au-dessus de vingt tonneaux, dix sous.

Les seigneurs avaient, en outre, le droit *de bris*, c'est-à-dire que toutes les épaves provenant de navires naufragés, leur appartenaient.

A côté de ces droits sérieux, il y en avait d'autres qui étaient bizarres ou ridicules. Ainsi, lorsque le chargement d'un navire consistait en vin, on en prélevait deux pots au profit du seigneur; si c'était un chargement de morues, on devait lui en offrir une, et probablement la plus belle. Mais il ne la recevait pas tout entière; il n'avait droit qu'à deux morceaux, de la longueur d'un empan [1] chacun : l'un commençant à un pouce au-dessous de l'oreille; l'autre, à partir du nombril.

---

(1) L'empan, *dodrans*, est l'espace compris entre le sommet du pouce et l'extrémité du petit doigt, la main étant ouverte. Il équivalait à environ deux décimètres.

On peut encore mettre au rang des droits bizarres deux rentes en argent, l'une de 45 sous, due par le seigneur de la Pinsonnière, l'autre de 28 sous, due par Claude de la Touche, sieur de la Musse. Ces deux rentes étaient payables sur le pont du château, le jour de Noël, entre la messe de minuit et celle du point du jour.

Mon père, qui avait été notaire, m'a aussi parlé souvent d'une redevance plus singulière encore. Il a eu longtemps dans son étude un aveu, rendu par les vassaux de Chauvé, par lequel ils se reconnaissent obligés d'apporter tous les ans, le jour de Noël, au château de Pornic, dans une charrette attelée de deux bœufs, une bécasse et une flûte à cinq trous, sans compter, disait le titre, *celui par où l'on siffle.*

A tous ces droits et priviléges il faut ajouter ceux qui étaient communs à tous les seigneurs hauts-justiciers, tels que la nomination aux offices de notaires, de procureurs, de greffiers, et l'offrande du pain bénit, les prières nominales du prône, le caveau ou l'*enfeu* sous le chœur de l'église, etc.

Voilà la nomenclature à peu près complète des droits seigneuriaux sous l'ancien régime. La plupart étaient assurément arbitraires et abusifs; les autres n'étaient que ridicules ou vexatoires: mais,

sauf ceux-ci, qui semblaient n'avoir été imaginés que pour satisfaire un vain et puéril orgueil, et dont le temps n'eût pas tardé à faire justice, ne supportons-nous pas aujourd'hui à peu près les mêmes charges, rétablies sous d'autres noms? Et était-ce bien la peine de renverser toutes nos institutions, de couvrir la France de ruines et de l'inonder de tant de sang, pour hâter de quelques années des réformes qui se seraient accomplies d'elles-mêmes, par la seule force des choses?

LIVRE II.

CHAPITRE PREMIER.

La Révolution partage la France en deux camps. — Les Pornicais prennent parti pour le nouvel ordre de choses. — Division de la France en départemens. — Pornic devient chef-lieu de canton. — Mesures vexatoires contre l'ancien seigneur. — Fêtes de la fédération. — Élection du juge de paix et du curé. — Sédition. — Démission de la municipalité. — Rétablissement de l'ordre. — Nouvelles élections.

La Révolution, qui n'avait été entreprise que pour réformer les abus de la puissance féodale, et faire triomper le principe de la liberté et de l'égalité des citoyens devant la loi, avait de beaucoup dépassé son but. S'enhardissant de plus en plus par les concessions qu'elle arrachait à la faiblesse

de l'infortuné Louis XVI, elle avait peu à peu absorbé la monarchie elle-même; et, avec la monarchie, elle avait emporté la religion, les parlemens, et toutes les institutions qui, pendant huit siècles, avaient fait la gloire, le bonheur et la prospérité de la France: mais tous ces bouleversemens ne s'opérèrent pas sans résistance. Il n'y eut pas, comme on le croit, que les nobles et les prêtres qui défendirent la monarchie. Son gouvernement paternel, les utiles établissemens qu'elle avait fondés, la gloire de ses armes, les belles provinces qu'elle avait ajoutées à la France, les vertus de son roi, son amour pour son peuple, les réformes qu'il avait déjà spontanément accomplies, celles qu'il préparait encore : toutes ces causes avaient rattaché au principe monarchique une foule d'hommes de toutes les classes et de toutes les conditions.

La nation était donc divisée en deux camps ennemis; l'un, qui voulait le maintien ou le retour à l'ancien ordre de choses, sauf à le purger de ses abus; l'autre, qui ne songeait qu'à faire table rase, et à ne rien laisser debout, sauf à tout reconstituer ensuite, du mieux que l'on pourrait.

On comprend que dans ce duel à mort entre les traditions du passé et les utopies de l'avenir,

personne ne pouvait rester spectateur indifférent de ce grand débat, où se jouaient toutes les destinées de la France. Il n'y avait pas une ville, un bourg, un village, un hameau qui ne fût intéressé à y prendre part.

Les habitans de Pornic durent donc, comme les autres, opter entre les deux systèmes qui se disputaient le gouvernement du pays. S'ils n'avaient obéi qu'à leurs propres souvenirs et à leur conviction personnelle, tous seraient restés fidèles à la monarchie ; car c'est à elle qu'ils devaient leur prospérité, leur bien-être, la sûreté et l'étendue de leur commerce maritime. Ils n'avaient pas, non plus, trop le droit de se plaindre du régime féodal ; car ils avaient trouvé dans leurs anciens seigneurs, et notamment dans le dernier, plutôt des bienfaiteurs et des amis que des supérieurs ou des maîtres : mais la Révolution s'était bien gardée de poser nettement et carrément, dès le début, la question entre la monarchie et la république. Elle avait, au contraire, habilement dissimulé ses vues. Elle affectait pour la royauté un respect hypocrite : elle ne songeait qu'à la fortifier, en l'entourant de sages institutions, qui, en la délivrant de ses abus, en préviendraient le retour, affermiraient le trône, et concilieraient, dans une juste mesure, les préroga-

tives et les priviléges du souverain avec les droits et les franchises du peuple.

Un tel programme n'avait rien d'effrayant. Il pouvait être accepté par les esprits les plus difficiles; car il donnait satisfaction à tous les intérêts: mais à mesure que l'opinion publique se prononçait en faveur des réformateurs, ils laissaient peu à peu entrevoir leurs sinistres projets; et quand, enfin, ils se virent maîtres de la situation, ils jetèrent tout à fait le masque. Ils se mirent à battre ouvertement en brèche la royauté, qu'ils représentaient comme l'ennemie naturelle du peuple, comme incompatible avec le régime de liberté et d'égalité, qu'elle n'avait accepté qu'à contre-cœur, mais qu'elle supprimerait dès qu'elle n'aurait plus en face d'elle les mandataires de la nation.

On ne se bornait pas à ces indignes calomnies. On dénaturait toutes les paroles du roi; on lui prêtait les projets les plus monstrueux; on transformait en crimes ses actions les plus innocentes. On poussa enfin l'impudence jusqu'à faire du plus doux et du plus débonnaire des monarques le plus exécrable de tous les tyrans.

Les habitans de Pornic, trompés, comme tant d'autres, par toutes ces accusations furibondes, commentées et encore exagérées par d'infâmes

journaux, finirent par se laisser prendre au piége. Ils se dégoûtèrent peu à peu d'un roi hypocrite, qui ne feignait d'accorder des droits d'une main, que pour les retirer de l'autre, et qui ne s'occupait en réalité qu'à river les fers du peuple, pour le replonger dans un nouvel esclavage, plus dur et plus honteux que le premier. Or, comme ils ne voulaient à aucun prix devenir esclaves, ils se jetèrent, tête baissée, dans la République, qui leur promettait, avec la liberté et l'égalité, la plus grande somme de bien-être moral et matériel qu'il soit possible de se procurer sur la terre. On sait comment ont été tenues toutes ces magnifiques promesses; mais alors l'expérience n'avait pas encore fait évanouir toutes ces décevantes illusions, et l'on ne voyait l'avenir qu'à travers un prisme couleur de rose.

Les prétendus réformateurs ne se contentèrent pas de fausser et d'égarer l'opinion publique. Ils s'occupèrent à enlever au trône ses plus solides appuis. Ils attaquèrent la religion, persécutèrent ses ministres, et, au nom de la liberté, empêchèrent ou entravèrent les exercices du culte. Ils prirent une autre mesure beaucoup moins odieuse, mais qui devait également porter à la royauté un coup terrible : ils supprimèrent les provinces, et divi-

sèrent la France en départemens. C'était un moyen sûr de rompre les résistances, que n'auraient pas manqué d'opposer les provinces, si elles avaient conservé leur unité, leur autonomie, leur esprit propre et leurs intérêts communs; mais, en les démembrant, on créait, entre les diverses fractions du même territoire, des droits opposés, des intérêts rivaux, qui les rendaient hostiles les unes aux autres, et affaiblissaient leurs forces, en les divisant. Les provinces, ainsi morcelées, cessaient donc d'être redoutables, et ne pouvaient plus opposer aucun obstacle sérieux à la marche de la Révolution.

C'est en exécution de cette mesure machiavélique, que notre province de Bretagne a été divisée en cinq départemens. Le nôtre, qui a reçu le nom de Loire-Inférieure, a été subdivisé en arrondissemens, cantons et communes.

Grâce à ces nouvelles circonscriptions du territoire, on fit l'honneur à Pornic de l'ériger en chef-lieu de canton. A l'origine, ce canton ne se composait que de la commune chef-lieu, et des communes de Sainte-Marie, La Plaine, Saint-Michel et le Clion; mais plus tard on y a réuni la commune d'Arthon, dont on avait fait d'abord un chef-lieu de canton.

Comme on savait que les grands mots de liberté

et d'émancipation pipent toujours facilement le peuple, on déclara les communes indépendantes, et on leur reconnut le droit de s'administrer elles-mêmes, et d'élire leurs officiers municipaux. Il se tint à cet effet à Pornic, le 9 février 1790, une assemblée générale, qui nomma M. Boisselier maire, et lui adjoignit, en qualité d'officiers municipaux, Paynot jeune, Boutet, Ollivier, Brossaud et Gautier.

A peine la nouvelle municipalité fut-elle installée, que son premier soin fut d'envoyer une adresse de félicitations à l'Assemblée nationale, à laquelle elle prodiguait les louanges les plus hyperboliques; mais ce qui gâtait un peu le parfum de son encens et rappelait trop peut-être la fable du Renard, c'est qu'elle mêlait à ses éloges la demande d'un siége royal à Pornic. C'était une maladresse inutile; car une demande aussi ridicule n'avait aucune chance d'être accueillie.

M. Galipaud, à cette époque curé de Pornic, était un prêtre honorable et sincèrement attaché à la religion dont il était le ministre; mais il s'était trop facilement laissé séduire par les nouvelles doctrines, dont il ne comprit pas d'abord la portée et les conséquences. Il accepta donc sans répugnance la constitution civile du clergé, et jura de

lui rester fidèle. Ce serment lui valut une ovation populaire, qui dut flatter beaucoup son amour-propre; mais qui aurait dû éveiller ses soupçons et lui donner des scrupules, car le peuple est un assez mauvais juge en matière de foi et de discipline ecclésiastique.

Un décret de l'Assemblée nationale portait que tous les Français, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 50, étaient soldats de droit et sans aucune exception; mais le zèle des habitans de Pornic avait devancé la promulgation de ce décret : ils s'étaient spontanément organisés en milice citoyenne. Ils avaient choisi leurs chefs, et ils veillaient à la sûreté de la ville. On avait mis entre leurs mains 50 fusils, que la municipalité de Pornic avait obtenus de celle de Nantes : mais il paraît qu'on n'était pas parfaitement rassuré sur l'usage qu'ils pourraient en faire, ou qu'on craignit qu'ils ne veillassent pas à leur conservation avec tout le soin convenable; car, sur la proposition de M. Paynot, procureur de la commune, la municipalité enjoignit aux possesseurs de ces fusils de les déposer dans un local désigné pour les recevoir, et d'où ils ne pourraient plus être retirés qu'en présence des chefs.

Le 7 juillet, la municipalité prit un autre arrêté

par lequel elle ordonnait au marquis de Brie-Serrant d'enlever de l'église, dans un délai de 15 jours, le banc d'honneur qu'il y possédait, et de faire effacer ses armoiries peintes sur les vitraux. Le même arrêté défendait au curé de prónoncer son nom dans les prières du prône, et de lui présenter le pain bénit.

Ces mesures vexatóires n'étaient sans doute prises qu'en vertu d'ordres supérieurs, auxquels il fallait bien obéir : mais elles durent profondément affliger ceux qui étaient chargés de les faire exécuter; car il devait leur en coûter beaucoup de persécuter un homme dont ils n'avaient reçu que des bienfaits, et qui avait fait à ses dépens de si généreux efforts, pour doter leur port d'un canal qui eût élevé leur ville au rang des cités les plus florissantes de la Bretagne.

Le 14 du même mois de juillet, on célébra, avec un grand luxe d'enthousiasme, la fête commémorative de la Fédération. Elle commença par la messe et le *Te Deum,* qui n'avaient pas encore été retranchés des programmes officiels. Après la cérémonie religieuse, vinrent les discours patriotiques, les danses, les illuminations; puis, on se rendit processionnellement sur la terrasse, où des tables avaient été dressées, et la fête se termina par un banquet

pantagruélique, auquel assistait le curé Galipaud. Cet acte de civisme lui valut une nouvelle ovation. On le porta en triomphe autour des tables, aux acclamations de toute la population; mais, pour ne blesser personne, on fit le même honneur au maire, au capitaine de la garde nationale, à son lieutenant et au porte-drapeau.

Le lendemain de cette fête, il y en eut une autre en l'honneur des pauvres. On les invita tous à venir s'asseoir aux mêmes tables, restées en place, et sur lesquelles on leur servit les débris du splendide festin de la veille; mais, comme aux noces de Cana, le vin manquait, car les copieuses libations du jour précédent avaient vidé toutes les bouteilles. Le curé Galipaud se chargea seul d'y pourvoir. Il fit apporter de sa cave plus de vin qu'on n'en pouvait boire; et ces touchantes agapes, qui menaçaient d'être froides et silencieuses, devinrent alors vives, animées, bruyantes à l'excès.

Le généreux curé ne s'en tint pas là. Encore tout ému de l'ovation dont il avait été l'objet la veille, et s'inspirant peut-être moins en ce moment des préceptes de l'Évangile, que de sa reconnaissance et de son ardent patriotisme, il voulut servir lui-même les pauvres de ses propres mains. Debout derrière eux, il leur versait à boire, leur apportait

les mets, et s'acquittait très-consciencieusement des devoirs de sa charge. Cet édifiant exemple d'humilité démocratique gagna le maire et les officiers municipaux, qui s'empressèrent de se faire, eux aussi, les serviteurs des pauvres. C'était la parodie des saturnales du paganisme.

Quel était le but de ces scènes burlesques et ridicules? C'était de persuader au peuple que les riches prenaient au sérieux le dogme de l'égalité et de la fraternité; et ils ne voyaient pas que l'application même qu'ils en faisaient prouvait précisément tout le contraire: car si les pauvres étaient leurs frères, pourquoi les avaient-ils exclus de leur banquet? et s'ils étaient leurs égaux, pourquoi les renvoyaient-ils au lendemain pour manger leurs restes? Était-ce du moins rétablir l'égalité que de les servir à table? Non, c'était encore la violer sous une autre forme; car il n'y avait là qu'une interversion des rôles: les pauvres prenaient en ce moment la place des riches. Mais aussi, en ce moment, ils étaient plus que leurs égaux, ils étaient leurs supérieurs; car ceux qui sont servis sont au-dessus de ceux qui les servent: tant il est vrai que quoi qu'on fasse, et en dépit de tous les sophismes, on ne parviendra jamais à effacer les inégalités sociales, parce qu'elles sont inhé-

rentes à la nature même de ces sociétés, qui ne subsisteraient pas 24 heures, si tous les rangs y étaient confondus dans un pêle-mêle égalitaire.

Le patriotisme et les largesses du curé Galipaud en avaient fait l'idole des habitans; mais on ne le laissa pas jouir longtemps de cette popularité, qui l'enivrait, et qu'il avait peut-être payée trop cher. Il s'était à peine écoulé quatre mois depuis la fête de la Fédération, que l'Assemblée législative, par son décret du 29 novembre, enjoignit à tous les prêtres de prêter le serment civique, sous peine, en cas de refus, d'être privés de leur traitement, et d'être, en outre, condamnés à l'emprisonnement ou à la déportation. Cette odieuse mesure, à laquelle le faible monarque n'avait pu opposer qu'un impuissant *veto*, dessilla enfin les yeux de M. Galipaud. Jusque-là, il avait cru de bonne foi, et un peu trop naïvement peut-être, que les novateurs ne songeaient à réformer les abus que pour consolider l'édifice social, et qu'ils respecteraient par conséquent toujours le trône et l'autel, qui en sont les bases les plus solides; mais voyant alors trop clairement qu'ils n'avaient d'autre but que de les renverser l'un et l'autre, il refusa courageusement de prêter le serment qu'on lui demandait, et il est allé mourir sur la terre étrangère.

Le 14 novembre 1790, on procéda à de nouvelles élections; mais elles n'avaient pas, ce jour-là, uniquement pour objet la nomination du maire et des officiers municipaux. Elles comprenaient, en outre, la nomination du juge de paix, dont l'institution venait d'être tout récemment décrétée. M. Boutet fut appelé à remplir les fonctions de maire, en remplacement de M. Boisselier, qui fut élu juge de paix à l'unanimité des suffrages.

C'était vicier dans sa source la plus utile et la plus bienfaisante des créations modernes, que de soumettre à l'élection triennale cette magistrature domestique; car quelle indépendance pouvait conserver le juge de paix devant ses justiciables, que l'on faisait maîtres de son sort, et qui pouvaient à leur gré lui conserver ou lui retirer ses fonctions? N'était-ce pas l'exposer à acheter leurs suffrages aux dépens de sa conscience? Mais, à cette époque, on croyait le peuple trop éclairé pour se tromper dans ses choix, et trop pur pour se laisser corrompre.

On fit de l'élection un usage plus abusif encore. On s'en servit pour nommer des curés aux paroisses qui en manquaient, et c'était le plus grand nombre; car tous les prêtres qui avaient refusé de prêter le serment civique, étaient en prison ou

en exil, ou se tenaient cachés dans des retraites inconnues. Il ne restait, pour remplir les vides, que quelques apostats, et ceux qui, par ignorance ou entraînement de l'exemple, avaient accepté de bonne foi la constitution civile du clergé ; mais comme ils ne suffisaient pas, à beaucoup près, pour desservir toutes les paroisses, devenues veuves de leurs pasteurs, on eut recours aux moines, que l'on avait chassés de leurs couvens, au nom de la liberté, et qui se trouvaient rejetés dans le monde, la plupart sans ressources et sans moyens d'existence.

Or, parmi ces moines, il y en avait un, nommé Mouillard, qui errait dans nos campagnes, précisément à l'époque où les habitans de Pornic venaient d'être convoqués en assemblée générale, pour élire un successeur à M. Galipaud. Cette élection eut lieu le 25 mai 1791. M. Mouillard s'y présenta comme candidat ; et comme il n'avait probablement point de concurrent, il fut nommé curé de Pornic, à l'unanimité des suffrages.

Ce curé, que j'ai connu dans mon enfance, était un bas Breton fort têtu, fort ignorant, mais au demeurant excellent homme, et surtout très-charitable.

C'est le 24 juin suivant, que fut apportée à Pornic

la nouvelle de la fuite du roi, et de son arrestation à Varennes. Cette nouvelle jeta la stupeur parmi les habitans, qui se demandaient avec anxiété ce qu'allait devenir la France au milieu des factions qui la déchiraient, et qu'avait un peu contenues jusque-là l'ombre de l'autorité royale.

Dans cette situation, pleine de périls, le maire n'osa prendre sur lui la responsabilité d'aucune mesure. Il assembla son conseil, et il y appela les principaux habitans, ainsi que les officiers de la garde nationale. Tous furent d'avis qu'il fallait se rallier à l'Assemblée législative, qui seule représentait l'autorité, et pouvait seule en exercer les droits. Ils jurèrent donc de lui être fidèles, et de lui prêter main-forte. Ce serment spontané, mais fait sous la pression des dangers de la patrie, les attacha désormais et irrévocablement au char de la Révolution.

On s'occupa alors de prendre les mesures nécessaires pour maintenir l'ordre et faire respecter le nouveau pouvoir. Il fut arrêté qu'on exercerait une surveillance active sur les individus suspects; que défense serait faite aux débitans de poudre d'en vendre à qui que ce fût, sans l'autorisation du maire; et qu'on volerait au secours des communes voisines qui auraient embrassé la même cause, et se verraient menacées de quelque danger.

Le cas prévu par cette dernière résolution ne tarda pas à se présenter. Le 29 juin, on apprit à Pornic qu'il se formait dans le voisinage de Bourgneuf des rassemblemens inquiétans. Aussitôt, vingt-quatre hommes de la garde nationale, accompagnés de deux officiers municipaux, partent pour cette ville. Leur présence suffit pour intimider les mutins, qui se dispersèrent, et tout rentra dans l'ordre.

Quelques jours plus tard, la municipalité, instruite que les royalistes ourdissaient de secrètes menées, dont elle tenait à connaître le but et les moyens, s'attribua le droit d'ouvrir les lettres qui arrivaient au bureau de la poste. C'était une mesure violente, arbitraire, inquisitoriale, qu'expliquaient, sans la justifier, les circonstances difficiles où l'on se trouvait et les craintes trop fondées qu'elles inspiraient. Ce n'en était pas moins un odieux abus de pouvoir, et une violation flagrante de la loi ; mais déjà, à cette époque, la loi n'était plus qu'une lettre morte, et c'était l'anarchie qui régnait à sa place.

Le 14 juillet, on célébra de nouveau la fête de la Fédération, mais avec beaucoup moins de pompe et d'enthousiasme que l'année précédente; car l'horizon politique se rembrunissait de plus en plus, et était gros de tempête. On se contenta d'une

simple cérémonie religieuse, suivie du *Te Deum*, et terminée par un nouveau serment de fidélité à la nation.

Malgré le recrutement d'un certain nombre de moines, pour combler les vides des paroisses restées sans pasteurs, la plupart en manquaient encore, et toutes en voulaient; car, au milieu du déchaînement de toutes les passions, le sentiment religieux subsistait toujours au fond des cœurs : mais Minée, évêque constitutionnel de Nantes, n'avait pas assez de prêtres à sa disposition, pour en fournir à toutes les communes qui lui en demandaient. Le district de Paimbœuf trouva le moyen de trancher la difficulté; il autorisa les curés à desservir deux ou trois communes à la fois. C'est en vertu de cet ingénieux expédient, que M. Mouillard fut chargé de l'administration spirituelle des paroisses de Pornic et de Sainte-Marie; mais c'était un surcroît de besogne plus fictif que réel, et dont les curés n'avaient pas trop le droit de se plaindre, car les impies se passaient volontiers de leur ministère, et les vrais catholiques se gardaient bien d'y avoir recours.

Le 27 septembre, il y eut à Pornic une émeute, qui prit rapidement de formidables proportions, et qui faillit amener les plus grands malheurs. Le

pain avait été taxé à 27 deniers la livre. Ce prix n'était assurément pas exorbitant, et il était même inférieur aux cours moyens des années précédentes : mais on vit entrer dans le port un navire d'un fort tonnage, qui venait y prendre un chargement de blé ; et le peuple résolut de s'y opposer, parce qu'il craignait que l'enlèvement de ce blé n'amenât la disette, ou tout au moins une hausse considérable sur le prix du pain.

Son attitude menaçante alarma la municipalité. Elle avait, il est vrai, à sa disposition la garde nationale et un détachement du 84me de ligne ; mais elle ne crut pas ces forces suffisantes pour contenir les mutins, et elle demanda au district de Paimbœuf un renfort de gendarmerie, qui lui fut envoyé sur-le-champ.

Entourée de cet appareil militaire, la municipalité ne voulait s'en servir que pour intimider les mutins. Elle rédigea une proclamation fort sage, dans laquelle elle invitait le peuple à respecter la liberté du commerce, et le conjurait de ne pas s'exposer aux malheurs qu'attirerait sur lui une résistance inutile. Elle fit publier cette proclamation dans toutes les rues de la ville, sous la triple protection de la garde nationale, de la troupe de ligne et de la gendarmerie ; mais ni les exhor-

tations paternelles de l'autorité, ni tout cet important déploiement de forces, ne purent calmer l'effervescence du peuple. Les femmes surtout se montrèrent plus résolues et plus hardies que les hommes. Elles coururent au navire, et menacèrent d'y mettre le feu, si l'on y apportait un seul sac de blé. Les hommes, entraînés par leur exemple, se joignirent bientôt à elles, et ils se ruèrent sur le capitaine et sur l'équipage, qu'ils maltraitèrent brutalement.

Le peuple, s'animant de plus en plus, était arrivé au dernier paroxysme de la fureur; on n'entendait que des cris, des injures, des vociférations et les plus effrayantes menaces. Le désordre était à son comble, et il ne restait plus à l'Autorité, qui avait inutilement épuisé toutes les voies de la douceur, qu'à recourir à la force matérielle; mais elle ne put pas même s'en servir. La plupart des gardes nationaux refusèrent de marcher contre leurs concitoyens égarés, et les soldats de la ligne déclarèrent nettement qu'ils se rangeraient du côté des rebelles, si on les attaquait.

La municipalité, voyant son autorité méconnue, ses ordres méprisés, et n'ayant plus aucun moyen de se faire obéir, dut céder devant l'émeute triomphante. Elle ordonna au capitaine de couper ses

câbles, et de fuir en toute hâte. Le capitaine, qui ne comprenait que trop le danger de sa position, s'empressa d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu, et il partit à l'instant même.

Il semblait donc que tout fût fini, et qu'on n'avait plus rien à craindre; mais quand le peuple s'est laissé entraîner dans un mouvement révolutionnaire, c'est comme un torrent qui a rompu ses digues, et qu'on ne peut plus faire rentrer dans son lit. L'un des chefs de l'émeute, qui regrettait sans doute d'avoir laissé échapper le capitaine, courut au fort de la Noveillard, pour tirer sur son navire et le couler bas. Déjà il s'apprêtait à faire feu, lorsque fort heureusement survinrent tout à coup quelques gardes nationaux restés fidèles, qui l'empêchèrent d'accomplir son horrible projet.

La municipalité, justement indignée de la défection du détachement du 84me de ligne, lui enjoignit de quitter Pornic; mais le détachement, secrètement encouragé par la populace, avec laquelle il faisait cause commune, refusa encore d'obéir, tant les liens de la discipline militaire étaient déjà relâchés.

Placée entre des soldats révoltés et une population coupable, la municipalité ne pouvait sortir de

cette situation critique et périlleuse, qu'à l'aide de prompts secours. Elle les demanda au district de Paimbœuf, qui les lui refusa. Cette démarche infructueuse ne fit qu'aggraver sa position. Les mutins, qui en avaient été informés, mais qui en ignoraient le résultat, n'étaient pas, de leur côté, restés oisifs. S'attendant à être attaqués, et sentant le besoin de se donner des auxiliaires, ils s'étaient répandus dans les campagnes, où ils représentaient aux paysans que la municipalité de Pornic voulait affamer le pays; qu'elle s'entendait avec les accapareurs, auxquels elle sacrifiait la vie de ses propres concitoyens; que tous, par conséquent, avaient le même intérêt à unir leurs efforts pour s'opposer à l'enlèvement du blé.

Ces odieuses calomnies et cet appel à la force brutale ne furent que trop entendus. Des bandes de paysans, les uns armés de fusils, les autres de fourches, accoururent à Pornic, où ils se livrèrent, pendant plusieurs jours, aux plus affreux excès. Mais c'étaient surtout les membres de la municipalité qui étaient plus particulièrement en butte à leurs outrages, à leurs menaces et à leurs violences.

La situation qu'on faisait à la municipalité n'était pas tolérable. Elle ne pouvait pas rester plus long-

temps spectatrice impuissante de désordres monstrueux, qu'elle n'avait aucun moyen de réprimer. Tous ses membres donnèrent leur démission, et leur exemple fut suivi par deux officiers de la garde nationale.

A cette nouvelle, le district de Paimbœuf s'émut enfin. Il comprit qu'il fallait se hâter de mettre un terme à une sédition restée trop longtemps impunie, et qui menaçait de s'étendre à toute la contrée; mais il lui avait laissé prendre des proportions si formidables, que les forces dont il pouvait disposer n'étaient plus suffisantes pour la combattre. Il s'adressa donc au département, auquel il fit un tableau si effrayant de l'anarchie qui régnait à Pornic, et des dangers qu'elle faisait courir à la sécurité publique, que le département s'empressa de diriger de suite sur cette ville des forces considérables. Cette prompte et sage mesure évita l'effusion du sang. Les mutins, se sentant trop faibles pour soutenir la lutte, n'osèrent tenter aucune résistance. Les chefs et les fauteurs de la révolte furent livrés aux tribunaux, et les soldats du 84me furent traduits devant un conseil de guerre ; mais aucun document ne nous apprend quel a été le résultat des poursuites dirigées contre les uns et les autres.

Après le rétablissement complet de l'ordre, on procéda à de nouvelles élections, pour reconstituer la municipalité. Les membres qui avaient fait partie de l'ancienne, ne furent point réélus, ou refusèrent d'accepter. Ils furent remplacés, dans les fonctions de maire, par M. Rocheteau; dans celles de procureur-syndic, par M. Govel, et on leur adjoignit, en qualité d'officiers municipaux, les citoyens Dosset, Loquien et Bonfils.

CHAPITRE II.

Insulte au curé Mouillard. — Cherté du blé. — Craintes qu'elle inspire. — Achat autorisé de 50 tonneaux. — Secours accordés pour en payer le prix. — Signes précurseurs de la tempête révolutionnaire. — Nouveau serment. — Plantation d'un arbre de la liberté. — Discours à ce sujet. — Nouvelles élections. — Offrande à la nation de l'argenterie de l'église.

Ceux des habitans de Pornic qui étaient restés fidèles à la religion de leurs pères, ne pouvaient se résigner à voir le soin des âmes confié à un prêtre *réfractaire* et schismatique. Le curé Mouillard n'étant à leurs yeux qu'un usurpateur sacrilége des fonctions qu'il exerçait, ils s'abstenaient d'assister à ses offices, et ne voulaient avoir avec lui aucune espèce de rapports. Jusque-là, ils étaient dans leur droit; car nul pouvoir humain ne peut s'imposer à la conscience, et lui dicter des lois : mais trois d'entre eux, plus fougueux que les autres, ou emportés par un faux zèle, ne se bor-

nèrent pas à s'abstenir de toute communication avec M. Mouillard ; ils allèrent jusqu'à l'insulter publiquement, et à lui prodiguer les épithètes les plus flétrissantes. Un tel scandale ne pouvait pas rester impuni. Tous trois furent arrêtés, et mis en prison. Mais M. Mouillard alla lui-même solliciter leur grâce, et il fut assez heureux pour l'obtenir. Il ne pouvait pas se venger plus chrétiennement.

Au commencement de l'année 1792, le blé se vendait déjà à un prix très-élevé, et il restait encore bien des mois à courir, avant d'atteindre la récolte suivante. Cette cherté précoce et excessive excitait des inquiétudes d'autant plus vives, que le souvenir des désordres auxquels avait donné lieu une cause semblable, était encore tout récent. Mais ce fut précisément la crainte qu'ils inspiraient, qui en empêcha le retour.

Les approvisionnemens de blé qui restaient à vendre, auraient pu suffire, il est vrai, pour nourrir la population jusqu'à la récolte, s'ils s'étaient consommés sur place ; malheureusement, le département, qui redoutait que la disette ne vînt encore compliquer la situation politique, déjà si assombrie, envoya des émissaires dans toutes les campagnes, pour acheter des quantités de blé considérables,

et les transporter dans ses magasins, pour les distribuer ensuite entre les communes qui en manqueraient.

Cette mesure, quoique sage et prudente, eût été fatale à notre contrée, dont elle devait diminuer les ressources, à peine suffisantes. La municipalité de Pornic n'avait ni le droit ni le pouvoir de s'y opposer; mais elle supplia le département de l'autoriser à prélever sur les approvisionnemens existans la quantité de 50 tonneaux de blé, dont elle avait absolument besoin pour pourvoir à la nourriture de sa population. Le département, qui savait, par une expérience récente, combien cette population était facile à égarer, et à quels excès elle était capable de se porter, consentit à accorder l'autorisation qu'on lui demandait. Mais il ne suffisait pas d'être autorisé à acheter cinquante tonneaux de blé; il fallait de l'argent pour les payer, et la municipalité n'en avait pas assez, à beaucoup près, pour faire face à une dépense aussi considérable. Elle s'adressa alors au district de Paimbœuf, auquel elle demanda un secours de dix mille livres. Le district, qui se reprochait peut-être secrètement d'avoir refusé d'aider à réprimer la première sédition, et qui en redoutait une nouvelle, s'empressa, cette fois, d'accorder la

somme qu'on lui demandait; mais il y mit pour condition que cette somme serait exclusivement employée à acheter du blé pour les plus nécessiteux, et que la municipalité en ferait elle-même la distribution entre eux, dans la proportion de leurs besoins respectifs : condition qui honorait la municipalité, et qu'elle a scrupuleusement remplie.

L'horizon politique s'assombrissait de plus en plus. Le renversement du ministère girondin, la fatale journée du 20 juin, celle plus fatale encore du 10 juillet, le soulèvement des faubourgs, l'influence toujours croissante des clubs : tout annonçait l'approche de ces grandes crises sociales qui déchirent et renversent les États; mais les Pornicais s'en effrayaient peu, parce que, toujours pleins de confiance dans la sagesse et le patriotisme de l'Assemblée législative, ils lui supposaient assez gratuitement la volonté et le pouvoir de conjurer les orages qui grondaient sur la France; et, afin de lui prouver qu'elle pouvait compter sur eux, comme ils comptaient sur elle, ils s'assemblèrent sous la halle le 24 juillet, et renouvelèrent le serment, déjà tant de fois prêté, de défendre jusqu'à la mort, la liberté, l'égalité et les droits de la nation.

La Convention venait de remplacer la Législa-

tive. On put dès lors prévoir que la République en sortirait; car, quel que fût le sort, encore inconnu, qu'on réservât à l'infortuné Louis XVI, il était trop évident qu'on ne le rétablirait jamais sur son trône, et il ne restait par conséquent d'autre solution possible du grand problème qui s'agitait, que la république ou l'anarchie, si toutefois ces deux mots ne sont pas synonymes. Mais les Pornicais, dans leur naïve bonne foi, voyaient entre l'une et l'autre une grande différence. Ils avaient horreur de l'anarchie; mais on les avait si bien préparés de longue main à la république, qu'ils n'attendirent même pas qu'elle fût officiellement décrétée pour planter l'arbre de la liberté, qui en était l'emblème le plus significatif.

La plantation de cet arbre eut lieu le 21 octobre, sur la place du Marchix. Elle se fit avec une pompe extraordinaire, au milieu des chants patriotiques et de l'allégresse générale. Puis, vinrent les discours, qui furent nombreux, et tous applaudis avec le même enthousiasme; mais il paraît que celui du citoyen Lepape, l'un des officiers municipaux, l'emportait sur tous les autres, puisque c'est le seul qu'on ait recueilli pour le transmettre à la postérité. On ne lira donc peut-être pas sans intérêt cet échantillon de l'éloquence révolutionnaire.

« Mes chers concitoyens, le plus beau jour de « cette commune est sans doute celui où notre « arbre de la liberté s'élève majestueusement dans « notre cité. Jamais époque plus mémorable pour « nous. Jamais instant plus cher à nos cœurs. « Elles sont déjà loin ces nuits de deuil où se « forgèrent les fers du plus affreux despotisme. « Elles ont fait place à l'aurore régénératrice de « notre premier bonheur. Les droits les plus « odieux ont disparu. Les corvées les plus pesantes « sont anéanties; et il ne nous reste plus que « l'espérance flatteuse de la félicité suprême. Les « tyrans sanguinaires qui souillaient notre terre, « ont fui lâchement devant nos armées victorieuses. « Bientôt, citoyens, cette journée sera l'écho uni- « versel de tous les empires; et, d'un pôle à l'autre, « les enfans à la mamelle en béniront le premier « jour. Si nous n'avons pas le bonheur d'être, avec « nos frères d'armes, les instrumens du triomphe, « ne restons pas de sang-froid témoins de leurs « travaux. S'ils font respecter le nom français au « dehors, faisons aimer et respecter nos lois au « dedans; veillons tous à ce que les sages décrets « de nos représentans soient fidèlement exé- « cutés. »

On rirait aujourd'hui de ce ridicule pathos, de

cette *aurore régénératrice* du *premier bonheur,* de l'espérance *flatteuse* de la *félicité suprême,* de cet affreux galimatias d'une *journée,* qui devait être bientôt *l'écho universel* de tous les empires, et dont les *enfans à la mamelle* béniront d'un pôle à l'autre le *premier jour;* mais, à cette époque, toute cette boursouflure, tout cet inintelligible imbroglio, émerveillaient le peuple, et lui paraissaient le chef-d'œuvre, le nec plus ultrà de l'art oratoire.

Le 9 décembre, on procéda à de nouvelles élections. Le citoyen Rocheteau fut maintenu dans ses fonctions de maire; le citoyen Viaud fut appelé à remplir celles de procureur de la commune; et les officiers municipaux furent tous réélus.

Le nouveau procureur de la commune, le citoyen Viaud, voulut prouver qu'il était à la hauteur de sa mission, et qu'il savait en comprendre les devoirs. A peine était-il installé, qu'il proposa au conseil municipal de livrer à la nation toute l'argenterie de l'église. Cette proposition fut chaleureusement applaudie, et votée à l'unanimité: c'était faire du patriotisme à bon marché; il eût été, je crois, un peu plus méritoire, si l'argenterie eût appartenu à ceux qui l'offraient si généreusement.

CHAPITRE III.

Époque révolutionnaire. — Organisation de la garde nationale. — Prise du château de Machecoul. — Massacre de la garnison. — Un détachement de Pornicais vole au secours de Bourgneuf. — Prise de cette ville par les Vendéens. — Les Pornicais se réfugient à Paimbœuf. — Ils retournent à Pornic avec mille hommes qu'on leur accorde, et qu'on leur retire deux jours après.

Nous voici arrivé à l'année 1793, à cette année néfaste, pendant laquelle il s'est commis plus de crimes en France, que n'en présentent les annales du peuple le plus barbare, dans le cours de dix siècles. On a peine à comprendre par quel prodige d'aberration il s'est fait que la nation la plus polie, la plus généreuse, la plus humaine de la terre, soit devenue tout à coup cruelle, féroce, sanguinaire, étrangère à tout sentiment d'humanité, dépourvue de tout sens moral, et n'obéissant qu'à ses instincts les plus dépravés. On a cherché la raison de cet étrange phénomène dans une foule de causes plus

ou moins ingénieuses. Mais, suivant moi, il n'y en a qu'une seule qui l'explique : c'est que la France, presque tout entière imprégnée de la philosophie du dix-huitième siècle, avait cru qu'elle pouvait se passer de Dieu, et qu'elle se gouvernerait bien sans lui. Or, Dieu n'a eu besoin, pour la punir, que d'accepter son insolent défi : il lui a retiré son action ; il l'a laissée libre de tout frein. Elle n'a plus eu d'autre flambeau que la raison, d'autres guides que ses philosophes, et l'on sait comment ces nouvelles divinités ont dirigé ses pas.

Le cadre étroit dans lequel je dois me renfermer, me dispense, Dieu merci, de retracer toutes ces scènes de carnage et de dévastation qui ont à cette époque inondé la France de tant de sang, et l'ont couverte de tant de ruines. Je n'ai à parler ici que des événemens dont notre petite ville a été le théâtre; mais on a pu déjà juger, par l'esprit qui animait alors ses habitans, qu'ils ont dû prendre une part très-active à la lutte gigantesque qui s'était engagée entre l'ancien et le nouvel ordre de choses. On verra bientôt avec quel courage, poussé jusqu'à l'héroïsme, ils ont défendu la cause qu'ils avaient embrassée.

La Convention, qui n'avait juridiquement assassiné Louis XVI, que pour ne pas tomber elle-

même sous le poignard des assassins, n'eut pas même assez d'énergie pour profiter de son crime. Elle laissa échapper lâchement de ses mains débiles l'immense pouvoir dont elle s'était emparée. C'était la commune et les clubs qui régnaient à sa place, et dont elle subissait la honteuse et tyrannique domination. Au milieu de cette épouvantable anarchie, et en face de l'Europe coalisée, il ne restait de chance de salut pour la France, que dans le dévouement de l'armée et le patriotisme des citoyens. On s'occupa donc de lever de nouvelles troupes et de donner à la garde nationale une organisation plus forte et plus régulière. Des registres furent ouverts à cet effet dans les villes et chefs-lieux de canton, pour y inscrire les noms de tous ceux qui étaient capables de porter les armes.

En exécution de cette mesure, et sur l'ordre qui lui en fut donné, le 6 février, par le district de Paimbœuf, la municipalité de Pornic ouvrit son registre, et, par des avis publiés et affichés dans toutes les communes du canton, elle invitait les habitans de ces communes à venir se faire inscrire : mais ils ne répondirent pas à cette convocation avec un empressement très-patriotique ; il n'y eut qu'un seul homme qui se présenta, et encore c'était un vieillard.

Cette indifférence ne découragea point les habitans de Pornic. Se confiant plus dans leur valeur que dans leur nombre, ils résolurent de rester fidèles jusqu'à la mort au serment qu'ils avaient si souvent prêté, et dont ils ne se croyaient pas déliés par les crimes et les turpitudes de ceux qui représentaient alors le pouvoir; mais ils manquaient d'armes. Ils en demandèrent au district de Paimbœuf, qui leur envoya cinquante piques, vingt-cinq fusils et quatre pièces de campagne.

Les Vendéens, de leur côté, n'étaient pas restés moins fermes et moins inébranlables dans leur fidélité à la cause monarchique et à la religion. Ils n'avaient même pas attendu la mort de Louis XVI, pour se soulever contre les ennemis du trône et de l'autel. Dès l'année précédente, ils avaient levé l'étendard de la révolte; et ils avaient livré ou soutenu, avec des chances diverses, plusieurs combats contre les patriotes : mais le fléau de la guerre civile ne s'était pas encore étendu jusqu'à notre contrée. Ce ne fut que vers le commencement du mois de mars, que l'armée vendéenne se décida à se rapprocher de nos côtes, afin de se mettre en communication avec les Anglais, pour en recevoir des secours.

Le 10 mars, elle se présenta devant le château

de Machecoul. Elle l'attaqua et le prit; mais elle souilla sa victoire par un crime horrible : elle massacra, ou laissa impitoyablement massacrer sous ses yeux, les militaires qui défendaient le château, et qu'elle avait faits prisonniers. Cet acte de barbarie, aussi odieux qu'inutile, était, de plus, tout à fait impolitique; car il ne pouvait servir qu'à grossir les rangs des patriotes, et à provoquer de sanglantes représailles.

L'apparition de l'armée vendéenne dans nos parages et la victoire qui avait signalé son début, avaient relevé le courage des nombreux royalistes que renfermait l'ancien duché de Retz, et qui jusque-là s'étaient tenus cachés ou tranquilles, parce qu'ils étaient isolés et sans appui; mais maintenant qu'ils se voyaient soutenus, et qu'ils s'attendaient à marcher à des triomphes faciles, tous sortirent de leurs retraites, et coururent aux armes.

Une bande nombreuse de ces nouveaux insurgés se dirigea sur Bourgneuf. Cette ville, ouverte et sans défense, ne pouvait lui opposer une longue résistance. Averti, par un messager, du danger qui la menaçait, le citoyen Babain, commandant la garde nationale de Pornic, vola de suite à son secours, à la tête de 50 hommes. Il attaqua vigou-

reusement les insurgés, les battit, les mit en pleine déroute, et il les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'aux portes de Machecoul ; mais il ne pouvait pas, avec sa petite troupe, entreprendre d'entrer dans cette ville, occupée par l'armée vendéenne, et, se contentant d'avoir dégagé Bourgneuf, il retourna à Pornic.

Deux jours après, le 13 mars, l'armée vendéenne marcha à son tour sur Bourgneuf, et s'en empara sans coup férir ; car ses habitans n'étaient pas assez nombreux pour la combattre, et ils n'eurent pas le temps de demander et de recevoir des secours.

La prise de cette ville jeta la consternation dans nos campagnes. Les paysans, qui s'étaient montrés si froids, si indifférens, lorsqu'il s'était agi de faire inscrire leurs noms sur le registre de la garde nationale, sentirent alors leur patriotisme se réveiller, et le besoin de s'unir, pour conjurer le danger commun. On vit donc accourir à Pornic, pour concourir à sa défense, environ 200 hommes, fournis par les communes de la Plaine, Sainte-Marie, Saint-Michel, le Clion, et plusieurs habitans de la Bernerie ; mais toutes ces forces étaient évidemment insuffisantes pour résister à l'armée vendéenne, qui se composait d'environ quatre mille hommes.

La municipalité, redoutant une attaque, qui semblait imminente, et qu'elle était dans l'impuissance de repousser, s'adressa encore au district de Paimbœuf, pour lui demander du renfort; mais cette ville, qui était en ce moment attaquée elle-même par un corps considérable de Vendéens, ne pouvait pas dégarnir les rangs de ses défenseurs. Le district, se trouvant donc dans l'impossibilité de secourir les Pornicais, leur conseilla de ne pas tenter une résistance inutile, et il les invita à venir se réfugier dans ses murs. Les Pornicais s'assemblèrent alors en tumulte, pour délibérer sur le parti le plus convenable à prendre. Les avis furent d'abord très-divisés, la discussion très-orageuse; mais enfin, après de longs débats, tous finirent par reconnaître qu'ils étaient trop peu nombreux pour soutenir le choc de l'armée vendéenne, et ils prirent tristement la route de Paimbœuf; mais une agréable surprise les y attendait.

Cette ville, qui possédait une forte garnison, avait repoussé les Vendéens, les avait vaincus et dispersés. Fière de sa victoire, et se croyant désormais à l'abri de tout danger, elle mit généreusement à la disposition des réfugiés mille hommes de toutes armes, avec une pièce de canon; et, dès le lendemain, tous partirent joyeusement pour Por-

nic, où ils arrivèrent vers les dix heures du matin, tambours battant et drapeau déployé.

Grâce à ce secours inattendu, les Pornicais étaient en mesure de repousser toutes les attaques de l'ennemi; mais une nouvelle et plus cruelle déception vint les replonger dans leurs premières angoisses.

Le district de Paimbœuf, qui, dans l'enivrement de sa victoire, s'était montré si grand, si généreux, n'avait pas tardé à s'en repentir. Bien qu'il ne fût en ce moment menacé d'aucun danger prochain, la peur le prit, et il ordonna aux mille hommes envoyés à Pornic, et qui n'y étaient que depuis deux jours, de retourner sur-le-champ à Paimbœuf. En vain on représenta au district que le rappel de ces hommes allait livrer Pornic, sans défense, à la merci de l'armée vendéenne, qui n'en était qu'à trois lieues, et qui n'attendait que le départ de sa garnison pour venir l'attaquer; que Paimbœuf, au contraire, n'avait en ce moment rien à craindre; que cette ville, protégée par ses fossés, était à l'abri d'un coup de main, et qu'elle était, en outre, défendue par sa garnison et sa nombreuse population. Toutes ces puissantes considérations ne purent déterminer le district à révoquer l'ordre qu'il avait

donné ; mais, pour ne pas trop mécontenter les Pornicais, il consentit à leur laisser la pièce de canon et les munitions de guerre qui avaient accompagné le détachement. Il leur donna, en outre, l'assurance que, sur sa demande, deux cents Nantais allaient être immédiatement dirigés sur Pornic ; mais ce n'était qu'une fiche de consolation : on attendit vainement ces deux cents Nantais.

CHAPITRE IV.

Prise de Noirmoutiers. — Enlèvement de la poudre du Pilier. — Prise de Bourgneuf. — Offre généreuse d'un habitant des Moutiers. — Lâche trahison. — Combat. — Fuite des Pornicais. — Massacre des vieillards.

Le 18 mars, l'île de Noirmoutiers fut prise par une colonne vendéenne, commandée par Tanguy. Un grand nombre d'habitans, craignant d'éprouver le sort de la garnison de Machecoul, montèrent sur des barques et s'enfuirent à Pornic. Parmi ces réfugiés se trouvaient deux commissaires du département, les citoyens Sant et Lemauris, qui informèrent la municipalité que le fort du Pilier renfermait un dépôt considérable de poudre, dont il serait facile de s'emparer par un hardi coup de main.

La municipalité s'empressa de mettre cet avis à profit. Elle expédia sur-le-champ une forte embarcation, bien armée, et montée par d'intrépides

marins, dont elle confia le commandement à M. Jacques Benoist. C'était une entreprise difficile et audacieuse ; car le fort du Pilier est un petit îlot, hérissé de rochers escarpés, et qui n'est abordable que sur un point fort étroit, vers lequel convergent toutes les batteries de la citadelle : mais tous ces obstacles ne purent arrêter nos braves marins. Ils entrèrent résolûment dans le fort, surprirent la faible garnison, qui, ne s'attendant pas à cette audacieuse attaque, n'était point sur ses gardes, enclouèrent les canons, et s'emparèrent de cinq cents livres de poudre, qu'ils apportèrent à Pornic.

Malgré l'heureux succès de cette expédition, on ne se faisait guère d'illusion sur l'issue de la lutte à laquelle on se préparait; car il était trop évident qu'on n'avait pas de forces suffisantes à opposer à l'armée vendéenne.

Cette armée, qui était maîtresse de Machecoul et de Bourgneuf, était commandée par le marquis de la Roche-Saint-André. Ce général, brave de sa personne, mais lent et irrésolu, et d'une capacité plus que médiocre, avait laissé échapper l'occasion qui s'était présentée le 13 mars, de s'emparer de Pornic sans coup férir, puisque ce jour-là ses habitans s'étaient réfugiés à Paimbœuf. Il au-

rait encore pu réparer cette première faute, en marchant sur cette ville, après le rappel imprudent de sa garnison, et alors que les habitans, consternés et découragés, n'étaient guère en état de lui opposer une sérieuse résistance; mais il ne sut pas profiter de toutes ces faveurs de la fortune. Il resta inactif à Bourgneuf pendant dix jours, se contentant de faire parcourir les campagnes voisines par de petits détachemens, qui pillaient les fermes, et échangeaient de tems en tems quelques coups de fusil avec les paysans.

De leur côté, les Pornicais ne surent pas profiter des lenteurs et du tâtonnement du général vendéen, pour organiser leurs moyens de défense. Toutes leurs forces consistaient en cinq cent cinquante gardes nationaux et six gendarmes à cheval. La plupart de ces hommes étaient des paysans, qui n'avaient pour armes que des piques, des fourches et quelques-uns mêmes de simples bâtons. Il était donc évident qu'une troupe aussi peu nombreuse et aussi mal équipée ne pouvait pas tenir tête à une armée de quatre mille hommes; mais cette infériorité numérique aurait pu être compensée par les ressources qu'offrait le château.

Ce château n'était, il est vrai, qu'une vieille ruine inhabitable; il n'y avait que la tour du nord

qui fût restée intacte. Tous les autres logemens avaient été détruits ou dévastés; mais il eût été facile de les rétablir, ou d'y suppléer par des tentes. Ses hautes murailles étaient en bon état, et l'arche sur laquelle s'abattait le pont-levis, aujourd'hui comblée, était alors creuse.

Il eût donc été facile de mettre le château à l'abri d'un coup de main, et d'y faire entrer des approvisionnemens de bouche, et même d'y mettre en sûreté les effets les plus précieux. On n'aurait pas eu à craindre qu'il pût être pris par escalade; car, outre qu'on n'eût pu se procurer des échelles assez hautes pour atteindre le sommet des murs, on n'eût jamais pu résoudre de lourds paysans, encore peu habitués à la guerre, à gravir ces murs sous les feux plongeans de deux à trois cents hommes armés de fusils.

Un siége eût présenté de plus grands obstacles encore ; car l'ennemi manquait de canons, et quand même il eût pu en faire venir de Machecoul, il se serait écoulé bien des semaines, bien des mois peut-être, avant qu'il fût en mesure de donner l'assaut. Mais croit-on qu'on l'eût laissé tranquillement poursuivre le cours de ses opérations? ne savait-on pas, à Nantes et à Paimbœuf, combien il importait de l'empêcher de s'établir dans une for-

teresse, qui lui aurait permis de recevoir des secours des Anglais, et d'où il eût été difficile ensuite de l'expulser? Il est donc certain qu'il aurait suffi d'une résistance de quelques jours, pour voir accourir à Pornic toutes les forces disponibles du département.

Il y avait encore un autre motif qui aurait dû engager les Pornicais à se réfugier dans le château : c'est qu'il est au moins fort probable qu'en ce cas, les Vendéens eussent renoncé à venir attaquer leur ville; car comment eussent-ils pu s'y maintenir, s'ils n'eussent pu s'emparer du château, qui la domine? Et quel usage auraient-ils pu faire du port, qui est au pied de ses murailles, et qui eût été sans cesse balayé par les feux de son artillerie et de sa mousqueterie?

Les Pornicais commirent donc, à mon avis, une grande faute, en refusant de se servir des moyens de défense que leur offrait le château. Ils aimèrent mieux combattre l'ennemi face à face, et lui disputer le terrain pied à pied. C'était plus chevaleresque, plus héroïque, mais, à coup sûr, moins sage et moins prudent. Ils ne laissèrent pas, toutefois, que de prendre des mesures de précaution, qui étaient habiles et bien entendues.

Comme ils avaient peu à craindre d'être atta-

qués par la route de Paimbœuf, ils se bornèrent à placer à l'entrée un piquet de quelques hommes; mais ils mirent tous leurs soins à bien garder les deux routes qui conduisent de Bourgneuf à Pornic. L'une, qui va en obliquant jusqu'au pont du Clion, qu'elle traverse, longe la rive droite du canal de Haute-Perche, et vient aboutir à la place du Marchix; l'autre, plus courte et plus directe, passe entre le canal et la mer, et se termine à la chaussée: la première, moins exposée, était défendue par un poste peu nombreux qu'on avait établi dans la vigne de Sainte-Anne, et qui avait à sa disposition une pièce de campagne. L'autre route, qui inspirait de plus vives inquiétudes, parce qu'il était présumable que c'était celle par laquelle arriverait l'ennemi, était gardée avec plus de soins. On avait placé, à l'entrée de la chaussée, un canon qui l'enfilait dans toute sa longueur; on y avait élevé une forte barricade, et le poste avait été doublé.

Le quartier général se tenait sur la place du Marchix, et se composait de tous les hommes restés disponibles.

Toutes ces dispositions ainsi prises, on se croyait en mesure d'empêcher l'armée vendéenne d'entrer dans Pornic, lorsque cette ville lui fut livrée presque sans défense, par une lâche trahison,

qu'il était impossible de prévoir, ou même de soupçonner.

La récolte avait été peu abondante. Tous les approvisionnemens étaient presque épuisés. Le pain était à un prix excessif, et l'on redoutait une famine; car, outre sa population, Pornic avait à nourrir les habitans des communes voisines, qui étaient venus à son secours.

Déjà la famine, plus cruelle que la guerre, commençait à se faire sentir, et jetait le désespoir dans toutes les âmes, lorsqu'un généreux patriote du bourg des Moutiers, dont il est regrettable qu'on n'ait pas conservé le nom, offrit à la municipalité de Pornic huit tonneaux de blé, qui lui restaient. Cette offre fut accueillie avec de vifs transports de joie et de reconnaissance : mais il fallait aller chercher ces huit tonneaux au bourg des Moutiers, qui n'est qu'à une lieue de Bourgneuf; et cette opération présentait de grands dangers, car il fallait l'accomplir presque sous les yeux de l'ennemi, à qui il serait difficile d'en dérober la connaissance, et qui pouvait profiter de sa supériorité numérique pour accabler les hommes chargés d'escorter le convoi. Mais comme il valait encore mieux courir toutes ces chances que de s'exposer à mourir de faim, il fut arrêté qu'un

détachement, fort de 400 hommes, partirait le 23 mars, de grand matin, afin qu'il pût remplir sa périlleuse mission dans le même jour. Une pièce de campagne, montée sur l'affût d'une voiture enlevée à madame Druays, et traînée par deux bœufs, devait l'accompagner.

Le commandement de ce détachement fut confié à M. Coueffé, et non pas au curé Abline, comme le disent, à tort, M. Bourniseaux, dans son Histoire des guerres de la Vendée, et M. Chevas, dans sa Statistique de la Loire-Inférieure. Ce qui a causé l'erreur de ces deux écrivains, c'est que M. Abline faisait en effet partie de l'expédition; et l'on a dû être amené à en conclure qu'il la commandait, parce qu'on le désignait souvent sous le nom de général, bien qu'il ne fût que capitaine de la garde nationale de la commune du Clion, dont il était en même temps le curé. Mais puisque le nom de cet homme, qui s'est acquis une si triste célébrité dans notre pays, se rencontre sous ma plume, qu'on me permette de consacrer quelques lignes à sa biographie.

M. Abline, que j'ai eu occasion de voir deux ou trois fois, était un homme d'une haute stature et d'une force athlétique. Il avait la figure martiale, le regard dur, la parole impérieuse; c'était

un homme profondément immoral. Il n'avait assurément pas consulté sa vocation, quand il avait embrassé l'état ecclésiastique. La carrière militaire convenait beaucoup mieux à ses goûts et à ses instincts. Il est probable même qu'il s'y serait distingué; et, au lieu d'un prêtre apostat, on l'aurait compté peut-être parmi nos plus illustres généraux : mais, dévoyé de sa voie, il tomba de chute en chute jusqu'au dernier degré de l'abjection.

Je ne veux point remuer toute la fange de sa vie. Deux traits suffiront pour le faire connaître.

Pendant qu'il cumulait les fonctions assez incompatibles de curé et de capitaine de la garde nationale du Clion, il apprit qu'un paysan de sa paroisse était resté fidèle à la cause monarchique. Il ordonna sur-le-champ au nommé Rondeau, forgeron, d'aller le tuer. Cet ordre cruel indigna profondément Rondeau, qui était un homme honnête et paisible; mais il savait que s'il refusait de l'exécuter, son féroce curé le ferait fusiller lui-même, et la crainte de la mort fit d'un citoyen vertueux un lâche assassin. Il se rendit au village qu'habitait la victime désignée à ses coups. Le malheureux paysan était en ce moment tranquillement occupé à labourer son jardin. Rondeau s'approche à pas de loup de la haie qui les sépare, l'ajuste d'une main trem-

blante, et le tue; mais l'horreur qu'il conçut de son crime fut si grande, ses remords si cuisans, que peu de jours après il devint fou. Il resta dans cet état plusieurs années : sa folie n'effrayait point sa famille, parce qu'elle était triste et inoffensive. Mais, une nuit, il fut saisi tout à coup d'un transport de fureur : il se leva, s'arma d'un hachereau, et coupa la tête de ses deux plus jeunes enfans, endormis dans le même lit.

Lorsque l'ordre commença à se rétablir, M. Abline comprit bien qu'on ne le laisserait pas continuer les fonctions de curé, qu'il n'avait que trop déshonorées par le scandale de ses mœurs privées et de sa vie publique. Il donna donc sa démission, et, profitant de la faculté qu'on accordait alors aux prêtres de se marier, il épousa une jeune personne des environs de Bordeaux; et il est allé cacher sa honte, ou peut-être ses remords, dans une petite ville de la Gironde, où il a vécu obscurément jusqu'à sa mort.

Je demande pardon de cette digression, qui m'a un peu écarté de mon sujet; mais je n'ai pu résister à la tentation d'esquisser en quelques mots le portrait d'un homme qui a laissé dans notre pays de si déplorables souvenirs. Je reviens à mon récit.

Le détachement chargé d'escorter le convoi du

bourg des Moutiers, se composait, comme je l'ai dit, de 400 hommes : il n'en restait par conséquent que 150 pour la garde de la ville; et ce nombre était évidemment insuffisant pour la défendre, si elle venait à être attaquée pendant la durée de l'expédition : mais c'était un inconvénient inévitable; car si l'escorte n'eût pas été assez forte pour repousser les bandes de maraudeurs et de pillards qui infestaient les environs de Bourgneuf, elle n'eût pas pu défendre son convoi, et eût été trop exposée à être détruite elle-même. Elle courait, il est vrai, un autre risque encore plus grand : c'était de rencontrer l'armée vendéenne marchant tout entière sur Pornic; mais, pour parer à ce danger, on avait chargé six hommes à cheval d'explorer la route à une longue distance, afin qu'ils pussent signaler l'approche de l'ennemi assez vite, pour donner au détachement le temps de se replier sur Pornic.

On croyait donc avoir suffisamment pourvu à toutes les éventualités de la journée du 23 mars; mais une lâche trahison, contre laquelle on n'avait pas songé à se prémunir, parce que le soupçon n'en pouvait pas même venir à des gens d'honneur, rendit inutiles toutes les mesures de prudence que l'on avait prises.

Il y avait à Pornic trois ou quatre familles qui avaient résisté à l'entraînement général, et étaient restées inébranlablement fidèles à la cause monarchique. Mais, comme elles étaient paisibles et inoffensives, on ne les inquiétait point, on ne les tourmentait point; on les laissait libres de leurs mouvemens, sans même exercer sur elles la moindre surveillance. Cette généreuse, mais imprudente confiance fut indignement trompée. L'un de ces royalistes, dont je tairai le nom, par respect pour ses enfans, quitta furtivement Pornic dans la nuit du 22 mars; il se rendit à Bourgneuf, et il informa le général vendéen de l'expédition qui devait avoir lieu le lendemain matin, et qui enlèverait à la ville plus des trois quarts de ses défenseurs.

Le marquis de la Roche-Saint-André, qui, depuis dix jours qu'il était maître de Bourgneuf, n'avait pas encore osé venir attaquer Pornic, n'eut garde de négliger une aussi belle occasion de s'en emparer, sans grands risques, il est vrai, mais aussi sans beaucoup de gloire. Il profita du restant de la nuit pour rassembler toutes ses troupes, et il les mit en mouvement à la pointe du jour, juste à l'heure où le détachement partait lui-même de Pornic : mais, loin de marcher à sa rencontre, il

jugea plus prudent de l'éviter, pour ne pas faire échouer son plan; car il se doutait bien que le détachement serait précédé d'éclaireurs qui l'avertiraient de son approche, et qu'en ce cas, il reviendrait précipitamment sur ses pas, pour se joindre aux 150 hommes restés à Pornic, ce qui eût rendu toute surprise impossible et singulièrement diminué ses chances de succès. Il se décida donc à faire un long détour, pour lui dérober sa marche, et il se rabattit ensuite sur le bourg du Clion.

Arrivé dans ce bourg, le marquis de la Roche-Saint-André divisa son armée en deux colonnes, à peu près de force égale. L'une, qui devait attaquer la chaussée, fut dirigée sur la rive gauche du canal; l'autre traversa le pont, longea la rive droite, et suivit la route qui vient aboutir à la place du Marchix.

Ce fut cette dernière colonne qui arriva la première. Il était environ trois heures de l'après-midi, lorsqu'elle parut sur la butte du Boismin. Au moment où elle la descendait, le poste placé dans la vigne de Sainte-Anne, tira sur elle un coup de canon, qui n'atteignit personne, et qui en blessa cependant plusieurs, parce que le boulet avait fait voler en éclats un rocher de pierre tendre, contre lequel il avait frappé. Les Vendéens n'attendirent

pas une seconde décharge; ils descendirent au pas de course le versant de la côte, et ils purent alors s'avancer sur Pornic, par un chemin creux et couvert, qui les mettait à l'abri du canon du poste. Les sept ou huit hommes qui le composaient, ne pouvant pas entreprendre de disputer le passage à l'ennemi, se replièrent, avec leur pièce, sur la place du Marchix, où se tenait le quartier général.

Le poste qui gardait la chaussée, quoique plus nombreux, eut le même sort; mais on ne pouvait pas lui en imputer la faute. Comme on ignorait que le secret du départ du détachement avait été livré au général ennemi, on lui avait laissé emmener le canon du poste, et l'on n'avait point relevé les barricades abattues le matin pour son passage, afin qu'il pût rentrer librement dans Pornic, dans le cas où il y serait ramené l'épée dans les reins.

Lors donc que parut la colonne vendéenne qui avait suivi la rive gauche du canal, le poste de la chaussée, pris au dépourvu, ayant ses barricades abattues, et n'ayant plus son canon pour se défendre, fut obligé de se replier à son tour sur la place du Marchix.

C'était donc aux 150 hommes réunis sur cette place, qu'était réservée la tâche impossible de défendre la ville contre une armée de quatre mille

hommes; mais M. Babain, qui les commandait, ne se laissa point intimider par cette énorme disproportion de forces. C'était un homme froid, calme, résolu, ne reculant devant aucun danger, mais sachant concilier la prudence avec le courage.

Avec son immense supériorité numérique, rien n'eût été plus facile au général vendéen que de faire envelopper la place du Marchix, et d'y enfermer, comme dans un cercle de feu, la petite poignée d'hommes qui y était réunie; mais au lieu de cette manœuvre, qu'indiquait le plus simple bon sens, le marquis de la Roche-Saint-André entassa follement l'une de ses colonnes dans la rue étroite et tortueuse de Tartifume, et l'autre dans la longue rue de la Touche, appelée aujourd'hui rue de Paimbœuf. Ces dispositions étaient on ne peut plus mal entendues; car toutes ces masses compactes, empilées dans deux rues, ne pouvaient que fort difficilement se mouvoir, et offraient trop de prise aux coups de l'ennemi.

Le commandant Babain sut habilement tirer parti des fautes du général vendéen. Il massa sa petite troupe derrière la maison Chabot, qui est située à l'angle de la rue de la Touche; ce qui la mettait à l'abri des feux de la colonne qui occupait cette rue. Il ne lui restait en face que la colonne

de la rue Tartifume, qu'il accablait d'une grêle de balles, en même temps que les boulets de son canon faisaient d'énormes trouées dans ses rangs trop serrés; mais pendant qu'il contenait ainsi cette colonne, il ne négligeait pas l'autre. Il avait formé un peloton de tirailleurs, qui n'avait d'autre mission que de faire de continuelles décharges sur les Vendéens de la rue de la Touche, afin de les empêcher de déboucher sur la place. Ces malheureux étaient décimés par les balles, sans pouvoir presque riposter, parce que le peloton chargeait ses armes à l'abri de la maison Chabot, et ne se montrait qu'au moment où il faisait feu.

Ce combat, si meurtrier pour l'ennemi, durait déjà depuis près de deux heures, et peut-être se serait-il terminé à l'avantage des Pornicais, qui n'avaient encore perdu que très-peu d'hommes, si le marquis de la Roche-Saint-André ne se fût enfin aperçu de son énorme bévue; et, finissant alors par où il aurait dû commencer, il fit cerner la place et envoya de forts détachemens dans toutes les rues qui y aboutissent. Cette manœuvre eut un plein succès. Le commandant Babain, se voyant attaqué en tête, en queue et sur ses flancs, comprit que la lutte n'était plus possible, et qu'en la prolongeant il sacrifierait inutilement ses hommes ; mais, con-

servant toujours son admirable sang-froid, il jugea qu'il ne lui restait d'autre chance de salut que d'opérer sa retraite par la rue de la Touche, qui conduit directement à Paimbœuf, et de laquelle on avait retiré une partie des Vendéens qui l'occupaient, pour les ramener sur ses derrières.

Il rassemble donc aussitôt sa petite troupe ; place à l'arrière-garde sa pièce de campagne, pour contenir les Vendéens qui entouraient la place; s'élance avec la rapidité de l'éclair sur ceux qui restaient dans la rue de la Touche, les charge à la baïonnette, les culbute, s'ouvre un passage à travers leurs rangs, et parvient à gagner la route de Paimbœuf, sans avoir perdu ni son canon, ni un seul homme. Il ne fut pas même poursuivi par les Vendéens, tant cette audacieuse retraite les avait terrifiés et frappés de stupeur.

L'ennemi était donc enfin maître de Pornic ; mais sa victoire était peut-être plus humiliante que glorieuse ; car, quand 150 hommes en tiennent 4,000 en échec pendant deux heures, et ne leur laissent pour tout trophée qu'un monceau de cadavres, le vainqueur n'a pas trop le droit d'être fier de son triomphe.

Il paraît que les Vendéens eux-mêmes en ressentirent plus de dépit que de joie ; car, pour se venger

d'avoir laissé échapper leur proie, ils se livrèrent à des actes de froide barbarie, qui font frémir d'horreur.

Sept vieillards et un idiot étaient restés à Pornic, soit parce qu'ils n'avaient pas pu fuir, soit parce qu'ils se croyaient suffisamment protégés par le respect que partout on porte à la vieillesse et au malheur ; mais ils avaient trop compté sur la générosité ou l'humanité des vainqueurs : tous furent impitoyablement massacrés (1).

Il y eut encore un autre Pornicais qui fut tué après le combat ; mais celui-là n'inspira aucun regret, et sa mort fut même presque regardée comme un châtiment providentiel. Le Judas qui était allé à Bourgneuf, pour trahir et livrer ses concitoyens, avait attendu leur retraite pour rentrer à Pornic. Il était arrivé au pied de l'escalier du Calvaire, qu'il se disposait à monter, pour fraterniser avec un groupe de Vendéens qui en occupaient la plate-forme, lorsqu'il les vit abattre sur lui leurs armes : — Ne tirez pas, ne tirez pas, leur

---

(1) Voici les noms des innocentes victimes de cette atroce barbarie : Ollivier Viaud, Jean-Mathurin Bonamy, Jean Libaud, Jean Naud, Marc Poisson, Joseph Tardif, Gilles Tardif, et Jean-Louis Edelin ; tous furent égorgés dans leurs maisons, sous les yeux de leurs femmes et de leurs filles.

cria-t-il, je suis des vôtres. — Mais soit qu'ils ne l'eussent pas entendu, ou qu'ils ne l'eussent pas cru, ils firent feu, et le tuèrent.

Après ces sanglantes exécutions, les Vendéens se livrèrent à d'autres excès. Les uns se faisaient ouvrir les caves, et, buvant à loisir le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs qu'elles renfermaient, oubliaient dans l'ivresse les dangers qu'ils avaient courus, et ceux qui les attendaient encore. Les autres, en plus grand nombre, n'entraient dans les maisons que pour les piller. Ils s'emparaient de l'or, de l'argent, des bijoux, du linge, de tout ce qui tombait sous leurs mains; ils ne laissaient que ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

Je voudrais raconter à ce sujet une scène tragi-comique dont j'ai failli être la victime; mais une explication préalable est nécessaire. On se tromperait assurément beaucoup, si l'on me supposait l'intention de me servir de mon livre pour m'en faire un piédestal, et poser devant le public: ce charlatanisme n'a jamais été et ne sera jamais à mon usage. Mais on comprend que quand on écrit l'histoire d'une petite localité, où l'on est né, où l'on a vécu presque toute sa vie, il doit arriver souvent que le nom de l'auteur se trouve mêlé aux événemens qu'il raconte; et, en ce cas, doit-il les

supprimer par cela seul qu'il y a joué un rôle quelconque? Je ne saurais le croire; car ce serait, par un faux sentiment de délicatesse, et sans profit pour le lecteur, tronquer, mutiler la série des faits, et laisser entre eux des lacunes peut-être regrettables. Sans donc rechercher, et même, au contraire, en évitant avec le plus grand soin les occasions de parler de moi ou des miens, sans nécessité, je ne repousserai pas celles qui se présenteront naturellement, quand elles me paraîtront offrir quelque intérêt.

Or, parmi les bandes de pillards, qui ne songeaient qu'à butiner, se trouvait un fermier de mon père, qui n'avait point acquitté son fermage, échu de la Saint-Martin précédente. Cet homme, accompagné de cinq ou six autres paysans, entra dans notre maison, où il ne restait plus que ma mère, mon aïeule maternelle et moi, alors âgé de moins de deux ans. L'un de ces paysans dit, en me montrant : —Voilà un *pataud;* il faut que je le tue.— Hé! quel mal vous a-t-il fait? s'écria ma mère. — Aucun, répondit-il; mais il grandira.— Et alors, armant son fusil, il le dirigeait déjà sur ma poitrine, lorsque ma mère et ma grand'mère se jetèrent à ses pieds, et le supplièrent, les mains jointes, de les tuer elles-mêmes, et d'épargner leur innocent enfant.

L'attitude de ces deux femmes, leurs cris, leur désespoir, touchèrent le cœur de ce farouche paysan, et il consentit à me faire grâce de la vie; mais, comme par compensation de cet acte d'humanité, la bande se mit à piller tout ce qui était à sa convenance. Or, il arriva, par un singulier hasard, que notre fermier découvrit, cachée sous une pile de draps, une bourse contenant une somme assez ronde. Il tire de cette bourse le prix de son fermage arriéré, et, le présentant à ma mère : — Tenez, lui dit-il, voilà ce que je vous dois, et donnez-m'en quittance. — Je laisse aux casuistes à décider si ce consciencieux paysan a pu se libérer valablement avec l'argent volé à son propriétaire.

CHAPITRE V.

Retour du détachement envoyé au bourg des Moutiers. — Il apprend en route la prise de Pornic. — La désertion le réduit à 72 hommes. — Cette poignée de braves entre résolûment à Pornic. — Quatre Vendéens isolés sont tués. — Combat. — Victoire des Pornicais. — Fuite de l'ennemi.

Pendant que ces choses se passaient à Pornic, le détachement qui était parti le matin pour le bourg des Moutiers, avait heureusement accompli sa mission, et il revenait joyeux et triomphant, sans se douter le moins du monde que la ville était tombée au pouvoir de l'ennemi, pendant sa courte absence. Il n'était plus qu'à deux kilomètres de Pornic, lorsque cette triste nouvelle lui fut apportée par un nommé Sébastien Loirat, fermier à la Millassière, près le bourg du Clion.

Le détachement s'arrête, se forme en cercle, et tient conseil sur le parti à prendre. Les plus prudens opinent pour la retraite; ils représentent que

ce serait une témérité, ou plutôt une folie, que d'entreprendre d'attaquer, avec 400 hommes, une armée de quatre mille, enflée de sa victoire, maîtresse de toutes les positions, et qui ne manquerait point de concentrer toutes ses forces aux abords de la chaussée, le seul point par lequel le détachement pût rentrer dans Pornic. Mais toutes ces considérations n'émurent point un officier de gendarmerie, nommé Monge, qui avait voulu faire partie de l'expédition. Il habitait Paimbœuf, et il avait amené avec lui sa sœur, qu'il avait laissée à Pornic. Effrayé des dangers qu'elle courait, et ne songeant qu'à l'en délivrer : « Citoyens, s'écria-t-il, je suis résolu à périr s'il le « faut, pour arracher ma sœur aux mains des Bri- « gands. Quels sont les braves qui veulent me « suivre ? »

Les Pornicais répondirent tous à cet appel, et se déclarèrent prêts à partager ses dangers ; car eux aussi avaient à protéger et défendre des êtres qui leur étaient bien chers ; mais tous les autres, qui n'avaient à Pornic ni parens ni propriétés à sauvegarder, ne voulurent point s'associer à une entreprise aussi téméraire, et qui semblait ne pouvoir aboutir qu'à faire tuer inutilement tous ceux qui s'y dévoueraient. Ils se débandèrent, et

regagnèrent à travers champs leurs foyers respectifs.

Cette désertion réduisit à 72 hommes le nombre de ceux qui restèrent à leur poste; mais, bien qu'abandonnés par plus des trois quarts de leurs frères d'armes, ils ne se découragèrent point, et résolurent d'exécuter à tout prix leur audacieux projet (1).

Cette petite fraction du détachement se remit donc en route. Il faisait déjà presque nuit quand elle se présenta devant la chaussée. C'était le passage le plus dangereux; car cette chaussée, qui est fort longue, était, à cette époque, très-étroite, et on la supposait barricadée et gardée par toute l'armée vendéenne. Mais tous ces obstacles n'arrêtent point l'héroïque petite troupe : elle

---

(1) J'aurais bien désiré pouvoir faire connaître les noms de ces 72 braves; mais, malgré toutes mes recherches et mes informations, je n'ai pu en découvrir qu'à peine la moitié. En voici donc la liste incomplète :

1° Habitans de Pornic : Coueffé, Foyer, Fouquet, Benoist Jean, Benoist Jacques, Le Prince, Guillon, Caron François-Jean, Caron Pierre, Reliquet, Chevreuil, Le Rouge, Chiffoleau, Levant, Renaud, Copal, Bigot, Timonier, Avand, Chupin, Tardif, Buron, Noblet.

2° Habitans de la Bernerie : Le Ray, Thibaud, Magrés.

3° Habitans de Ste-Marie : La Raison, Garnier, Bouteau, Baconnais, Potet, Brossaud.

Plus, Abline, et quatre gendarmes, y compris leur officier, M. Monge.

franchit la chaussée au pas de course, et est tout étonnée de la trouver libre. Elle n'y rencontra pas même un seul homme, pour lui en disputer le passage. Elle dut alors bénir l'heureuse imprévoyance du général vendéen, qui, sachant que 400 hommes étaient partis le matin de Pornic, et devaient y rentrer le soir, n'avait songé ni à relever les barricades de la chaussée, ni à y mettre un poste, pas même une sentinelle, pour l'avertir au moins du retour de l'ennemi. On ne pouvait pas pousser plus loin la confiance en ses forces, ou montrer plus d'incapacité.

Une petite pluie, qui était tombée dans la soirée, avait mouillé les fusils du détachement; il entra dans les maisons voisines, pour les essuyer et renouveler la poudre des bassinets; car alors on ne connaissait pas encore l'usage des batteries à capsule.

Quand il eut remis ses armes en bon état, il se dirigea vers la rue de la Marine; mais, au moment où il passait devant la rue de l'Écluse, qui se prolongeait à cette époque en ligne droite jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, il vit un paysan vendéen, qui remontait cette rue en chantant, et tenant un quartier de veau à la main. Julien Levant courut après cet homme, l'atteignit et le tua à coups de sabre.

Un autre Vendéen suivait la rue de la Marine, environ cinquante pas en avant du détachement. Lui aussi chantait de toutes ses forces; car ces malheureux, enivrés de leur victoire, et croyant n'avoir plus rien à craindre, se livraient en toute sécurité à la joie et au plaisir : mais cette trompeuse sécurité lui coûta la vie. Ses chants bruyans couvrant le bruit des pas des hommes qui marchaient derrière lui, il ne les entendit pas, et le nommé La Raison lui tira un coup de fusil qui le renversa mort sur un tas de fumier. [1].

Ce coup de fusil, imprudemment tiré, donna l'éveil aux Vendéens, rassemblés en grand nombre sur la place du Marchix, et qui accoururent sur les marches de l'escalier Galipaud, devant lequel le détachement devait passer. Les maisons qui séparent aujourd'hui cet escalier de la rue des Sables, n'existaient pas à cette époque. Lors donc

(1) C'était un maréchal ferrant de Sainte-Pazanne. Sa mort donna lieu à une scène presque comique. Pour encourager les poltrons à prendre les armes en faveur de la monarchie, on leur avait persuadé que ceux qui seraient tués, ressusciteraient le troisième jour. Or, la femme du maréchal ferrant, qui n'avait pas le moindre doute sur l'accomplissement de la prédiction, ayant appris que son mari avait été tué le 23 mars à Pornic, y vint le 26, pour le ramener triomphant à Sainte-Pazanne, où elle avait préparé un excellent dîner, pour fêter sa résurrection. On eut toutes les peines du monde à la convaincre qu'elle en serait pour les frais de son voyage et de son repas.

que le détachement fut arrivé vis-à-vis le terrain sur lequel ces maisons sont bâties, les Vendéens firent sur lui une décharge qui n'atteignit personne, mais qui tua le cheval d'un gendarme, nommé Caillaud ; cet homme fut renversé sous sa monture, mais il parvint à se dégager, et, sans s'inquiéter des coups de fusil qu'on continuait à tirer, il s'occupa tranquillement à retirer ses pistolets de leurs fontes, et il rejoignit ensuite le détachement, qui était arrêté vis-à-vis l'escalier de Recouvrance, où il se trouvait dans un grand embarras. Cet escalier n'était alors qu'un rocher informe, à pente presque verticale, et qu'il était impossible de faire gravir aux deux bœufs qui traînaient la pièce de campagne. D'un autre côté, il y aurait eu une téméraire imprudence à suivre la voie charretière, qui contourne le pont du château, et qui conduit à la haute ville par une côte raide, dominée dans toute sa longueur par la promenade de la Terrasse, sur laquelle on supposait que les Vendéens, avertis du retour du détachement, avaient dû accourir, pour l'écraser au passage sous leurs feux plongeans.

On se décida donc à hisser le canon et son affût, à force de bras, jusqu'au sommet du rocher de Recouvrance ; et des hommes de bonne volonté

se chargèrent de le traîner eux-mêmes. Mais avant de s'engager dans les rues étroites et tortueuses de la haute ville, il importait beaucoup de savoir si l'on ne laissait point derrière soi un corps de Vendéens, placé en observation sur la Terrasse; car, en ce cas, on se fût trouvé pris entre deux feux. En conséquence, Julien Levant et le gendarme Caillaud, tous deux également intrépides, se rendirent sur cette promenade, où ils ne trouvèrent que deux Vendéens. L'un, armé d'un tison, se disposait à mettre le feu à un canon, que les rapides événemens de la journée n'avaient pas laissé le tems d'enlever; mais, au moment où il approchait son tison du bassinet, Levant le prévint, en lui tirant un coup de fusil qui le tua. L'autre Vendéen, effrayé, s'enfuit alors à toutes jambes; mais Caillaud le poursuivit, le rejoignit, et lui déchargea sa carabine dans les reins.

La petite troupe, désormais rassurée sur ses derrières, s'avança résolûment, par les rues du Château et de l'Église, jusqu'à la place du Marchix, où l'armée vendéenne était rangée en bataille, et dont elle occupait toute la partie orientale. Il était alors huit heures du soir, et la nuit était très-obscure.

Dans ce moment critique et solennel, où 72

hommes venaient témérairement provoquer au combat une armée de près de quatre mille, il fallait agir avec beaucoup d'audace, et, en même temps, avec prudence et sang-froid. Le commandant Coueffé se montra à la hauteur de sa difficile et périlleuse mission. Il dispersa ses hommes en tirailleurs le long des maisons qui entourent la place, au midi, au couchant et au nord, les isolant le plus possible les uns des autres, afin qu'ils offrissent moins de prise aux coups de l'ennemi. Il plaça sa pièce de campagne un peu en arrière, vis-à-vis l'escalier Fouquet, et il en confia la garde à Etienne Reliquet, jeune marin, plein d'ardeur et de courage; mais il lui recommanda expressément de ne faire feu que quand il en recevrait l'ordre, parce que les munitions étaient restées, avec les bœufs, au bas du rocher de Recouvrance, et que, n'ayant qu'un coup à tirer, il fallait le ménager pour suprême et dernière ressource.

Le général vendéen ne profita point de l'expérience du combat précédent : il commit les mêmes fautes, et prit exactement les mêmes dispositions. Au lieu de se servir de son immense supériorité numérique pour envelopper la place, il entassa encore ses hommes dans la rue Tartifume, et le

long des maisons qui s'étendaient à cette époque jusqu'à l'escalier Galipaud ; car la traverse, appelée rue de Nantes, n'était pas encore ouverte.

La fusillade s'engagea de part et d'autre avec la même vivacité, mais non avec les mêmes résultats. Les Pornicais, éparpillés et divisés en petits groupes, étaient rarement atteints par l'ennemi, qui ne les voyait pas, et tirait sur eux au hasard; tandis que leurs coups, au contraire, dirigés sur des masses compactes, agglomérées dans un étroit espace, y causaient de grands ravages.

Ce combat acharné durait déjà depuis près de trois heures, sans que, de part et d'autre, on eût gagné ni perdu un seul pouce de terrain, lorsque M. Coueffé, impatient d'en finir, résolut de tenter la fortune, en frappant un grand coup. Il fit avancer la pièce de campagne, et il ordonna à Reliquet de faire feu. Le boulet, dirigé trop haut, alla frapper le palâtre d'une porte, sans tuer ni blesser personne ; mais ce coup de canon, retentissant subitement au milieu des ténèbres de la nuit, jeta la terreur dans l'âme des Vendéens, qui s'imaginèrent que l'ennemi venait de recevoir du renfort. M. Coueffé, profitant habilement de ce premier moment de surprise, s'élance sur eux, et les fait charger à la baïonnette. Les Vendéens, qui étaient

sur la place, se troublent et s'enfuient en désordre dans la rue Tartifume, et jettent à leur tour l'épouvante parmi ceux qui remplissaient cette rue. La confusion devient alors générale. Les Pornicais et leurs auxiliaires fondent sur ces masses compactes, qui peuvent à peine se mouvoir, et en font un horrible carnage. Les Vendéens, se voyant attaqués avec tant de vigueur, ne songent plus qu'à sauver leur vie. Ils lâchent pied, et entraînent avec eux, dans leur fuite, leurs officiers, qui font de vains efforts pour les retenir ou les ramener au combat. M. Coueffé, satisfait de les avoir chassés de Pornic, se garda bien de les faire poursuivre; car il craignait qu'ils ne vinssent enfin à reconnaître à quel petit nombre d'hommes ils avaient eu affaire, et il ne voulait pas s'exposer à un retour offensif, qui aurait pu changer sa victoire en défaite.

CHAPITRE VI.

Relations inexactes des écrivains royalistes au sujet du second combat du 23 mars. — Réfutation.

La victoire remportée par les Pornicais et leurs dignes auxiliaires, dans le second combat du 23 mars, est sans contredit l'une des plus belles et des plus glorieuses dont puisse s'honorer le parti républicain ; car on trouverait peu d'autres exemples, dans les fastes de la Révolution française, d'une bataille livrée et gagnée par soixante-douze hommes contre quatre mille. Mais cet étonnant fait d'armes humiliait trop les vaincus, pour qu'on ne s'efforçât pas d'en ternir la gloire. On n'y pouvait réussir qu'à l'aide de la calomnie et du mensonge : on n'a reculé ni devant l'un ni devant l'autre.

Il s'est donc rencontré certains écrivains royalistes, qui, forcés de reconnaître que quatre mille Vendéens se sont laissé battre par soixante-douze

hommes, ont imaginé, pour excuser ou pallier leur défaite, de soutenir, avec une rare impudence, que la plupart étaient ivres, les autres endormis, et que tous s'étaient laissé docilement égorger comme des moutons, sans même essayer de se défendre.

« L'armée victorieuse, dit M. Bourniseaux, dans « son Histoire des guerres de la Vendée, sort enfin « de Machecoul et marche sur Pornic, qu'elle em- « porte presque sans coup férir. Après cette « conquête, les Vendéens se livrent à la joie, et « s'enivrent de vin et d'eau-de-vie, sans placer « aucun corps de garde et sans prendre aucune « précaution. Tout à coup paraît une colonne ré- « publicaine, commandée par un curé constitu- « tionnel, nommé Abline [1] : les insurgés, hors « d'état de combattre, prennent la fuite, en laissant « sur la place trois cents paysans ivres. »

Le vicomte Walsh, dans son roman intitulé : les *Lettres vendéennes*, reproduit les mêmes faits, mais en les ornant, suivant son habitude, de circonstances plus dramatiques. Après avoir raconté la prise de Pornic par le marquis de la Roche-Saint-

(1) C'est à tort qu'on représente le curé Abline comme chef de l'expédition. Il en faisait partie; mais il n'y exerçait aucun commandement.

André, qu'il qualifie d'officier plein de courage et d'*expérience* (on en a vu la preuve), il continue ainsi :

« Malheureusement, ces paysans sans discerne-« ment, dans l'exaltation de la joie, se livrent à « leur goût pour le vin et l'eau-de-vie. Dans la « double ivresse de l'intempérance et d'un pre-« mier succès, ils négligent complétement les « moyens de défense. Les républicains ne tardent « pas à profiter de leur désordre et de leur inexpé-« rience. Conduits par le prêtre apostat Abline, les « Bleus attendirent que la mer fût basse. Un « grand nombre de marins se joignit à eux. Au « commencement de la nuit, ils traversèrent le « port, et tombèrent à l'improviste sur les Roya-« listes désarmés, gorgés de vin, remplissant en « tumulte les rues et les cabarets.

« La Roche-Saint-André et le jeune Flaming, « qui n'avaient point eu assez d'empire pour retenir « leurs soldats sous les armes et hors des caba-« rets, en retrouvent avec peine dans ce moment « d'attaque. Ils crient : « Aux armes ! » parcourent « la ville. Le massacre y était horrible. Le marquis « de la Roche-Saint-André, entouré par trois gen-« darmes, en tue deux. En tirant sur le troisième, « le pistolet crève. Son épée le délivre de ce répu-« blicain, qui étendait déjà la main sur lui, et qui

« lui criait : « Rends-toi. » Le jeune Flaming court
« à la croix de mission, en enlève le drapeau
« blanc, et crie aux paysans : « Ralliez-vous au-
« tour de ce drapeau. Déjà il vous a donné la vic-
« toire, il est béni de Dieu, il vous la donnera
« encore ; » mais c'est en vain. Le désordre est
« à son comble. La Roche-Saint-André lui-même
« est entraîné, renversé, blessé, foulé aux pieds
« par les fuyards. M. Baudouin, d'une taille athlé-
« tique, et d'un grand courage, voit son chef au
« moment de périr, s'élance à terre, le relève, le
« met en croupe, et gagne avec lui la grande route
« de Machecoul. »

En m'appuyant sur la notoriété publique, et sur le témoignage unanime de tous les anciens habitans de Pornic, j'ai raconté, avec une fidélité scrupuleuse, toutes les péripéties de la mémorable journée du 23 mars. Les assertions contraires des historiens royalistes, séduits par l'esprit de parti, ou trompés par de faux rapports, m'imposent le devoir de les réfuter : mais je n'entreprendrai pas de relever toutes les erreurs de détail qu'ils ont commises ; je ne m'attacherai qu'aux faits principaux.

Et d'abord, est-il vrai, est-il même vraisemblable, que les 72 hommes qui se présentèrent, le soir du

23 mars, pour entrer dans Pornic, aient attendu que la mer fût basse pour traverser le port? Mais M. Bourniseaux n'a-t-il pas reconnu que les Vendéens n'avaient *placé aucun corps de garde,* ni pris *aucune précaution?* M. Walsh lui-même ne convient-il pas qu'ils avaient *négligé complétement* les moyens de défense? Or, s'ils avaient complétement négligé les moyens de défense, s'ils n'avaient placé *aucun* corps de garde, il n'y en avait donc pas plus à la chaussée qu'ailleurs, et, dès lors, on pouvait y passer librement; mais alors comprendrait-on que des hommes, qui ne pouvaient entrer dans Pornic que par surprise, et qui ramenaient avec eux leur pièce de campagne, traînée par des bœufs, eussent mieux aimé rester patiemment à attendre que la mer se fût retirée du port, pour le traverser à gué, mais avec de l'eau jusqu'aux genoux, et en s'embourbant avec leur canon dans les vases, plutôt que de passer à pied sec, sans retard et sans danger, sur la chaussée, qui s'ouvrait libre devant eux?

Est-il plus vrai, du moins, qu'un grand nombre de marins soient venus les rejoindre? Pas davantage : car, après le sanglant combat qui venait d'avoir lieu quelques heures auparavant, et auquel ces marins ont dû nécessairement prendre part, il

est clair qu'ils ont dû fuir comme les autres; car dans quel but auraient-ils refusé de sortir de Pornic, ou y seraient-ils revenus? N'eût-il pas fallu qu'ils fussent fous, pour rester ou rentrer dans une ville occupée par quatre mille ennemis, qui fouillaient toutes les maisons, et massacraient impitoyablement tous ceux qu'ils y rencontraient? Où donc ce *grand nombre* de marins auraient-ils pu se cacher? et comment n'eussent-ils pas été découverts?

La jonction de ces marins à la fraction du détachement du bourg des Moutiers, est donc une fable, tout aussi mal imaginée que celle du passage de ce détachement à travers le port.

Quant aux gendarmes que le marquis de la Roche-Saint-André aurait tués de sa main, il importerait fort peu que ce fait fût vrai ou faux : car tout ce qu'on en pourrait conclure, c'est que la Roche-Saint-André était brave, et je suis bien loin de vouloir le contester; mais l'action héroïque qu'on lui attribue, me paraît encore, je l'avoue, singulièrement suspecte. On se rappelle la version de M. Walsh; voici celle de M. Bourniseaux : « Une « escouade de gendarmerie se trouve sur *la route* « du général vendéen, et veut l'arrêter. M. de la « Roche-Saint-André tue *deux* gendarmes de sa

« main, s'ouvre un passage et parvient à gagner « Machecoul. »

Ainsi, suivant M. Walsh, ce serait en parcourant la ville, pour rallier ses hommes, que le marquis de Saint-André aurait rencontré et tué les gendarmes; suivant M. Bourniseaux, ce serait sur sa route, et lorsqu'il s'enfuyait à Machecoul, que la rencontre aurait eu lieu. Suivant l'un, il aurait tué trois gendarmes; suivant l'autre, il n'en aurait tué que deux. Il serait, comme on voit, assez difficile de concilier les récits des deux historiens. Il n'y a, je crois, qu'un moyen de les mettre d'accord, c'est de reconnaître que tous deux ont accueilli, sans examen, une anecdote imaginée par des amis trop complaisans, pour réhabiliter un peu la réputation fortement compromise de la Roche-Saint-André; en effet, que l'action qu'on lui prête se soit passée en dedans ou en dehors de Pornic, elle serait également invraisemblable dans les deux cas : car on ne comprendrait pas plus qu'un général eût été assez imprudent pour parcourir seul et sans escorte les rues d'une ville où l'ennemi serait entré, qu'on ne comprendrait qu'une escouade de *quatre* gendarmes fût allée se poster sur la route de Machecoul, pour arrêter quatre mille fuyards.

Il nous reste maintenant à examiner deux autres questions beaucoup plus importantes, et qui consistent à savoir : 1° si les Vendéens ont été *surpris à l'improviste ;* 2° s'ils étaient ivres et hors d'état de se défendre.

On concevrait, à la rigueur, que les Vendéens eussent pu être surpris à l'improviste, si un détachement de cavalerie, lancé au galop, eût fondu tout à coup sur eux pendant qu'ils *remplissaient les rues en tumulte ;* mais le détachement qui les a attaqués ne se composait que de fantassins et de quatre gendarmes à cheval, qui apparemment ne sont pas allés se jeter, têtes baissées, au milieu de quatre mille ennemis.

Le détachement, il est vrai, a pu entrer dans Pornic, sans qu'on en ait eu connaissance, puisque la chaussée n'était pas gardée, et que les rues de la basse ville étaient désertes : mais il se serait bien gardé de courir étourdiment à la recherche de l'ennemi ; car, précisément parce qu'il ne se montrait pas, le détachement devait craindre que ce ne fût un piége, pour l'attirer dans quelque embuscade. Il ne pouvait donc s'avancer qu'avec beaucoup de précaution ; et il lui eût été, d'ailleurs, physiquement impossible de hâter sa marche : car il ne pouvait pas se séparer de sa pièce de canon,

qui faisait sa principale force; et il lui fallait, par conséquent, régler son pas sur le *pas tranquille et lent* des deux bœufs qui la traînaient.

Le détachement aurait-il pu, du moins, arriver jusqu'à la haute ville, sans être aperçu des Vendéens? Non encore, évidemment; car il avait à peine parcouru la moitié de la rue de la Marine, lorsque le coup de fusil, imprudemment tiré par La Raison, les avait attirés sur l'escalier Galipaud, d'où ils avaient fait feu sur lui. A partir de ce moment, ils savaient donc que le détachement était rentré dans Pornic, et il leur restait plus de tems qu'il ne leur en fallait pour se rassembler et se préparer au combat; car il a dû s'écouler plus d'une demi-heure, avant que le détachement, qui marchait lentement, eût parcouru la longue rue des Sables, qu'il eût démonté et hissé son canon sur le sommet du rocher de Recouvrance, qu'il l'eût ensuite remonté sur son affût, et qu'enfin les deux hommes, envoyés en reconnaissance sur la terrasse, fussent venus le rejoindre.

Il est donc faux que les Vendéens aient été surpris à l'improviste; il leur fallait dix minutes pour se réunir et se préparer au combat, et ils en ont eu plus de trente. Il est plus faux encore qu'ils remplissaient les rues en tumulte; car com-

prendrait-on qu'étant instruits du retour de l'ennemi, plus d'une demi-heure avant d'en être attaqués, ils fussent restés stupidement à se promener dans les rues, les bras croisés, au lieu de courir aux armes, ou de s'enfuir, s'ils n'avaient pas le courage de se battre? L'instinct seul de la conservation eût suffi pour leur donner des jambes, s'ils n'avaient pas voulu se servir de leurs bras.

On a allégué, en second lieu, que tous ces hommes étaient ivres, gorgés de vin et incapables de se défendre. Cette allégation serait plus vraie; mais elle est singulièrement exagérée.

Une armée qui se composait, pour la plus grande partie, de grossiers paysans, ne pouvait pas être un modèle de tempérance. Il dut y en avoir, parmi eux, un grand nombre qui s'abandonnèrent sans réserve à leur goût pour le vin; et ceux-là, à la vérité, étaient incapables de prendre les armes : mais ce serait tomber dans une exagération ridicule, que de prétendre que tous fussent ivres; car il serait vraiment par trop étrange qu'une armée de quatre mille hommes ne fût composée que d'ivrognes. Pour admettre ce phénomène, il faudrait, d'ailleurs, en supposer un autre qui l'exclut. L'armée qui avait pris Pornic, était la même que celle qui s'était emparée de Machecoul

et de Bourgneuf. Or, elle y avait trouvé du vin et de l'eau-de-vie à boire à discrétion, comme à Pornic; et on ne lui a jamais reproché de s'être livrée, dans ces deux villes, à l'ivrognerie. Comment donc se ferait-il qu'elle se fût montrée si sobre à Bourgneuf et à Machecoul, et si intempérante à Pornic? Comment cette passion pour le vin se serait-elle développée si subitement chez elle? L'énigme est facile à deviner: c'est qu'on n'avait pas besoin de la gratifier de ce vice à Bourgneuf et à Machecoul, où elle avait été victorieuse; tandis qu'il était nécessaire de la lui imputer à Pornic, pour justifier ou excuser sa défaite.

Il serait assurément impossible de déterminer, même approximativement, le nombre des Vendéens qui, dans cette dernière ville, étaient dans un état complet d'ivresse; mais faites aussi large que possible la part de l'exagération: supposez qu'il y en eût cinq cents, mille, quinze cents même, si vous voulez, qui fussent dans cet état; mais est-ce que les 2,500 qui restaient sains, n'étaient pas encore suffisans pour en combattre et vaincre 72?

Il y a d'ailleurs un fait qui renverse toute cette fantasmagorie d'une armée plongée tout entière

dans l'ivresse, et qui prouve jusqu'à la dernière évidence que cette excuse n'a pas le moindre fondement.

Le nombre des Vendéens tués pendant le combat, s'élevait à 216; mais s'ils avaient été surpris à l'improviste, gorgés de vin et désarmés, remplissant les rues en tumulte, ce ne serait pas par centaines, c'eût été par milliers qu'on eût compté leurs morts; car, incapables de fuir, incapables de se défendre, on n'aurait eu la peine que de les massacrer. Comment donc ont-ils pu soutenir un combat de trois heures? Et comment se fait-il que, sauf quinze ou vingt, trouvés ivres ou endormis dans les maisons, après le combat, tous les autres aient pu si facilement prendre la fuite? Comment s'expliquer que ces hommes, qui étaient tous *gorgés de vin,* aient si subitement recouvré l'usage de leur raison, pour voir le péril qui les menaçait, et l'usage de leurs jambes, pour l'éviter? Mais si ce miracle s'est opéré, si ces hommes ont retrouvé tout d'un coup, et comme par enchantement, leur intelligence et leurs forces, d'où vient qu'au lieu de les employer à combattre l'ennemi, ils ne s'en soient servis que pour fuir. Vous ne pouvez donc, dans votre système, les excuser d'avoir été vaincus, qu'en les accusant d'avoir été des lâches. Je

doute fort qu'ils acceptassent cette singulière justification.

Non, ce n'est ni à la lâcheté ni à l'ivresse des Vendéens qu'on doit attribuer leur défaite; il ne faut s'en prendre qu'à la profonde incapacité et à l'aveugle imprévoyance de leur général, qui n'a su prendre aucune mesure, ni pour s'opposer au retour de l'ennemi, ni pour l'écraser de son immense supériorité numérique. Mais si toutes ces énormes bévues ont facilité la victoire des Pornicais, leur gloire n'en souffre aucune atteinte : car, quand ils prirent l'audacieuse résolution de rentrer dans leur ville, qu'ils savaient occupée par quatre mille ennemis, ils n'avaient pas compté sur les fautes de leur chef, qu'ils ne connaissaient pas; et il fallait une bravoure, poussée jusqu'à l'héroïsme, pour oser attaquer, avec 72 hommes, une armée de quatre mille.

CHAPITRE VII.

Assassinats commis de sang-froid par un Pornicais. — Lâche trahison d'un autre. — Mort tragique d'un chef vendéen. — Calomnies auxquelles elle donna lieu. — Réfutation.

S'il est juste d'honorer les actes de courage, qui élèvent et glorifient l'homme, il faut aussi savoir flétrir ceux qui le souillent et l'avilissent. Telle est la triste tâche qui me reste à remplir, et devant laquelle je ne faillirai point; car je tomberais moi-même dans le défaut que je reprochais tout à l'heure aux écrivains royalistes, si, pour sauver l'honneur de quelques hommes, appartenant au parti contraire, je trahissais lâchement la vérité.

Le combat était terminé; l'ennemi vaincu avait pris la fuite : il ne restait plus aux vainqueurs, épuisés de fatigue, qu'à demander au sommeil le repos, dont tous avaient besoin; mais parmi eux se trouvait un homme qui n'était pas encore assez

rassasié de sang, et qui n'aspirait qu'à trouver de nouvelles victimes à immoler. Cet homme était un matelot, nommé Olivier Renaud.

Accompagné, ou plutôt docilement suivi par trois ou quatre individus, qui n'étaient en quelque sorte que ses comparses, Olivier Renaud se faisait ouvrir, de gré ou de force, toutes les maisons où il supposait que des Vendéens étaient restés à boire ou à dormir, et il massacrait impitoyablement tous ceux qu'il y rencontrait. Il en tua ainsi de sa main près d'une vingtaine, avec un horrible sang-froid.

On a prétendu, pour le justifier, que c'était une revanche du massacre des sept vieillards et de l'idiot; mais, outre qu'Olivier Renaud ne pouvait pas savoir si les victimes qu'il sacrifiait à sa vengeance, étaient auteurs ou complices de cet acte de barbarie sauvage, il me répugne d'admettre qu'on ait le droit de punir des assassinats par des assassinats. Un crime n'en autorise pas un autre.

Un autre drame, beaucoup plus épouvantable encore, se préparait pendant cette lugubre nuit : le jeune Flaming, l'un des chefs les plus intrépides de l'armée vendéenne, n'avait pu fuir avec ses frères d'armes. On en ignore la cause; mais il est probable que, pendant la charge à la baïonnette qui

décida la victoire en faveur des Pornicais, il ne se sera pas aperçu que ses hommes avaient lâché pied, et qu'emporté par son courage, il se sera jeté au milieu des républicains, et que, ne pouvant traverser leurs rangs pour s'enfuir, il sera rentré avec eux en ville, comme s'il eût été des leurs, sans en être reconnu, grâce à la profonde obscurité qui régnait en ce moment. Quoi qu'il en soit, il errait, au hasard, dans les rues de notre ville, où il ne connaissait personne. Supposant, avec raison, que toutes les issues en étaient soigneusement gardées, et craignant de tomber dans les mains de quelque patrouille, il prit la résolution désespérée d'aller demander asile dans une maison quelconque. Sa mauvaise étoile le dirigea mal. Il vint frapper à la porte du nommé Hymène, boulanger, qui demeurait dans la Grande-Rue. La porte s'ouvre, et Hymène apparaît sur le seuil : « Je suis « un chef vendéen, lui dit Flaming, avec une noble « franchise. Si vous consentez à me cacher chez « vous, je vous donnerai cent louis d'or que j'ai « dans ma ceinture. » Hymène accepte le marché, reçoit le prix convenu, et conduit M. Flaming dans son four, où il l'enferme; mais, dès le lendemain matin, nouveau Judas, il alla dénoncer au commandant Coueffé l'infortuné jeune homme, qui

s'était si généreusement confié à son honneur, et qui aurait dû être pour lui un hôte sacré et inviolable.

Sur l'ordre du commandant, une forte escorte va chercher Flaming, et l'amène sur la place du Marchix, où s'était déjà formé un assez grand rassemblement, qu'y avait attiré le bruit, rapidement répandu, de la capture d'un chef vendéen. « Quel est ton nom? » lui demanda M. Coueffé, suivant le langage égalitaire de l'époque. — « Flaming, » répond le jeune homme.

Ce court interrogatoire terminé, M. Coueffé tira de sa ceinture un pistolet, et il l'arma. M. Flaming, qui ne comprit que trop son intention, lui dit : « Mais on ne tue pas un homme sans l'entendre. » — « Tiens, voilà ta sentence, » lui répondit M. Coueffé, et il lui brûla la cervelle.

M. Coueffé n'était pas un homme méchant ; mais c'était un esprit vif, ardent, enthousiaste, qui ne savait garder aucune mesure, et poussait tout à l'excès, le bien comme le mal. Il avait embrassé avec chaleur la cause révolutionnaire, et il avait apporté à la servir toute la fougue, toute la violence de ses passions ; mais lorsque son exaltation fébrile commença un peu à se calmer, et qu'il put envisager de sang-froid le crime qu'il avait commis,

il en eut horreur, et ses remords le poursuivirent jusqu'au tombeau.

Ainsi, dans l'espace de deux jours, on avait vu se produire à Pornic trois grands crimes : deux infâmes trahisons et un lâche assassinat. Il serait assurément injuste d'en faire retomber la responsabilité sur la population tout entière ; car si les habitans d'une ville étaient solidaires des méfaits qui s'y commettent, il n'y en aurait aucune sans reproche. Mais il n'est peut-être pas inutile de faire connaître quel a été le sort des trois coupables, ne fût-ce que pour laisser à ceux qui nient l'action de la Providence, la tâche difficile d'en trouver l'explication dans le cours régulier des causes naturelles.

J'ai déjà raconté la mort tragique de celui qui était allé à Bourgneuf dénoncer et livrer à l'ennemi ses propres concitoyens.

Hymène, son émule en trahison, ne fut guère plus heureux. Il possédait à Pornic la maison qu'il habitait. Son commerce était prospère. Son pécule s'était accru des cent louis que lui avait donnés M. Flaming. Il semblait que d'une honnête aisance il allait s'élever jusqu'à la richesse : c'est tout le contraire qui arriva. Son commerce diminua peu à peu, et devint bientôt insuffisant pour pourvoir

aux besoins de sa nombreuse famille. Il lui fallut contracter des emprunts ruineux. Plus tard, pressé par ses créanciers, il se vit contraint de vendre sa maison, d'abandonner sa boulangerie, et d'aller demeurer à Paimbœuf, où il est mort dans la plus profonde misère.

M. Coueffé vit fondre sur lui et sur sa famille des catastrophes bien autrement lamentables. Elles pourraient presque fournir le sujet d'une épopée.

M. Coueffé appartenait à l'une des familles les plus honorables du pays. Son frère était président de chambre à la cour impériale de Rennes. Ses biens étaient considérables, et il tenait le premier rang parmi la bourgeoisie de Pornic; mais, tourmenté par ses remords, il en chercha l'oubli ou l'apaisement dans les distractions de l'ivresse et de la débauche. Cette vie de désordres ne tarda pas à amener sa ruine. Tous ses biens furent vendus, moins une petite métairie, qui constituait la dot de sa femme. Il avait été le plus riche de la ville, il en était devenu le plus pauvre; mais sa mort, toute chrétienne, fut sublime de repentir et de résignation. Elle édifia ceux que sa vie avait scandalisés.

Mme Coueffé était une femme de beaucoup d'esprit, mais vaine et orgueilleuse. Elle ne put

supporter l'humiliant contraste de sa splendeur passée avec l'humble position à laquelle elle se trouvait réduite. Elle quitta Pornic, et s'exila à la Basse-Indre, où, accablée de douleur et de regrets, elle mourut folle.

Du mariage de M. et de Mme Coueffé étaient nés sept enfans, deux garçons et cinq filles. Tous furent enveloppés dans l'anathème qui pesait sur cette famille infortunée.

L'aîné des garçons, César Coueffé, se noya accidentellement dans la Loire, à l'âge de vingt-deux ans.

Son frère, Alexis, capitaine de navires au long cours, excellent marin, fit littéralement deux naufrages au port, dans des conditions de temps et de vent qui semblaient exclure tout danger. Ruiné par ces deux naufrages, où il avait tout perdu, il voulut de nouveau tenter la fortune. Il obtint le commandement d'un troisième navire, partit pour l'Inde, et y mourut dans un hôpital, à l'âge de trente-trois ans.

Mlle Marguerite, l'aînée des filles, épousa M. Aumaitre, qui avait dans la douane un emploi élevé; il le perdit, et se trouva sans ressources. Un seul enfant naquit de ce mariage; c'était un garçon. A l'âge de quatre ans, il eut une maladie qui le

rendit idiot. Il vit encore, et est une charge bien lourde pour ses parens, qui n'ont d'autres moyens d'existence que les minces produits d'un débit de tabac dans une petite ville de Bretagne.

Mlle Cécile, fière comme sa mère, n'eut pas plus qu'elle la force de supporter la perte de sa fortune; elle est morte de chagrin, à l'âge de vingt ans.

Mlle Joséphine épousa M. Lehours. Quelques mois après son mariage, elle fit une chute dans son jardin, et s'écorcha légèrement le genou : elle n'y prit pas garde ; le mal s'empira, et bientôt ne lui laissa plus que la cruelle alternative entre la mort et l'amputation. Elle avait dix-neuf ans : elle préféra la mort.

Enfin, Caroline et Zoé, sœurs jumelles, épousèrent deux frères, nommés Thomas. L'une est devenue folle; le mari de l'autre est devenu fou.

La mort tragique du jeune Flaming semblait donc avoir été suffisamment expiée; mais, soit que les écrivains royalistes ignorassent comment avait péri la victime, soit que son genre de mort leur parût trop commun, trop vulgaire, ils la représentèrent sous des couleurs plus sombres, et avec des circonstances plus dramatiques : « *On* enterra *tout* « *vif* le jeune Flaming, dit M. Alphonse de Beau- « champ, et on *le lapida* ensuite. »

M. Walsh, qui paraît avoir un goût très-vif pour l'amplification, broda le même thème à sa manière : « Les *Républicains*, dit-il, avaient vu que son cou- « rage n'était point ordinaire, et ils voulurent « proportionner ses tourmens à sa valeur. On « l'enterra tout vif *jusqu'au cou*, et on le lapida « ensuite *avec une horrible* et *cruelle* lenteur. »

Et voilà justement comme on écrit l'histoire !

Il est vraiment déplorable de voir des hommes de talent s'ingénier à dénaturer les faits, pour les rendre plus odieux, et se donner le triste plaisir de calomnier toute une population ; car, suivant eux, elle aurait pris part tout entière au supplice du jeune Flaming. Mais on eût, je crois, beaucoup embarrassé ces deux écrivains, si on leur eût demandé dans quel lieu Flaming avait été enterré tout vif, et quels sont les témoins oculaires qui sont venus leur rendre compte de son prétendu supplice ? Il est clair que de telles questions seraient restées sans réponse ; car on ne peut pas prouver des faits qui n'ont jamais existé : mais les guerres civiles n'enfantent-elles donc pas assez de crimes réels, sans qu'on ait besoin de se mettre en frais d'imagination, pour en inventer encore à plaisir ?

CHAPITRE VIII.

Enterrement des Vendéens tués pendant et après le combat, dans les sables de la grève. — Nouvelle calomnie, à ce sujet, des écrivains royalistes. — Réfutation.

Après l'exécution de Flaming, on s'occupa d'enterrer les Vendéens tués la veille pendant le combat, et ceux qui avaient été massacrés, pendant la nuit, par Olivier Renaud. Le nombre total s'en élevait à 216. Ils furent chargés sur des charrettes, et transportés sur la plage qui est entre les bains chauds et la Malouine. On creusa dans le sable une fosse profonde, dans laquelle on les descendit. Les flots de la mer ont roulé longtemps sur ces débris humains; mais il n'en reste plus aujourd'hui aucun vestige.

Les historiens royalistes auraient peut-être eu le droit de blâmer la municipalité de Pornic, d'avoir choisi un tel lieu pour la sépulture de

toutes ces tristes victimes d'une guerre fratricide; mais ils ont bien mieux trouvé leur compte à inventer encore une nouvelle fable, pour changer un acte inconvenant et irrespectueux envers les morts, en une scène d'une sauvage et déloyale barbarie.

« On avait promis la vie sauve à douze prison-
« niers, dit M. de Beauchamp, s'ils creusaient une
« fosse assez profonde pour recevoir tous les
« morts; et à peine l'eurent-ils creusée, qu'on les
« y fusilla sur les cadavres de leurs compagnons
« d'armes. »

M. Walsh reproduit le même fait, à peu près dans les mêmes termes; mais, suivant son habitude, il y ajoute cette circonstance, assez aggravante, que la fosse n'était encore qu'*à moitié creusée*, quand on y fusilla les douze prisonniers. Cette légère addition était nécessaire, pour prouver que les Pornicais étaient tellement impatiens d'égorger leurs victimes, qu'ils ne purent pas même attendre que la fosse destinée à les recevoir fût complétement terminée.

Ce n'est qu'en 1828, que les habitans de Pornic apprirent, par la publication des *Lettres vendéennes*, qu'on les accusait d'avoir enterré tout vif le jeune Flaming, et d'avoir fusillé douze prison-

niers à qui ils avaient promis la vie sauve. Un assez grand nombre de ceux qui avaient pris part aux événemens de cette époque, vivaient encore. Ils furent indignés de ces odieuses calomnies, et ils adressèrent au journal *le Constitutionnel* une énergique protestation contre les fausses accusations de l'écrivain royaliste. *Le Constitutionnel* publia cette protestation; M. Walsh essaya d'y répondre et de se justifier dans une longue lettre, qu'il envoya directement aux signataires : « Je n'ai « fait, leur disait-il, que copier M. de Beauchamp « (et l'on sait comment il copie). Mais, tout en « copiant, je sentais le besoin de détourner le sang « des royalistes de dessus les habitans de Pornic, « et je me hâtais d'ajouter ces paroles, qui termi- « nent mon triste récit :

« Le peuple de Pornic montre encore avec « horreur l'endroit où les pauvres Brigands ont été « massacrés. Il se souvient du nom de Flaming, « et le répète avec éloge.

« Or, ajoutait M. Walsh, les assassins montrent- « ils *avec horreur* le lieu qu'ils ont ensanglanté? « et répètent-ils *avec éloge* le nom de leurs victi- « mes ? »

Il faut assurément tenir compte à M. Walsh de l'intention qu'il avait de faire supposer que les

habitans de Pornic étaient restés étrangers au meurtre de Flaming, et à l'assassinat des douze Vendéens; mais je crains bien qu'il n'ait manqué son but, car il me paraît assez difficile de trouver leur justification dans les paroles qui terminent son récit.

On se demande, d'abord, s'il est bien vraisemblable que les habitans de Pornic aient pu montrer *avec horreur* l'endroit où les pauvres Vendéens ont été, non pas massacrés, mais enterrés? Ils ont pu éprouver pour eux ce sentiment de pitié qu'inspire toujours le malheur, même mérité; mais, de bonne foi, pouvaient-ils montrer *avec horreur* la tombe de ces *pauvres Brigands*, qui avaient égorgé leurs vieillards, pillé leurs effets les plus précieux, et incendié leurs maisons?

Quant au jeune Flaming, il est plus douteux encore qu'ils en aient parlé *avec éloge*; car ils ne le connaissaient pas, et tout ce qu'ils en savaient, c'est qu'il était venu à Pornic, pour s'en emparer, après en avoir tué ou chassé les habitans. Ce n'était pas là, je crois, un titre bien puissant à leur éloge et à leur reconnaissance.

Il me paraît donc à peu près certain que le correctif imaginé par M. Walsh, pour *détourner le sang des royalistes de dessus les habitans de Pornic*,

n'a pas dû produire l'effet qu'il en attendait; car il faudrait y mettre bien de la bonne volonté, pour trouver dans les paroles équivoques qui terminent son récit, le sens justificatif qu'il leur attribue : mais, d'ailleurs, la logique des faits y résisterait invinciblement.

C'est à Pornic que les deux crimes dont il s'agit, auraient été commis. Or, M. Walsh ne les impute à personne en particulier ; il n'en désigne les auteurs que par la qualification de *Bleus* et de *Républicains*, qui s'appliquait tout aussi bien aux habitans de Pornic, qu'à leurs auxiliaires. Comment donc pourrait-on supposer qu'il n'entendait parler que de ces derniers? Comment même serait-il possible d'admettre que deux actes de la plus atroce barbarie eussent pu s'accomplir en plein jour à Pornic, sans que les habitans en eussent été ni les auteurs ni les complices? Est-ce qu'on eût pu commettre de tels crimes malgré eux? N'étaient-ils pas dix fois plus nombreux que leurs auxiliaires, et par conséquent en état de s'y opposer par la force? Enfin, quand on irait même jusqu'à supposer qu'ils ont été commis à leur insu, ou malgré leur opposition, est-ce que le soin de leur honneur ne leur eût pas commandé, en ce cas, de dénoncer les vrais coupables à la vindicte publique,

afin de n'en pas partager avec eux la terrible responsabilité ?

Quelle que soit donc l'interprétation favorable que M. Walsh ait entendu donner aux paroles qui terminent son récit, il est par trop évident qu'aucun de ses nombreux lecteurs n'a dû ni pu les comprendre en ce sens, qu'elles avaient pour but de prouver que les habitans de Pornic étaient restés étrangers aux deux grands crimes dont il venait de raconter les horribles détails ; mais si M. Walsh avait voulu sérieusement en décharger leur mémoire, il en avait un moyen plus simple et plus facile : c'était de s'assurer, avant tout, si ces crimes étaient vrais ou faux ; et personne n'était plus en position que l'auteur des *Lettres vendéennes*, pour apprendre toute la vérité à ce sujet.

Pendant quatre années consécutives, de 1823 à 1826, M. Walsh avait passé à Pornic la saison des bains. Il en connaissait presque tous les habitans, et il s'était même lié d'amitié avec quelques-uns d'eux. Il pouvait donc les consulter, les interroger; et tous lui auraient affirmé, sur l'honneur, que les faits atroces qui leur étaient imputés par M. de Beauchamp étaient faux et calomnieux. Mais leurs dénégations unanimes n'eussent-elles pas dû lui

paraître suspectes? Ne devait-il pas craindre qu'ils eussent trop d'intérêt à dissimuler les crimes qu'on leur reprochait, pour avoir assez de bonne foi ou de courage pour en convenir? Mais si tel a été le motif qui a empêché M. Walsh de prendre des informations sur les lieux; mais si le témoignage unanime des habitans de Pornic n'avait à ses yeux aucune valeur, comment celui de M. de Beauchamp pouvait-il lui inspirer plus de confiance?

Cet historien n'avait pas été témoin oculaire des scènes horribles qu'il a racontées. Je ne l'accuse assurément pas de les avoir inventées; mais enfin, de qui les tenait-il? Tous les Vendéens qui ne furent pas tués dans le combat, ou dans la nuit qui le suivit, avaient pris la fuite; il n'en restait pas un seul à Pornic. Par qui donc a-t-il pu être instruit de la fin tragique du jeune Flaming et des douze prisonniers? Serait-ce par les Pornicais eux-mêmes ou leurs auxiliaires? Mais quelle apparence que les uns ou les autres soient allés trouver cet historien, pour lui dénoncer deux horribles forfaits, dont ils auraient été les auteurs ou les complices?

Tout ce qu'on peut dire à la décharge de M. de Beauchamp, c'est qu'il a accueilli trop légèrement

et sans examen les rapports de quelques Vendéens humiliés de leur défaite, et qui s'en vengeaient par d'atroces calomnies ; mais M. Walsh était dans de meilleures conditions pour connaître la vérité. Il ne pouvait pas raisonnablement craindre que tous les habitans de Pornic se fussent accordés pour nier les faits que leur imputait M. de Beauchamp. Un tel accord était évidemment impossible, et rien n'est plus facile à démontrer.

C'est en plein jour que le jeune Flaming aurait été enterré tout vif ; c'était en plein jour que douze autres Vendéens auraient été fusillés sur les cadavres de leurs camarades, et dans la fosse qu'ils auraient creusée eux-mêmes de leurs propres mains. Or, tous ces horribles drames, dont les apprêts auraient été nécessairement fort longs, et qui étaient si propres à exciter la pitié ou la curiosité publique, ont dû attirer la population, à peu près tout entière, sur les lieux où ils s'accomplissaient. Les femmes et les enfants, toujours si avides de spectacles émouvans, devaient surtout y figurer en grand nombre. Comment donc, en présence de tant de spectateurs, si différens les uns des autres, par l'âge, le sexe, le caractère, la position sociale, aurait-on pu songer à demander ou à imposer un silence éternel et absolu sur ces

sanglantes exécutions? Et quand même tous eussent pris l'engagement de le garder, comprendrait-on qu'aucun d'eux ne l'eût jamais trahi? Comprendrait-on que tous ces hommes, toutes ces femmes, tous ces enfans, qui auraient dû être si vivement impressionnés par les tragiques événemens dont ils auraient été les acteurs ou les témoins, en eussent si bien conservé le secret, pendant plus de trente ans, que pas un d'eux ne l'eût jamais révélé ni à ses amis, ni même à sa propre famille? On avouera qu'un secret qui aurait été si persévéramment gardé, serait le plus grand et le plus extraordinaire de tous les miracles; et cependant, tel est le prodige auquel il faut nécessairement croire, si l'on admet, comme vrais, les actes de barbarie imputés à nos pères par les historiens royalistes : car, que l'on interroge tous les anciens habitans de Pornic, et je défie qu'on en trouve un seul qui ait jamais entendu parler de ces faits avant la publication des *Lettres vendéennes*.

Or, j'en appelle avec confiance à tout homme impartial et de bonne foi : est-il croyable, est-il possible que des faits aussi horribles, et qui auraient eu pour témoin toute la population de Pornic, fussent restés pendant plus de trente ans ensevelis dans le plus inviolable silence, sans que

jamais le secret en eût été révélé ni aux épouses, ni aux enfans, ni aux amis de ceux qui le connaissaient? Mais alors, encore une fois, si ce secret a été si bien gardé par toute la génération contemporaine, par qui donc M. de Beauchamp aurait-il pu l'apprendre? Et comment se ferait-il qu'on n'en eût fait la confidence qu'à lui seul?

Il faudrait, je le répète, un miracle pour expliquer une discrétion aussi universelle, aussi longtemps prolongée; mais le miracle n'est pas ici nécessaire. Le silence gardé par les contemporains de l'époque révolutionnaire sur les deux grands crimes qu'on leur attribue, a une cause toute naturelle : c'est que ces crimes n'ont jamais existé que dans l'imagination trop féconde des historiens royalistes.

Je me suis arrêté trop longtems peut-être à réfuter leurs odieuses calomnies; mais on comprendra qu'il était de mon devoir d'en décharger la mémoire de nos pères, et que je ne pouvais pas laisser subsister sur eux une injuste flétrissure. Malheureusement, je ne combats pas à armes égales. Les écrivains qui ont répandu ces calomnies, sont des hommes de talent, dont les ouvrages sont lus de toute la France. Le mien, au contraire, sorti d'une plume obscure et inconnue,

ne franchira peut-être pas les limites de mon canton : mais j'aurai du moins, j'espère, la consolation d'avoir réhabilité l'honneur de mes concitoyens aux yeux de ceux qui liront mon ouvrage ; et, en ce cas, j'en recevrais la seule récompense que j'en attende, car je ne l'ai entrepris que dans ce but.

CHAPITRE IX.

Nouvelle attaque de Pornic. — Incidens du combat. — Noms des Pornicais tués. — Retraite volontaire. — Anecdote.

Il était facile de prévoir que les Vendéens ne tarderaient pas à revenir à Pornic, ne fût-ce que pour prendre une éclatante revanche du honteux échec qu'ils y avaient éprouvé. On s'était donc hâté de se mettre promptement en mesure de repousser la nouvelle agression dont on était menacé; mais les forces dont on disposait étaient manifestement insuffisantes. Il fallait obtenir des secours; et comme on ne pouvait en attendre du district de Paimbœuf, qui s'était toujours montré, sinon hostile, du moins froid et indifférent, la municipalité s'était adressée à la ville de Nantes, qui s'empressa de lui envoyer un détachement de sa garde nationale, fort de cent

quatorze hommes. Ce détachement fit diligence, et arriva à Pornic le 25 mars; mais, dès le lendemain, un capitaine de la garde nationale de Paimbœuf, M. Hardy, vint le réclamer au nom et par l'ordre du district. La municipalité refusa d'obéir à cet ordre : elle prit un arrêté, fortement motivé, où, tout en protestant de son respect pour l'autorité supérieure, elle déclarait qu'il lui était impossible de se priver du secours du détachement, en présence de l'attaque imminente dont elle se trouvait menacée; tandis que la ville de Paimbœuf n'était en ce moment exposée à aucun danger de ce genre, et qu'elle était, d'ailleurs, suffisamment protégée par ses douves et sa nombreuse garnison.

Le district, qui avait apparemment prévu la résistance de la municipalité, dépêcha le même jour à Pornic le commandant de sa garde nationale, M. Mourain, qui survint au milieu du débat, engagé entre elle et le capitaine Hardy. Il exhiba l'ordre impératif dont il était porteur, et, sans tenir aucun compte ni des observations ni des protestations de la municipalité, il enjoignit au détachement de partir à l'heure même pour Paimbœuf. Il fallait céder ou se révolter. La municipalité céda.

Dans la situation désespérée qui leur était faite, les Pornicais auraient pu, sans lâcheté et sans déshonneur, abandonner leur ville et chercher leur sûreté dans la fuite; car ils n'étaient tout au plus que deux cents, et ils venaient d'apprendre que l'armée vendéenne, forte de quatre à cinq mille hommes, était en marche sur Pornic. Ce qui augmentait encore le péril de leur position, c'est que cette armée n'était plus commandée par le faible et incapable marquis de la Roche-Saint-André, mais par l'habile et intrépide général Charette. Mais, quoiqu'ils ne pussent se faire aucune illusion sur le résultat d'une lutte engagée dans des conditions aussi défavorables, ils n'en résolurent pas moins d'en courir la chance; et ils attendirent l'ennemi de pied ferme.

Le 27 mars, vers onze heures du matin, Julien Levant, placé en vigie dans le clocher, annonça aux habitans que l'armée vendéenne s'avançait sur Pornic en quatre colonnes, fortes chacune d'environ cinq cents hommes.

Le commandant Babain, toujours calme et impassible, ne se laissa pas plus intimider par le nombre de ses ennemis, que par la réputation de leur général; mais, pour ne pas affaiblir inutilement sa petite troupe par des postes avan-

cés, il la concentra tout entière sur la place du Marchix.

Il n'avait à sa disposition qu'une seule pièce de campagne. Il la fit placer, comme lors de la première attaque, vis-à-vis l'escalier Fouquet. Il en confia encore la garde au jeune et brave Reliquet.

Les deux premières colonnes, arrivées devant Pornic, n'attendirent point les deux autres. Elles pénétrèrent dans la ville, l'une par la rue Tartifume, l'autre par la rue de la Touche, qui débouchent toutes deux sur la place du Marchix.

Le combat s'engagea à l'instant même, et il fut terrible. Les décharges de mousqueterie se succédaient avec une effrayante rapidité; mais les balles des patriotes faisaient de grands ravages dans les rangs des Vendéens, qui étaient entassés dans deux rues où ils pouvaient difficilement se mouvoir.

La colonne qui occupait la rue Tartifume, reçut à plusieurs reprises l'ordre de déboucher sur la place; mais elle était tenue en échec par la pièce de campagne, auprès de laquelle se tenait l'intrépide Reliquet, la mèche allumée à la main, et toujours prêt à faire feu au moindre mouvement en avant que ferait l'ennemi.

Ce brave jeune homme, dont on sentait le besoin

de se défaire à tout prix, parce que seul il arrêtait et semblait défier la colonne vendéenne, placée en face de son canon, était devenu le point de mire de ses meilleurs tireurs; mais, par un bonheur providentiel, leurs balles passaient par-dessus sa tête, ou à ses côtés, sans l'atteindre. Il n'y en eut qu'une qui, mieux dirigée, vint frapper la poignée de son sabre, qu'elle brisa, mais sans arriver jusqu'à la chair.

Deux Vendéens, dépités de leur maladresse, s'avisèrent de grimper sur le revers d'une maison, couverte en ardoises, pensant que de là il leur serait plus facile de tirer sur Reliquet plus à leur aise, et avec moins de danger pour eux-mêmes; mais le commandant Babain, qui suivait d'un œil attentif tous les mouvemens de l'ennemi, avait remarqué ces deux Vendéens, perchés sur le derrière d'un toit, et, devinant bien leur intention, il chargea aussitôt deux hommes de les tenir alternativement, mais constamment en joue, afin qu'il y eût toujours un fusil dirigé sur eux, toutes les fois qu'ils se découvriraient, pour faire feu sur Reliquet: car les jours de cet intrépide jeune homme étaient trop précieux, pour le laisser exposé à une mort inévitable; et cette mesure le sauva, car à chaque fois que les deux Vendéens élevaient la

tête au-dessus du toit, pour tirer sur lui, ils se voyaient eux-mêmes menacés de recevoir un coup de fusil, et ils disparaissaient précipitamment.

Le terrible Olivier Renaud ne fut pas aussi heureux. Embusqué derrière la maison Chabot, il tirait sans cesse sur la masse de Vendéens qui occupaient la rue de la Touche. Il avait déjà fait, parmi eux, un grand nombre de victimes, lorsqu'au moment où il avançait encore la tête, pour faire une nouvelle décharge, il reçut une balle qui lui traversa le cou, et l'étendit raide mort sur la place; mais bien que sa perte privât la petite troupe d'un de ses plus braves défenseurs, il fut peu regretté, car on avait horreur de ses instincts sanguinaires.

Plusieurs autres Pornicais, plus dignes d'intérêt, tombèrent également sous les balles vendéennes. Je n'en sais pas le nombre exact; mais voici ceux dont j'ai pu recueillir les noms : Jean Fouquet, Joseph Fouquet, Étienne Boury, François Beillevert, François Padioleau, et Antoine Bonfils.

L'ennemi avait beaucoup plus souffert; mais, comme il était vingt fois plus nombreux, il pouvait toujours aisément remplir ses vides, tandis que la petite troupe n'avait point de réserve pour combler les siens.

Sa position devenait de plus en plus critique.

Elle n'avait pas, il est vrai, perdu encore un seul pouce de terrain, depuis près de trois heures qu'elle soutenait ce combat trop inégal; mais ses rangs s'éclaircissaient de plus en plus, et il n'était que trop facile de prévoir que bientôt viendrait le moment où elle serait trop faible pour résister aux masses qui l'entouraient.

Le commandant Babain s'obstinait cependant à continuer le combat, parce qu'il craignait, d'une part, que toutes les issues ne lui fussent fermées, et, de l'autre, qu'un mouvement de retraite ne rendît le courage à l'ennemi, et ne l'attirât à sa poursuite; mais, cédant enfin aux pressantes instances de ses officiers, il se décida à abandonner le champ de bataille. La grande difficulté consistait à savoir par où il effectuerait sa retraite. Il ne pouvait pas songer à se retirer par la rue de la Touche, comme l'avait fait le capitaine Coueffé, au premier combat du 23 mars; car il n'était pas dans des conditions, à beaucoup près, aussi favorables. Les Vendéens, surpris ce jour-là à l'improviste, n'eurent pas le tems de se reconnaître, et de reformer leurs rangs pour barrer le passage; mais maintenant ils étaient sur leur garde, et, par-dessus tout, ils étaient mieux commandés. Ils ne manqueraient donc pas de faire résistance; et il leur suffirait d'arrêter l'ennemi un

moment, pour donner le tems à leurs camarades de la rue Tartifume d'accourir sur ses derrières, et de le placer entre deux feux.

Le commandant Babain préféra donc traverser la ville, pour tâcher de gagner la route de Saint-Michel, qui conduit, par un long détour, à Paimbœuf. Dès que son plan fut arrêté, il ordonna à Reliquet d'enclouer sa pièce, qui lui devenait inutile, et même dangereuse, parce qu'elle eût retardé sa marche, et qu'il eût été, d'ailleurs, impossible de la traîner dans les routes fangeuses qu'il voulait suivre.

Quand la pièce fut enclouée, il rallia sa petite troupe, et il se retira en bon ordre par la rue Saint-Gilles, toujours prêt à faire volte-face, si l'ennemi se mettait à sa poursuite; mais il ne bougea pas.

Quand il fut arrivé au carrefour de la Grand'Aire, il vit le plateau du Calvaire, devant lequel il devait passer, tout couvert de Vendéens. Pour ne pas essuyer leur décharge, il revint sur ses pas, contourna l'église, et remonta la Grande-Rue jusqu'à la halle, qu'il trouva également encombrée d'ennemis; mais il ne pouvait plus rétrograder, car il eût été refoulé sur la place du Marchix, et pris entre deux feux. Il fit donc croiser la baïonnette,

et il passa fièrement devant la halle; mais, soit que son attitude menaçante eût imposé aux Vendéens, soit qu'ils aimassent mieux voir sa troupe s'éloigner volontairement, que de provoquer au combat des hommes désespérés, et qui paraissaient résolus à vendre chèrement leur vie, ils les regardèrent défiler devant eux, comme s'ils avaient assisté à une parade, sans leur tirer un seul coup de fusil. La petite troupe put donc sortir librement de Pornic, et gagner la route de Saint-Michel, d'où elle se dirigea sur Paimbœuf, où elle arriva saine et sauve, à une heure assez avancée de la nuit.

Mon père fut le seul qui resta en arrière, et qui faillit tomber au pouvoir de l'ennemi. Il demeurait à cette époque dans la rue de la Halle. Quand il passa devant sa maison, il eut la malencontreuse idée d'y entrer, pour y prendre de l'argent; mais à peine eut-il entr'ouvert sa porte, qu'il vint à réfléchir au danger qu'il courrait d'être massacré dans sa maison, s'il y entrait à la vue des Vendéens, qui n'étaient qu'à cent pas de lui. Il renonça donc à son imprudent dessein, et il se remit en marche; mais, pendant ce court tems d'arrêt, ses compagnons d'armes l'avaient déjà de beaucoup distancé. Il lui aurait fallu courir pour les rejoindre, et il en était empêché par un asthme, qui l'oppres-

sait depuis son enfance. Il cheminait donc seul, et en hâtant le pas le plus possible, lorsque, arrivé au pied de la butte appelée la Motte, il reçut une décharge de coups de fusil, tirés par trois Vendéens, qui étaient accourus sur cette butte, probablement pour voir quelle direction prenaient les Pornicais. Il n'y en eut qu'un seul qui l'atteignit, et fort heureusement son fusil n'était chargé qu'avec de gros grains de plomb; mais ils entrèrent si profondément dans les chairs, qu'on n'a jamais pu les en extraire, et qu'il les a emportés avec lui dans la tombe.

Malgré la vive douleur que lui causait sa blessure, mon père put néanmoins continuer sa route; mais, pour ne pas rester exposé à de nouveaux coups de fusil, il se hâta de gagner l'étroit chemin du Cendier. Il l'avait déjà parcouru presque dans toute sa longueur, quand il découvrit, auprès du moulin de Cens, deux Vendéens à cheval, qui restaient immobiles à leur place. Son premier mouvement fut de tirer sur eux; déjà il en avait mis un en joue, et il l'aurait infailliblement tué, car il avait le coup d'œil sûr et la main ferme : mais il craignit que l'autre, pour venger la mort de son camarade, n'accourût sur lui, avant qu'il eût le tems de recharger son arme, et il aima mieux

conserver son coup pour se défendre, s'il était attaqué. Mais, soit qu'ils ne l'eussent pas aperçu, soit qu'ils eussent reçu l'ordre de ne pas quitter leur poste, ils le laissèrent continuer tranquillement son chemin.

CHAPITRE X.

Examen de la conduite du général Charette. — Ordre barbare donné par ce général. — Drapeau envoyé par la Convention à la garde nationale de Pornic. — Disparition de ce drapeau. — État des pertes éprouvées par les Pornicais. — Indemnité dérisoire. — Lits et denrées pris dans les maisons des royalistes. — Expéditions dans la commune de Chauvé. — Leurs résultats. — Restitution faite par un Vendéen. — Refus d'une autre restitution, demandée par un royaliste.

L'armée vendéenne était donc, pour la seconde fois, maîtresse de Pornic; mais elle n'avait pas le droit d'en être trop fière, car elle n'avait ni vaincu, ni chassé les habitans : c'étaient eux qui, volontairement, de leur plein gré, et un peu contre l'opinion de leur commandant, s'étaient décidés à se retirer, et à laisser leur ville au pouvoir de l'ennemi. Ils n'étaient que deux cents, et, pendant trois heures, ils ont tenu en échec quatre mille hommes. Cette longue résistance, avec des forces aussi disproportionnées, était assurément plus glorieuse

que la prise d'une ville librement abandonnée par ses défenseurs.

Personne ne rend plus que moi justice à l'audace, à la bravoure, aux grands talens militaires du général Charette. Mais il faut bien convenir que toutes ces brillantes qualités, qui ont rendu son nom si justement célèbre, lui ont fait complétement défaut à Pornic. Comment s'expliquer, qu'avec son immense supériorité numérique, il n'ait pas songé, pas plus que son prédécesseur, à envelopper et à entourer dans un cercle de feu, la petite poignée d'hommes qu'il avait à combattre? A quoi lui servaient ces groupes de Vendéens restés oisifs, pendant le combat, sur le calvaire, sous la halle et peut-être encore dans d'autres quartiers? Comment surtout a-t-il pu laisser les Pornicais se retirer du champ de bataille, et opérer tranquillement leur retraite, à travers les rues de la ville, sans les poursuivre, sans chercher à leur barrer le passage, comme s'il eût eu peur de les provoquer à un nouveau combat, ou qu'il s'estimât trop heureux de les voir partir?

Ce qui explique sans doute cette série de fautes injustifiables, c'est que le combat de Pornic est, si je ne me trompe, le premier qu'ait livré le général Charette; et dès lors il ne faudrait pas s'étonner

que, n'ayant encore aucune expérience de l'art de la guerre, il n'ait su ni profiter de ses avantages, ni agir avec vigueur, ni prendre aucune mesure décisive.

Si le général Charette ne s'était pas acquis beaucoup de gloire par la prise de Pornic, il voulut, en revanche, attacher à son nom un souvenir terrible. Il ne se borna pas, comme on l'avait fait au 23 mars, à autoriser le pillage des maisons : il ordonna de les brûler toutes, à l'exception de celles qui entouraient l'église, le presbytère et la halle; mais, soit que cet ordre cruel ait été mal exécuté, soit que des circonstances inconnues aient arrêté les progrès de l'incendie, il n'y eut que vingt-sept maisons qui furent complétement brûlées, et un grand nombre d'autres plus ou moins endommagées. Le général ne pouvait pas se venger plus lâchement de ceux qu'il n'avait pas pu vaincre.

Les Vendéens restèrent à Pornic pendant un mois. Ils n'abandonnèrent cette ville que le 26 avril, sur la nouvelle, qui leur fut apportée la veille, de la prise de Machecoul par le général Beysser. Dès le lendemain de leur départ, les Pornicais, réfugiés à Paimbœuf, s'empressèrent de revenir prendre possession de leur ville. Mais quel affreux spec-

tacle les y attendait! C'était partout l'image de la ruine et de la désolation.

Vingt-sept maisons, avec leur mobilier, étaient devenues la proie des flammes; d'autres, fortement endommagées, n'offraient à leurs habitans qu'un abri dangereux; presque toutes avaient été pillées et dévastées. La consternation était générale, et de toutes les poitrines sortaient des cris de haine et de vengeance contre les barbares auteurs d'un si grand désastre; mais un événement, aussi glorieux qu'inattendu, vint heureusement faire une puissante diversion à l'indignation des habitans.

Les héroïques combats qu'ils avaient livrés ou soutenus dans les journées des 23 et 27 mars, leur avaient valu les félicitations de l'autorité départementale; mais celle-ci ne s'était pas bornée à les louer de leurs brillans faits d'armes : elle en avait rendu compte à la Convention, qui, pleine, à son tour, d'admiration pour la bravoure des Pornicais, voulut les en récompenser par le don d'un magnifique drapeau tricolore en soie.

Ce drapeau, d'une dimension énorme, était attaché à une longue hampe en bois d'ébène, surmontée d'une pique dorée, et entourée de torsades, qui pendaient en festons. Sur chacune des deux surfaces, on lisait, au milieu d'un vaste écusson,

ces mots écrits d'un côté : *Garde nationale de Pornic;* et de l'autre, ceux-ci : *Bravoure récompensée.* Les écussons, les guirlandes, les torsades et les caractères étaient brodés en soie dorée.

Ce magnifique drapeau, qui faisait l'orgueil de nos pères, n'existe plus. M. Chevas prétend qu'ils l'ont brûlé eux-mêmes, le 24 avril 1794, parce que, ce jour-là, ils devaient aller au secours du village de Rémartin, attaqué par les Vendéens, et qu'ils craignaient de le voir tomber au pouvoir de l'ennemi.

Mais c'est une erreur. J'ai vu ce drapeau figurer bien des fois, depuis cette époque, dans les fêtes et les cérémonies publiques. Il n'a disparu qu'en 1814, après le retour des Bourbons. M. Paynot était alors maire de Pornic. C'était un homme d'un caractère faible et pusillanime; et l'on pensa qu'il avait secrètement brûlé le drapeau, dont les couleurs étaient alors proscrites, de peur de se compromettre aux yeux du nouveau Pouvoir : et ce qui semblait confirmer ou, du moins, autoriser cette conjecture, c'est que si le drapeau eût été enlevé ou détruit par une main étrangère, M. Paynot, qui en était le gardien, et, à ce titre, responsable, n'eût pas manqué de s'en plaindre, et de faire des démarches, pour tâcher de découvrir le cou-

pable. Son silence et son inaction à l'égard d'un fait qui affectait si péniblement ses concitoyens, ne permettent guère de douter qu'il en connaissait trop bien l'auteur, pour le dénoncer ou le poursuivre.

Les pertes qu'avaient causées aux habitans de Pornic le pillage et l'incendie de leurs maisons, furent constatées par des experts, et s'élevaient à la somme énorme de cinquante mille livres. La municipalité, appuyée cette fois par le district de Paimbœuf, sollicita de la Convention une indemnité, proportionnée à l'étendue du dommage souffert : mais la Convention, dont les finances étaient en fort mauvais état, ne put ou ne voulut accorder que l'insuffisante somme de douze mille livres, et à condition encore que cette somme fût partagée avec les communes des Moutiers et du Clion, qui n'avaient presque éprouvé aucun préjudice; ce qui rendit à peu près illusoire la part des Pornicais dans le secours obtenu.

A la fin du mois d'avril, deux cents hommes du bataillon de Lot-et-Garonne vinrent tenir garnison à Pornic : mais on manquait de lits pour les coucher; car presque tous avaient été brûlés ou dévastés par les Vendéens. On eut recours alors à l'un de ces moyens violens et injustes, que

semblent, sinon justifier, du moins autoriser les nécessités de la guerre. Des gardes nationaux parcoururent les campagnes voisines; et, pénétrant, de gré ou de force, dans les maisons suspectes de royalisme, telles que la Jarrie, le Bois-Massé et autres, ils s'emparèrent de quatre-vingt-quinze lits, qu'ils chargèrent sur des voitures, et qu'ils amenèrent à Pornic.

On employa le même procédé pour se procurer des vivres. Un fort détachement partit le 1er mai, et alla mettre à contribution les villages de la Noe, de la Pénotière et du Marais-Mainguy. Il en rapporta une grande quantité de blé et de vin. Il enleva, en outre, des chevaux et des bœufs, qui paissaient paisiblement dans les prairies. C'était le communisme, mis en pratique, plus d'un demi-siècle avant qu'on en formulât les effrayantes théories.

La reprise de Machecoul et la retraite de l'armée vendéenne n'avaient pas complétement éteint la guerre civile dans nos contrées. Des bandes d'insurgés, appartenant à l'ancien duché de Retz, et qui n'avaient pas voulu s'en éloigner, s'y livraient à une sorte de guerre de guérillas. Elles interceptaient les communications, pillaient les maisons des patriotes, et massacraient les hommes isolés,

ou réunis en trop petit nombre pour se défendre. L'une de ces bandes, composée de 200 à 300 paysans, s'était établie dans la commune de Chauvé, qui n'est qu'à deux lieues de Pornic. C'était un voisinage dangereux, dont on sentait le besoin de se débarrasser.

Un détachement, fort de 150 hommes, fut chargé d'aller à la recherche de cette bande, pour l'expulser ou la détruire; mais elle avait les sympathies politiques de toute la population : elle fut avertie de l'arrivée du détachement; et elle se dispersa, ou se cacha si bien, qu'on ne put la découvrir.

Le détachement, n'ayant pu accomplir sa mission, revenait tristement à Pornic, lorsqu'il se vit à son tour poursuivi par cette même bande, après laquelle il avait en vain couru. Il se rangea aussitôt en bataille, et l'attendit de pied ferme; mais elle se borna à lui envoyer de loin quelques coups de fusil.

Pendant ce court temps d'arrêt, survinrent cent militaires du bataillon de Lot-et-Garonne, que l'on avait envoyés à la rencontre du détachement, pour lui prêter main-forte, en cas de besoin. Aidé de ce renfort, il reprit de suite l'offensive, et fondit sur les insurgés, qui se débandèrent et s'enfuirent dans toutes les directions.

Cette expédition, qui n'avait eu aucun résultat militaire, faillit en avoir un autre bien déplorable, au point de vue de la morale et de l'humanité. Le détachement avait rencontré, dans un village abandonné par ses habitans, un vieillard inoffensif, nommé Nicolas Grelier. On savait que ses trois enfans faisaient partie de la bande qui infestait la commune ; et l'on résolut de faire retomber sur le père le châtiment qu'on n'avait pu infliger à ses fils. On le conduisit à Pornic, et, dès le lendemain, il fut traduit devant un conseil de guerre, présidé par le commandant des deux compagnies de Lot-et-Garonne ; mais pendant qu'on lui faisait subir, pour la forme, un inutile interrogatoire, car sa condamnation était arrêtée d'avance, une heureuse diversion lui sauva la vie. On vint annoncer au commandant qu'une bande d'insurgés marchait sur Pornic, et qu'elle était déjà arrivée au pont du Clion, qui n'en est qu'à une lieue.

A cette nouvelle inattendue, le commandant lève aussitôt la séance, rassemble ses troupes, et part à leur tête. Il rencontre les insurgés, les attaque, les met en pleine déroute, et les poursuit, l'épée dans les reins, jusqu'au village de la Gautrais, en la commune de Chauvé. Dans cette petite échauffourée, il leur tua deux hommes et en blessa plusieurs.

Le commandant, fier d'avoir préservé Pornic de l'attaque dont il était menacé, et d'avoir mis les rebelles en fuite, se montra généreux envers l'infortuné vieillard que, quelques heures auparavant, il aurait condamné sans pitié. Il lui fit grâce de la vie, et le renvoya dans ses foyers; mais en exigeant sa parole qu'il se servirait de toute son autorité sur ses enfans, pour les déterminer à ne plus porter les armes contre la patrie. Grelier en prit l'engagement, et de bonne foi peut-être; mais il est douteux que le succès ait couronné ses efforts: car ses enfans n'auraient pas pu se retirer d'une bande qui occupait la commune qu'ils habitaient, sans s'exposer à de terribles vengeances.

Quelques jours plus tard, le 19 mai, on amena à Pornic un autre prisonnier, qui ne fut pas aussi heureux. Il se nommait François Beillevert; mais il ne faut pas le confondre avec un Pornicais qui portait le même nom et le même prénom. Celui dont il s'agit ici exerçait un commandement dans l'armée vendéenne. Il fut pris les armes à la main, et traduit devant une commission militaire, qui le condamna à mort. Il fut fusillé sur la Terrasse, par huit grenadiers de la garde nationale.

Au milieu de toutes ces horreurs, on est heureux d'avoir à citer un trait de probité et de déli-

catesse, qui repose et soulage l'esprit. Un paysan du Clion, nommé Pierre Foucher, faisait partie de l'armée vendéenne qui s'était emparée de Pornic le 23 mars. A l'exemple de ses camarades, il ne s'était fait aucun scrupule de piller les maisons. Son butin, qui ne consistait qu'en pièces d'or et d'argent, s'élevait à la somme de 525 livres. Dégoûté de la guerre, ou peut-être effrayé des dangers auxquels elle l'exposait, il était rentré dans ses foyers, et il avait repris l'exploitation de sa ferme. Là, ne subissant plus l'influence funeste des passions politiques, il ne vit dans le butin qu'il avait fait à Pornic, qu'un vol véritable, et il résolut d'en décharger sa conscience. Il ne possédait plus les 525 livres dont il s'était emparé : mais il lui restait ses deux bœufs, estimés 600 livres; et, sans tenir aucun compte du besoin qu'il en avait pour continuer son exploitation, il les amena à Pornic le 3 juin, et les offrit à la municipalité, qui les accepta.

Par une singulière coïncidence, la municipalité recevait à son tour, et le même jour, une demande en restitution de certains objets, enlevés par ses ordres, et sur lesquels elle n'avait pas plus de droits que Foucher n'en avait à la somme de 525 livres qu'il avait butinée à Pornic.

On se rappelle que cette ville, manquant de blé, de vin, de viande, s'en était largement approvisionnée aux dépens des propriétaires suspects de royalisme. Parmi ceux-ci se trouvait M. du Tressay de la Sicaudais, qui habitait sa terre de la Jarrie, en la commune du Clion. Supposant sans doute que les hommes qui avaient pillé sa maison, avaient agi sans ordre de la municipalité, il lui dépêcha le 3 juin un de ses domestiques, pour réclamer la valeur estimative des objets qu'on lui avait pris de vive force. Le maire consentit de bonne grâce à payer cette valeur; mais il y mit une petite condition, qui diminuait singulièrement le mérite de sa bonne volonté. Il exigeait que M. de la Sicaudais produisît préalablement un certificat de civisme, délivré par les autorités de sa commune; car c'était à ce signe, suivant la morale de l'époque, que l'on reconnaissait si un vol était permis ou défendu. Or, on pense bien que M. de la Sicaudais, qui était noble et royaliste, ne pouvait demander ni obtenir la pièce exigée. Il dut donc reconnaître qu'il n'avait aucun droit à l'indemnité qu'il réclamait.

CHAPITRE XI.

Reprise de Machecoul par les Vendéens. — Les Pornicais se réfugient à Paimbœuf. — Nouvelle indemnité qui leur est accordée. — Prise de Bourgneuf. — Expédition à Chauvé. — Vendéens pris et fusillés. — Engagemens avec les rebelles. — Célébration de l'anniversaire de la victoire du 23 mars. — Horrible drame qui l'a terminée. — Un détachement va au secours d'un village, et le délivre.

Par suite des vicissitudes de la guerre, Machecoul, d'abord pris par les Vendéens, puis repris sur eux, venait de nouveau de retomber en leur pouvoir. Le général du Petit-Bois, leur supposant l'intention de marcher de là sur Pornic, dont la possession, à cause de son port, avait pour eux beaucoup plus d'importance, écrivit, le 11 juin, aux habitans et aux troupes de la garnison, pour inviter les uns et enjoindre aux autres de se replier sur Paimbœuf.

Cet ordre parut intempestif aux habitans, qui, avec les braves soldats de Lot-et-Garonne, se

croyaient invincibles; mais, du moment qu'on les leur enlevait, ils ne se sentirent pas assez forts pour résister seuls à l'ennemi, et ils se décidèrent à partir avec eux pour Paimbœuf.

Ils y restèrent quinze ou vingt jours; mais voyant que les Vendéens ne faisaient aucune tentative sur leur ville, abandonnée par ses défenseurs, ils y retournèrent avec autant de joie, qu'ils l'avaient quittée avec tristesse. Une bonne nouvelle les y attendait.

La Convention, qui avait trop lésiné avec eux, en ne leur accordant qu'un secours dérisoire de douze mille livres, à répartir entre trois communes, avait fini par comprendre que ce secours était insuffisant, pour les indemniser des pertes considérables que leur avaient fait éprouver le pillage et l'incendie de leurs maisons. Elle venait donc de leur allouer une nouvelle indemnité de six mille livres, et elle accordait, en outre, cinquante livres à chacune des veuves, dont les maris avaient été tués dans les combats des 23 et 27 mars.

Dans les premiers jours d'octobre, les Vendéens attaquèrent Bourgneuf, et s'en emparèrent. Les habitans, effrayés, se réfugièrent à Pornic, où ils firent un récit si lugubre des atrocités qui se commettaient dans leur ville, que quelques hommes

timides, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent honteusement à Paimbœuf; mais tous les autres Pornicais restèrent inébranlables à leur poste, et l'ennemi n'osa pas venir les attaquer.

Les derniers mois de cette néfaste année s'écoulèrent sans aucun nouvel incident; mais l'année 1794 s'ouvrit encore sous de tristes auspices.

La commune de Chauvé continuait toujours d'être le repaire d'une bande de royalistes, qui répandait l'effroi dans toute la contrée. Le 22 janvier, on fit encore marcher contre elle un détachement de la garde nationale. Ce détachement parvint à s'emparer de quatre paysans qui faisaient partie de cette bande. Ils furent amenés à Pornic, traduits devant une commission militaire, condamnés à mort, et fusillés sur la Terrasse.

Quelques jours après, un autre détachement prit aussi deux frères, nommés Rouaud. Ils subirent le même sort que leurs camarades; car, pendant cette terrible guerre civile, on ne faisait guère de prisonniers : on immolait sans pitié tous ceux qui tombaient au pouvoir du vainqueur; mais aucun des deux partis n'avait le droit de reprocher à l'autre cet usage barbare, car on le pratiquait également des deux côtés.

La mort de ces six royalites avait un peu affaibli,

mais non découragé la bande, qui s'obstinait toujours à rester dans la commune de Chauvé. De leur côté, les Pornicais étaient résolus de l'en expulser à tout prix, pour se délivrer d'un si dangereux voisinage. Ils envoyèrent donc encore contre elle, le 6 mars, un nouveau détachement, qui, plus heureux que ses devanciers, parvint à la rejoindre; mais, après un court combat, dans lequel elle perdit huit hommes, elle se dispersa, et, grâce à sa connaissance des localités, et plus encore à la protection des habitans, elle put échapper à une destruction complète.

Encouragé par ce premier succès, un autre détachement partit encore, le 17 mars, pour la même commune. Il rencontra les rebelles près la maison de campagne de la Rigaudière. Il les attaqua, les battit, leur tua vingt hommes, et les mit en pleine déroute; mais, suivant leur tactique habituelle, ils s'éparpillèrent, et trouvèrent partout des asiles secrets, préparés à l'avance, où ils étaient à peu près sûrs de n'être jamais découverts.

On parvint cependant à s'emparer d'un jeune homme de dix-sept ans, nommé Giraudet. Il fut amené à Pornic, et traduit devant une commission militaire, qui, en considération de sa grande jeunesse, l'acquitta et le renvoya à ses parens. Ce

trait d'humanité prouve que tout sentiment de pitié n'était pas éteint dans les cœurs, et qu'en faisant fusiller les prisonniers, les Pornicais ne cédaient qu'aux exigences d'une politique sauvage.

Le 23 mars était l'anniversaire de la mémorable victoire qu'ils avaient remportée au nombre de soixante-douze hommes, contre une armée de quatre mille. Ils résolurent de célébrer ce glorieux souvenir avec toute la pompe et la magnificence que permettaient les ressources, un peu exiguës, de la municipalité; mais, pour donner à cette fête tout l'éclat d'une manifestation patriotique, ils y convoquèrent les officiers municipaux des Moutiers, de la Bernerie et du Clion. On y invita, en outre, l'état-major du cinquième bataillon de la Sarthe, qui venait tout récemment d'arriver à Pornic, pour y tenir garnison.

Il n'y avait pas de local assez vaste pour contenir un aussi grand nombre de convives. On dressa sous la halle les tables du banquet; mais, avant de s'y asseoir, on se rendit, en chantant *la Marseillaise*, sur la place du Marchix, où l'on avait planté un arbre de la liberté. Tous les membres du cortége défilèrent devant cet arbre, en ôtant leurs chapeaux, et lui faisant un profond salut. Puis, on l'entoura, et l'on dansa une ronde sur l'air de

la Carmagnole, dont le citoyen Boisselier, alors juge de paix, chantait les hideux couplets.

Cette première partie du programme remplie, le cortége revint sous la halle, où l'attendait un festin plus copieux que délicat. Malheureusement, le vin n'y fut pas épargné; et cette fête, plus bachique que civique, se termina par un affreux drame, qui en était le digne couronnement.

Il y avait, dans la prison du château, trois royalistes, qu'on avait arrêtés quelques jours auparavant, et contre lesquels il paraît qu'il n'existait aucune charge bien grave, puisqu'on ne les avait pas fait fusiller sur-le-champ. Il est donc probable qu'on leur eût fait grâce de la vie, si leurs juges avaient joui de toute la plénitude de leur raison; mais ils avaient fait de si copieuses libations, qu'ils n'avaient plus la conscience de leurs actes. Or, c'est sous la double influence de l'ivresse et de l'exaltation patriotique, qu'il leur vint, en sortant de table, la fatale idée de donner au peuple l'affreux divertissement d'une exécution à mort. Ils envoyèrent chercher les trois prisonniers, et ils les firent conduire dans la maison du citoyen Boisselier, où la commission militaire tenait habituellement ses séances. Après un vain simulacre d'interrogatoire, les trois victimes, destinées d'avance

à être offertes en holocauste, furent déclarées coupables sur tous les chefs, et livrées aux soldats de la garnison, qui les conduisirent sur la place du Marchix et les fusillèrent au pied de l'arbre de la liberté, au milieu des chants et des cris d'allégresse d'une populace avinée.

Le lendemain de cette horrible tragédie, on apprit que le village de Rémartin, situé à quatre kilomètres de Pornic, sur la route de Paimbœuf, était attaqué par une bande d'insurgés. On envoya de suite un détachement de la garde nationale au secours des habitans du village, qui se défendaient vaillamment, mais qui étaient en trop petit nombre pour résister longtemps aux forces supérieures de la bande. L'arrivée du détachement les sauva. Les rebelles, pris entre deux feux, se débandèrent, et regagnèrent, au pas de course, la commune de Chauvé. Ils avaient laissé quelques morts sur le champ de bataille, et plusieurs autres avaient été plus ou moins grièvement blessés.

CHAPITRE XII.

Enlèvement, par ordre, de la cloche et des ornemens de l'église. — Envahissement de la Mossardière. — Expédition dans la commune de Chauvé. — Nouvelle expédition dans la même commune. — Leurs résultats. — Expédition dans la forêt de Princé. — Son but est manqué. — Renvoi à Paimbœuf des femmes et des enfans faits prisonniers. — Sort heureux d'un de ces enfans. — Fête de l'Être suprême. — Mort de Robespierre. — Rétablissement de l'ordre.

Le 2 avril, la municipalité reçut l'ordre d'envoyer à Paimbœuf, par la voie de la mer, parce que les routes n'étaient pas sûres, les cloches et l'argenterie de l'église, le mobilier et les ornemens de la fabrique. Cette odieuse et sacrilége spoliation révolta quelques habitans restés fidèles au culte de leurs pères, et ils tentèrent de s'y opposer; mais leur généreuse imprudence faillit leur coûter la vie : ils furent déclarés *suspects*, et placés, à ce titre, sous la surveillance du terrible Comité de salut public.

On a peine à comprendre l'ingratitude et l'inconséquence des hommes qui gouvernaient alors la France. Ils avaient loué, admiré, récompensé la bravoure des Pornicais, et ils les dépouillaient de leurs effets les plus précieux! Ils avaient proclamé avec emphase la liberté des cultes, et ils enlevaient tout moyen d'en faire usage! Mais alors, à quoi servait donc cette prétendue liberté, dont l'exercice était impossible? A quoi servait surtout de posséder un curé constitutionnel, si on le traitait comme un prêtre réfractaire? Mais tel était, à cette époque, l'inconcevable aveuglement des esprits, que toutes ces violences, toutes ces iniquités, toutes ces absurdes contradictions, ne choquaient presque personne : tant il est vrai que cette pauvre raison, dont on est si fier, est toujours le jouet des passions, qui la séduisent et l'égarent!

Le 22 avril, le bruit courut, à Pornic, qu'une bande d'insurgés se tenait cachée dans le bois de la Mossardière, qui n'est qu'à un kilomètre de la ville. C'était une de ces fausses rumeurs populaires qu'on accueille presque toujours sans examen; car la moindre réflexion eût suffi, pour faire reconnaître qu'il était impossible que les insurgés se fussent réfugiés dans un bois qui couvre à peine un hectare de terrain, et dont les arbres, minces

et rabougris, sont tellement espacés, qu'on peut les embrasser presque tous d'un même coup d'œil. Mais, malgré l'invraisemblance de la nouvelle, plusieurs habitans y ajoutèrent foi, et coururent à la Mossardière. Ils n'eurent besoin que de traverser le bois, pour se convaincre qu'il ne renfermait aucun ennemi; mais, pour se venger de leur désappointement, ils entrèrent dans la maison du propriétaire, M. Le Retz, et y commirent d'assez grands désordres, sous prétexte que ce vieillard, fort inoffensif, du reste, n'avait jamais montré un enthousiasme bien vif pour le gouvernement républicain.

Les hommes armés qui avaient envahi sa maison, ne respectèrent pas même les secrets de sa correspondance privée. Ils découvrirent, dans un secrétaire, un grand nombre de lettres, dont ils prirent connaissance. Or, parmi ces lettres, imprudemment conservées, il s'en trouvait plusieurs où l'on parlait fort peu révérencieusement des vertus et des bienfaits du nouveau régime. Il n'en fallait pas davantage, pour allumer la colère et l'indignation des patriotes. Trois des plus fougueux proposèrent de brûler la maison de la Mossardière, avec le riche mobilier qu'elle renfermait, pour venger l'injure faite aux grands citoyens stigmatisés par

la correspondance; mais les autres, plus calmes, ou plus humains, repoussèrent cette motion incendiaire, et elle échoua devant leur énergique résistance.

Les deux compagnies du bataillon de la Sarthe qui tenaient garnison à Pornic, y furent remplacées par deux autres compagnies de troupes de ligne, commandées par le capitaine Lefebvre. Ce nouveau capitaine, informé que la commune de Chauvé continuait toujours d'être infestée par une bande d'insurgés, que l'on ne pouvait ni chasser ni détruire, résolut d'aller à son tour à sa recherche. Il partit le 28 avril, à la tête de ses troupes, et fit une battue dans toute la commune; mais la bande, avertie de son approche, s'était dispersée, et se tenait cachée dans ses retraites introuvables ou inaccessibles. Il parvint cependant à s'emparer de cinq hommes de cette bande, qui, n'ayant pas vu ou entendu le signal, s'étaient laissé surprendre. Il les fit fusiller sur-le-champ.

La mort de ces cinq malheureux paysans ne le consolait que faiblement de n'avoir pu découvrir le reste de la bande; et, à défaut des hommes, qui lui échappaient, il s'empara de vingt femmes et d'un grand nombre d'enfans, qu'il amena avec lui à Pornic.

Pendant son retour, le capitaine Lefebvre fit une autre razzia, tout aussi injuste, mais beaucoup moins odieuse. Il s'empara d'une grande quantité de bestiaux, trouvés sur le marais Héry, et qui appartenaient à un royaliste, c'est-à-dire, à un homme qui n'avait pas le droit de les posséder; mais, à part sa moralité, cet immense butin fut d'un grand secours, car la viande était devenue rare, et l'on avait peine à s'en procurer.

Le capitaine Lefebvre, qui n'était que médiocrement satisfait du résultat de son expédition dans la commune de Chauvé, voulut en tenter une seconde. Il partit le 5 mai, de grand matin, et ne rentra à Pornic que le soir, fort tard. A l'entendre, il avait remporté sur les insurgés une victoire complète et décisive. Il leur avait tué un grand nombre d'hommes; et il leur avait fait deux cents prisonniers, qu'il avait fait fusiller sur le champ de bataille.

Ce récit, s'il n'était pas complétement faux, était tout au moins empreint d'une exagération ridicule; car les insurgés ne s'étaient pas laissé égorger comme des moutons : ils avaient dû se défendre; et il paraissait étrange que pas un seul de leurs ennemis n'eût reçu la moindre égratignure. Mais ce qui semblait plus surprenant encore, c'est qu'il n'y

avait que le capitaine et ses soldats, trop esclaves de la discipline pour le démentir, qui parlassent de sa victoire et du massacre des prisonniers. Or, on ne s'expliquait pas comment cette hécatombe de 200 hommes, qui aurait dû jeter la terreur dans toute la contrée, et faire l'objet de toutes les conversations, aurait pu passer inaperçue, sans avoir le moindre retentissement au dehors; et l'on en concluait, assez naturellement, que le capitaine Lefebvre ne se vantait de cette horrible boucherie que pour échapper au ridicule d'avoir annoncé à l'avance un glorieux succès, qu'il n'avait pas pu obtenir.

Il y avait, à la même époque, dans la forêt de Princé, qui n'est qu'à vingt kilomètres de Pornic, une autre bande d'insurgés beaucoup plus nombreuse, et aussi plus redoutable; car cette forêt, qui aujourd'hui n'existe plus, et qui couvrait alors près de sept lieues de terrain, offrait un refuge presque inexpugnable à la bande qui y avait pris position, et qui pouvait se grossir chaque jour de tous les mécontens du pays.

Il ne fallait donc pas attendre, pour la combattre, qu'elle eût pris les proportions d'une armée. Le commandant Babain fut en conséquence chargé de la disperser, avec un bataillon, composé des gardes

nationaux de Pornic, Sainte-Marie, la Plaine, Saint-Michel et le Clion. Il partit le premier juin, il passa trois jours et trois nuits dans la forêt, la parcourant en tous sens, occupé sans relâche à donner la chasse aux insurgés; mais sans pouvoir les atteindre, parce que cette vaste forêt leur offrait une foule d'issues, à travers lesquelles ils s'enfuyaient et disparaissaient à tous les regards.

Il aurait fallu avoir assez d'hommes pour envelopper la forêt, et y faire entrer sur tous les points à la fois de nombreux détachemens, qui auraient convergé vers le centre, pour former autour de l'ennemi un cercle qui se serait rétréci de plus en plus, et dans lequel il eût fini par être enfermé et écrasé : mais cette manœuvre n'était pas possible avec les 6 ou 700 hommes dont se composait le bataillon; car s'ils se fussent divisés en plusieurs détachemens, chacun d'eux eût été trop faible pour attaquer les insurgés, et tous trop éloignés les uns des autres pour se prêter mutuellement secours. Le bataillon, ne pouvant donc pas s'éparpiller, était forcé de rester uni, et il errait au hasard à travers les labyrinthes inconnus de la forêt; mais, quelque direction qu'il prît, son approche était signalée par des vedettes, échelonnées sur tous les passages, et l'ennemi se dérobait alors par des contre-

marches, qui rendaient vaines toutes les poursuites.

Les hommes du bataillon étaient exténués de fatigue; ils marchaient sur un sol détrempé par la pluie, et dans lequel ils s'enfonçaient jusqu'à mi-jambes. Ils n'avaient pas où reposer leurs têtes, et les vivres commençaient à leur manquer. Il ne leur restait plus, d'ailleurs, aucune espérance de rejoindre les insurgés, qui savaient mieux fuir que combattre. Dans une telle situation, c'eût été une cruauté inutile, que de prolonger plus longtems les souffrances du bataillon. Le commandant Babain se décida donc à le ramener à Pornic, avec le regret de n'avoir pu remplir la mission dont il était chargé. Mais tout autre à sa place, et dans les mêmes conditions, eût, comme lui, échoué devant les obstacles insurmontables qu'il avait rencontrés.

Il y avait déjà plus d'un mois, que l'on retenait, enfermés dans le château de Pornic, les vingt femmes et les nombreux enfans des deux sexes qu'avait capturés le capitaine Lefebvre. Il fallait nourrir toutes ces bouches inutiles, et c'était une charge bien lourde pour une petite ville, ruinée par deux pillages et un incendie; mais la municipalité, n'osant prendre sur elle de renvoyer dans leurs foyers toutes ces innocentes victimes de nos

discordes civiles, se décida à les faire conduire à Paimbœuf, où les ressources étaient plus abondantes.

Ce triste convoi partit de Pornic le 7 juin. Lorsqu'il traversa la ville de Paimbœuf, les habitans, accourus sur son passage, furent émus de pitié, à la vue de ces pauvres petits enfans, arrachés si jeunes à leurs parens. Les plus riches sollicitèrent du district l'autorisation de les recueillir chez eux, en prenant l'engagement de les nourrir et de les élever à leurs frais. Cette autorisation leur fut accordée sans difficulté.

Au nombre de ces jeunes infortunés, à qui ce généreux dévouement rendait une seconde famille, se trouvait une toute petite fille, qui ne put faire connaître ni le nom de ses parens, ni le lieu où elle était née. Elle eut l'heureuse chance d'être adoptée par un vieillard, riche et célibataire, qui s'y attacha, comme si elle eût été sa fille, et qui lui laissa, en mourant, toute sa fortune. Elle a épousé plus tard un honorable commerçant, dont elle a eu plusieurs enfans, qui sont aujourd'hui mariés eux-mêmes, et devenus à leur tour pères de famille; mais aucun d'eux n'existerait, si l'on n'eût pas enlevé à ses parens la pauvre Vendéenne.

Le 8 juin (20 prairial), on célébra à Pornic,

comme dans toute la France, la fête instituée par Robespierre, en l'honneur de l'Être suprême. Cette fête, qui consistait à hurler des chants patriotiques autour de l'arbre de la liberté, pouvait rivaliser, comme profanation, avec le culte de la déesse *Raison;* mais on ne se joue pas de Dieu impunément. Cette fête sacrilége amena la chute de celui qui s'en était fait le grand pontife.

Robespierre, qui aspirait secrètement à la dictature, mais qui sentait que son pouvoir serait bien éphémère s'il ne s'appuyait que sur une bande d'assassins, toujours enclins à la révolte, et incapables de supporter aucun joug, avait compris le besoin de gagner la confiance des honnêtes gens. Or, pour se concilier les suffrages de tous ceux que révoltaient les doctrines d'athéisme, ouvertement et même officiellement prêchées, il avait imaginé de proclamer l'existence de l'Être suprême. Il ne voulait faire à Dieu l'honneur de le reconnaître, que pour le faire servir d'instrument à ses ambitieux projets ; mais ce fut précisément cet instrument qui les fit avorter.

La fête de l'*Être suprême* fut célébrée avec une pompe et une magnificence extraordinaires. Robespierre, entouré de ses collègues et d'un nombreux cortége, paraissait rayonnant de joie; mais

cet homme, qui jusque-là s'était toujours montré si prudent, si circonspect, qui avait su dissimuler avec tant d'art son hypocrisie et sa marche tortueuse vers le pouvoir absolu, oublia en ce moment son rôle. En vue d'attirer sur lui seul les regards de la foule, il affecta de se séparer de ses collègues, et de les précéder de quelques pas. C'était un petit mouvement d'orgueil, auquel il avait cédé sans réflexion, et dont il n'avait pas calculé les conséquences ; car Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre, *quos vult perdere Deus, dementat.* Ses collègues, froissés et humiliés d'avoir été rejetés sur le second plan, virent clairement alors que le farouche démocrate songeait à escamoter la république à leurs dépens, et qu'aujourd'hui encore leur égal, il deviendrait demain leur maître, s'ils ne se hâtaient de le prévenir. Tous se liguèrent contre lui; et, le 27 juillet (10 thermidor), le *vertueux* et *incorruptible* Robespierre portait à son tour sa tête sur ce même échafaud où il avait fait couler le sang de tant de milliers d'innocentes victimes.

La mort de ce monstre amena la fin de cet affreux régime, qu'on avait si justement nommé le *régime de la terreur* : le calme commença à renaître dans les esprits. L'enthousiasme révolutionnaire s'éteignit peu à peu. Aux agitations politiques et

aux exécutions sanglantes succédèrent des idées d'ordre et d'humanité. La voix de la raison et de la conscience, si longtems étouffée ou méconnue, se faisait enfin entendre; et bien des gens se prirent alors à regretter les déplorables excès auxquels ils s'étaient laissé entraîner.

Cette heureuse réaction s'opéra à Pornic plus promptement peut-être que partout ailleurs; car les paisibles habitans de cette ville ne s'étaient jetés si avant dans le mouvement révolutionnaire, que parce qu'ils y avaient été provoqués par le massacre de leurs vieillards, le pillage et l'incendie de leurs maisons. C'était la vengeance qui avait armé leurs bras, et les avait poussés à exercer de terribles représailles; mais dès que l'ordre fut un peu rétabli, leur irritation fébrile se calma, et ils rentrèrent, pour n'en plus sortir, dans leurs douces et tranquilles habitudes.

LIVRE III.

CHAPITRE PREMIER.

Les habitans relèvent leurs ruines. — Leur vie sobre. — Leur ameublement. — Leurs repas. — Leurs plaisirs. — Leur amour pour la danse.

Pendant les dix années qui suivirent la guerre civile, les habitans de Pornic ne furent occupés qu'à relever les ruines et à réparer les désastres que leur avaient légués les funestes journées des 23 et 27 mars 1793. C'était une rude et pénible tâche; car vingt-sept maisons avaient été entièrement consumées par les flammes, et un plus grand nombre d'autres avaient été plus ou moins endommagées. Il fallait, en outre, remplacer le

mobilier et le linge, qui avaient été ou pillés ou brûlés. Mais si ces terribles désastres ruinèrent de nombreuses familles, ils ont du moins puissamment contribué à l'embellissement et à la prospérité de notre petite ville. Nous en verrons bientôt les heureux effets.

Nos pères, beaucoup moins soucieux d'orner l'extérieur de leurs maisons, que d'y être commodément logés, n'observaient aucun art, aucune symétrie, dans l'ordre et la distribution des ouvertures. Ils plaçaient indifféremment les portes et les fenêtres à des hauteurs égales ou inégales, en nombre pair ou impair, plus ou moins distantes les unes des autres, les unes plus grandes, les autres plus petites, selon les exigences de la distribution intérieure, ou celles de l'ameublement; sans s'inquiéter le moins du monde de l'aspect disgracieux que présentaient, à l'extérieur, ces choquantes irrégularités.

On peut voir encore aujourd'hui des échantillons de ces bizarres constructions, dans les rares maisons que le tems et le marteau des démolisseurs ont épargnées jusqu'à ce jour; mais lorsque, vers le commencement de ce siècle, on entreprit de rebâtir les maisons incendiées et de restaurer celles qui n'avaient été qu'en partie détruites, on

y mit un peu plus de façon. Les nouvelles constructions furent plus régulières, plus symétriques, faites avec plus de goût. Ce premier progrès en amena d'autres. A mesure que les anciennes maisons, restées debout, tombaient de vétusté, on les reconstruisait avec une certaine élégance; puis, l'amour-propre étant de plus en plus excité, et l'émulation gagnant de proche en proche, on en est venu à inventer des systèmes d'architecture, qui n'appartiennent à aucune époque, ni à aucun style, et qui ne sont pas tous marqués au coin du bon goût, mais qui, dans leur ensemble, présentent un mélange varié des formes les plus originales.

Cette espèce d'imbroglio architectural a changé toute la physionomie de notre petite ville, et lui a donné cet air coquet et agaçant qui charme et attire les étrangers. Ses maisons, bâties en amphythéâtre, ses jardins qui semblent suspendus dans les airs, les beaux quais qui entourent son port, le pont monumental qui le ferme, son vieux château avec ses constructions modernes, ses bains chauds, ses belles plages, ses riantes promenades plantées d'arbres, ses splendides hôtels où l'on trouve toute l'élégance et le confortable des grandes villes, ses magnifiques villas semées sur la côte, depuis Pornic jusqu'à Sainte-Marie, forment le

tableau le plus ravissant et le plus pittoresque qu'il soit possible de voir.

Or, cette heureuse métamorphose a sa cause principale, et peut-être unique, dans le sac de notre ville : car, si ses maisons n'eussent pas été incendiées, personne n'eût songé à les abattre, pour en construire de nouvelles à leur place; elles subsisteraient encore, avec leurs formes hideuses, leur aspect repoussant, leur ameublement de mauvais goût. Mais alors, les étrangers, habitués au luxe et aux commodités de la vie, seraient allés porter ailleurs les cent cinquante à deux cent mille francs qu'ils laissent chaque année à Pornic, pendant la saison des bains. C'est donc aux malheurs de la Révolution que cette petite ville doit son bien-être actuel et sa prospérité toujours croissante.

Puisque j'ai parlé du sans-gêne de nos pères dans la construction de leurs maisons, il faut, pour compléter le tableau, faire connaître la manière dont ils les meublaient.

Une armoire, un lit à quenouilles avec des rideaux de coton ou de percale, une douzaine de chaises en bois de sapin et foncées en paille, une commode à plusieurs tiroirs surmontée d'une glace enchâssée dans un cadre de bois doré, constituaient tout l'ameublement du salon de compagnie,

et qui servait aussi assez habituellement de salle à manger.

Les planchers n'étaient ni peints ni plafonnés. Ils étaient peu élevés, et soutenus par d'énormes poutres, contre lesquelles on se heurtait souvent la tête. Les places étaient carrelées, et les murs blanchis à la chaux.

Les tapisseries, les fauteuils, les canapés, les lustres, les candélabres, les parquets, les tapis, les tables de marbre, les pendules de cheminée, les bronzes, étaient un luxe complétement inconnu.

Le service de la table était à l'avenant. On mangeait dans des assiettes de faïence; on buvait dans des verres unis; on s'éclairait avec de la chandelle de suif. L'argenterie ne paraissait guère sur la table, que quand un étranger venait s'y asseoir; en famille, on se servait de cuillers et de fourchettes d'étain.

Nos pères faisaient régulièrement trois repas par jour, et même assez souvent quatre : ils déjeunaient à huit heures, dînaient à midi, collationnaient à quatre, et soupaient à huit; mais c'était pour ce dernier repas qu'ils réservaient toujours les meilleurs morceaux, parce qu'en ce moment ils étaient débarrassés du tracas des affaires, et qu'ils pouvaient se livrer, avec plus d'abandon, au plaisir

de la bonne chère. Du reste, ce repas de prédilection ne se composait ordinaîrement que d'un rôti avec une salade, et, les jours maigres, d'un fort plat de poisson ou de légumes, avec quelques fruits du jardin pour le dessert.

Nos pères n'étaient pas ivrognes; mais ils aimaient le vin. Ils n'allaient jamais les uns chez les autres, sans s'inviter à boire. C'était un devoir de rigueur, auquel personne ne manquait. Si, pendant qu'on buvait, d'autres amis survenaient, on leur faisait apporter des verres; et, le vin aidant, la conversation n'en devenait que plus enjouée et plus expansive. Cet usage, qui semblerait aujourd'hui déceler des goûts de cabaret, n'était alors qu'un simple acte de politesse, qui ne scandalisait personne et profitait à tous; car c'était en buvant et trinquant ensemble, que se formaient ou s'entretenaient ces amitiés franches et solides, qui contribuent plus au bonheur de la vie que le ton froid et cérémonieux de nos réunions modernes.

Nos pères s'invitaient aussi fréquemment à manger les uns chez les autres, parce que ces repas ne grevaient guère leur budget. Un, deux ou trois plats de plus, selon le nombre des invités, du vin du crû, et, dans les grandes occasions, un verre de Bordeaux au dessert, en faisaient tous

les frais. Les vins fins, les pâtisseries, le café, etc., étaient des superfluités, dont ils ignoraient l'usage.

C'est à cette vie simple et frugale qu'ils devaient leur robuste santé. Ils ne connaissaient ni les gastrites, ni toutes ces défaillances de l'estomac, que produisent à la longue la recherche et la variété des mets excitans. J'ai eu quelquefois l'occasion de m'asseoir à des tables splendidement servies, à côté de quelques survivans de l'époque dont je parle; et je remarquais, avec étonnement, qu'ils ne voulaient boire que du vin du pays, et qu'ils se contentaient presque toujours d'un seul plat, quand ils le trouvaient à leur goût, quelque instance qu'on fît pour leur faire accepter des vins plus délicats ou des mets plus friands; mais aussi ces hommes parvenaient presque tous à une extrême vieillesse. Les octogénaires étaient alors aussi communs à Pornic, qu'ils y sont rares de nos jours.

Les plaisirs de nos pères étaient simples et peu variés. Dans la belle saison, ils faisaient, le dimanche, une promenade sur le bord de la mer, ou dans la campagne. A leur retour, ils jouaient aux quilles ou aux cartes jusqu'à l'heure du souper.

Les jeunes gens et les jeunes personnes allaient manger du laitage dans les fermes voisines. Puis,

ils se réunissaient dans la cour inférieure du château, qui n'était alors qu'une vieille ruine inhabitée, et ils y dansaient des rondes. Après le souper, ils se rendaient sur la Terrasse, où les rondes recommençaient, et se prolongeaient jusqu'à onze heures ou minuit. Presque toute la population valide prenait part à cet innocent divertissement.

Les rondes, comme on sait, se dansent avec accompagnement de chansons, dont le rhythme doit être gai et vif. Ces chansons ne brillaient pas en général par la finesse des pensées, ni par l'heureux tour des expressions, et bien moins encore par la richesse des rimes; mais les airs en étaient si vifs, si animés et les mouvemens si rapides, qu'ils faisaient oublier les paroles dans le tourbillon de la danse.

A ces rondes en plein air tout le monde avait droit de prendre part. Les ouvriers et les artisans s'y mêlaient aux bourgeois et aux fonctionnaires; les filles du peuple y donnaient la main aux dames les plus huppées. C'était un pêle-mêle général, une confusion de tous les rangs et de toutes les classes. On blâmerait aujourd'hui cet oubli des convenances sociales et de la dignité personnelle; mais, à cette époque de mœurs simples et naïves, cet amalgame ne choquait personne; car la civili-

sation n'avait pas fait encore assez de progrès, pour démontrer qu'il est plus honorable de s'ennuyer gravement chez soi, que de s'amuser honnêtement en public.

Les plaisirs de l'hiver ne différaient guère de ceux de l'été; mais les réunions de famille et d'amis étaient beaucoup plus fréquentes : on s'assemblait presque tous les soirs, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, pour y faire ce qu'on appelait *la veillée.* Les demoiselles brodaient ou tricotaient; les jeunes gens leur racontaient des historiettes, ou leur faisaient des espiégleries; les mamans, tout en travaillant, avaient l'œil et l'oreille au guet, souriaient d'un bon mot ou d'une fine plaisanterie, mais rappelaient sévèrement à l'ordre ceux qui s'émancipaient trop; les vieillards faisaient au coin du feu leur partie de piquet, et ne couraient guère le risque de s'y ruiner, car l'enjeu ne consistait souvent que dans une prise de tabac, que le perdant était tenu d'offrir aux gagnans, ce qui ne les empêchait point de se disputer, pour un coup douteux, avec autant de chaleur que s'il se fût agi du gain ou de la perte de toute leur fortune.

Les dîners étaient également plus fréquens en cette saison. On s'en donnait réciproquement au

moins un par semaine. On y apportait un bon appétit et une franche gaîté : mais ces modestes agapes se terminaient ordinairement par des chansons bachiques, qui provoquaient à boire; et il était rare, en ce cas, que quelques convives ne laissassent pas leur raison au fond de leurs verres, trop souvent remplis et vidés.

A partir de Noël jusqu'au mercredi des cendres inclusivement, les bals et les mascarades se succédaient presque sans interruption. Aux approches du carnaval, on voyait des troupes nombreuses de jeunes gens et de jeunes personnes parcourir les rues et les places, sous les travestissemens les plus grotesques, jetant aux curieux accourus sur leur passage, une foule de lazzi plus ou moins spirituels, ou leur faisant des farces au gros sel, souvent d'assez mauvais goût, mais qui faisaient toujours beaucoup rire aux dépens de ceux qui en étaient les plastrons, ou les victimes.

Les bals commençaient à la nuit close. On les suspendait à huit heures, pour le souper, et on les reprenait à neuf. Ils duraient ordinairement jusqu'au jour. Il y en avait dans tous les quartiers; car bourgeois, ouvriers, artisans, riches et pauvres, tous aimaient la danse avec fureur. Malheureusement, il n'y avait point, à cette époque, de ménè-

trier à Pornic, et pas un seul habitant ne connaissait la musique ; mais un amateur râclait sur un mauvais violon l'air d'une contredanse, qu'il avait appris de routine, et qu'il rejouait sans cesse, faute d'en savoir aucun autre. Cette monotonie, loin de refroidir l'ardeur des danseurs, ne faisait que les animer davantage ; car ils s'amusaient beaucoup à exécuter une foule de figures différentes sur un air qui était toujours invariablement le même. Du reste, ils s'inquiétaient assez peu de la musique, qui n'était pour eux qu'un prétexte pour faire valoir leurs talens chorégraphiques, car tous se piquaient de bien danser. Ils s'appliquaient à bien dessiner leurs pas, et ils n'épargnaient pas leurs jambes. Ils seraient, je pense, bien étonnés, s'ils revenaient au monde, de voir qu'il est aujourd'hui de bon ton de ne savoir pas danser, et qu'on doit se borner à marcher, en se dandinant, avec l'air ennuyé de gens à qui l'on impose une rude corvée. Ils auraient probablement peine à s'expliquer ce nouveau progrès de la galanterie française.

Les bals, comme tous les autres plaisirs de cette époque, n'étaient ni luxueux ni ruineux : sept ou huit chandelles de suif pour éclairer la salle, du vin du cru pour désaltérer les hommes, du lait

d'avoine pour rafraîchir les dames, en faisaient tous les frais. Les bals du peuple étaient bien plus simples et plus modestes encore : on ne les éclairait qu'avec deux chandelles, et l'on n'y servait que du vin de gros plant, auquel on pouvait ajouter de l'eau à volonté. Je me souviens qu'étant enfant, le domestique de mon père me conduisit dans un misérable bouge du Bourg-aux-Moines, où une trentaine d'individus des deux sexes dansaient des rondes dans une chambre basse et enfumée, où il n'y avait que des bancs de bois pour s'asseoir, et où l'on n'était éclairé que par une chandelle de résine, collée contre la muraille. On n'y trouvait, pour tout rafraîchissement, que de l'eau à discrétion. Mais ce bal, qui coûtait tout au plus deux liards, n'était probablement pas celui où l'on s'amusait le moins.

Tous ces détails sur la vie privée de nos pères pourront sembler fastidieux, et peut-être même bien puérils ; mais ils m'ont paru nécessaires, pour montrer le changement immense qui s'est opéré, depuis cinquante ans, dans les mœurs et les usages de notre petite ville. A n'envisager les deux époques que sous le rapport du luxe et du bien-être matériel, la comparaison serait tout à l'avantage de la génération actuelle : mais si l'on fait

moins consister le bonheur dans les vaines jouissances de la vanité et les dangereux raffinemens de la sensualité, que dans la satisfaction des besoins vrais et des plaisirs simples, mais durables; si une vie calme, une santé robuste, des amitiés solides, l'union et la concorde entre les habitans, valent mieux, pour le bonheur, que la débilité du corps, les agitations et les tourmens de l'esprit, l'envie, les rivalités, la division des familles et les perpétuelles déceptions des fausses amitiés; on sera forcé, je crois, de reconnaître que le sort de nos pères valait bien le nôtre.

CHAPITRE II.

Origine de la Malouine. — Constructions qu'on y a élevées. — Notice biographique sur ses deux premiers propriétaires, MM. Thomas et Desbrosses-Dessalines.

Depuis la cessation de la guerre civile jusqu'en 1810, notre petite ville, rendue à son calme habituel, ne présente aucun fait intéressant. Ce long intervalle n'est rempli que par des mutations de fonctionnaires, des mesures d'administration locale, et par ces mille petits événemens journaliers qui font le bonheur ou le désespoir des familles, mais qui n'ont aucun intérêt pour le public.

En 1810, M. Édouard Thomas acheta un vaste enclos de terrain, situé à l'entrée du port, et auquel il donna le nom de *Malouine*, parce qu'il était originaire de Saint-Malo. Il y fit construire, sur la partie qui longe le chemin de Sainte-Marie, une modeste maison, qui existe encore. Cette

maison, composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, n'est éclairée, dans sa partie supérieure, que par deux petites fenêtres ouvrant sur le chemin, et elle n'a aucune ouverture au rez-de-chaussée, ce qui lui donne l'agréable aspect d'une prison ; mais M. Thomas, digne émule des anciens habitans, avait, comme eux, cherché, avant tout, ses commodités personnelles, sans trop s'inquiéter des exigences de l'art et du bon goût.

Quelques années plus tard, il vendit sa propriété de la Malouine à M. Desbrosses-Dessalines, qui y ajouta quelques constructions assez originales, mais qui ne s'harmonisaient guère entre elles. Sa création la plus remarquable fut la plantation d'un bosquet sur un rocher aride, qui manquait tout à la fois d'eau et de terre végétale; mais, à force de soins et de persévérance, M. Dessalines a réussi à y faire croître de beaux arbres et un grand nombre d'arbustes, qui forment plusieurs allées sombres et étroites, où l'on se promène en été à l'abri des rayons du soleil, et d'où la vue plonge sur la plage, le port, la Terrasse et le château.

M. Dessalines, dont les folles dépenses avaient épuisé les ressources, se vit contraint de vendre sa belle propriété de la Malouine. Il la divisa en

deux lots d'inégale grandeur. Le plus petit fut acheté par Mme veuve Praud; le plus grand, par M. Luminais. Celui-ci, qui joignait à beaucoup de goût une fortune considérable, fit construire, sur la partie de son terrain que baignent les eaux de la mer, une élégante maison à l'italienne; et il convertit le surplus de l'enclos en un vaste jardin, parfaitement dessiné, qu'il a rempli d'une immense quantité de fleurs, d'arbustes et de grands arbres, dont l'ingénieuse distribution forme une foule de massifs et d'allées tortueuses, qui en varient, à chaque pas, les perspectives et les effets; mais pour protéger toutes ces plantations contre les vents de mer, il lui a fallu les entourer de murs qui ont près de trente pieds d'élévation, ce qui donne extérieurement à cette délicieuse habitation l'aspect d'une citadelle.

M. Luminais peut être considéré, à bon droit, comme le créateur de la Malouine. Mais comme il n'a fait qu'un court séjour à Pornic, et que les deux fondateurs originaires, MM. Thomas et Dessalines, y ont vécu jusqu'à leur mort, je ne parlerai que de ces deux derniers, qui, à des titres différens, méritent qu'on leur consacre quelques lignes.

M. Thomas avait beaucoup d'esprit; mais il

n'avait reçu qu'une éducation médiocre. Les traits de son visage étaient beaux, réguliers, mâles et sévères; ils rappelaient un peu ceux de Napoléon Ier. Doué d'une constitution robuste, dur à la fatigue, sobre dans ses goûts, presque insensible à la souffrance, il menait une vie active, laborieuse, ne se chauffait presque jamais en hiver, et se contentait toujours d'un seul mets à ses repas. C'était un vrai Spartiate. M. Thomas aimait à gagner de l'argent, moins pour satisfaire ses goûts personnels, qui étaient simples et peu dispendieux, que pour occuper sa dévorante activité. Hardi dans ses spéculations, mais sachant en calculer toutes les chances avec une rare sagacité, il s'était successivement livré à diverses branches d'industrie, qui toutes avaient réussi, et avaient décuplé, en moins de vingt ans, les capitaux qu'il y avait engagés. Mais lorsque l'âge lui fit sentir le besoin du repos, il acheta une vaste propriété, située en la commune de Sainte-Marie; mais, toujours dominé par le besoin de mouvement et d'action, il se livra à l'agriculture avec la même ardeur qu'il apportait à toutes ses entreprises. Cet art, si digne d'occuper les loisirs des riches, et que presque tous négligent ou dédaignent, était encore dans l'enfance. M. Thomas l'étudia avec son esprit observateur et

cette sûreté de jugement qui ne le trompait presque jamais. Il reconnut facilement les imperfections des vieilles méthodes de culture, aveuglément suivies par des paysans routiniers, et il entreprit de leur en substituer de nouvelles. Ses expériences furent couronnées des plus heureux succès. Dans l'espace de quelques années, il trouva le secret de doubler ses récoltes; et les paysans, forcés de s'avouer que ses innovations, dont ils s'étaient d'abord beaucoup moqués, valaient mieux que leurs vieilles routines, se déterminèrent peu à peu à entrer dans la voie du progrès, qu'il avait ouverte devant eux. Mais M. Thomas a rendu à notre contrée un service plus important encore, et qui lui donne des droits impérissables à la reconnaissance publique.

A l'époque où il acheta le domaine rural qu'il exploitait avec tant d'habileté et de succès, près du quart ou du cinquième des terres arables des communes de Saint-Michel, Sainte-Marie, Le Clion et Chauvé n'était point cultivé. Il n'y croissait que d'inutiles bruyères, qui s'y perpétuaient depuis des milliers de siècles peut-être. Ces terrains semblaient donc condamnés à une éternelle stérilité, lorsque M. Thomas entreprit de les rendre à la culture. Après avoir soigneusement examiné leur

composition chimique, et reconnu qu'ils contenaient les mêmes élémens que les terres qui les entouraient, il en conclut qu'ils devaient avoir les mêmes propriétés productives. Il en acheta des quantités considérables, à raison de 35 à 40 francs l'hectare; mais lorsqu'on vit ces terrains, réputés improductifs, se couvrir de riches et abondantes récoltes, on reconnut alors qu'ils étaient tout aussi propres à la culture que les autres, et le prix s'en éleva graduellement jusqu'à sept et huit cents francs l'hectare. Au bout de quatre ou cinq ans, ces immenses zones de landes, qui affligeaient les regards, avaient complétement disparu, et étaient remplacées par de superbes moissons, qui ont augmenté de près d'un quart la production des céréales, et rendu à la circulation des milliers d'hectares de terres qui semblaient condamnées à une éternelle stérilité entre les mains des familles à qui elles appartenaient. Or, c'est à l'initiative prise par M. Thomas, que notre contrée est redevable de ce double accroissement de la richesse territoriale.

M. Dessalines, issu d'une famille honorable d'Angers, présentait un type d'un genre tout différent. Plein d'orgueil et de jactance, crédule comme un enfant et poltron à l'excès, il se croyait, ou du moins

voulait qu'on le crût savant comme un membre de l'Institut, et plus brave que Bayard. J'aurai plus tard l'occasion de montrer jusqu'où allait son courage. Je me bornerai, pour le moment, à citer deux faits, qui donneront la mesure de sa science et de son jugement.

Pour prouver qu'il connaissait à fond l'histoire naturelle, dont il ne possédait pas les notions les plus élémentaires, il avait entrepris de former un musée. Il y avait entassé, pêle-mêle, des animaux, des oiseaux, des poissons, des reptiles, des coquillages, dont il ne connaissait ni les noms, ni les espèces, ni les genres, ni les familles; mais quand on lui demandait le nom d'un objet quelconque de son informe collection, il avait toujours en réserve une foule de mots techniques, qu'il avait retenus, et il en prenait un au hasard pour l'appliquer à l'objet désigné. Malheureusement, sa mémoire n'était pas toujours heureuse, et il lui arrivait souvent de donner à ce même objet quatre ou cinq noms différens; ce qui embrouillait singulièrement la synonymie de ses nomenclatures.

M. Dessalines ne se contenta pas d'avoir réuni, à grands frais, dans son musée, des échantillons des trois règnes de la nature; il voulut l'enrichir, en outre, d'une galerie de tableaux. Mais comme il

ne s'y connaissait pas mieux qu'en histoire naturelle, on lui vendait de vieilles croûtes enfumées pour les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'art. C'était ordinairement chez les marchands de bric-à-brac qu'il faisait son choix; mais il s'attachait, de préférence, aux portraits des personnages plus ou moins célèbres, parce qu'il s'en servait pour se constituer une généalogie de fantaisie, en les montrant avec orgueil comme des portraits de famille.

M. Dessalines avait une autre monomanie, presque aussi ruineuse, et tout aussi ridicule. Cet homme, que la vue d'une épée nue aurait fait trembler de tous ses membres, voulait à toute force qu'on le crût brave. A l'entendre, il avait eu de nombreux duels, dans lesquels il avait eu le malheur de tuer la plupart de ses adversaires, et il s'était, en outre, fait remarquer, pendant la guerre civile, par de brillans faits d'armes, qui auraient dû lui mériter cent fois la croix d'honneur; et il s'étonnait à bon droit de ne l'avoir pas encore obtenue. Il la désirait avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle est le signe, sinon toujours vrai, du moins apparent, de quelque action d'éclat; et il y voyait, par conséquent, l'équivalent d'un certificat de bravoure. Il l'avait donc souvent, mais toujours inutilement solli-

citée ; car les nombreux traits de courage qu'il s'attribuait, n'avaient eu d'autres témoins que lui-même, et l'on refusait de le croire sur parole. Mais il ne se rebutait point ; et il renouvela encore sa demande, à l'occasion d'un combat dont je parlerai bientôt, et dans lequel il n'avait brillé que par son absence. Muni d'un certificat que des amis, plus complaisans que scrupuleux, lui avaient délivré, et dans lequel ils attestaient que c'était à l'habileté de ses mesures et à sa rare intrépidité que le port et la ville de Pornic devaient d'avoir été préservés d'une destruction complète, il eut l'impudence d'adresser cette pièce au ministre de la guerre, et de lui demander la croix d'honneur, comme une juste récompense de son héroïsme et de la grandeur du service qu'il avait rendu : mais le ministre, sans tenir aucun compte des honorables signatures dont la pièce était revêtue, eut l'impolitesse de consulter les autorités locales ; et quand il apprit que notre héros s'était tenu prudemment caché pendant le combat, il ne put se décider à placer la croix des braves sur la poitrine d'un homme qui savait si bien ménager sa précieuse existence.

M. Dessalines ne se tint pas pour battu. Forcé de renoncer à la décoration française, il se retourna vers les ordres étrangers. Il y avait justement alors

à Paris un prétendu grand seigneur qui, moyennant finances, s'engageait à faire nommer chevaliers de l'ordre de Jérusalem, ceux qui avaient recours à sa haute et puissante protection. On pense bien que M. Dessalines ne négligea pas cette heureuse occasion d'entrer dans un ordre aussi illustre. Il adressa au grand personnage une longue supplique, dans laquelle il faisait valoir tous ses titres à l'honneur qu'il ambitionnait. Ses droits parurent incontestables ; mais son puissant protecteur ne s'engageait à les appuyer de son crédit, qu'à condition qu'il serait versé préalablement entre ses mains la somme de mille francs, pour l'indemniser de ses soins et de ses démarches. C'était un marché d'or, auquel M. Dessalines s'empressa de souscrire. Il envoya la somme qu'on lui demandait, et il reçut, en échange, un superbe diplôme en parchemin, revêtu de la signature et du sceau du grand maître de l'ordre, et auquel était annexée une croix magnifique en faux diamans.

Le grand personnage, alléché par ce facile succès, ne voulut pas rester en si beau chemin : il proposa à M. Dessalines de l'associer à je ne sais plus quel autre ordre étranger, dont faisaient partie les plus grands princes de l'Europe. On ne pouvait pas refuser une offre aussi honorable; mais

il fallait encore payer le prix de ce nouveau service, et, quoiqu'il fût plus élevé, dit-on, que la première fois, M. Dessalines l'accepta sans marchander : car pouvait-il payer trop cher l'honneur d'appartenir à un ordre que se disputaient les plus grands princes de l'Europe? Il s'empressa donc d'envoyer encore la somme demandée, et, de son côté, son puissant protecteur lui expédia, sans retard, un nouveau diplôme, avec une croix plus brillante encore que la première.

On ne sait où se serait arrêté ce jeu, auquel le grand personnage paraissait prendre beaucoup de goût, et qui aurait fini par chamarrer M. Dessalines de plus de croix que n'en ont jamais porté les guerriers les plus illustres, si une ordonnance de Charles X n'était enfin venue y mettre un terme. Cette ordonnance défendait, sous peine d'amende et de prison, de porter aucune décoration étrangère, sans une autorisation formelle du Gouvernement. Or, c'était précisément la seule formalité qu'eût oublié de remplir le tout-puissant protecteur. L'infortuné M. Dessalines se vit donc forcé, à sa grande confusion, d'arracher de son habit d'uniforme, les deux croix qui y brillaient avec tant d'éclat, et qu'il avait si grassement payées : mais, pour s'en consoler, il se fit peindre avec ce bel

habit, orné de ses deux croix ; et comme ce cas n'était pas prévu par l'ordonnance, on laissa le portrait jouir d'un privilége que l'on refusait à l'original.

CHAPITRE III.

Un convoi marchand, chassé par les Anglais, se réfugie dans le port de Pornic. — Bravoure d'un maréchal des logis. — Tentative des Anglais pour brûler le convoi. — Un meunier la déjoue. — Attaque de l'île de Noirmoutiers. — Départ des Anglais.

Notre petite ville, qui, depuis la pacification de la Vendée, vivait calme et paisible, se vit de nouveau, en 1812, appelée à reprendre les armes ; mais cette fois, du moins, il ne s'agissait plus, Dieu merci, d'une guerre de Français contre Français. On n'avait à combattre que des Anglais, et l'on s'en faisait presqu'une fête ; car, en dépit de toutes les alliances que pourront contracter les deux gouvernements, il y aura toujours une haine implacable entre les deux peuples.

Un convoi, composé d'environ trois cents navires marchands, était parti de Bordeaux, et se dirigeait sur Nantes. Il fut rencontré en route par une croi-

sière anglaise, qui lui donna la chasse. Le convoi, qui se trouvait en ce moment dans les parages de l'île de Noirmoutiers, traversa le goulet qui la sépare du continent, et entra dans la baie de Bourgneuf, où il se croyait en sûreté ; car les navires de guerre anglais tiraient trop d'eau, pour qu'ils pussent franchir le goulet : mais ils étaient accompagnés de sept petites embarcations, appelées *péniches,* qu'ils lancèrent à la poursuite du convoi. Celui-ci se hâta alors de venir chercher un refuge dans le port de Pornic ; mais, parmi les bâtimens qui en faisaient partie, il y en eut deux qui, par une fausse manœuvre, ou pour toute autre cause, ne purent gagner le port, et, pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi, ils vinrent s'échouer sur la côte du Clion, entre le village de la Josélière et celui de la Boutinardière.

Les péniches, dépitées de n'avoir pu s'emparer du convoi, voulurent, du moins, pour s'en dédommager, prendre ou brûler les deux navires échoués sur la côte du Clion. Dans ce but, elles se dirigèrent, à force de rames, vers cette côte.

Leur manœuvre n'échappa point aux riverains. Ils donnèrent l'alarme ; et bientôt on vit accourir sur la côte trente ou quarante paysans, armés de fusils, ayant à leur tête M. Fresniez, alors maire

du Clion. Quatre ou cinq préposés des douanes vinrent se joindre à ce petit rassemblement; mais il lui survint un autre renfort, sur lequel il ne comptait pas.

Il y avait, à cette époque, à Pornic, un détachement de hussards, composé de douze à quinze hommes, et commandé par un maréchal des logis, dont je regrette bien sincèrement d'avoir oublié le nom. Ce brave militaire, averti du projet des péniches, monta de suite à cheval, avec ses hommes, et partit au galop.

Au moment où il arrivait sur la côte, les péniches n'étaient plus qu'à une faible distance des deux navires échoués. Le commandement en chef lui fut déféré d'un commun accord; car sa haute stature, son visage martial, son expérience présumée de la guerre, le désignaient naturellement au choix de tous. Il prouva qu'il méritait cet honneur.

Il commença par faire mettre pied à terre à ses hussards. Puis, il les fit descendre, avec les paysans et les douaniers, sur le rivage, où il les éparpilla en tirailleurs derrière les rochers. Quand il eut ainsi assigné à chacun sa place, il remonta à cheval, et se tint seul sur le haut de la côte, afin de mieux observer les mouvemens des péniches. Dès qu'elles furent arrivées à portée de fusil, il

ordonna de tirer sur elles; mais, comme il était seul à découvert, c'était à peu près sur lui seul que les Anglais dirigeaient leurs coups. Les balles et les biscaïens pleuvaient comme grêle autour de lui, sans qu'il parût s'en émouvoir; et c'est presque un miracle, qu'il n'ait pas même reçu la plus légère égratignure. Il a cependant couru mille fois plus de danger dans cet obscur combat, que s'il eût assisté à l'une des grandes batailles de l'Empire; mais, toujours calme et impassible, il n'était occupé qu'à diriger les feux de sa troupe, tantôt sur une péniche, tantôt sur une autre, selon la manœuvre qu'il leur voyait exécuter. Les Anglais, combattant à découvert contre des ennemis invisibles, avaient déjà beaucoup souffert; et, voyant que toutes les fois qu'ils tentaient de s'approcher des navires échoués, ils étaient toujours assaillis par une grêle de balles, qui les contraignait de s'éloigner, ils se décidèrent enfin à renoncer à leur entreprise, et à regagner la haute mer : mais ils ont dû perdre, dans cette échauffourée, un grand nombre d'hommes, car on tirait sur eux presque à coup sûr. M. Fresniez a prétendu, pour sa part, en avoir tué ou blessé six ou sept; et ce n'était peut-être pas une exagération, car c'était l'un des plus adroits chasseurs du pays.

Pendant l'attaque infructueuse des deux navires, une corvette anglaise avait contourné l'île de Noirmoutiers, et était venue jeter l'ancre devant le village du Porteau, en la commune de Sainte-Marie. Les sept péniches la rallièrent, et il paraît que le compte qu'elles rendirent du triste résultat de leur mission, avait tellement exaspéré le commandant de la corvette, qu'il résolut de leur faire réparer sur-le-champ le honteux échec qu'elles avaient subi. Il ne leur laissa que le temps de déposer à son bord leurs blessés, et il leur ordonna de se diriger à l'instant même sur le port de Pornic, pour y brûler le convoi, qui s'y était réfugié.

Cette nouvelle mission était encore plus difficile et plus périlleuse que la première; car, pour arriver jusqu'au port, il fallait passer, à portée de pistolet, devant le fort de la Noveillard, qui était armé d'une pièce de dix-huit, dont les boulets auraient coulé bas les sept péniches, si elles eussent été atteintes dans leurs coques. Dans le cas où elles réussiraient à échapper à ce premier danger, elles auraient encore eu à essuyer les feux croisés des habitans, des militaires et des marins, échelonnés sur les deux rives; mais si ces obstacles étaient grands, ils n'étaient pas insurmontables.

L'unique canon de la Noveillard était servi par

une compagnie de gardes-côtes, composée d'ouvriers et de paysans, appartenant aux communes de Pornic et de Sainte-Marie, et qui étaient encore peu exercés à la manœuvre du canon. Ils étaient commandés par un lieutenant d'artillerie, nommé Robe, brave militaire, mais d'un esprit médiocre et dépourvu de toute instruction. On pouvait donc craindre que ces hommes, novices et mal dirigés, ne sussent pas prendre les dispositions convenables pour arrêter la marche des péniches. Or, si une seule d'entre elles parvenait à atteindre le convoi et à lui lancer ses matières incendiaires, les trois cents navires qui le composaient, entassés dans un port trop étroit pour qu'ils pussent se mouvoir et s'isoler les uns des autres, seraient tous devenus la proie des flammes; et, en ce cas, c'en eût été fait de la ville elle-même: car cet immense incendie se fût facilement communiqué aux maisons voisines, d'où il se serait étendu à toutes les autres; et peut-être n'en serait-il pas resté une seule debout.

L'appréhension de cette double catastrophe n'était donc pas tout à fait chimérique; et il y a même lieu de croire que l'on n'en a été préservé, que grâce à la présence d'esprit d'un simple paysan.

Les sept péniches s'avançaient à la rame, à la file les unes des autres. Dès que celle qui tenait

la tête fut arrivée à portée de canon, on lui envoya un boulet, qui ne l'atteignit pas. On tira successivement sur elles quinze ou vingt autres coups, qui ne réussirent pas mieux. Déjà les péniches étaient parvenues à la hauteur du fort, et il ne leur restait plus à parcourir que quelques encâblures, pour se dérober à ses feux. Le lieutenant Robe, épouvanté de leurs progrès, et s'en prenant à la maladresse de ses canonniers, voulut pointer lui-même; mais, malgré la justesse de son tir, son boulet vint tomber à quelques pas en avant de la première péniche. Il fit promptement recharger la pièce; mais son second coup ne fut pas plus heureux que le premier.

L'anxiété devint alors générale. Toute la population, accourue sur la côte, voyait avec effroi la marche audacieuse des péniches, et commençait à désespérer du sort de la ville et du convoi; mais dans ce moment solennel, qui glaçait d'épouvante les plus fermes courages, un garçon meunier, nommé Thomas, demeurant en la commune de Sainte-Marie, trouva seul le secret d'arrêter les Anglais et de les forcer à battre en retraite.

Cet homme, qui faisait partie de la compagnie des gardes-côtes, avait remarqué qu'au moment où la mèche allumée s'abaissait sur la pièce pour

y mettre le feu, la péniche qui marchait en tête, faisait un mouvement de recul, qui la ramenait d'un ou deux pieds en arrière; c'est ce que les marins appellent *brasser à culer*. Or, comme on supposait qu'elle continuait toujours de s'avancer, on la pointait sur l'avant, afin qu'allant elle-même au-devant du boulet, elle le reçût en pleine coque: mais c'était précisément tout le contraire qui arrivait; car, par son mouvement de recul, elle s'éloignait du point où l'on visait, et, par conséquent, plus on pointait juste, moins on pouvait l'atteindre.

Or, c'est cette habile manœuvre qu'avait remarquée le meunier Thomas, et qu'il entreprit de déjouer. Ayant demandé et obtenu du lieutenant la permission de pointer à son tour, il dirigea son canon, non sur l'avant, mais sur l'arrière de la péniche. L'effet confirma la justesse de ses prévisions. La péniche ayant encore *brassé à culer,* vint précisément à la rencontre du boulet qu'elle voulait éviter. Malheureusement, Thomas avait pointé un peu trop haut, et son boulet, au lieu d'entrer dans la coque, frappa l'un des mâts, qu'il abattit, et tua un homme de l'équipage. Mais ce coup de canon n'en produisit pas moins un résultat inespéré; car les Anglais, voyant que leur ruse était découverte, et jugeant, à la justesse du tir, qu'ils

seraient infailliblement coulés bas, s'ils restaient plus longtems exposés aux volées du fort, se hâtèrent de virer de bord, et de regagner la corvette, qui dut leur faire un accueil encore plus mauvais que le premier.

On peut donc faire honneur au meunier Thomas du salut de notre ville et des trois cents navires que renfermait son port, sans compter ceux de nos marins; car s'il n'avait pas déjoué la tactique des Anglais, et que ceux-ci, échappant aux boulets du fort, n'eussent plus eu à braver que des balles, qui ne pouvaient que leur tuer des hommes, sans mettre leurs péniches en danger d'être coulées bas, il n'est que trop à craindre qu'ils eussent réussi à accomplir leur sinistre projet. Or, si, comme il y a tout lieu de le croire, c'est à ce brave meunier que la ville et le convoi doivent d'avoir été préservés d'une destruction complète, n'est-il pas déplorable qu'il n'ait reçu aucune récompense pour un si grand service? On s'est contenté de lui adresser des félicitations; mais personne n'a songé à appeler sur lui les bienfaits du gouvernement impérial. Son nom, depuis longtems oublié, n'est pas même connu de la génération actuelle. Je suis heureux, du moins, de pouvoir rendre à sa mémoire ce public et tardif hommage.

Dès que les péniches eurent rejoint la corvette, la petite flottille mit à la voile, partit et disparut.

On pensait que les deux leçons que les Anglais venaient de recevoir coup sur coup, les avaient dégoûtés de faire aucune nouvelle tentative contre le convoi ; et la population, fatiguée des émotions et des péripéties de cette rude journée, croyant n'avoir plus rien à craindre, se livrait paisiblement au sommeil, lorsque, vers minuit, elle fut réveillée en sursaut par le son lugubre de la générale. On se lève à la hâte, on s'arme, on se rassemble en tumulte, on s'interroge les uns les autres, et le bruit se répand que les Anglais ont de nouveau reparu devant le fort de la Noveillard. Presque au même instant, un coup de canon, tiré par le fort, et dont les échos du rivage répercutèrent pendant quelques secondes la formidable détonation, semblait confirmer la réalité d'une nouvelle attaque ; mais, en arrivant à la Noveillard, on ne tarda pas à reconnaître que c'était une fausse alerte, causée par l'imagination effrayée d'un canonnier garde-côtes. Cet homme ayant vu, ou cru voir, à travers l'obscurité de la nuit, flotter sur la mer un objet quelconque, l'avait transformé en bâtiment de guerre ; et, sur ses indications, on s'était décidé à tirer au hasard deux ou trois coups de canon sur le fantôme.

La fausse alarme qui avait fait accourir à la Noveillard presque toute la population virile de Pornic, lui fournit, du moins, l'occasion d'être spectatrice d'un autre combat, plus réel. La corvette et ses sept péniches avaient profité des ombres de la nuit, pour attaquer l'île de Noirmoutiers; mais les forts de cette île étaient mieux défendus que celui de Pornic : ils étaient garnis de nombreux canons de gros calibre, qui vomissaient sur l'ennemi leurs énormes boulets. On entendait très-distinctement le bruit effroyable de leurs décharges, auquel se mêlaient les détonations de l'artillerie anglaise. Au milieu de cet épouvantable vacarme, on voyait les feux des navires se croiser avec ceux des forts, et illuminer l'horizon, comme s'il eût été embrasé par un vaste incendie. Je n'ai jamais assisté à un spectacle plus grandiose et plus émouvant.

Ce combat acharné dura toute la nuit; mais, dès que le jour parut, la corvette et les péniches, qui avaient probablement essuyé de fortes avaries, et perdu beaucoup d'hommes, abandonnèrent le champ de bataille, et sortirent de la baie. Pour le coup, on crut, avec assez d'apparence de raison, qu'elles n'y rentreraient plus; car elles n'y avaient éprouvé que de honteux échecs. Mais on se trom-

pait encore. Le lendemain, vers le milieu du jour, on les vit revenir, et prendre position entre Pornic et l'île de Noirmoutiers, comme si elles avaient voulu menacer ces deux points à la fois ; mais il parut beaucoup plus probable que c'était contre Pornic qu'elles projetaient une nouvelle attaque : d'abord, parce que son fort n'était armé que d'un seul canon, dont il serait difficile de bien diriger les coups pendant la nuit ; puis, parce qu'on savait qu'elles avaient fort à cœur de brûler le riche convoi que renfermait son port.

On se hâta donc de prendre toutes les mesures convenables, pour se mettre en état de repousser l'ennemi, s'il se présentait. Les habitans et ceux des marins du convoi qui purent se procurer des armes, et les hussards, furent placés sous les ordres du lieutenant Robe, à qui le commandement supérieur appartenait de droit. Il y avait, dans l'arsenal de Recouvrance, trois petites pièces de campagne, qui n'avaient pas servi depuis les guerres de la Révolution. Elles étaient en fort mauvais état ; mais on les répara du mieux qu'on put, et on les monta sur des affûts mobiles, afin qu'elles pussent être facilement transportées d'un point à un autre. On en conduisit deux au fort de la Noveillard, dont le poste fut triplé. La troisième fut destinée à la

défense de la côte de Gourmalon, sur laquelle il y avait un vieux corps-de-garde abandonné, où l'on mit un poste, qui se composait de deux habitans de Pornic, Jean Naud et François Garçon, qui tous deux vivent encore, de quatre hussards et de vingt marins du convoi. On me fit l'honneur de m'en confier le commandement.

Ces dispositions prises, on attendit les Anglais, sinon sans crainte, du moins avec la ferme résolution de les combattre à outrance, et l'espoir secret de les empêcher d'accomplir leur affreux dessein. Mais le restant du jour et la nuit tout entière s'écoulèrent, sans qu'ils eussent fait la moindre démonstration, soit contre Pornic, soit contre Noirmoutiers. Ils se contentèrent de se promener dans la baie, comme pour prouver qu'ils en étaient les maîtres; mais ils se gardèrent bien d'approcher des forts, et, vers le soir, ils la quittèrent définitivement. Ils n'y ont plus reparu depuis.

CHAPITRE IV.

Chute de l'Empire. — Retour des Bourbons. — Enthousiasme qu'il inspire. — Causes qui le refroidirent. — Trois partis se forment à Pornic. — Enlèvement du drapeau blanc. — Incidens auxquels il donne lieu.

L'année suivante fut marquée par l'un de ces grands cataclysmes qui bouleversent les sociétés et changent la face du monde. Napoléon Ier, après des conquêtes et des victoires qui auraient suffi pour illustrer dix règnes, avait vu fondre ses armées dans les steppes glacés de la Russie, et au milieu des plaines brûlantes de l'Espagne. Il ne lui restait plus de ses nombreuses légions, qui avaient promené leurs drapeaux triomphans dans toutes les capitales de l'Europe continentale, que quelques rares et glorieux débris. Mais, suppléant par la puissance de son génie à l'insuffisance de ses ressources, il aurait peut-être vaincu encore

toute l'Europe, coalisée contre lui, si un fatal concours de circonstances imprévues ne fût venue déjouer ses savantes combinaisons et faire avorter tous ses plans. Il se vit donc contraint d'abdiquer le plus beau trône de l'univers, et d'accepter, en échange, la souveraineté dérisoire d'une petite île de la Méditerranée.

La branche aînée des Bourbons fut appelée à lui succéder, non par droit de conquête, mais par droit de naissance ; car, pendant huit cents ans, cette illustre famille avait régné sur la France, qu'elle avait enrichie de plusieurs belles provinces, et dont elle avait fait l'État le plus civilisé et le plus florissant de l'Europe : mais, pour empêcher que ces glorieux souvenirs ne la fissent regretter, on ne prononçait jamais son nom dans les journaux et dans les écoles du Gouvernement ; ou, du moins, si l'on en parlait, c'était pour la livrer au mépris et à la haine de la nouvelle génération. Mais, en dépit de tous les soins qu'on s'était donnés pour la flétrir ou la faire oublier, son retour fut accueilli avec un enthousiasme presque universel ; car, tout en étant fière des gloires de l'Empire, la France était fatiguée de ces guerres interminables, qui dévoraient sa fortune et ses enfans.

Notre petite ville, qui s'était montrée si hostile

aux Bourbons, fut peut-être celle qui salua et acclama leur retour avec le plus d'enthousiasme. Pendant plus d'un mois, les feux de joie, les danses publiques, les chants, les illuminations, se succédaient sans relâche, et étaient des démonstrations certaines de l'allégresse générale, car elles étaient volontaires et spontanées. Mais tout cet élan, toute cette joie, se calmèrent peu à peu; et bientôt tous les partis, un moment confondus dans un même sentiment, revinrent par degrés à leurs vieilles rancunes. Ce revirement de l'opinion publique n'était pas l'effet de l'inconstance et de la mobilité du caractère français : il eut une cause plus sérieuse.

Louis XVIII était un roi honnête, juste, bon, spirituel, littérateur distingué; il avait employé les longs loisirs de son exil à étudier les nouvelles mœurs de la France et ses nouveaux besoins. Avant de prendre possession de son trône, il voulut donner pleine satisfaction aux uns et aux autres. Il accorda de son propre mouvement une charte très-libérale, et qui, bien observée, eût donné au peuple toute la somme de droits, de liberté et d'égalité, à laquelle il pût raisonnablement prétendre, en même temps qu'elle laissait au souverain sa part légitime d'action et de puissance sur tous

les rouages du gouvernement; mais malheureusement, il ne sut pas toujours résister avec assez de fermeté aux tendances rétrogrades de son entourage. Sa cour était pleine des vieux compagnons de son exil. Ces hommes, aigris par le malheur, devenus presque étrangers à la France, dont ils ne connaissaient plus ni l'esprit, ni les mœurs, ni les idées nouvelles, s'obstinaient à vivre des souvenirs du passé, et ne comprenaient rien au présent. Ils ne pouvaient surtout que très-difficilement se résigner au sacrifice définitif de leurs châteaux, de leurs biens, des droits et des priviléges dont la Révolution les avait dépouillés. Leurs plaintes, leurs récriminations, jetèrent l'inquiétude dans les esprits. On craignit qu'ils ne voulussent ramener la France, de gré ou de force, sous le joug odieux du régime féodal. Cette crainte était on ne peut plus ridicule, et n'avait pas le moindre fondement; car, pour tenter cette entreprise, il aurait fallu courir tous les hasards d'une révolution nouvelle, plus terrible et plus sanglante encore que la première; et Louis XVIII était un prince trop éclairé, trop sage, pour aventurer sa couronne dans un projet aussi extravagant. Mais les journaux révolutionnaires, toujours habiles à semer la division et à exploiter la crédulité publique, affectèrent de croire

qu'on travaillait secrètement, dans les hautes régions du pouvoir, à ramener peu à peu la France à l'ancien régime. Ces craintes hypocrites étaient encore entretenues et presque confirmées par le langage menaçant de quelques vieux gentilshommes ruinés ; il faut bien aussi convenir que certains organes de la presse royaliste contribuaient, de leur côté, à propager ces alarmes, par leurs perpétuelles déclamations contre la charte et les droits qu'elle avait consacrés.

Toutes ces excitations, toutes ces folles menaces, toutes ces violentes attaques, divisaient et inquiétaient la nation. Elles faisaient perdre au Gouvernement sa popularité, et lui enlevaient bien des partisans. Ceux-là mêmes qui lui restaient encore fidèles, n'avaient plus la même foi, la même confiance dans ses promesses. Le mécontentement était à peu près général.

Cette réaction se fit sentir à Pornic, comme partout. Il s'y forma trois partis très-tranchés : les uns se prirent à regretter la République ; les autres, l'Empire, et les troisièmes, qui étaient les plus nombreux, persistèrent dans leur fidélité, *quand même,* à la dynastie des Bourbons : mais ces trois partis vivaient entre eux en assez bonne intelligence ; car tous comprenaient que les discussions

politiques n'opèrent guère de conversions, et qu'elles ne servent qu'à brouiller les amis, trop souvent même les membres de la même famille. Ils s'en abstenaient donc soigneusement; et, grâce à cette prudente réserve, tous continuaient de rester unis, comme s'il n'y avait eu entre eux aucune divergence d'opinions. Mais un petit événement, assez indifférent en lui-même, faillit rompre cet heureux accord, et les armer les uns contre les autres.

Les royalistes avaient attaché un drapeau blanc à la branche supérieure de la croix du calvaire; mais ils avaient négligé d'y mettre une garde, et, un beau jour, ce drapeau fut arraché et emporté. Dans le premier mouvement d'indignation que leur causa cette insulte faite à l'emblème de leur foi politique, les royalistes crurent que cet attentat avait été commis par les républicains ou les bonapartistes, ou peut-être même par les deux partis réunis, et ils coururent aux armes, pour en tirer vengeance. Une collision sanglante semblait inévitable, lorsque l'on apprit que le seul coupable était M. Léonard Quirouard.

Ce jeune homme, qui demeurait à Paimbœuf, était venu voir son père à Pornic. Se trouvant un jour dans une maison, d'où l'on voyait le drapeau

blanc flotter sur le calvaire, une jeune personne le mit en riant au défi de l'enlever. M. Quirouard était jeune, ardent, un peu étourdi. Il ne vit dans le défi qu'on lui faisait qu'une simple plaisanterie ; et, sans en calculer les conséquences, il courut au calvaire, monta sur la croix, en détacha le drapeau, et le porta triomphalement chez son père. Une vieille femme qui se trouvait seule en ce moment sur le calvaire, fut témoin de l'action, et ne put s'y opposer ; mais quand elle sut la rumeur qu'elle excitait dans Pornic, et que les habitans étaient sur le point d'en venir aux mains les uns contre les autres, elle s'empressa alors de faire connaître l'auteur du délit.

A cette nouvelle, rapidement répandue, les royalistes se réunirent en armes sur la place du Marchix. Ils étaient au nombre d'environ 150, et j'en faisais partie. Nous avions pour chef M. Aumaître, capitaine en second de la garde nationale, homme qui avait plus de jactance que de courage. Il fut résolu qu'on se rendrait chez M. Quirouard père, qu'on y reprendrait, de gré ou de force, le drapeau enlevé, et qu'on livrerait son fils aux tribunaux : mais, pour une telle expédition, un aussi grand déploiement de forces frisait un peu le ridicule ; car quatre hommes et un caporal auraient amplement suffi pour accomplir cette facile tâche.

Nous descendions l'escalier Galipaud, que remontait alors ce fameux Julien Levant qui avait montré tant de bravoure aux deux attaques de Pornic, pendant la guerre civile. Cet homme, d'un caractère ferme et énergique, était resté invariable dans son attachement à la cause républicaine. Notre capitaine, qui avait eu avec lui de fréquents démêlés, dont il s'était toujours assez mal tiré, ne l'aimait pas, et fut enchanté de trouver l'occasion de l'humilier. Il voulut le forcer à donner un démenti public à ses convictions politiques. S'avançant sur lui, l'épée nue à la main, et lui en appliquant la pointe sur la poitrine : — Crie : Vive le roi, lui dit-il, ou je te passe mon épée à travers le corps. — Non, répondit Levant, d'une voix ferme et résolue. — Crie, répète M. Aumaître transporté de fureur, ou c'en est fait de toi. — Non, répond encore, avec le même calme et la même énergie, l'obstiné républicain.

Ce refus réitéré plaçait notre capitaine dans une position difficile : il fallait, ou qu'il subît lui-même l'humiliation d'avoir été vaincu par l'inflexible opiniâtreté de son adversaire, ou qu'il l'assassinât lâchement. Pour le tirer de cette fâcheuse et terrible alternative, nous intervînmes dans le débat, et, représentant à Levant qu'il n'y avait point de honte

à céder à la force majeure, nous le conjurâmes de crier : Vive le roi. Il eut beaucoup de peine à s'y résoudre; mais, cédant enfin à nos pressantes instances, il prononça les paroles sacramentelles d'un ton et avec un geste qui ressemblaient beaucoup plus à une imprécation qu'à un vœu. Mais notre capitaine, qui n'était pas fâché de trouver un prétexte pour sortir, avec le moins de honte possible, du mauvais pas où il s'était si imprudemment engagé, feignit de paraître content de la satisfaction dérisoire qu'il avait obtenue.

Après cet incident, nous nous remîmes en marche; mais lorsque nous fûmes arrivés au bas de l'escalier, un gamin vint nous avertir charitablement que les douaniers, instruits de notre projet, se tenaient en armes devant la maison de M. Quirouard, et que si nous entreprenions de violer son domicile, ils étaient résolus à repousser la force par la force.

Cet avis, bien que donné par un enfant, semblait assez vraisemblable; car nous savions que les douaniers, presque tous anciens militaires, regrettaient secrètement le drapeau tricolore, sous lequel ils avaient si souvent vaincu l'ennemi, et qu'ils étaient par conséquent fort peu disposés à venger l'injure faite au drapeau blanc.

Notre capitaine, qui ne s'attendait pas à ce nouveau contre-tems, en fut épouvanté. Il avait cru qu'il lui suffirait de se montrer, pour se faire rendre notre drapeau sans résistance, et il n'entrait pas du tout dans son programme de le conquérir à la pointe de son épée : « Messieurs, nous dit-il, « je ne pense pas qu'il soit convenable de faire « couler votre sang et celui de nos braves gardes « nationaux pour une cause aussi futile. Ce serait « assumer sur ma tête une trop grande responsa- « bilité. Abandonnons notre projet. »

Cette proposition trop prudente excita notre indignation. « Eh quoi! lui répondîmes-nous, tout « à l'heure vous vouliez bien verser vous-même « le sang d'un citoyen seul et sans armes, parce « qu'il refusait de crier : Vive le roi; et maintenant « vous conseillez à 150 hommes bien armés de « reculer devant une douzaine de douaniers! »

Cet argument *ad hominem* fit taire les scrupules de notre brave capitaine. Il fut honteux de sa faiblesse; et, s'armant d'un peu de courage, il fit reformer les rangs, et l'on se remit en marche. Mais quel ne fut pas notre étonnement, lorsque, débouchant sur le quai, où était située la maison de M. Quirouard, nous n'y trouvâmes que quatre ou cinq douaniers, tranquillement occupés, les uns à tres-

ser de la paille, les autres à fumer leurs pipes. Il nous parut clair alors que l'enfant qui était venu nous annoncer leurs dispositions hostiles, n'avait eu d'autre but que de nous faire peur. Nous rîmes beaucoup de la mystification ; mais notre capitaine rougit un peu d'en avoir été si maladroitement la dupe.

Quand nous fûmes arrivés devant la maison de M. Quirouard, quelques hommes violens et exaltés, comme il s'en rencontre toujours dans les rassemblemens populaires, voulaient briser les vitres et enfoncer la porte ; mais notre capitaine, et c'est une justice que je me plais à lui rendre, se montra, en cette circonstance, à la hauteur de ses fonctions. Il s'opposa énergiquement à tout acte de violence, et il chargea une douzaine de gardes nationaux de veiller à la sûreté extérieure de la maison, pendant qu'il y entrerait, pour la visiter, accompagné seulement de ses deux lieutenans.

M. Quirouard père, qui connaissait le motif de notre visite, n'attendit pas qu'on le lui expliquât : « Vous venez, Messieurs, nous dit-il, réclamer le « drapeau que mon fils a apporté chez moi. Tenez, « le voici ; il m'a chargé lui-même de vous le re- « mettre, et de vous exprimer ses regrets de son « étourderie, dont il n'avait pas prévu les consé-

« quences, mais qu'il a commise sans aucune mau-
« vaise intention. »

On ne pouvait pas se contenter de cette incomplète satisfaction. L'insulte avait été publique; elle ne devait pas rester impunie. M. Aumaître exigeait donc qu'on lui livrât le coupable, en prenant l'engagement d'empêcher qu'il ne lui fût fait aucun mal; mais en menaçant, en cas de refus, de faire entrer sa troupe dans la maison, pour la fouiller et y rechercher son fils, qu'il supposait y être caché. Mais M. Quirouard affirma sur son honneur qu'il était reparti pour Paimbœuf depuis plus d'une heure.

Dans la bouche de tout autre, ce langage eût paru suspect, et l'on n'en eût tenu aucun compte; mais M. Quirouard était un homme dont la parole avait toute l'autorité d'un témoignage authentique. C'était un ancien capitaine de corsaire, brave, audacieux, entreprenant. Il avait attaqué et pris un grand nombre de navires anglais, et s'était enrichi de leurs dépouilles. Il avait conservé le ton sec et dur d'un homme habitué au commandement. Son port était noble, imposant, majestueux; mais il était fort original, et avait des idées singulièrement excentriques.

Convaincu donc qu'un tel homme était incapable

de recourir à la ruse ou au mensonge, pour échapper à un danger, quel qu'il fût, nous le crûmes sur parole; et nous sûmes plus tard que nous avions eu raison d'y ajouter foi, car il était très-vrai que M. Quirouard fils, instruit de la rumeur que causait l'enlèvement de notre drapeau, n'avait pas attendu notre visite, et qu'il s'était prudemment esquivé.

CHAPITRE V.

Retour de Napoléon. — Fuite du Roi. — Deuxième Restauration. — Division des partis. — Refroidissement des Royalistes. — Petit groupe resté fidèle. — Il reconnaît pour chef M. Dessalines. — Expédition contre un arbre de la liberté.

Le gouvernement de Louis XVIII, tiraillé en tous sens par les partis contraires, qui s'en disputaient la direction, s'efforçait en vain de les concilier ou de les satisfaire. Il ne réussissait qu'à les mécontenter tous. Également battu en brèche par ses amis et ses ennemis, il s'affaiblissait de plus en plus; et il se vit réduit à l'impuissance de se défendre, lorsque le Géant des batailles, s'élançant de l'île d'Elbe, vint s'abattre sur la France, pour y ressaisir son sceptre brisé.

L'infortuné monarque, abandonné tout à la fois par la population, qui se croyait trompée, et par l'armée mécontente, qui courait au-devant de son

ancien général, non pour le combattre, mais pour le servir, fut contraint, pour la seconde fois, de reprendre le douloureux chemin de l'exil. Il ne rentra en France qu'après le désastre de Waterloo; mais il n'y trouva plus cet enthousiasme qui l'avait accueilli à son premier retour. La France, humiliée de sa défaite, plus humiliée encore de voir son territoire envahi par d'insolens vainqueurs, s'en prenait à son roi des malheurs qu'elle s'était attirés elle-même: et elle ne lui tenait aucun compte de ses généreux efforts pour les adoucir et les réparer.

Les hommes sensés et impartiaux, à quelque parti qu'ils appartinssent, lui rendaient plus de justice. Ils connaissaient toute la droiture de ses intentions, et ils lui savaient gré du noble courage avec lequel il luttait contre toutes les difficultés de la situation qu'on lui avait faite; mais ils voyaient avec douleur que la marche de son gouvernement était encore entravée par une faction rétrograde et incorrigible; car ils prévoyaient que tôt ou tard elle précipiterait la France dans de nouvelles catastrophes. Le découragement et la désaffection gagnaient ainsi peu à peu jusqu'aux royalistes eux-mêmes. Ceux-là surtout qui ne s'étaient ralliés à la monarchie, que parce qu'ils trouvaient dans ses institutions libérales des gages de sécurité pour

l'avenir, commençaient à craindre d'avoir été pris pour dupes, et ils semblaient presque honteux d'appartenir à un parti qui était journellement en butte aux railleries, aux sarcasmes et trop souvent même à de violentes accusations, que sa conduite ne justifiait que trop.

Les royalistes de Pornic avaient senti, comme les autres, leur zèle se refroidir par degrés. Ils ne désertèrent pas leur drapeau; ils ne passèrent ni dans le camp des bonapartistes, ni dans celui des républicains. Mais ils étaient ébranlés, inquiets et presque indifférens à la cause qu'ils avaient, d'abord, embrassée avec tant de chaleur.

Ce refroidissement ne les gagna pas tous. Il y en eut dix ou douze qui, plus confians, ou plus constans que les autres, conservèrent leur foi robuste, et se maintinrent invariablement au diapazon de leur premier enthousiasme.

Ce petit groupe de fidèles reconnaissait pour chef M. Desbrosses-Dessalines, dont j'ai déjà fait connaître les ridicules prétentions à la science et au courage. Cet homme, qui n'avait aucune conviction politique, qui s'était montré tour à tour ardent républicain, forcené bonapartiste, était alors un royaliste fougueux. Toutes ces évolutions n'avaient qu'un but : obtenir la croix d'honneur, ou

celle de Saint-Louis; peu lui importait, pourvu que ce fût une croix. Or, comme il ne pouvait la recevoir, à cette époque, que des mains des Bourbons, c'était aux Bourbons qu'il avait voué toutes les affections de son âme; mais il comprenait que tant que ce beau zèle pour leur service ne se traduirait que par de stériles paroles, il y trouverait difficilement droit à la haute récompense qu'il ambitionnait tant. Il attendait donc avec impatience une occasion quelconque de manifester son dévouement par des actes qui, sans l'exposer à de trop grands dangers personnels, fussent cependant assez remarquables pour attirer sur lui l'attention et les faveurs du Gouvernement. Après y avoir longuement réfléchi, il crut avoir enfin trouvé cette heureuse occasion dans un épisode oublié des guerres de la Révolution, et qui lui revint fort à propos à la mémoire.

Le village de Rémartin, situé à trois kilomètres de Pornic, sur la route de Paimbœuf, avait été attaqué plusieurs fois par des détachemens de l'armée vendéenne; mais les habitans, aidés de quelques voisins, s'étaient toujours si bien défendus, que, comme Péronne, surnommée *la Pucelle*, leur village était également resté vierge, et n'avait jamais été pris.

Ces braves villageois, fiers d'avoir préservé du pillage et de l'incendie leurs maisons, leur mobilier et leurs récoltes, voulurent se consacrer à eux-mêmes un monument qui perpétuât le souvenir de leur courage. Ce monument, suivant le goût et les idées de l'époque, consistait tout simplement dans la plantation d'un arbre de la liberté. Ils le placèrent sur la route de Paimbœuf, en face de leur village. Le sol était humide et profond; l'arbre s'y développa rapidement, et atteignit en quelques années une hauteur prodigieuse. Il était le seul peut-être qui eût traversé l'Empire et la première Restauration, sans avoir été abattu par la hache officielle. Il devait cet heureux privilége à sa situation au milieu des champs, où il se confondait avec les arbres du voisinage. Il n'y avait que les anciens du pays qui connussent sa destination; mais ils s'étaient bien gardés d'en révéler le secret, car ils n'auraient pas voulu exposer les braves habitans du village de Rémartin à se voir enlever un arbre très-inoffensif, et qui faisait leur orgueil.

M. Dessalines connaissait, comme tant d'autres, l'origine de cet arbre, et le but de sa plantation. Et jamais jusque-là il ne s'en était scandalisé. Mais il s'avisa tout à coup d'y voir un signe de sédition, un symbole révolutionnaire. Plein d'une soudaine

et généreuse indignation, il convoque ses fidèles, leur démontre qu'un arbre de la liberté est un appel à la révolte, une insulte faite au roi, et qu'il faut à tout prix en purger la contrée, pour sauver la monarchie, qu'il met en péril. Cette héroïque proposition est accueillie par des bravos enthousiastes, et l'arrêt de mort de l'arbre est prononcé à l'unanimité des voix; mais l'exécution en est renvoyée au lendemain, parce qu'il fallait laisser aux braves qui devaient faire partie de cette dangereuse expédition, le temps de préparer leurs armes.

Tous ne furent pas exacts au rendez-vous, quatre ou cinq manquèrent à l'appel; il ne s'en présenta que sept : mais, malgré leur petit nombre, ils n'en résolurent pas moins d'accomplir leur projet. L'un deux, charpentier de navires, était armé d'une hache, instrument indispensable pour une telle expédition; les autres portaient des sabres et des fusils, à l'exception de M. Dessalines, qui, en sa qualité de commandant en chef, n'avait que son épée.

Ce fut en plein jour, et non protégée par les ombres de la nuit, comme le dit par erreur M. Chevas, que la petite troupe partit de Pornic; car elle n'aurait pas voulu qu'on attribuât sa victoire à une

surprise nocturne. Elle pensait, comme le poète, qu'*à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.*

Nos sept héros, animés d'une ardeur guerrière, marchaient au pas gymnastique. Il leur tardait d'arriver au village de Rémartin, pour accomplir leur périlleuse mission. Déjà ils n'en étaient plus qu'à un kilomètre, lorsqu'ils rencontrèrent un paysan, qui se rendait à ses travaux. M. Dessalines l'aborde, et, à l'aide de questions, habilement dissimulées, tâche de savoir si le secret de l'expédition est connu des habitans du village, et s'ils sont disposés à faire résistance.

Ce paysan était un fin matois. Il ne prit pas le change. En voyant, en pleine paix, six hommes armés, et un autre portant une hache, il comprit bien que l'ennemi qu'ils allaient combattre ne pouvait être que l'arbre de la liberté de Rémartin; mais, opposant ruse à ruse, il répondit, avec une grande apparence de bonhomie, que les habitans de ce village ayant été secrètement informés que des Pornicais avaient formé le projet d'abattre leur arbre, ils s'étaient armés pour le défendre, et qu'ils se tenaient prêts à repousser à coups de fusil quiconque en approcherait avec des intentions hostiles.

Cet avis charitable jeta l'épouvante dans l'âme de M. Dessalines et de ses braves compagnons. Ils

voulaient bien se battre contre un arbre, et ne lui faire aucun quartier; mais il leur répugnait singulièrement de se commettre avec des paysans aguerris, qu'il n'était pas facile d'intimider, et contre lesquels il faudrait nécessairement engager une lutte sanglante.

La situation était critique. La petite troupe s'arrête, et tient conseil. M. Dessalines le préside, et émet prudemment l'avis de battre en retraite, attendu, disait-il, qu'il y aurait une insigne folie à se faire tuer pour un arbre, qui n'appartenait pas à leur commune, et sur lequel, par conséquent, ils n'avaient aucun droit. L'observation était juste, mais un peu tardive. On se trouvait trop engagé pour qu'il fût maintenant possible de renoncer à l'entreprise; car, comptant sur un succès facile, nos sept braves avaient hautement annoncé, avant leur départ de Pornic, le but de leur expédition, et s'ils revenaient sans l'avoir atteint, ils devaient s'attendre à être accueillis, à leur retour, par les huées et les sarcasmes de toute la population.

Le conseil était donc plongé dans une grande et pénible indécision. Il ne pouvait se résoudre ni à affronter les dangers d'un combat sanglant, ni à subir l'humiliation d'une retraite honteuse; mais pendant qu'il flottait ainsi entre deux alternatives,

également effrayantes, une idée lumineuse traversa tout à coup l'esprit de l'un d'eux. C'était un ancien chouan, qui avait fait, disait-on, avec plus de profits que de gloire, la guerre de la Vendée. Plus habitué que ses compagnons aux petites ruses de guerre, il leur proposa d'en essayer une, dont le succès lui semblait infaillible. « Je vais me rendre, leur dit-il, « seul et sans armes, au village de Rémartin. J'en « connais tout les habitans; je demanderai à leur « parler, sous prétexte de leur acheter du bois de « chauffage. Il me sera alors facile de voir leurs « préparatifs, ou de sonder leurs dispositions. Je « vous en rendrai compte à mon retour, et vous « déciderez ensuite, en pleine connaissance de « cause, si vous devez abandonner ou poursuivre « votre glorieuse entreprise. »

Toute la troupe accueillit avec enthousiasme la proposition du vieux chouan, et accompagna de ses vœux ce nouveau Curtius, qui se dévouait pour le salut commun.

Le succès de sa mission dépassa son attente. En entrant dans le village, il fut d'abord tout surpris de n'y rencontrer personne. Il supposa que les habitans se tenaient enfermés dans leurs maisons, et il craignait de les en voir sortir pour l'arrêter et le fusiller comme espion. Il ne s'avançait

donc qu'en tremblant à travers les rues du village, regardant aux fenêtres, écoutant aux portes; mais ne voyant et n'entendant rien. Ce silence universel l'effrayait de plus en plus, et il allait bravement prendre la fuite, lorsqu'il aperçut enfin une vieille femme, qui filait tranquillement sa quenouille sur le seuil de sa porte. Il l'aborda, et, s'annonçant comme un homme qui avait une affaire importante à traiter avec les habitans du village, il lui exprima son étonnement de n'en avoir pas trouvé un seul chez lui. « C'est tout simple, répondit la vieille; il « fait beau tems aujourd'hui, et tout le monde en « a profité pour faire ses semailles. Il ne reste « dans le village que moi, pour vous servir, si j'en « étais capable. »

Le vieux chouan ne jugea pas à propos d'accepter ses offres de service. Il se contenta de la remercier, et il s'empressa de venir annoncer cette bonne nouvelle à ses compagnons d'armes, qui déjà commençaient à s'inquiéter de sa longue absence. Elle les remplit tous de la plus vive joie, et ranime leur courage abattu. M. Dessalines surtout se sent pris d'une ardeur guerrière, qu'il ne peut plus contenir. Il se met intrépidement à la tête de sa petite troupe, et il la conduit, au pas de charge, jusqu'au pied de l'infortuné peuplier, qui balançait

majestueusement dans les airs sa cime orgueilleuse, sans se douter du triste sort qui l'attendait.

L'honneur de l'attaquer le premier appartenait de droit au charpentier, qui, armé de sa terrible hache, l'en frappe à coups redoublés et fait dans son tronc de profondes entailles. Déjà l'arbre gigantesque commence à fléchir; sa tête s'incline vers la terre, il va enfin succomber: mais M. Dessalines et ses braves compagnons n'entendent pas laisser au charpentier seul toute la gloire du triomphe; ils veulent la partager avec lui. Tous alors se précipitent sur le pauvre arbre, et lui impriment des secousses si violentes, qu'il se rompt, éclate et tombe, avec un horrible fracas, sur le sol qui l'avait nourri. Sa chute est saluée par les formidables hourras de ses vainqueurs, qui s'empressent de lui enlever chacun une petite branche, garnie de ses feuilles; et ils les apportent en triomphe à Pornic, en guise de dépouilles opimes, et comme des témoignages irrécusables de leur gloire et de leur bravoure.

M. Dessalines n'eut garde de laisser échapper une aussi belle occasion de montrer jusqu'où pouvait aller son héroïque dévouement à la cause des Bourbons. Son premier soin fut donc de rendre compte au ministre de son illustre exploit, mais en dissimulant, je présume, certaines circonstances,

qui en auraient singulièrement diminué le mérite. Mais l'ingrat gouvernement de Louis XVIII ne sut pas apprécier toute l'importance de ce beau fait d'armes pour l'avenir de la monarchie; et il refusa d'accorder au chef de l'expédition la croix d'honneur qu'il sollicitait pour toute récompense, et qu'il avait, pourtant, si bien méritée.

CHAPITRE VI.

Nomenclature des travaux exécutés à Pornic, par plusieurs de ses maires.

Déjà bien des fois, j'ai eu l'occasion d'exprimer mes regrets des longues lacunes qui existent entre les événemens que j'avais à raconter; mais je ne pouvais pas les combler avec des faits et des personnages de mon invention. Ce n'est pas un roman que j'écris, c'est une histoire; et je suis forcé, par conséquent, d'attendre que de nouveaux hommes ou de nouveaux faits apparaissent sur la scène publique, pour les faire entrer dans mon récit, au fur et à mesure qu'ils se produisent : mais je serai, du moins, plus à l'aise dans ce chapitre, où je pourrai m'affranchir de suivre l'ordre chronologique, parce que je veux le consacrer tout entier à rendre compte des travaux accomplis à Pornic par notre édilité; et il me semble qu'il est préfé-

rable de les réunir tous dans un même faisceau, qui en fera mieux saisir l'ensemble, que de les isoler les uns des autres.

Pendant la Révolution, et même sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, les maires de Pornic s'étaient exclusivement renfermés dans le cercle étroit de leurs attributions administratives : ils tenaient exactement les registres de l'état civil, réglaient la police du pain, expédiaient les affaires courantes, veillaient au maintien de l'ordre ; mais ils ne s'étaient jamais occupés d'améliorer et d'embellir la ville confiée à leurs soins.

M. Thomas, nommé maire de Pornic le 7 juin 1814, est le premier qui soit entré dans cette voie de progrès.

A l'extrémité occidentale de la rue des Sables, existait un terrain aride, d'un aspect hideux, et qu'on appelait *la Brouine*. C'était le réceptacle impur de toutes les immondices de la ville. M. Thomas comprit que ce terrain, où ne croissaient que des orties, était susceptible de recevoir une destination plus profitable à la commune. Il demanda et il obtint l'autorisation de le vendre. Malheureusement, à cette époque (1819), on attachait fort peu d'importance aux beaux emplacemens. La Brouine, qui était située en face du port,

et qui longeait une rue très-fréquentée, vaudrait aujourd'hui plus de trois mille francs. Elle fut vendue pour la modique rente de dix francs; mais si cette vente a peu augmenté les revenus de la commune, elle l'a, du moins, délivrée d'un affreux cloaque, et elle l'a enrichie de quatre maisons nouvelles et de deux jardins.

M. Jean Benoist, qui succéda, le 6 juillet 1820, à M. Thomas, a, de son côté, procuré à la ville un embellissement qui lui manquait.

La magnifique promenade de la Terrasse attristait les regards par sa complète nudité. On n'y trouvait pas un seul arbre, pour égayer la vue et donner de l'ombre aux promeneurs : mais les frais d'une plantation sur un si vaste terrain auraient trop grevé le budget municipal; et l'on craignait, d'ailleurs, qu'elle ne réussît pas, parce que ce terrain est très-élevé, et constamment battu par les vents de mer. M. Benoist s'avisa d'un singulier expédient, pour en tenter l'expérience, sans qu'il en coûtât rien à la commune : il proposa aux habitans aisés de planter eux-mêmes chacun un arbre, de s'en faire le patron, et d'en prendre soin jusqu'à ce qu'il eût atteint son complet développement. C'était un appel fait à la vanité, et cet appel fut entendu. Chacun voulut avoir son arbre, s'y attacha, et riva-

lisa de zèle avec ses concurrens, pour hâter l'accroissement de son enfant adoptif; et, grâce à cette généreuse émulation, la promenade de la Terrasse fut ornée de trois rangées de grands et beaux arbres, qui couvrent aujourd'hui, de leurs branches entrelacées, deux larges allées, où l'on peut se promener et se reposer à l'ombre, sous une double voûte de feuillage.

M. Perrotin, qui a remplacé M. Benoist, le 20 juin 1827, a marqué son administration par une mesure d'utilité publique dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir.

Les habitans et le petit nombre d'étrangers qui commençaient, à cette époque, à fréquenter nos bains de mer, n'avaient d'autre refuge, pour ôter et reprendre leurs vêtemens, que les anfractuosités des rochers; mais ces étranges cabinets de toilette n'étaient pas toujours discrets, et l'on y était souvent exposé à des surprises, qui alarmaient la pudeur.

Pour remédier à ce fâcheux état de choses, qui blessait la morale publique, M. Perrotin fit construire, en face de la petite plage appelée *le Jardinet*, une maisonnette en pierre, divisée en cinq cellules, pour recevoir les baigneurs. Ce n'était qu'une ébauche informe et insuffisante; mais c'est de ce

germe que sont sorties ces nombreuses et élégantes cabanes qui couvrent aujourd'hui toutes nos plages.

On se rappelle que c'est à la courageuse énergie de M. Guichet, que la ville de Pornic doit la résurrection de son hospice et sa remise en activité. Il lui a rendu un autre service bien important, dont c'est ici le lieu de parler.

La commune ne possédait aucun territoire *extra muros*. Ses fontaines publiques, toutes ses plages et la source ferrugineuse de Malmy étaient situées dans les communes de Sainte-Marie et du Clion.

Or, dans les longues sécheresses de l'été, alors que les sources, presque taries, fournissaient à peine la quantité d'eau nécessaire à la consommation des habitans, il arrivait souvent qu'on la détournait de sa destination naturelle, pour l'employer à d'autres usages, ou qu'elle était absorbée par les uns au préjudice des autres : mais les maires de Pornic ne pouvaient ni prévenir ni réprimer ces abus, parce qu'ils n'avaient pas le droit d'étendre l'action de leur police sur des communes étrangères; et, de leur côté, les maires de ces communes refusaient de réglementer l'usage et la distribution des eaux de nos fontaines, parce qu'elles ne servaient point à leurs administrés.

Il en était de même des bains de mer. Les plages où on les prenait appartenaient aux communes de Pornic, de Sainte-Marie et du Clion; mais le maire de Pornic ne pouvait pas encore en régler seul la police. Il lui aurait fallu le concours de ses deux autres collègues, pour prendre, de concert avec eux, des mesures d'ordre et de décence qui fussent uniformes et applicables à toutes les plages. Or, ce concours, il ne pouvait jamais l'obtenir, parce que les maires des deux communes rurales n'avaient aucun intérêt à réglementer la police des bains de mer, dont leurs administrés ne faisaient aucun usage.

La source d'eau minérale de Malmy présentait un inconvénient d'un autre genre. Cette source sort de la base d'un rocher, qui est très-escarpé, et haut de douze à treize mètres. Il avait fallu pratiquer, pour y descendre, un long escalier en pierres de taille. C'est la commune seule de Pornic qui en avait supporté les frais, et qui demeurait également chargée de son entretien; mais on pouvait lui contester le droit de faire exécuter des travaux sur un territoire étranger, et il pouvait en résulter des conflits d'autorité, qu'il importait de prévenir.

Frappé de tous ces graves inconvéniens, qui

paralysaient ou entravaient la marche de l'administration, M. Guichet sollicita une extension de territoire, qui comprît, dans son périmètre, les fontaines publiques, toutes les plages et la source ferrugineuse de Malmy.

Cette demande, bien que fort juste, ne pouvait être accueillie, sans prendre l'avis des maires des deux communes dont il s'agissait d'opérer le démembrement; et l'on pense bien qu'elle souleva de leur part une violente opposition; mais M. Guichet n'avait pas l'habitude de reculer devant les obstacles qu'on lui suscitait. Il tint tête à l'orage. La lutte fut longue et acharnée; mais elle ne put lasser son indomptable énergie, et il en sortit enfin vainqueur. Une ordonnance royale, en date du 14 septembre 1836, recula les limites de la commune, du côté du midi, jusqu'à la source de Malmy; au couchant, jusqu'à la Noveillard; au nord et à l'est, jusqu'au delà des terrains dans lesquels sont renfermés les fontaines publiques et le nouveau cimetière.

M. Julien Quirouard, autre maire de Pornic, qu'une mort prématurée enleva trop tôt à ses concitoyens, eut du moins le bonheur, pendant sa trop courte administration, de rendre à la commune deux importans services.

La côte nue et aride qui entoure la source de Malmy, n'offrait aux personnes qui en faisaient usage, aucun abri contre le soleil, le vent et la pluie. Pour faire cesser cet inconvénient, dont tout le monde souffrait, M. Quirouard sollicita de l'administration supérieure un secours suffisant pour faire construire une maison d'abri; car, outre que la commune n'était pas en situation d'en supporter les frais, on pouvait, jusqu'à certain point, considérer cette dépense comme d'utilité publique, puisqu'elle devait encore plus profiter aux étrangers qu'aux habitans. Ce fut, en effet, en l'envisageant sous ce dernier rapport, que la demande fut reconnue fondée, et qu'il y fut fait droit par le Préfet et le Conseil général. On accorda, en conséquence, à M. Quirouard, sur les fonds généraux du département, une somme dont je ne connais pas le chiffre, mais qui a suffi pour faire construire, sur le point le plus culminant de la côte, une maison simple, mais spacieuse, où les buveurs trouvent un refuge agréable et commode, et d'où la vue s'étend sur toute la baie de Bourgneuf.

La commune de Pornic ne possédait en propre ni mairie, ni prétoire, ni maison d'école; mais une heureuse occasion se présenta de la pourvoir de ces trois établissemens, sans trop grever le budget

municipal, et M. Quirouard la saisit avec empressement.

Il y avait, au centre de la ville, une vaste maison, qui devait être vendue judiciairement devant le tribunal de Paimbœuf. M. Quirouard se fit autoriser à l'acheter, au nom et pour le compte de la commune. Elle lui fut adjugée pour la modique somme de huit mille francs, qui fut plus tard réduite à six mille, par suite de la revente d'un petit jardin qui en dépendait.

Cette maison, qui avait coûté plus de vingt mille francs au propriétaire qui l'avait fait construire, se trouva si heureusement distribuée, qu'on n'eut presque besoin d'y faire aucun changement, pour l'approprier à sa nouvelle et triple destination.

Le maire actuel, M. Stanislas Bocandé, docteur-médecin, administre la commune depuis sept ou huit ans. Ce magistrat, qui a le goût et le génie des grandes choses, a laissé loin derrière lui tous ses devanciers, par le nombre et l'importance de ses créations.

Les actes de son administration se sont étendus à tous les besoins moraux et matériels de la commune. Il l'a délivrée de la hideuse plaie de la mendicité dans les rues, par l'établissement d'un bureau de bienfaisance Il a affranchi les mères de

famille des soins et de la surveillance de leurs enfans, par la création d'une salle d'asile. Il a organisé une société, dite des Bains de Mer, dont le but était de substituer aux ignobles baraques qui déshonoraient nos plages, de jolies et élégantes cabanes, qui en font aujourd'hui l'ornement et qui toutes sont tenues avec beaucoup de soins et de propreté. Je me borne à énumérer sommairement ces différens actes de bonne et sage administration, parce qu'ils n'ont pas besoin de commentaires; mais je crois nécessaire d'entrer dans quelques développemens au sujet des autres améliorations et des embellissemens dont M. Bocandé a enrichi notre ville et ses alentours.

La plupart des rues de Pornic étaient fort mal pavées; quelques-unes même ne l'étaient pas du tout. On avait essayé bien des fois de contraindre les habitans à paver devant leurs maisons; mais cette mesure avait toujours rencontré tant de difficultés dans son exécution, qu'on avait fini par y renoncer.

M. Chollet, prédécesseur immédiat de M. Bocandé, fut le premier maire qui eût l'heureuse idée de mettre les frais de pavage à la charge de la commune, et de substituer à l'emploi des cailloux de toute forme et de toute grosseur, le système plus régulier et plus économique du

macadam; mais l'exiguïté des ressources mises à sa disposition, ne lui permit d'appliquer son nouveau système qu'à un très-petit nombre de rues.

M. Bocandé reprit son œuvre inachevée, et il la compléta. Dans l'espace d'un ou deux ans, toutes les rues de la ville, même celles des quartiers les plus pauvres, furent entièrement macadamisées. On n'est plus maintenant exposé, en les parcourant, à se mouiller les pieds dans les anciennes flaques d'eau qu'on rencontrait à chaque pas, ni à se heurter contre des pavés sortis de leur place.

Dans l'intérêt de l'agriculture et des classes laborieuses, on avait toléré l'existence, en plusieurs rues, de fumiers infects, qui ne blessaient pas moins la vue que l'odorat. C'était sacrifier à un intérêt respectable, mais mal compris, la salubrité publique. M. Bocandé trouva le moyen de tout concilier. Il fit enlever les fumiers; mais il affecta à leur dépôt un vaste terrain, situé en dehors de la ville, où ils n'incommodent plus personne.

L'entrée principale de la promenade de la Terrasse, du côté du château, était d'un accès difficile. M. Bocandé y a fait pratiquer un large et commode escalier en pierres de taille. Sur le même plan, mais à l'angle opposé, existait un petit sentier très-étroit et presque perpendiculaire, qui conduisait, du

point le plus élevé de la Terrasse, au bas du château. Ce sentier était aussi fatigant à monter, que dangereux à descendre. M. Bocandé l'a fait élargir et il l'a transformé en une longue spirale, pour en adoucir la pente. Il l'a, en outre, fait entourer de deux haies d'arroches-halimes, vulgairement appelées *écume de mer,* dont les grêles rameaux, uniformément taillés, et toujours garnis d'un feuillage persistant, forment comme une double rampe de sûreté contre les accidens.

On avait pratiqué, sous la salle de la mairie, une grande cave, dont il était impossible de faire aucun usage, parce qu'elle était constamment inondée par les sources qui en jaillissent. M. Bocandé a trouvé le secret de faire tourner au profit du public cet inconvénient irrémédiable. Il a converti la cave en une vaste citerne; mais comme ses sources n'étaient pas assez abondantes pour l'alimenter, il a imaginé de faire placer au-dessous de l'immense toiture de la halle, une ceinture de dalles, qui en reçoivent les eaux pluviales, et les conduisent, par un aqueduc souterrain, jusque dans la cave, d'où on les fait monter à volonté, à l'aide d'une pompe aspirante, dans une borne-fontaine en fer adossée au mur de la mairie.

L'agrandissement du territoire de la commune

avait bien placé les fontaines publiques sous l'action de la police des maires; mais lorsqu'une sécheresse trop prolongée tarissait presque toutes les sources, et qu'elles fournissaient à peine assez d'eau pour la consommation des habitans, il était bien difficile d'empêcher qu'on n'en enlevât furtivement, pendant la nuit, des quantités assez considérables, pour l'employer à la lessive et au lavage du linge; car on ne pouvait pas raisonnablement exiger des agens de la force publique qu'ils se privassent, toutes les nuits, de leur sommeil, pour garder et surveiller les fontaines.

M. Bocandé a encore ici trouvé le moyen de faire cesser l'abus, sans nuire aux autres usages auxquels l'eau peut être employée.

Un ruisseau, alimenté par des sources nombreuses et intarissables, coule toute l'année dans un vieux chemin abandonné, nommé *la Dette,* mais qui n'est plus qu'une impasse, depuis qu'il a été barré par la route de la Plaine. M. Bocandé a fait creuser, dans ce chemin, une large et profonde fontaine, dont l'eau, sans cesse renouvelée par les sources, à mesure qu'on l'épuise, est exclusivement affectée au lavage du linge. Dix auges en pierre, munies, chacune, d'un battoir à plan incliné, entourent cette fontaine; mais comme elle est un peu

éloignée des quartiers les plus populeux, M. Bocandé a fait placer la même quantité d'auges autour de la fontaine de Tourtre, qui est beaucoup plus rapprochée du centre de la ville, afin d'en faire un lavoir supplémentaire, qui ne reste toutefois à la disposition du public que tant que l'eau est abondante; car, dès qu'elle devient rare, la fontaine de Tourtre reprend sa destination naturelle : elle ne peut plus servir qu'à la consommation des habitans.

Après avoir pourvu à tous les besoins matériels de la ville, M. Bocandé s'est occupé, avec le même soin et le même succès, de lui procurer tous les embellissemens dont elle était susceptible.

La plage nommée *la Sablière,* et qui est située entre le château et la Malouine, est celle que fréquentent le plus volontiers les vieillards, les infirmes et les malades, parce qu'elle est la plus rapprochée des habitations, et que, tout à côté, se trouve l'établissement des bains de mer froids; mais cette belle plage manquait d'arbres, et il était impossible d'en planter dans les sables qui la couvrent, et qui sont d'ailleurs journellement arrosés par les eaux de la mer. Mais M. Bocandé, qui sait tourner les difficultés, quand il ne peut pas les vaincre, a fait transporter aux abords de la plage une grande quantité de terre végétale, dont il a

formé deux grands plateaux, séparés l'un de l'autre par une voie charretière, et sur lesquels il a planté toute une forêt de peupliers blancs. Ces arbres, protégés contre les vents de la mer par le coteau de la Malouine, ont acquis un accroissement rapide. Leurs rameaux, nombreux et divergens, redressés en boules, sont garnis de feuilles triangulaires, dont la surface inférieure, d'un blanc argenté, produit un admirable effet. Cette belle plantation se relie à deux rangées d'arbres de la même espèce, qui s'étendent de la tour nord du château jusqu'à la plage de la Sablière, à laquelle elles servent d'avenue.

La plage de la Noveillard ne comportait pas une plantation d'arbres; mais M. Bocandé y a suppléé par la construction d'une charmante maisonnette, dont la façade, qui regarde la mer, est toute en vitrage, et qui est garantie, en outre, des rayons du soleil, par une large tente, placée à l'extérieur. On y trouve toute sorte de pâtisseries et de rafraîchissemens.

Les abords de cette plage, du côté de la mer, étaient difficiles. M. Bocandé les a rendus commodes et sans danger, au moyen de deux rampes d'inégale longueur, placées l'une au-dessus de l'autre, et qui toutes deux y aboutissent par une

pente douce. Il a fait, en outre, abattre et niveler les terrains qui entouraient la plage, du côté de la route carrossable de Pornic à Sainte-Marie, afin de la rendre accessible aux voitures.

De nombreuses et élégantes cabanes, les unes en bois, les autres en briques, sont adossées aux coteaux de l'est et du nord. Un grand mât, planté un peu avant dans la mer, et garni de barreaux de perroquet depuis sa base jusqu'à son sommet, sert au repos des nageurs fatigués. Un canot de sauvetage, monté par d'excellens marins, se tient, en outre, constamment à la portée des baigneurs, pour porter secours à ceux qui se trouveraient exposés à quelque péril.

Tels sont les agrémens et les commodités qu'offre la plage de la Noveillard, et qui en font le rendez-vous général des étrangers et des habitans; mais le chemin par lequel on y arrivait, en longeant la côte, était étroit, inégal, raboteux et bordé d'affreux précipices. M. Bocandé a encore trouvé le moyen de le rendre sûr, commode et agréable. Il l'a, d'abord, fait élargir d'environ cinq mètres; puis, il en a fait unir toute la surface, depuis la Malouine jusqu'à la plage de la Noveillard, et il l'a fait entourer, du côté de la mer, d'un bourrelet de gazon, protégé lui-même par une haie d'arroches, afin d'en écarter tous les dangers.

Cette délicieuse promenade, qui suit en serpentant toutes les sinuosités de la côte, a près d'un kilomètre de longueur : elle est bordée, d'un côté, par de charmantes villas, qui toutes sont différentes les unes des autres par la forme de leurs constructions, et au-devant desquelles s'épanouissent de riants jardins, pleins d'arbres, d'arbustes, de bosquets et de fleurs. Du côté opposé, on a l'imposant spectacle de la mer, avec ses horizons sans bornes, ses navires qui la sillonnent en tous sens, et ses flots tantôt calmes, tantôt agités.

Les étrangers ne se lassent pas de parcourir cette délicieuse promenade, pour admirer le magnifique panorama qu'elle déroule à leurs yeux. C'est sans contredit l'une des plus belles qui existent en France; et c'est aussi, de toutes les créations de M. Bocandé, celle qui lui a valu le plus d'éloges, et dont il a le droit d'être le plus fier.

Ce magistrat, dont l'activité est inépuisable, et qui ne néglige rien pour rendre le séjour de Pornic agréable aux étrangers, leur prépare encore une nouvelle surprise. Il s'occupe en ce moment de convertir le grand hôtel de la Terrasse en un vaste casino, qui renfermera des salons de compagnie, de jeux et de lecture, des salles de billard, de bals et de concerts, et où l'on trouvera, en un mot,

réunis tout le luxe et tout le confortable des établissemens de ce genre.

Tel est le tableau abrégé, et peut-être incomplet, des améliorations et des embellissemens que la ville de Pornic doit à la haute intelligence et à la féconde imagination de son maire; mais ce qu'on aura peut-être peine à croire, c'est que pour exécuter tant de travaux, il n'a eu besoin de recourir ni à l'impôt, ni à de ruineux emprunts. C'est à l'aide du produit de la vente de quelques terrains inutiles ou improductifs, avec des dons volontaires et des souscriptions, qu'il est parvenu à faire face à toutes les dépenses de ses vastes entreprises. La commune en recueille les fruits, sans avoir à en supporter les charges; et quand on compare l'ancien Pornic au nouveau, on aurait presque le droit de dire du magistrat qui a si heureusement transformé cette ville, ce que Suétone disait d'Auguste : Qu'il avait trouvé Rome de briques, et qu'il l'avait laissée de marbre.

CHAPITRE VII.

Singulier mode d'acquisition du château de Pornic. — Tribulations du nouveau propriétaire. — Son noble désintéressement.

Le marquis de Brie Serrant, dernier propriétaire du château de Pornic, était mort à Paris en 1793: c'est-à-dire, selon toute apparence, qu'il y avait été guillotiné; car, à cette époque, on ne permettait pas aux nobles de mourir ailleurs que sur l'échafaud. C'était, on se le rappelle, un homme à projets gigantesques, qui l'avaient entraîné dans des dépenses considérables, et l'avaient forcé d'emprunter à la maison Laffitte et Périer la somme énorme de huit cent mille francs. Or, dépossédé par la Révolution de tous ses biens et de tous ses droits seigneuriaux, il ne laissait à ses créanciers d'autre gage que le château de Pornic et celui de Prigny, deux vieilles ruines, dont la Convention avait dédaigné

de s'emparer, parce qu'elles n'avaient presque aucune valeur vénale. La créance de MM. Laffitte et Périer n'était donc plus entre leurs mains qu'un titre à peu près illusoire.

Cet état de choses, qui était parfaitement connu de feu M. Le Breton, riche propriétaire de Nantes, lui suggéra l'idée de s'en servir, pour s'emparer du château de Pornic, sans avoir à courir le risque d'en être évincé par les héritiers du marquis de Brie-Serrant. Il alla trouver MM. Laffitte et Périer, et il leur proposa de lui céder, moyennant la somme de mille ou douze cents francs, cinquante mille francs à prendre sur leur créance. Ces deux honorables banquiers, qui ignoraient ses vues, et qui supposaient qu'il ne voulait faire qu'une spéculation, essayèrent de l'en détourner, en lui représentant, avec autant de loyauté que de désintéressement, que leur débiteur était mort insolvable; mais il insista, et ils consentirent à lui faire, à vil prix, la cession partielle qu'il leur demandait.

Armé de son titre, M. Le Breton crut qu'il pourrait maintenant prendre possession du château de Pornic, sans avoir à craindre aucune opposition de la part des héritiers du dernier propriétaire, parce qu'il pensait avec raison qu'ils aimeraient mieux l'en laisser jouir paisiblement, que de lui rembourser

les cinquante mille francs dont il était devenu leur créancier; mais il rencontra un autre adversaire, sur lequel il n'avait pas compté, et qui faillit faire échouer son habile combinaison.

Il y avait à Pornic un forgeron, nommé Chauvet, qui n'y était guère connu que sous le sobriquet de *Misère,* qu'on lui avait donné, parce qu'il en était la personnification la plus complète. C'était un excellent ouvrier, qui aurait pu gagner honorablement sa vie; mais qui était tellement adonné à l'ivrognerie, qu'il dépensait au cabaret tout le produit de son travail : et comme il buvait encore plus qu'il ne gagnait, il s'était mis à vendre pièce à pièce ses effets mobiliers, ses outils et enfin jusqu'à son lit. Il ne lui restait plus que son enclume et un marteau. Or, comme ce mince bagage n'offrait pas précisément toutes les sûretés désirables pour la garantie du paiement de son loyer, on l'avait congédié de la maison qu'il occupait, et il n'en put trouver à louer aucune autre. Il lui vint alors une idée lumineuse. Le château était inhabité. Son dernier propriétaire était mort; ses héritiers étaient inconnus, ou avaient dû renoncer à sa succession, puisqu'ils ne s'étaient pas présentés pour la recueillir. Le château était donc vacant et sans maître; il devait être, par conséquent, considéré

comme *res nullius*, et appartenir de plein droit au premier occupant.

Fort de ce raisonnement, qui lui parut on ne peut plus logique, Chauvet était allé, sans plus de façon, s'installer dans l'ancienne demeure des seigneurs de Pornic. Mais elle était singulièrement déchue de son antique splendeur. Il n'y restait plus une seule chambre habitable. Toutes étaient veuves de leurs portes et de leurs fenêtres; mais Chauvet n'était pas habitué à mener une vie de sybarite, et il s'accommoda très-bien de son nouveau logement. Il y avait au fond de la cour, sous l'ancienne chapelle, une grande chambre, qui, comme les autres, était ouverte à tous les vents, et qui, de plus, avait été entièrement décarrelée. C'est cette chambre qu'avait choisie Chauvet, et où il couchait tout habillé sur un sol nu et humide, sans avoir même une couverture pour s'envelopper. On ne comprend pas qu'il ait pu résister, pendant cinq ou six hivers, à toutes les rigueurs du froid et aux intempéries des saisons; mais cet homme était tellement endurci aux souffrances physiques, qu'il y était devenu insensible.

Tel était le singulier personnage qui s'était emparé du château, lorsqu'en 1824, M. Le Breton se présenta à son tour, pour en prendre possession;

mais Chauvet n'était pas d'humeur à lui céder la place. Il lui déclara nettement que, sa jouissance étant plus qu'annale, il avait le droit de s'y faire maintenir, et qu'il ne déguerpirait pas.

Cette opposition inattendue déconcerta M. Le Breton, et le mit dans un cruel embarras. Il ne pouvait se dissimuler que sa qualité de créancier ne lui conférait aucun droit de propriété sur le château, et que, pour en expulser le possesseur, il lui faudrait s'engager dans la longue et dispendieuse procédure de la saisie immobilière. Il aima donc mieux recourir à l'argument irrésistible, pour vaincre l'opposition de son opiniâtre adversaire. Il lui offrit deux cents francs. Chauvet trouvait bien que c'était vendre son château à trop bon marché; mais il calculait aussi qu'avec deux cents francs, il pourrait acheter bien des bouteilles de vin, et cette considération péremptoire fit taire sa répugnance. Il accepta la somme offerte, et laissa le champ libre à son heureux rival.

M. Le Breton, se croyant désormais maître absolu du château, s'occupa de suite d'en réparer les brèches, et de relever les ruines que le tems et les hommes y avaient amoncelées. Il y ajouta des constructions nouvelles, qui ne s'harmonisent guère avec le caractère sévère et majestueux de cet anti-

que monument; mais, malgré ces choquantes disparates, le château, avec ses grosses tours, ses hautes murailles, ses grands arbres et ses admirables points de vue, n'en est pas moins l'habitation la plus délicieuse et la plus poétique qu'il soit possible de voir.

M. Le Breton était heureux et fier de posséder cette magnifique propriété; mais à peine commençait-il à jouir du fruit des travaux qu'il y avait fait exécuter à si grands frais, qu'il vit fondre encore sur lui un nouvel orage, plus menaçant que le premier.

En n'achetant qu'une faible portion de la créance de MM. Laffitte et Périer, au lieu de se la faire céder tout entière, M. Le Breton avait fait un faux calcul : il n'avait pas songé qu'il s'exposait à se donner des concurrens, dont les droits seraient beaucoup plus étendus que les siens.

Cette faute fut habilement exploitée par deux chevaliers d'industrie. Ils achetèrent, probablement à très-vil prix, les sept cent cinquante mille francs qui restaient dus à MM. Laffitte et Périer, et ils vinrent ensuite trouver M. Le Breton, auquel ils tinrent à peu près ce langage : « Vous êtes créan-
« cier, pour un seizième, des héritiers du marquis
« de Brie-Serrant; nous le sommes, nous, pour

« les quinze autres seizièmes, en vertu de cet « acte en bonne forme que nous vous représen- « tons. Notre créance a donc la même origine, « puisqu'elle est fondée sur le même titre. En « conséquence, nous allons faire vendre le château, « qui en est le gage commun, et nous en partage- « rons le prix avec vous, dans la proportion de « nos droits respectifs. »

On comprend que ce langage dut paraître fort malsonnant aux oreilles de M. Le Breton, et qu'il dut l'affliger profondément : car il ne se trouvait pas seulement exposé à être expulsé du château; il courait, en outre, le risque d'être condamné, en vertu des articles 550 et 555 du Code Napoléon, à supprimer à ses frais les plantations et les constructions qu'il y avait faites. Il se voyait donc pris au trébuchet, et il n'avait aucun moyen légal d'échapper aux griffes de ces deux escrocs; car, n'ayant que la possession annale du château, et n'en ayant pas prescrit la propriété, il n'avait pas le droit d'en empêcher la vente. Dans cette situation désespérée, il ne lui restait d'autre ressource que de leur proposer une transaction, et il s'y prêtèrent de bonne grâce; car c'était justement là le point où ils voulaient l'amener. J'ignore à quel prix il acheta leur désistement; mais il est probable qu'ils durent le

lui faire payer fort cher, car ceux qui font de telles spéculations ne se piquent guère de se montrer délicats et généreux.

L'indigne manœuvre dont M. Le Breton avait été victime, eut du moins cet heureux résultat, qu'elle fit passer dans ses mains la totalité de la créance de MM. Laffitte et Périer, et qu'il se trouva ainsi subrogé à tous leurs droits contre la succession du marquis de Brie-Serrant. Or, de cette succession dépendaient, outre le château, deux autres propriétés, restées également invendues, la promenade de la Terrasse et la halle. M. Le Breton pouvait donc, sinon s'emparer de ces deux propriétés, du moins en provoquer la vente, pour s'en faire adjuger le prix; mais il usa d'un procédé plus noble et plus généreux. Il ne conserva que le château, et il fit à la ville de Pornic l'abandon gratuit de tous ses droits sur la Terrasse et sur la halle. Ce beau trait de désintéressement honore sa mémoire, et la recommande à la reconnaissance publique. Pour en perpétuer le souvenir, on avait proposé, en 1830, de donner son nom à la promenade de la Terrasse; et il est bien regrettable que cette proposition n'ait eu aucune suite, car les communes devraient toujours immortaliser le nom de leurs bienfaiteurs.

CHAPITRE VIII.

Monument druidique. — Dissertation à ce sujet.

Sur les limites qui séparent, à l'ouest, la commune de Pornic de celle de Sainte-Marie, au lieu appelé la Butte de la Motte, existe un monument plus ancien que le château. C'est un monument druidique, du genre *tumulus*. Ce tumulus se compose de deux galeries parallèles, profondes d'environ quatre mètres, renfermant chacune deux petites chambres, dont l'une est à ciel ouvert, parce que les pierres qui en formaient la voûte, ont été brisées ou enlevées.

Le monument est construit tout entier en pierres brutes de grès, dont les unes, placées de champ, supportent celles qui les recouvrent. Elles sont au nombre de 64, sans compter celles qui restent cachées sous les terres du monticule.

La plus grande de ces pierres est séparée en deux parties presque égales, soit par l'action lente du tems ou de l'eau, soit par quelque accident. Elle a 3 mètres 60 centimètres de longueur, et 2 mètres 40 centimètres de largeur. Son épaisseur est de 40 centimètres. La grandeur des autres varie entre deux et trois mètres.

Ces pierres n'appartiennent point à notre localité. On n'en trouve de semblables que dans l'île de Noirmoutier; et c'est de là, par conséquent, qu'elles ont dû être tirées. Mais comment, à cette époque reculée, où l'art de la navigation et des constructions navales était encore dans l'enfance, a-t-on pu transporter ces énormes blocs de pierre? Comment a-t-on pu leur faire gravir le terrain montueux et difficile qui s'étend du port à la butte de la Motte? A l'aide de quel puissant mécanisme a-t-on pu les ranger, les aligner, les redresser, les placer les unes sur les autres, et les équilibrer avec tant d'art et de solidité, que toutes, moins cinq ou six, sont encore aujourd'hui, après plus de vingt siècles, dans la même position qu'elles occupaient à leur origine?

Ce travail gigantesque étonne et confond la raison : on a presque peine à croire qu'il ait été exécuté par des hommes. Mais quel était sa destination? Dans quel but s'était-on imposé de si

grands efforts, et avait-on vaincu tant d'obstacles, qui nous sembleraient aujourd'hui insurmontables?

Suivant l'opinion la plus commune, ces grands amas de pierres étaient les autels sur lesquels les druides immolaient des victimes humaines, en l'honneur des dieux qu'ils adoraient; mais sur quoi se fonde cette opinion? Les druides n'écrivaient rien; leur enseignement était oral et secret. Comment donc peut-on savoir à quel usage ils consacraient les monumens de pierres qu'ils ont élevés, en si grand nombre, sur les côtes de la Bretagne et de l'Angleterre?

Il n'y a qu'une chose qui soit bien connue : c'est qu'ils offraient des sacrifices humains. On ne peut pas révoquer ce fait en doute; car il est attesté par les historiens les plus dignes de foi, tels que Diodore de Sicile, Pline, César, Suétone, Tacite. Il est, d'ailleurs, confirmé par l'ancienne et constante tradition des Gaulois. Mais de ce que les druides immolaient à leurs dieux des victimes humaines, en doit-on logiquement et nécessairement conclure, que c'était pour accomplir ces sanglans sacrifices qu'ils avaient construit, sur les rivages de la mer, ces monumens cyclopéens qui semblent braver le tems et les hommes?

Pour mon compte, j'ai quelque peine à le croire.

C'était dans les forêts que les druides tenaient leurs principales assemblées, et qu'ils accomplissaient les actes les plus importans de leur culte. Or, les sacrifices, qui en formaient le dogme fondamental, devaient se renouveler souvent; mais alors comment admettre que toutes les fois qu'ils devaient les offrir, il leur fallût abandonner leurs forêts, pour aller conduire et égorger leurs victimes sur les rivages de la mer? N'était-il pas plus simple et même plus convenable qu'ils les immolassent au milieu de leurs bois sacrés, dont ils faisaient leurs temples?

Ce qui semblerait encore confirmer cette dernière hypothèse, c'est que les historiens ne sont pas d'accord sur le genre de mort que les druides faisaient subir à leurs victimes. Suivant les uns, ils les égorgeaient; suivant les autres, ils les faisaient brûler; et il paraît même qu'au besoin ils les noyaient, puisque, au rapport de Procope, lorsque Théodebert entra en Italie, et qu'il se fut emparé de la ville de Pavie, ses soldats, qui appartenaient à la religion druidique, jetèrent dans le Tessin, pour se rendre leurs dieux favorables, les femmes et les enfants des Goths. Or, si les monumens élevés sur les côtes dénudées de la Bretagne eussent été destinés à offrir en sacrifice des vic-

times humaines, n'est-il pas évident que ces sacrifices, accomplis en plein air, eussent été trop visibles et trop publics, pour qu'il pût s'élever le moindre doute sur la manière dont ils s'exécutaient?

On objectera sans doute qu'on trouve, sur quelques-uns de ces monumens, des pierres sillonnées, dans le sens de leur longueur, par une rigole plus ou moins profonde, et que l'existence de cette rigole ne peut s'expliquer qu'en admettant qu'elle servait à l'écoulement du sang des victimes. Mais il faut d'abord remarquer que ces rigoles ne se voient que sur la pierre horizontale des dolmens, et pas même encore sur tous; car à 300 pas de notre tumulus se trouve un dolmen, dont la pierre horizontale ne porte aucune trace de rigole, et beaucoup d'autres probablement sont dans le même cas. Mais quand il serait vrai que les rigoles ne pussent servir à aucun autre usage qu'à celui qu'on leur attribue, tout ce qu'on en pourrait conclure, c'est que les dolmens étaient spécialement et exclusivement affectés aux sacrifices, puisque ce sont les seuls monumens sur lesquels on trouve des pierres creusées en rigole. Or, s'il en est ainsi, à quoi servaient les menhirs, et notamment les tumuli, dont nous nous occupons en ce moment?

Quelle était en particulier la destination du nôtre? On ne peut pas répondre qu'il servait à l'égorgement des victimes, puisqu'on ne voit pas la moindre rigole sur aucune de ses pierres horizontales.

Supposera-t-on qu'on les y faisait brûler? Mais si l'on eût allumé des bûchers, soit sur la surface extérieure du monument, soit dans ses compartimens intérieurs, les pierres, soumises à l'action du feu, seraient enfumées et plus ou moins calcinées. Or, elles n'en présentent pas la moindre trace : toutes ont conservé leur couleur naturelle.

Il est donc à peu près impossible aujourd'hui de connaître la véritable destination de ce monument. On ne peut, à cet égard, que se livrer à des conjectures plus ou moins ingénieuses; mais puisque le champ reste ouvert à toutes les hypothèses, qu'on me permette de hasarder la mienne, tout en reconnaissant qu'elle n'est peut-être pas mieux fondée que les autres.

Comme je l'ai déjà dit, les druides n'écrivaient rien, et gardaient inviolablement le secret de leur doctrine; mais il paraît que cette doctrine était très-obscure ou très-compliquée, puisqu'il ne fallait pas moins de vingt ans pour s'en instruire. Ce

long et mystérieux enseignement n'était donné qu'à ceux qui se destinaient à exercer quelques-unes des fonctions du culte druidique; et l'on avait grand soin d'en dérober la connaissance aux profanes. Or, ne semble-t-il pas que les tumuli convenaient mieux à cet enseignement à huis clos, que les forêts elles-mêmes, parce que, construits sur des côtes élevées, nues, arides, éloignées de toute habitation, ils étaient moins exposés aux surprises, parce qu'il était plus difficile de s'en approcher furtivement. D'un autre côté, les maîtres et les disciples, enfermés dans leurs grottes souterraines, pouvaient aussi s'y livrer avec plus de calme et moins de distraction que dans les forêts, à l'étude et à la méditation de la science druidique. Il est même encore assez probable que les tumuli avaient une autre destination, qui n'était point incompatible avec celle que je leur attribue : je pense qu'ils servaient tout à la fois d'asile pour l'instruction secrète qu'on y donnait, et de temple pour la célébration de certains mystères qui ne devaient être connus que des initiés, et dont le public était exclu.

Voilà quelle aurait été, suivant moi, la double destination de notre tumulus; mais, je le répète, ce n'est là qu'une pure hypothèse, que je ne puis

appuyer d'aucune preuve, et que, par conséquent, on peut admettre ou rejeter à volonté (1).

(1) Le christianisme, qui avait renversé les dieux du paganisme, avait également aboli la religion druidique; mais de même que les païens, convertis à la foi chrétienne, y mêlèrent longtems quelques-unes de leurs vieilles superstitions, de même les druides, devenus chrétiens, conservèrent un de leurs vieux usages, qui a déjà traversé bien des générations, et qui subsiste encore aujourd'hui dans notre localité. On sait qu'au commencement de chaque année, leur grand-prêtre, vêtu d'une robe blanche, montait sur le chêne sacré, et y coupait, avec une serpette d'or, une branche de gui, qu'il montrait au peuple en criant : *Gui l'an neuf,* pour annoncer que c'était le gui de l'an nouveau. Or, aux approches du jour de l'an, les marguilliers des fabriques, tenant à la main une longue perche, ornée de bouquets et de rubans, font une quête à domicile au profit du curé de leur paroisse, et dans toutes les maisons où ils entrent, ils s'écrient : *Guil-an-neux.* Ces mots, il est vrai, n'ont plus ni le même sens, ni le même objet qu'autrefois; ils ne s'écrivent ni ne se prononcent non plus de la même manière, puisque de *gui* on a fait *guil,* et que de *neuf* on a fait *neux* : mais, malgré ces légères différences, il est impossible de ne pas reconnaître que tous ces mots sont parfaitement identiques, et que ce n'est que par l'effet d'une prononciation vicieuse que *gui l'an* a été remplacé par *guil an,* et *neuf* par *neux.* Il est donc certain que nos bons marguilliers continuent encore à répéter, sans s'en douter, le vieux cri des druides, leurs ancêtres.

CHAPITRE IX.

Révolution de 1830. — Elle divise de nouveau les esprits. — Arrivée de la duchesse de Berry dans la Vendée. — Siége d'un château voisin de Machecoul. — La garde nationale du canton de Pornic requise de prêter main-forte aux assiégeans. — Son concours devenu inutile.

L'année 1830 amena encore une nouvelle révolution. Je n'en rappellerai pas les causes : elles sont trop récentes et trop connues. Je me bornerai à parler de l'effet produit sur notre population par la chute de Charles X et l'avénement de Louis-Philippe.

Comme on devait s'y attendre, ce brusque changement de dynastie eut encore pour résultat de diviser de nouveau les esprits. Les uns, tout en faisant leurs réserves sur la légalité des ordonnances de Juillet, n'en déploraient pas moins amèrement, comme un malheur public, la déchéance et le bannissement de toute la branche

aînée des Bourbons. Il leur semblait injuste de confondre et d'envelopper, dans le même anathème, les innocens et les coupables. Ils ne comprenaient pas surtout qu'on n'eût pas même respecté le principe tutélaire de l'hérédité, sans lequel on ne peut fonder rien de stable.

Les autres, moins attachés à l'immuabilité des institutions, qu'à leur libéralisme, avaient acclamé avec enthousiasme un gouvernement dans lequel la bourgeoisie était appelée à tenir la première place, et qui laissait à toutes les opinions le droit de se produire librement.

Entre ces deux partis venait, comme toujours, se placer la petite fraction républicaine. Ennemie par essence du principe monarchique, sous quelque forme qu'il se manifestât, elle s'obstinait à croire que la France ne serait réellement calme, libre, heureuse et florissante, que quand elle se ferait République. Dix-huit ans plus tard, ce beau rêve s'est réalisé. La France, qui, le soir, s'était endormie monarchique, fut tout étonnée, à son réveil, de se trouver républicaine. Un heureux tour d'escamotage avait suffi pour opérer cette subite transformation; mais cette merveilleuse panacée, qui devait guérir tous les maux et cicatriser toutes les blessures, produisit précisément l'effet tout con-

traire : c'était la boîte de Pandore, moins l'espérance.

L'avénement de Louis-Philippe n'excita, à Pornic, ni cet enthousiasme délirant, ni ces grandes colères qu'avaient provoquées les révolutions précédentes. A force de voir le pouvoir passer si souvent de mains en mains, on s'était presque habitué à ces changemens à vue, et l'on en prenait assez philosophiquement son parti. Les partisans du nouveau gouvernement se montraient donc assez modérés dans leur triomphe, et n'affichaient point la joie insultante des vainqueurs. Ses adversaires trouvaient dans la liberté, laissée imprudemment aux journaux, de blâmer, de censurer, de vilipender tous ses actes, une sorte de compensation à leur défaite. C'était comme une soupape de sûreté, qui servait à épancher le trop-plein de la bile des mécontens.

Il n'y eut, dans notre petite ville, d'agitation un peu sérieuse qu'au sujet des élections politiques et municipales. Ces dernières surtout avaient le triste privilége de mettre toute la population en émoi, et de la diviser en deux camps hostiles. A voir les manœuvres que l'on employait de part et d'autre, pour faire entrer ses partisans dans le conseil municipal et en exclure ses adversaires,

on aurait pu croire que toutes les destinées de la France étaient renfermées dans l'urne électorale de notre cité microscopique. Mais quand on se rappelle aujourd'hui de sang-froid ces luttes ardentes, qui amenaient des débats si passionnés et brouillaient les meilleurs amis, on se sent presque honteux d'y avoir pris part; car, en vérité, était-ce bien la peine de tant s'agiter, de tant se tourmenter, pour se disputer la gloire équivoque d'administrer une commune de 1500 âmes?

Un événement plus important vint faire diversion à ces puérils combats. On apprit que la guerre civile venait d'éclater à nos portes, et menaçait de replonger notre contrée dans toutes les horreurs d'une nouvelle lutte fratricide.

La duchesse de Berry, douée d'un courage plus chevaleresque que réfléchi, avait pénétré dans la Vendée, et s'efforçait de la soulever contre le gouvernement de Louis-Philippe, pour le renverser, et placer la couronne sur la tête de son fils.

L'entreprise était héroïque et généreuse; mais c'était un anachronisme. L'ancienne Vendée n'existait plus. La génération nouvelle, formée à une autre école, déjà un peu imprégnée des idées modernes, moins soumise à la double influence du clergé et de la noblesse, et, par-dessus tout, avertie par les

leçons et l'expérience d'un passé encore récent, se montrait peu disposée à attirer de nouveau sur elle les malheurs et les calamités de la guerre civile.

La présence de la duchesse de Berry dans la Vendée n'excita donc point cet enthousiasme, cet élan général, sur lesquels elle avait trop légèrement compté. Elle ne réussit à réunir autour d'elle qu'un petit nombre d'hommes dévoués et courageux, tout prêts à verser pour sa cause jusqu'à la dernière goutte de leur sang, mais qui ne se dissimulaient probablement point l'inutilité de leurs efforts.

Ce commencement d'insurrection ne laissa pas néanmoins que d'inquiéter beaucoup Louis-Philippe, qui, encore mal affermi sur son trône, et déjà en butte aux poignards des assassins, sentit le besoin d'étouffer promptement dans son germe la révolte naissante, de peur qu'en se prolongeant elle ne prît des proportions formidables, et n'allumât un vaste incendie, qu'il ne lui serait plus possible d'éteindre. Il se hâta donc de faire marcher sur la Vendée toutes les troupes qui tenaient garnison dans les départemens voisins.

Il y avait, à une lieue de Machecoul, un château dans lequel s'étaient retranchés une centaine de

Vendéens, et où ils se défendaient vaillamment contre la troupe qui les assiégeait. Ordre fut alors donné aux gardes nationaux de l'arrondissement de Paimbœuf d'aller prêter main-forte à cette troupe. Le canton de Pornic fut compris dans cette levée de boucliers. Le contingent qu'il était appelé à fournir, fut placé sous le commandement de M. Moriceau, ancien officier de l'Empire, qui n'avait aucune instruction, et n'avait gagné ses épaulettes qu'à force de bravoure. M. Moriceau conduisit son détachement à Machecoul, rendez-vous général de tous les gardes nationaux mis en réquisition; mais leur secours n'était plus nécessaire. Dès la veille, le but auquel ils devaient concourir avait été atteint. La troupe qui assiégeait le château, reconnaissant l'impossibilité de s'en emparer de vive force, l'avait livré aux flammes; et ses intrépides défenseurs, forcés de fuir, avaient presque tous réussi à s'échapper. Les gardes nationaux, arrivés trop tard, ne purent donc prendre part à la lutte, et rentrèrent dans leurs foyers.

CHAPITRE X.

Revue passée par le général Dermoncourt. — Ridicule incident qui la troubla. — Émotion populaire. — Rôle de l'auteur dans cette affaire tragi-comique.

Quelques jours après l'inutile expédition de Machecoul, le général Dermoncourt vint à Pornic, pour y passer la revue des gardes nationaux du canton et de ceux du canton de Bourgneuf. Cette revue eut lieu un dimanche, sur la promenade de la Terrasse. Elle fut troublée par un incident ridicule, mais qui faillit avoir les suites les plus graves.

Un jeune enfant, âgé de dix à onze ans, gardait ses vaches dans un champ, près le vieux Cendier, d'où il voyait flotter au vent les drapeaux des deux gardes nationales réunies.

A cet âge là, on est un peu singe; on aime à imiter ce qu'on voit faire. Il avait une longue gaule,

qui lui tenait lieu de houlette ; il lui prit la fantaisie de s'en faire une hampe, au bout de laquelle il attacha, en guise de drapeau, son mouchoir originairement bleu, mais devenu blanc à force d'être lavé. Fier de rivaliser avec les drapeaux de la Terrasse, il portait le sien haut et ferme, en marchant gravement au pas devant ses vaches.

Ce manége attira l'attention de quelques spectateurs oisifs de la revue. Ils donnèrent l'éveil. Tous les regards se portèrent alors sur l'enfant, qui continuait toujours son innocent badinage, sans se douter qu'on lui faisait l'honneur de s'en préoccuper. On n'y avait d'abord vu qu'un amusement bien inoffensif ; mais cet amusement, bientôt commenté par les passions politiques, acquit en un instant toutes les proportions d'un acte séditieux. Il parut clair comme le jour que ce drapeau blanc, arboré en face du drapeau tricolore, ne pouvait avoir eu d'autre but que d'insulter les couleurs nationales, et que, par conséquent, le jeune berger n'était que l'instrument de cette insolente bravade. Or, le provocateur du délit ne pouvait être qu'un légitimiste et il ne s'agissait plus que de le découvrir.

Quelqu'un se hasarda à prononcer par hasard, ou méchamment peut-être, le nom de M. Desplantes. Ce fut un trait de lumière. On connaissait son

attachement à la cause des Bourbons : la maison de campagne de la Mossardière, qu'il habitait, était dans le voisinage; le champ où était l'enfant devait dépendre de sa propriété; et l'enfant lui-même devait être attaché à son service. En fallait-il davantage pour démontrer la culpabilité de celui contre lequel se réunissaient des charges aussi graves? Déjà donc on se disposait à marcher sur la Mossardière, où l'on se serait probablement livré aux excès les plus déplorables, lorsque quelques hommes, plus calmes ou plus sensés que les autres, affirmèrent que l'enfant était le fils de la veuve Lassale, qu'il demeurait à Pornic avec sa mère, et que le champ où il gardait ses vaches n'appartenait pas à M. Desplantes, mais à M. Jean Benoist, dont personne ne pouvait suspecter le patriotisme.

Cette observation, qui était vraie, apaisa un peu l'irritation des esprits : mais si l'on ne pouvait plus accuser aussi directement M. Desplantes, on s'obstinait du moins toujours à croire que c'était à l'instigation d'un royaliste quelconque, que l'enfant avait mis un mouchoir blanc au bout de sa gaule; car on ne voulait pas admettre que c'était de son propre mouvement, et pour amuser ses loisirs, qu'il se livrait à cet innocent badinage.

Deux paysans, qui faisaient partie de la garde nationale de Bourgneuf, et qui étaient apparemment plus convaincus encore que les autres, que derrière l'enfant se cachait une main coupable, qui le faisait agir, résolurent d'éclaircir leurs soupçons. Ils coururent au champ où le jeune berger continuait à se pavaner avec son drapeau; ils le saisirent, malgré ses cris, et le conduisirent devant le général, qui, trompé lui-même par les clameurs de la foule, paraissait croire qu'on en avait fait l'aveugle instrument d'un délit politique. Il lui fit subir un long interrogatoire, pour tâcher de lui arracher quelques aveux; mais l'enfant, tout abasourdi du rôle qu'on voulait lui faire jouer, et auquel il ne comprenait rien, troublé et intimidé par l'appareil militaire qui l'entourait, ne put répondre que par des sanglots à toutes les questions qu'on lui adressait.

Ayant été informé de cette affaire, et de la grande rumeur qu'elle excitait, je me rendis en toute hâte sur la Terrasse. Après avoir décliné au général mon nom et ma qualité, je lui fis observer, avec tous les ménagemens convenables, que le délit, vrai ou faux, dont il s'agissait, n'appartenait pas à la juridiction militaire, et que j'étais seul compétent pour procéder à une instruction régu-

lière. Le général ne fit aucune difficulté de reconnaître mes droits, et il mit l'enfant à ma disposition.

Les deux paysans qui l'avaient arrêté, et qui craignaient sans doute qu'il ne m'échappât, vinrent m'offrir leur escorte. Je n'en avais assurément nul besoin; mais je n'osai la refuser, de peur d'exciter la défiance de ces hommes ombrageux.

Quand nous fûmes entrés dans mon prétoire, je m'appliquai, d'abord, à calmer les frayeurs de l'enfant; et quand il fut pleinement rassuré, je lui demandai pourquoi il avait attaché son mouchoir au bout de sa gaule.—C'était, me répondit-il, pour faire comme les autres; et il ajouta, avec une charmante naïveté : Je ne savais pas que cela était défendu. Cette réponse, pleine de candeur, aurait suffi pour dissiper mes doutes, si j'avais pu en concevoir; mais il ne suffisait pas que je fusse convaincu de son innocence : je tenais encore plus à la démontrer aux yeux de mes deux sbires, qui croyaient leur honneur intéressé à le trouver coupable. Poursuivant donc mon interrogatoire, je dis au jeune Lassale : Quelqu'un ne t'aurait-il point engagé à te servir de ton mouchoir, pour en faire un drapeau?—Non, me répondit-il; car j'étais tout seul avec mes vaches.

A ces mots, l'un des deux paysans bondit comme

un tigre : Tu mens, s'écria-t-il, avec un accent de voix épouvantable ; et, armant aussitôt son fusil, il en dirigea le canon sur la poitrine de l'enfant, en lui déclarant que s'il ne nommait pas à l'instant même son conseiller, il allait le tuer comme un chien.

Le regard farouche de cet homme, ses traits bouleversés par la colère et par l'ivresse, son attitude menaçante, rendirent le pauvre enfant muet de frayeur, et ne me donnèrent que trop lieu à moi-même de craindre qu'il n'ensanglantât mon prétoire par un lâche et barbare assassinat ; mais n'ayant aucun moyen de m'y opposer par la force, je m'écriai avec indignation : Malheureux, êtes-vous père ? A cette brusque question, il me regarda d'un air hébété, mais sans relever son arme, et il me répondit d'un ton bref et dur : Oui, j'ai deux garçons. « Hé bien ! repris-je, si, au moment où « je vous parle, l'un de vos deux garçons s'amu-« sait à mettre un mouchoir blanc au bout d'un « bâton, et qu'un bon patriote, comme vous, com-« mençât par le tuer d'un coup de fusil, sans « s'inquiéter de savoir s'il est innocent ou cou-« pable, quel ne serait pas votre désespoir, lorsque « ce soir, à votre retour, on vous apporterait le « cadavre sanglant de votre fils ! »

Cet argument *ad hominem*, et en forme de pro-

sopopée, produisit un effet magique. Le féroce paysan, s'imaginant sans doute que le ciel s'apprêtait à venger sur son fils la mort de l'innocente victime qu'il se disposait à immoler, et croyant déjà voir se redresser devant lui le corps inanimé de son enfant, pour lui reprocher son crime, pâlit d'effroi à son tour. Il releva précipitamment son arme, se retira silencieux dans un coin de ma chambre, et il me laissa tranquillement achever mon interrogatoire.

CHAPITRE XI.

La duchesse de Berry se réfugie dans notre contrée. — Recherches infructueuses pour la découvrir. — Partie de pêche faite le jour de Pâques. — Naufrage. — Ses diverses péripéties.

La position de la duchesse de Berry devenait de plus en plus critique et difficile. Elle voyait avec désespoir qu'il ne lui était plus possible de tenir la campagne avec les débris décimés de sa petite troupe; et plus son parti s'affaiblissait, moins elle pouvait espérer d'attirer sous ses drapeaux de nouveaux combattans. Elle se décida donc à mettre fin à cette malheureuse guerre civile, qui n'avait déjà fait couler que trop de sang en pure perte; mais il ne lui suffisait pas de déposer les armes, il fallait trouver le moyen de sortir en fugitive de cette même Vendée où elle était entrée presqu'en triomphe. Or, sa retraite présentait de grandes difficultés; car elle était traquée de toutes parts,

comme une bête fauve, et toutes les routes étaient soigneusement gardées. Il n'y avait que celles qui conduisent sur nos côtes, qui ne fussent pas soumises à une surveillance aussi rigoureuse, parce qu'on ne pouvait guère supposer que la princesse songeât à prendre une telle direction, qui, en l'acculant à la mer, ne lui laisserait plus aucune issue pour s'échapper; mais comme il était à peu près certain qu'elle tomberait inévitablement entre les mains de ses ennemis, si elle se hasardait à traverser le pays qu'ils occupaient et qu'ils surveillaient avec tant de soin, elle aima encore mieux tenter la dernière chance de salut qui lui restait, et elle se décida à venir chercher un refuge dans nos parages.

Il y a, à six kilomètres de Pornic, à droite et à gauche de la route de Bourgneuf, deux maisons de campagne, l'une appelée la Jarrie; l'autre, la Gressière. La première appartenait à cette époque à Mlle Victoire du Tressay de la Sicaudais; la seconde, à Mme veuve de Charette, nièce ou cousine du célèbre général de ce nom.

Ces deux dames, secrètement informées de l'arrivée prochaine de la duchesse de Berry, se disputèrent le périlleux honneur de la recevoir; mais, des deux asiles qu'elles lui faisaient offrir, l'un présentait beaucoup plus de sécurité que l'autre.

La Jarrie, située sur le versant d'un coteau, est entourée d'un grand bois, coupé par de nombreux sentiers étroits et sombres. Elle communique avec plusieurs petits chemins creux et tortueux, encaissés entre des haies épaisses. Elle offrait donc de grandes facilités pour la fuite, en cas de surprise.

La Gressière, au contraire, située près des bords de la mer, sur le sommet d'un coteau très-élevé, était à découvert de toutes parts. On n'y trouvait d'autre abri, à cette époque, qu'une simple allée d'arbres, qui formaient l'avenue de la maison.

La Gressière ne pouvait donc laisser à la duchesse de Berry aucune chance, aucune possibilité d'évasion, dans le cas où l'on viendrait l'y relancer; mais ce fut précisément pour ce motif qu'elle la préféra à la Jarrie, parce qu'elle pensa que plus la Gressière serait un asile dangereux pour elle, moins on pourrait supposer qu'elle l'eût choisi.

L'événement justifia la justesse de son calcul.

Un commissaire de police de Paris, dont j'ai oublié le nom, avait été chargé d'opérer sa capture. Il s'était mis sur ses traces, et l'avait suivie, pour ainsi dire, à la piste, jusque dans nos parages; mais il ignorait l'endroit où elle se tenait cachée. Il savait seulement qu'elle avait dépassé Bourgneuf, et qu'elle n'était pas allée jusqu'à Pornic. Or, il apprit

qu'entre ces deux villes, il n'y avait que deux maisons nobles, la Jarrie et la Gressière, où la princesse eût pu trouver un refuge; mais, après avoir attentivement examiné les lieux, il ne put croire, comme elle l'avait bien prévu, qu'elle eût été assez imprudente pour se confier à l'asile de la Gressière, où elle eût été trop facilement découverte; et bien convaincu, par conséquent, qu'elle n'avait pu se retirer qu'à la Jarrie, il s'y transporta avec le sous-préfet de Paimbœuf et quelques agens.

La maison et le bois furent fouillés en tous sens. Tous les domestiques furent questionnés les uns après les autres. Mlle de la Sicaudais dut elle-même subir un long interrogatoire; mais tout fut inutile: on ne pouvait pas découvrir à la Jarrie celle qui était cachée à la Gressière.

Le commissaire de police était désespéré; car il voyait avec dépit que la proie qu'il croyait tenir lui était échappée, et il ne se doutait pas qu'il n'avait, pour ainsi dire, qu'à étendre la main pour s'en saisir. Mais il s'était si fortement persuadé que la princesse ne pouvait pas avoir été assez folle pour se réfugier à la Gressière, qu'il passa à trente pas de la maison, sans daigner même y entrer. Il n'eut qu'une pensée : c'est qu'il avait été dupe des per-

fides renseignements qu'on lui avait donnés, pour le tromper sur la véritable direction qu'elle avait prise, et lui faire perdre ses traces.

Grâce à l'erreur du commissaire de police, la duchesse de Berry venait d'échapper au plus grand danger qu'elle eût encore couru; mais elle comprit qu'elle ne pouvait plus rester à la Gressière : car il était à craindre que le commissaire ne se ravisât, et qu'il ne pénétrât enfin le motif qui lui avait fait choisir ce dangereux asile. Elle jugea donc prudent de ne pas attendre son retour; et elle partit le soir même pour Nantes, où on lui avait depuis longtems préparé une retraite, qu'elle croyait plus sûre.

Le voyage qu'elle entreprenait n'était pas long; mais il présentait de nombreux obstacles et de grands périls. Elle réussit à surmonter les uns et les autres, à force de courage, d'adresse et de sang-froid. Mais si elle avait échappé presque miraculeusement à tous les dangers qui la menaçaient, elle ne put en éviter un autre, que les grands cœurs ne savent ni prévoir, ni même soupçonner.

Un homme qui s'était toujours montré attaché à sa personne et dévoué à sa cause, connaissait la maison hospitalière où elle se tenait cachée. Elle s'était généreusement confiée à sa fidélité, et il ne pouvait pas lui venir à la pensée qu'il fût assez

lâche pour la trahir; mais cet homme était un Juif, et, digne descendant de Judas, il la livra, pour de l'or, aux ministres de Louis-Philippe.

L'année suivante, un événement plus tragique vint jeter l'épouvante au milieu de notre population maritime.

Cinq cultivateurs, qui demeuraient dans le voisinage de Bourgneuf, projetèrent de faire une partie de pêche sur les rivages de Bouin. Ils frétèrent, à cet effet, une petite barque, dont le patron formait à lui seul tout l'équipage.

La petite caravane se composait d'un vieillard, de son fils, d'une jeune fille, fiancée à ce dernier, avec lequel elle devait se marier dans huit jours, d'une veuve et de son enfant, âgé de quinze ans.

L'embarquement eut lieu à Bourgneuf; c'était le matin du dimanche de Pâques. Les paysans, attirés dans cette ville par la solennité de la fête, furent scandalisés de voir qu'on eût choisi un pareil jour, pour faire une partie de pêche. Ils en murmuraient tout haut, et prédisaient de grands malheurs. L'enfant de la veuve, effrayé de leurs sinistres prédictions, ne voulait pas partir, et refusait obstinément d'entrer dans la barque; mais sa mère, espèce d'esprit fort de village, se moqua de ses terreurs superstitieuses, et le contraignit, en dépit de ses

cris et de sa résistance, à venir prendre place à côté d'elle.

La traversée de Bourgneuf aux rives de la Vendée se fit sans encombre. La pêche fut abondante, et la journée se passa gaiement; mais lorsque, vers le soir, on remit à la voile pour le retour, et que déjà on était un peu loin de la côte, il s'éleva tout à coup un grand vent, qui soufflait du côté du sud, et contre lequel il était impossible de lutter. Il fallut abattre la voile et jeter l'ancre; mais le vent, qui grossissait toujours de plus en plus, se changea bientôt en une épouvantable tempête. Les vagues, devenues monstrueuses, roulaient les unes sur les autres, et venaient s'abattre sur la frêle barque, qu'elles menaçaient à chaque instant d'engloutir.

La situation des six personnes qu'elle portait, était horrible. Il n'y avait, dans ces parages, aucun port, aucun navire, d'où l'on pût attendre du secours. La direction du vent s'opposait à ce qu'on regagnât la côte de la Vendée, et la mer était trop tourmentée, trop furieuse, pour que la frêle barque pût la traverser. Il ne restait d'autre chance de salut que l'ancre qui la retenait; mais cette dernière ressource était à peu près illusoire, car il n'était que trop évident que l'ancre et son câble ne pourraient pas résister longtems aux violentes

secousses, aux mouvemens brusques et saccadés qu'imprimait sans cesse à la barque le terrible choc des vagues.

Les six infortunés qu'elle renfermait se voyaient donc dévoués à une mort prochaine et inévitable. Les uns poussaient des cris affreux; les autres étaient plongés dans un sombre désespoir : tous éprouvaient les horreurs d'une cruelle agonie morale. Il est assez probable que, dans ce moment suprême, où chaque minute qui s'écoulait les rapprochait du fatal dénoûment, ils demandaient secrètement pardon à Dieu de leur téméraire fanfaronnade, et qu'ils le suppliaient de venir à leur secours; car, comme l'a dit Boileau :

> *Tel* fait l'homme intrépide, et, tremblant de faiblesse,
> Attend, pour croire en Dieu, que la fièvre le presse ;
> Et, toujours dans l'orage au ciel levant les mains,
> Dès que l'air est calmé, rit des faibles humains.

La nuit, qui survint, ne fit qu'augmenter l'horreur de leur situation. Les ténèbres épaisses qui les enveloppaient, le bruit effroyable des vagues en furie, l'abîme sur lequel ils étaient suspendus, et dans lequel ils s'attendaient à chaque instant à être précipités : tout redoublait leur terreur et leurs angoisses.

Enfin, vers minuit ou une heure du matin, l'événement si redouté arriva. Le câble se rompit, et la barque, délivrée de ses entraves, partit avec la rapidité de la flèche. Elle s'élança à toute vitesse à travers les flots déchaînés, qui tantôt l'élevaient à des hauteurs prodigieuses, tantôt la précipitaient au fond des sillons profonds qu'ils creusaient eux-mêmes, et qui ne semblaient s'entr'ouvrir, que pour se refermer sur elle; mais le patron, à qui l'habitude des dangers de ce genre avait laissé un peu de sang-froid, s'efforçait de la diriger vers le nord, afin de la faire fuir devant le vent, et de l'empêcher de présenter le flanc aux vagues.

Grâce à cette habile manœuvre, il put éviter un naufrage en pleine mer; mais il lui restait à surmonter un autre obstacle, peut-être plus redoutable encore : il fallait aborder la côte de Sainte-Marie, vers laquelle la barque était violemment poussée, et qui est toute hérissée de rochers escarpés.

Le patron connaissait parfaitement cette côte. Il savait qu'il n'y avait devant lui que la plage de la Noveillard où il put venir s'échouer, et il manœuvrait pour l'atteindre. Malheureusement, le phare, qui lui en aurait indiqué le gisement, n'existait pas à cette époque, et la profonde obscu-

rité qui régnait en ce moment, ne lui permit pas de la découvrir.

Il dirigeait donc sa marche un peu au hasard; et, par une affreuse fatalité, il obliqua un peu trop à droite. Sa barque fut jetée contre les rochers abrupts et anguleux qui entourent la base du fort. Le choc fut si terrible et si violent, qu'elle fut brisée en mille pièces, et que tous ceux qui la montaient furent précipités au fond de la mer.

Le patron et le vieillard, qui tous deux savaient nager, revinrent sur l'eau, et tâchèrent de regagner les rochers; mais, à mesure qu'ils en approchaient, les vagues les en éloignaient violemment, et les entraînaient avec elles. Plusieurs fois, ces deux hommes, dont l'instinct de la conservation soutenait et doublait les forces, recommencèrent cette lutte désespérée contre le terrible élément qui semblait s'acharner à leur perte; mais enfin, après des efforts surhumains, ils réussirent à atteindre les rochers, et ils s'y cramponnèrent si fortement, que les vagues ne purent les en arracher. Puis, s'aidant des aspérités et des saillies que présentait leur surface, presque verticale, ils parvinrent à les gravir.

Les quatre autres naufragés n'eurent pas le même bonheur. Le jeune homme, la jeune fille et

l'enfant périrent au milieu des flots ; mais, par un jeu cruel du sort, si toutefois ce n'était pas un châtiment providentiel, les vagues rejetèrent la veuve sur la plage de la Noveillard, où elles l'abandonnèrent.

Le chien d'un douanier la flaira, et se mit à pousser des hurlemens plaintifs. Attirés par ses cris, son maître descendit sur la plage, où il trouva une femme complétement évanouie, mais qui respirait encore. Il s'empressa de venir à Pornic, chercher du secours, et on la transporta sur un brancard dans la maison de Joseph Gautier père, où elle ne tarda pas à reprendre connaissance, et où elle reçut tous les soins que réclamait son état.

Dès que le jour parut, la nouvelle du terrible drame accompli pendant la nuit précédente se répandit rapidement dans la ville de Pornic et consterna tous les habitans ; mais la tempête, qui durait toujours, élevait les vagues à une telle hauteur, et les poussait avec tant de violence contre les rochers, que personne n'osait approcher du rivage. Il fallut attendre que la mer se fût entièrement retirée du port, pour se livrer à la recherche des cadavres des trois pauvres victimes ; mais alors, quel horrible spectacle s'offrit à nos regards !

Le jeune homme fut découvert à peu de distance

de l'endroit où la barque s'était brisée : l'une de ses jambes s'était enfoncée dans la fissure d'un rocher, où elle était pressée et retenue comme dans un étau. Tiraillé en tous sens par les vagues, elle avait été broyée et tordue comme une liane. Il n'est que trop probable que cet infortuné jeune homme aura péri victime de son dévouement, pour sauver les jours de sa fiancée; car s'il n'eut songé qu'à son propre salut, il lui eût été assurément plus facile encore qu'à son père d'atteindre et d'escalader les rochers du fort.

La jeune fille avait été portée et abandonnée par les flots dans une petite crique de la pointe de Gourmalon. Elle était couchée sur le ventre. Lorsqu'on la retourna, elle fit horreur. Son visage, labouré par les vagues, n'avait plus aucune forme humaine : les yeux, le nez, le menton, les dents, avaient été arrachés; il ne restait plus que quelques lambeaux de chair sur les joues et au front. En considérant cette jeune fille qui la veille encore était pleine de vie et de santé, qui dans quelques jours devait voir s'allumer pour elle les flambeaux de l'hymen, et qui venait de s'unir si tristement dans la mort à celui dont elle devait être la compagne sur la terre, on se sentait pris d'un douloureux sentiment de pitié pour une si grande infortune.

L'enfant ne fut découvert que vers le soir. Il tenait entre ses doigts crispés un aviron, dont il avait saisi l'un des bouts, au moment du naufrage, et qui l'empêchait de couler au fond de la mer. L'autre bout s'élevait, droit comme un mât, à trois ou quatre pieds au-dessus de l'eau, suivait tous les mouvemens du cadavre, et en indiquait la position comme une balise ambulante. Ce cadavre flotta presque toute la journée, au gré des flots; mais enfin les courans l'entraînèrent jusqu'à la source minérale de Malmy, où l'on put le recueillir.

Ainsi, des quatre victimes du naufrage, il n'y avait que la veuve qui eût survécu; mais elle était réservée à une mort peut-être plus cruelle que celle à laquelle elle avait si miraculeusement échappé.

Son séjour prolongé dans des eaux qui étaient encore bien froides; ses nombreuses meurtrissures produites par le choc de son corps contre les rochers; et, par-dessus tout, les terribles émotions qu'elle avait éprouvées, pendant les longues heures qui avaient précédé son naufrage, avaient tellement ébranlé son organisation, et y avaient causé de si grands désordres, que, malgré toutes les ressources de l'art, et les soins charitables dont elle était entourée, elle succomba au bout de huit jours.

Pendant cette longue agonie, elle fut en proie à des tortures morales, qui sont souvent plus difficiles à supporter que les souffrances physiques. Le triste souvenir de la scène de Bourgneuf, où elle avait forcé son fils à entrer dans la fatale embarcation, la poursuivit sans relâche, comme un remords vengeur. « C'est moi, s'écriait-elle sans « cesse, c'est moi qui l'ai tué. » Et elle poussait alors des cris déchirans, qui ne peignaient que trop la grandeur et la violence de son désespoir. Les secours de la religion, qu'elle réclama elle-même et qu'elle reçut avec les sentimens de la plus fervente piété, calmèrent un peu son agitation ; mais, jusqu'à son dernier soupir, elle ne cessa de se reprocher la mort de son enfant, et de lui en demander pardon.



ÉPILOGUE.

Je termine ici l'Histoire de Pornic, non pas parce que les matériaux me manquent pour la continuer, mais parce que je recule devant les difficultés dont serait hérissée la route qu'il me resterait à parcourir.

Jusqu'à présent, j'ai eu rarement l'occasion de mettre en scène des personnages vivans; mais, à partir de l'époque où je suis arrivé, je ne pourrais plus citer aucun fait, raconter aucun événement, sans y trouver mêlés des hommes qui vivent au milieu de notre population. Il me faudrait donc rappeler la part qu'ils y ont prise, le rôle qu'ils y ont joué. Or, dans une petite ville, dont tous les habitans se connaissent, et où

ils se coudoient presque à chaque pas, n'y aurait-il pas un grave inconvénient à raviver des souvenirs éteints, à exhumer des faits oubliés, pour en livrer de nouveau les auteurs aux commentaires trop souvent passionnés du public? Puis, que de plaintes, que de récriminations contradictoires s'élèveraient de tous les côtés! Les uns m'accuseraient de leur avoir mesuré l'éloge avec trop de parcimonie; les autres, de leur avoir infligé un blâme injuste ou trop sévère. Les amis et les ennemis interviendraient dans le débat, et ne feraient que l'envenimer davantage. Mais alors n'aurait-on pas le droit de me reprocher d'avoir jeté tous ces brandons de discorde au milieu d'une population calme et paisible?

Il m'a donc paru que, dans de telles conditions, l'histoire contemporaine d'une petite ville était, sinon impossible, du moins téméraire et dangereuse. L'auteur lui-même n'aurait, pour l'écrire, ni assez de liberté d'esprit, ni assez d'indépendance. Il aurait beau s'efforcer d'être juste et impartial envers tous, on ne croirait ni à sa justice ni à sa bonne foi; et son œuvre, frappée à l'avance de discrédit, ou tenue pour suspecte, n'aurait plus ni dignité ni autorité.

Telles sont les considérations qui m'ont déter-

miné à laisser mon travail inachevé; car je m'arrête à près de trente ans en arrière de l'époque actuelle. C'est une lacune un peu longue peut-être, mais qui pourra être aisément et bientôt comblée, si l'Histoire de Pornic offre assez d'intérêt, pour en faire désirer la continuation; car le tems n'est pas éloigné où tous ceux qui ont figuré, à des titres divers, dans cette période de trente années, auront disparu de la scène du monde; et ce sera alors, mais seulement alors, qu'ils appartiendront à l'histoire, et qu'on pourra, sans danger, les faire poser à leur tour devant le public.



TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

ERRATA.

Page 12, ligne 24, au lieu de : en, lisez : *entre.*
— 27, dern^re ligne, au lieu de : politique, lisez : *publique.*
— 81, ligne 3, au lieu de : triomper, lisez : *triompher.*
— 99, 1re ligne, au lieu de : important, lisez : *imposant.*
— 347, ligne 7, au lieu de : attirés, lisez : *attiré.*
— 348, ligne 16, au lieu de : par les vagues, lisez : *par les rochers.*

Nantes Imprimerie A^nd Guéraud et Cie, rue Basse-du-Château, 6.

